

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA
LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

OPPOSITION OFFICIELLE

Cahier #2

avril 2021

État de situation au 31 mars 2021 sur la mise en place du Portail des connaissances sur l'eau. Indiquer :

- a. Le calendrier révisé des étapes de mise en place;
- b. Les dépenses (ventilées annuellement) consacrées au projet depuis le lancement et sommes réservées en 2020-2021;
- c. Les ETC consacrés pour l'année 2020-2021;
- d. La liste et la valeur totale des contrats conclus à l'externe.

a. Le calendrier révisé des étapes de mise en place

La première phase du projet du Portail des connaissances sur l'eau (PCE) a été autorisée le 20 septembre 2011 (montant de 2 496 403 \$). Cette phase consistait à réaliser les travaux de conception permettant la mise en place d'une plateforme collaborative et d'un système de gestion de l'information géographique. La première phase du projet PCE a été divisée en deux étapes distinctes :

- Une première étape d'analyse préliminaire, complétée en 2011 par la transmission d'un dossier de présentation stratégique au CT et décrivant l'ensemble du projet;
- Une seconde étape d'analyse et d'architecture, finalisée en juin 2015 par la livraison de l'architecture détaillée de la plateforme collaborative du PCE et de l'analyse préliminaire du système de gestion de l'information géographique.

Cette première phase du projet s'est terminée le 1^{er} octobre 2015, pour une dépense totale de 1,38 M\$. Cette phase a donc été complétée pour un montant inférieur de 1,12 M\$ par rapport à ce qui avait été autorisé.

En avril 2016, un repositionnement du projet a permis de confirmer sa poursuite en utilisant des solutions technologiques déjà en place au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), soit la plateforme collaborative et l'Atlas géomatique, permettant ainsi la diminution des coûts et l'accélération de la mise en opération du Portail.

- La plateforme collaborative du PCE inclut des espaces intranet et extranet uniquement (sites privés, semi-publics, publics), un site commun et la possibilité de créer des sites de collaboration;
- Le système de gestion de l'information géographique retenu est l'Atlas géomatique du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). Cet atlas permet une intégration efficace des données à référence spatiale provenant de différentes sources. Il permet également une visualisation et une analyse des données nécessaires à la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) sur un territoire donné. L'Atlas géomatique du MELCC est opérationnel depuis mars 2012.

Le 1^{er} novembre 2016, le CT autorisait la seconde phase des travaux du projet PCE au montant de 899 466 \$. Cette phase consistait à effectuer la réalisation technique, l'implantation et le déploiement du PCE, selon la nouvelle portée d'affaires. Les travaux de cette seconde phase sont terminés et le projet a été livré, tel que prévu, avec la mise en ligne du Portail en mai 2018.

Le 13 août 2018, le PCE a été officiellement mis en ligne permettant ainsi son déploiement. Cette troisième phase du projet s'articule autour de trois principaux axes, à savoir :

- Soutien technique auprès de la clientèle par le Pilote du Portail
- Promotion auprès des ministères et organisations par l'équipe Portail
- Gestion du changement par l'équipe Portail et les ambassadeurs

Au 31 mars 2021, le PCE comprend plus de 2 200 abonnés et 226 sites de collaboration sont actifs rassemblant quelques dizaines à plusieurs centaines d'abonnés. Le PCE héberge plus de 45 500 documents

b. Les dépenses (ventilées annuellement) consacrées au projet depuis le lancement et sommes réservées en 2020-2021

En 2020-2021, un montant de 936 688\$ a été alloué au projet.

c. Les ETC consacrés pour l'année 2020-2021

- Pour le volet Affaires : 2,25 ETC
- Pour le volet DGTI : 1,46 ETC

d. La liste et la valeur totale des contrats conclus à l'externe

- En 2020-2021, aucun contrat n'a été conclu à l'externe pour des fins d'amélioration du système. Toutefois, il y a une dépense probable d'entretien s'élevant à 10 227 \$ - prestataire de services Cofomo.
- La liste des prestataires de service : COFOMO

• ANNEXE - Synthèse des principales étapes du projet

Année financière	Étapes du projet
2010-2011	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse préliminaire du projet; • Dossier d'affaires pour autorisation.
2011-2012	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation du projet pour la phase d'architecture détaillée du Portail et analyse préliminaire du système de gestion de l'information géographique; • Soutien à la cartographie des connaissances sur l'eau; • Approbation du projet le 20 septembre 2011).
2012-2013	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation et lancement de l'appel d'offres; • Travaux de démarrage de l'architecture détaillée du Portail.
2013 -2014	<ul style="list-style-type: none"> • Architecture détaillée du Portail qui comprend : <ul style="list-style-type: none"> ○ Étude de positionnement sur le volet Internet du Portail; ○ Architecture informationnelle; ○ Architecture de sécurité; ○ Organisation du travail et politiques du Portail; ○ Gestion du changement; ○ Architecture technologique; ○ Assurance qualité. • Travaux de démarrage de l'analyse préliminaire de la plateforme de gestion de l'information géographique sur l'eau.
2014-2015	<ul style="list-style-type: none"> • Architecture détaillée du Portail (poursuite des travaux); • Analyse préliminaire de la plateforme de gestion de l'information géographique sur l'eau (poursuite des travaux).
2015-2016	<ul style="list-style-type: none"> • Architecture détaillée du Portail (finalisation des travaux); • Analyse préliminaire de la plateforme de gestion de l'information géographique sur l'eau (finalisation des travaux); • Bilan et recommandations au SCT.
2016-2017	<ul style="list-style-type: none"> • Repositionnement du projet (avril 2016); • Dépôt du dossier d'affaires (juillet 2016); • Approbation de la phase « Réalisation et déploiement » le 1^{er} novembre 2016; • Début des travaux de la phase « Réalisation, implantation et déploiement ».
2017-2018	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des travaux de la phase « Réalisation, implantation et déploiement »; • Livraison de la première portion de la solution en juillet auprès des clientèles prioritaires afin de faire des essais à l'été; • Deuxième portion de la solution mise en production en mars 2018 pour débiter l'édition du contenu; • Mise en ligne de la solution prévue en mai 2018.
2018-2019	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en ligne de la solution en mai 2018.
2019-2020	<ul style="list-style-type: none"> • Appui au déploiement du PCE (soutien technique, promotion, gestion du changement).
2020-2021	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux pour créer une bibliothèque virtuelle sur le Web pour diffuser les documents de nature publique, actuellement hébergés sur le PCE

QUESTION PARTICULIÈRE N°42

Ventilation des sommes octroyées en 2020-2021 par le plan d'action du Ministère pour couvrir les zones orphelines des PACES. Fournir le nom des projets et des partenaires associés. Sommes réservées pour 2021-2022.

Le Ministère a signé, en février et mars 2018, six contrats de gré à gré avec des établissements de recherche universitaire pour l'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines dans des territoires du Québec méridional non couverts antérieurement :

Territoire couvert	Établissement	Montant total du contrat	Montant versé en 2020-2021	Montant réservé en 2021-2022
Laurentides	Université du Québec à Montréal	1,495 M\$	380 k\$	320 k\$
Estrie	Centre Eau Terre Environnement de l'Institut national de la recherche scientifique	1,495 M\$	380 k\$	320 k\$
Lanaudière, Nord-est de la Mauricie et Haute-Côte-Nord	Université du Québec à Chicoutimi	1,495 M\$	380 k\$	320 k\$
Sud-ouest du Bas-Saint-Laurent, vallée de la Matapédia et pourtour de la Gaspésie	Université du Québec à Rimouski	1,195 M\$	210 k\$	190 k\$
Îles-de-la-Madeleine	Université Laval	1,0 M\$	250 k\$	250 k\$
Territoire cri (projet-pilote)	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	1,0 M\$	250 k\$	250 k\$

État de situation au 31 mars 2021, incluant les sommes injectées en 2020-2021, du suivi de l'engagement d'adopter une stratégie de protection des sources destinées à l'alimentation en eau potable. Fournir l'échéancier pour 2021-2022.

Le gouvernement du Québec a annoncé la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030 en juin 2018. L'orientation 1 de cette stratégie est d'assurer une eau de qualité pour la population, et le premier objectif de l'orientation 1 est de protéger les sources d'eau potable des communautés.

Le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection, adopté en juillet 2014, prévoit des mesures minimales de protection des sources servant à l'alimentation en eau potable. Il exige également que les prises d'eau municipales qui alimentent plus de 500 personnes fassent l'objet d'une analyse de leur vulnérabilité. Les municipalités visées devaient compléter leur rapport d'analyse de vulnérabilité et le transmettre au Ministère au plus tard le 1^{er} avril 2021.

En 2020-2021, en soutien à la protection des sources d'eau potable, le Ministère a réalisé les activités suivantes :

- Poursuite de la mise en œuvre du Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP), faisant suite à son lancement le 13 août 2018. Ce programme offre un soutien financier aux municipalités (6,9 M\$ de financement octroyé aux municipalités en 2020-2021);
- Financement d'une formation offerte par l'Ordre des agronomes du Québec, portant sur les exigences du volet 2 du PPASEP. Cette formation permet aux agronomes et autres professionnels de mieux identifier les conséquences et les contraintes liées à la présence d'une installation de production d'eau potable, en plus de bien évaluer les pertes de revenus des producteurs agricoles admissibles à une compensation, découlant de nouvelles mesures de protection prévues à la réglementation (8 k\$ versés en 2020-2021);
- Financement d'ateliers de formation et de webinaires sur l'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable offerts par l'Université du Québec à Trois-Rivières et destinés notamment aux représentants des municipalités visées par l'obligation de réaliser un rapport d'analyse de vulnérabilité (75 k\$ versés en 2020-2021);
- Travaux d'intégration des impacts des changements climatiques aux analyses de vulnérabilité des sources destinées à l'alimentation en eau potable au Québec (98 k\$ versés en 2020-2021)
- Travaux de préparation d'outils de support à l'élaboration de plans de de protection des sources d'eau potable. Ces outils sont destinés aux municipalités (55 k\$ versés en 2020-2021);
- Lancement des travaux pour réaliser une synthèse des rapports d'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable reçues afin d'émettre des constats pour améliorer la mise-à-jour des analyses de vulnérabilité prévue aux 5 ans par les municipalités et pour supporter l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (39 k\$ versés en 2020-2021).

En 2021-2022, les municipalités visées finaliseront leurs travaux sur les rapports d'analyse de vulnérabilité et le Ministère complètera le versement des montants d'aide financière dus aux municipalités après le dépôt et l'acceptation de leurs rapports. La pandémie de COVID-19 a entraîné certains retards dans la remise des rapports d'analyse de vulnérabilité. Le Ministère compte réaliser un suivi auprès des municipalités ayant pris du retard pour qu'elles remettent leur rapport dans les meilleurs délais en 2021-2022.

Ventiler les sommes dépensées pour améliorer la protection des sources d'eau potable, et ce, par type de priorités mentionnées dans le budget :

- a) réalisation d'analyses de vulnérabilité des sources d'eau potable par les municipalités (indiquer le nombre de municipalités ayant reçu du financement en ce sens);
- b) compensation des agriculteurs affectés par de nouvelles mesures de protection des sources prévues au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP);
- c) mise en place de mesures de protection des sources d'eau potable;
- d) nombre estimé de municipalités concernées. Fournir les critères spécifiques que les municipalités doivent rencontrer afin de bénéficier des mesures du budget;
- e) le nombre estimé d'agriculteurs concernés.

a) Sommes dépensées pour la réalisation des analyses de vulnérabilité;

Le Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (Programme) a été lancé le 13 août 2018. Ce Programme comporte deux volets :

- Soutien aux municipalités pour la réalisation des analyses de vulnérabilité;
- Soutien aux municipalités pour la compensation des pertes financières subies par les producteurs agricoles affectées par les restrictions établies par le Règlement sur le prélèvement des eaux (RPEP) et leur protection ou par le Code de gestion des pesticides (CGP).

Dans le cadre du volet 1, 471 municipalités ont reçu, au 31 mars 2021, une confirmation de financement du ministre. Les sommes versées en 2020-2021 s'élèvent à 6,9 M\$.

b) Compensation des agriculteurs affectés par de nouvelles mesures de protection des sources prévues au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection ;

Dans le cadre du volet 2 du Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable, six municipalités ont officiellement transmis une demande d'aide financière. Deux demandes étaient non admissibles, deux étaient non-recevables et deux étaient incomplètes; aucune aide financière n'a été versée.

c) Mise en place de mesures de protection des sources d'eau potable;

La mise en place de mesures de protection devra s'appuyer sur le rapport d'analyse de vulnérabilité dont l'échéance réglementaire est fixée au 1^{er} avril 2021. Un nouveau Programme sera mis en œuvre à cette fin.

Afin de soutenir les acteurs locaux et régionaux dans l'élaboration de ces plans, le gouvernement entend appuyer les mesures de protection des sources d'eau potable prises par les municipalités et accompagner celles-ci dans leurs responsabilités. Dans son budget 2020-2021, le gouvernement a annoncé qu'il soutiendra donc les municipalités à hauteur de 25,0 millions de dollars sur cinq ans afin d'améliorer la protection des sources d'eau potable.

d) Nombre estimé de municipalités concernées. Fournir les critères spécifiques que les municipalités doivent rencontrer afin de bénéficier des mesures du budget;

D'après les données disponibles, 508 municipalités sont visées par l'obligation de transmettre un rapport d'analyse de vulnérabilité d'ici le 1^{er} avril 2021. Toutes ces municipalités étaient admissibles à une aide financière dans le cadre du volet 1 du Programme puisqu'elles desservent plus de 500 personnes et au moins une résidence. Les organismes avaient jusqu'au 31 décembre 2020 pour déposer une demande d'aide financière.

Les municipalités qui peuvent être admissibles au soutien financier pour le volet 2 (indemnisation des producteurs agricoles affectés par de nouvelles mesures de protection des sources prévues dans la réglementation) sont celles qui sont visées par des obligations réglementaires. Le nombre de municipalités susceptibles d'être concernées a été estimé comme suit:

- environ 200 municipalités alimentant entre 21 et 500 personnes;
- environ 500 municipalités alimentant de 500 personnes et plus.

Les municipalités ont jusqu'au 30 novembre 2021 pour déposer une demande d'aide financière.

e) Nombre estimé d'agriculteurs concernés.

Aucune estimation du nombre de producteurs agricoles concernés n'a été produite. Les municipalités doivent mandater un professionnel qui se chargera d'établir, à partir des aires de protection délimitées pour les prélèvements d'eau de la municipalité, la nature des pertes de rendement subies pour chacun des producteurs affectés par des contraintes réglementaires.

Indiquer le nombre d'ETC et les sommes consacrés à la formation pour l'année 2020-2021 dans le cadre du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP).

En 2020-2021, le Cégep de Thetford a offert deux formations sur le scellement des puits (le 22 septembre 2020 et le 20 octobre 2020).

De plus, le MELCC a financé les activités de formation suivantes :

- Formation offerte en webinaire (9 septembre 2020) par l'Ordre des agronomes du Québec sur l'identification des conséquences et contraintes liées à la présence d'une installation de prélèvement d'eau potable (7 981 \$ versés en 2020-2021).
- Ateliers et webinaires de formation sur la protection des sources d'eau potable et un atelier de co-design sur les plans de protection et de mesures d'urgences. Ces ateliers et webinaires ont été offerts par l'Université du Québec à Trois-Rivières et sont destinés notamment aux représentants des municipalités visées par l'obligation de réaliser un rapport d'analyse de vulnérabilité (74 491 \$ versés en 2020-2021).
- Formation pour les officiers municipaux afin qu'ils assument les responsabilités leur incombant en vertu du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection et le Règlement sur le traitement et l'évacuation des eaux usées des résidences isolées (50 000 \$ versés en 2020-2021).

Le soutien du ministère à ces formations est estimé à 0,1 ETC

QUESTION PARTICULIÈRE N°46

Indiquer le nombre de municipalités concernées par la transmission d'analyses de vulnérabilité pour le 1^{er} avril 2021. Indiquer le nombre de municipalités ayant complété le processus.

D'après les données disponibles, 508 municipalités sont visées par l'obligation de transmettre un rapport d'analyse de vulnérabilité d'ici le 1^{er} avril 2021. À cette date, plus de 250 municipalités avaient transmis au Ministère un rapport d'analyse de vulnérabilité. La pandémie de COVID-19 a entraîné certains retards dans la remise des rapports d'analyse de vulnérabilité. Le Ministère compte réaliser un suivi auprès des municipalités ayant pris du retard pour qu'elles remettent leur rapport dans les meilleurs délais en 2021-2022.

Le Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable a été lancé le 13 août 2018. Le volet 1 du Programme vise à offrir un soutien financier pour aider ces municipalités à réaliser leur rapport de vulnérabilité. À la date limite pour déposer une demande (31 décembre 2020), 471 municipalités avaient fait une demande d'aide financière dans le cadre du PPASEP.

État d'avancement des actions menées par le MELCC au sein de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable du MAMH au 31 mars 2021. Sommes engagées en 2020-2021.

Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) a collaboré à l'atteinte des différents objectifs de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2011-2017, et poursuit sa collaboration dans le cadre de la nouvelle stratégie lancée en 2019. Voici les principales actions menées dans le domaine :

- Le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP), adopté le 16 juillet 2014, a permis de mettre en œuvre un nouveau régime d'autorisation des prélèvements d'eau prévu à la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) qui leur confère un caractère renouvelable. Il a aussi introduit l'obligation pour les municipalités de réaliser une analyse de vulnérabilité de leurs prises d'eau potable, tant au point de vue de la quantité d'eau prélevée que de la qualité. Les modalités d'application du régime d'autorisation définies dans le RPEP ont été transférées dans le *Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement* qui est entré en vigueur le 31 décembre 2020.
- Dans le cadre de l'Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent, signée en 2005, le MELCC a publié, en septembre 2013, un programme de conservation et d'utilisation efficace de l'eau pour les volets municipaux, industriels et agricoles. Ce programme, dont le Ministère poursuit la mise en œuvre, prévoit plusieurs mesures dans le but de conserver l'eau, de l'utiliser efficacement et de diminuer le gaspillage dans plusieurs secteurs d'activité.
- Le MELCC participe au comité interministériel sur la mise en œuvre de la stratégie coordonné par le MAMH.

Aucune somme n'a été octroyée par le MELCC en 2020-2021.

La liste des déversements d'eaux usées autorisés par le ministère en 2020-2021. Fournir le volume d'eau déversé pour chacun des déversements autorisés.

Lévis

- Date de l'autorisation : 2020-10-16
- Ouvrage : Émissaire RIAD (émissaire de la station Desjardins)
- Date/Durée : Prévus novembre 2020 (mais non réalisés, à venir)
- Volume prévu du déversement : S/O (Cas particulier. Il ne s'agit pas d'un déversement d'eaux usées non traitées, mais plutôt du rejet de l'effluent traité vers un émissaire temporaire pour permettre la réfection de l'émissaire – Donc impact environnemental moindre)

Saint-Prime

- Date de l'autorisation : 2020-08-11
- Ouvrage : Station d'épuration
- Dates réelles des travaux / Durée : 14/09/2020 au 23/09/2020 / 9 jours
- Volume prévu du déversement : S/O (Note : Contournement d'un des 3 étangs pour permettre l'installation d'un équipement de déphosphatation. Il n'y a pas eu de déversement comme tel, mais plutôt le rejet d'un effluent partiellement traité (80% de traitement).

Saint-Gilles

- Date de l'autorisation : 2020-06-11
- Ouvrage : Station d'épuration
- Dates/Durée prévue : Après le 30 septembre 2020 / 4 jours
- Volume prévu du déversement : Estimé à 7 097 m³ (effluent partiellement traité).

Saint-Elzéar

- Date de l'autorisation : 2020-04-09
- Ouvrage : Station d'épuration
- Dates/Durée : 2020-10-12 au 2020-12-18 / 2 semaines
- Volume : 21 730 m³ (effluent partiellement traité)

Saint-Jean-sur-Richelieu

- Date de l'autorisation : 2019-08-13
- Ouvrages :
 - PP1 (secteur Saint-Luc)
 - PP14 (secteur Saint-Luc)
 - PP-Industriel (secteur Saint-Jean)
 - PP2 (secteur Saint-Luc)
 - Champlain (secteur Saint-Jean)
 - PP6 (secteur Saint-Luc)
 - PP7 (île Sainte-Thérèse)
 - PP3 (secteur Saint-Luc)
- Date/Durée : 3 au 6 mars 2020 - 72 heures
- Volume prévu du déversement : Estimé à 181 944 m³ (Même volume que travaux autorisés le 2019-03-12 au TP Entrée, car travaux effectués en même temps)

Sainte-Eulalie

- Date de l'autorisation : 2019-06-26
- Ouvrage : Station d'épuration
- Date/Durée : 7 avril 2020 au 31 juillet 2021
- Volume prévu du déversement : S/O (Traitement partiel avec 2 étangs non aérés au lieu de 3 durant la construction de la nouvelle station d'épuration)

Saint-Jean-sur-Richelieu

- Date de l'autorisation : 2019-03-12
- Ouvrage : TP Entrée - Déversement par 4 points de rejet à la rivière Richelieu
- Dates/Durée : 3 au 6 mars 2020 – 72 heures
- Volume prévu du déversement : Estimé à 181 944 m³

QUESTION PARTICULIÈRE N° 49

Fournir la liste des exploitants d'OMAE qui, en 2020-2021, étaient en non-conformité avec l'obligation d'installation d'enregistreurs de débordement inscrite au Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (Art. 9).

Entre le 1^{er} avril 2020 et le 28 février 2021, 10 exploitants d'OMAEU ont reçus un avis de non-conformité en lien avec l'obligation d'installation d'équipement enregistreur de débordement d'eaux usées.

Fournir la liste des exploitants d'OMAE qui, en 2020-2021, étaient en non-conformité avec l'obligation de transmission d'un rapport annuel dans les délais prescrits par le Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (Art. 13).

Selon le ROMAEU, le rapport annuel de l'année 2019 devait être transmis, par voie électronique, au plus tard le 1^{er} avril 2020. Afin de tenir compte des bouleversements amenés par la pandémie à coronavirus COVID-19, une tolérance administrative a été appliquée par le ministère et l'échéance a été remise au 1^{er} juillet 2020.

Au 1^{er} juillet 2020, le MELCC avait reçu 865 rapports annuels 2019 sur un total de 926 (93 %).

Il est à noter qu'en date du 28 février 2021, 17 OMAEU de plus ont soumis leur rapport annuel de 2019. Ceci porte à 882 le nombre de rapports annuels 2019 reçus sur un total de 926 (95 %).

Fournir la liste des attestations d'assainissement municipales délivrées en 2020-2021 en application du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées

Entre le 1^{er} janvier 2020 et le 24 mars 2021, 33 exploitants municipaux avaient reçu une attestation d'assainissement :

Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth
Municipalité de Saint-Pacôme
Municipalité de Champlain
Municipalité de Rivière-Ouelle
Municipalité de Saint-Ambroise
Municipalité d'Henryville
Municipalité de la paroisse de La Trinité-des-Monts
Municipalité de Saint-Augustin
Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Rosemère et de Lorraine
Ville de East Angus
Municipalité de Saint-Bruno
Municipalité de Champlain
Régie d'assainissement des eaux usées de Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer
Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières
Municipalité d'Ascot Corner
Municipalité d'Ascot Corner
La ville de Bedford
Municipalité de la paroisse de Saint-Sulpice
Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu
Ville d'Hudson
Ville de Sept-Îles
Municipalité de la paroisse de Saint-Augustin
Municipalité de Saint-Damase
Ville de La Sarre
Municipalité de Saint-Vallier
Municipalité du village de Mont-Saint-Pierre
Canton de Hope
Municipalité de Saint-Guillaume
Ville de Boisbriand
Municipalité du village de Grandes-Piles
Municipalité de la paroisse de Saint-Fabien
Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières
Municipalité de Sainte-Claire

Préciser, pour 2020-2021, le nombre d'inspections réalisées annuellement par le CCEQ des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées, en précisant le nombre de vérifications des avis de déversement et le nombre d'inspections effectuées à la suite de plaintes. Fournir une ventilation mensuelle des inspections.

Le Ministère effectue un suivi des exigences du ROMAEU et planifie le contrôle et les inspections en ce sens.

Du 1^{er} avril 2020 au 28 février 2021, 914 inspections ont été réalisées par le CCEQ pour le programme de contrôle « M-6 - Contrôle environnemental des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (OMAEU). » De ce nombre, 154 inspections concernent les avis au Ministre.

Inspections réalisées dans le secteur des eaux municipales		
1 ^{er} avril 2020 au 28 février 2021	Inspections terrain	Inspections hors site
Avril 2020	7	60
Mai 2020	11	159
Juin 2020	7	169
Juillet 2020	0	115
Août 2020	6	62
Septembre 2020	5	74
Octobre 2020	8	15
Novembre 2020	11	47
Décembre 2020	15	22
Janvier 2021	7	57
Février 2021	4	53
Total 2020-2021	81	833
	914	

Inspections visant le contrôle des avis au ministre		
1^{er} avril 2020 au 28 février 2021	Inspections terrain	Inspections hors site
Avril 2020	7	14
Mai 2020	0	12
Juin 2020	0	12
Juillet 2020	0	11
Août 2020	1	6
Septembre 2020	0	13
Octobre 2020	2	18
Novembre 2020	1	20
Décembre 2020	2	16
Janvier 2021	1	8
Février 2021	1	10
Total 2020-2021	15	139
	154	

QUESTION PARTICULIÈRE N° 53

État de situation et échéanciers des travaux prévus pour les réseaux d'aqueducs, ciblés pour 2020-2021 par le ministère et prévisions pour 2021-2022.

La réponse à la question 53 apparaît dans le tableau en annexe.

OPÉRATION 90

TRAVAUX PRÉVUS POUR LES 90 RÉSEAUX D'AQUEDUC

No	Nom du réseau	État de situation
RÉGION : Bas-Saint-Laurent (01)		
1	AQUEDUC DESCHENE (RIVIÈRE OUELLE)	Travaux réalisés. Dossier réglé.
2	AQUEDUC DU VILLAGE (RIVIÈRE OUELLE)	
3	AQUEDUC PARADIS- LACHANCE (RIVIÈRE OUELLE)	
4	SAINT-MOISE	Travaux réalisés. Dossier réglé.
5	SAINT-SIMON	Travaux réalisés. Dossier réglé.
6	SAINT-ADELME	Travaux réalisés. Dossier réglé.
7	SAINT-VIANNEY	Travaux réalisés. Dossier réglé.
8	SAINT-GODARD-DE- LEJEUNE	Travaux réalisés. Dossier réglé.
9	LES MÉCHINS	Travaux réalisés. Dossier réglé.
10	ÉCOLE LA TRINITÉ (PRIM. & SEC.)	Plus de distribution d'eau potable. École désaffectée. Dossier clos.
11	ÉCOLE LA COLOMBE	Travaux réalisés. Dossier réglé.
12	ÉCOLE SAINT-JUSTE	Travaux réalisés. Dossier réglé.
RÉGION : Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)		
13	HÉBERTVILLE	Travaux réalisés. Dossier réglé.
14	SAINT-DAVID-DE- FALARDEAU	Travaux réalisés. Dossier réglé.
15	CANTON TREMBLAY (Ville de Saguenay)	Travaux réalisés. Dossier réglé.
16	DESBIENS	Travaux réalisés. Dossier réglé.
17	ST-PRIME (Aq. Municipal)	Travaux réalisés. Dossier réglé.
18	ST-PRIME (Aq. Dufour)	Travaux réalisés. Dossier réglé.
19	SAINT-EUGÈNE D'ARGENTENAY	Travaux réalisés. Dossier réglé.
20	SAINT-HENRI-DE-TAILLON	Travaux réalisés. Dossier réglé.
21	L'ANSE-SAINT-JEAN	Travaux réalisés. Dossier réglé.
22	CHAMBORD (Aq DES SABLES)	Travaux réalisés. Dossier réglé.
23	ST-ANDRÉ-DU LAC-ST-JEAN (AQ RGS 3 ET 4)	Travaux réalisés. Dossier réglé.
24	ALBANEL (SECT. RG 6 ET 7 NORD)	Travaux réalisés. Dossier réglé.
RÉGION : Capitale Nationale (03)		
25	SAINT-URBAIN	Travaux réalisés. Dossier réglé.
26	LES ÉBOULEMENTS	Travaux réalisés. Dossier réglé.
27	AQ. RIVIÈRE-BLANCHE (ST-ALBAN)	Travaux réalisés. Dossier réglé.
28	AQ. RIV. LA MARE À LA TRUTE (BAIE-ST-PAUL)	Travaux réalisés. Dossier réglé.
29	AQ DOM. CHAMPÊTRES (CHATEAU-RICHER)	Travaux réalisés. Dossier réglé.
30	AQ DU QUAI (ST-JOSEPH-DE LA RIVE)	Travaux réalisés (remplacé par le réseau municipal). Dossier réglé.
31	LA MALBAIE (SOURCES JOYEUSES)	Travaux réalisés. Dossier réglé.

TRAVAUX PRÉVUS POUR LES 90 RÉSEAUX D'AQUEDUC

No	Nom du réseau	État de situation
32	LA MALBAIE (POINTE-AU-PIC)	Travaux réalisés. Dossier réglé.
33	LA MALBAIE (SOURCE PAQUET)	Travaux réalisés. Dossier réglé.
34	BAIE-ST-PAUL (AQ DOM. DE LA MONTAGNE)	Travaux réalisés. Dossier réglé.
RÉGION : Mauricie (04)		
35	PARENT	Travaux réalisés. Dossier réglé.
RÉGION : Estrie (05)		
36	VILLAGE STANHOPE (COATICOOK-DIXVILLE)	Le réseau a été abandonné au profit de puits individuels. Dossier réglé.
37	VILLAGE DE HATLEY	Travaux réalisés. Dossier réglé.
38	SAINTE-EDWIDGE-DE- CLIFTON	Dossier réglé.
39	MARTINVILLE	Travaux réalisés. Dossier réglé.
40	LA PATRIE	Travaux réalisés. Dossier réglé.
41	SAWYERVILLE	Travaux réalisés. Dossier réglé.
42	BURY	Travaux réalisés. Dossier réglé.
43	SCOTSTOWN	Travaux réalisés. Dossier réglé.
44	FONTAINEBLEAU	Travaux réalisés. Dossier réglé.
45	SAINT-ROMAIN	Travaux réalisés. Dossier réglé.
46	AUDET	Travaux réalisés. Dossier réglé.
47	ÉCOLE NOTRE-DAME-DE- TOUTE-AIDE	Travaux réalisés. Dossier réglé.
RÉGION : Montréal (06)		
48	SENNEVILLE (AQUEDUC PHILLIPS)	Travaux réalisés. Dossier réglé.
RÉGION : Abitibi-Témiscamingue (08)		
49	LATULIPE ET GABOURY	Travaux réalisés. Dossier réglé.
RÉGION : Côte-Nord (09)		
50	RIVIÈRE-PENTECÔTE	Le rapport préliminaire de conception final pour la mise aux normes eau potable a été reçu Le 7 octobre 2019 par le MELCC et MAMH et accepté comme tel par le MELCC. Demande d'autorisation pas encore déposée en mars 2021.
51	AYLMER-SOUND	Dossier réglé.
52	HARRINGTON-HARBOUR	Travaux réalisés. Dossier réglé.
53	VIEUX-FORT	Travaux réalisés. Dossier réglé.
54	RIVIÈRE-SAINT-PAUL	Travaux réalisés. Dossier réglé.
RÉGION : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)		
55	MARSOUI	Travaux réalisés. Dossier réglé.
56	LA MARTRE (SECTEUR OUEST)	Un avis sur l'acceptation de la proposition préliminaire retenue a été envoyé au MAMH le 17 août 2017. Un second avis concernant l'acceptation de la proposition a été envoyé à la municipalité le 23 novembre 2018. Réception d'une lettre en novembre 2019 concernant l'accord du MAMH sur le devis d'appel d'offres pour plans et devis. Aucune demande d'autorisation déposée en date de mars 2021.
57	LA MARTRE (SECTEUR EST)	Voir « LA MARTRE (SECTEUR OUEST) »
58	SAINT-ALPHONSE	Travaux réalisés. Dossier réglé.
59	ASS. D'AQUEDUC DE MONT- SAINT-PIERRE	Travaux réalisés. Dossier réglé.
60	ENTRY ISLAND INTERMEDIATE SCHOOL	Travaux réalisés. Dossier réglé.

TRAVAUX PRÉVUS POUR LES 90 RÉSEAUX D'AQUEDUC

No	Nom du réseau	État de situation
61	SHIGAWAKE/PORT-DANIEL SCHOOL	Travaux réalisés. Dossier réglé.
RÉGION: Chaudière-Appalaches (12)		
62	AQUEDUC PHILIPPE LABRECQUE	Le réseau a été abandonné au profit de puits individuels. Dossier réglé.
63	AQUEDUC BON EAU ENR. (N.-D. DES PINS)	Travaux réalisés. Dossier réglé.
64	SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD	Travaux réalisés. Dossier réglé.
65	SAINT-MAGLOIRE	Travaux réalisés. Dossier réglé.
66	BERTHIER-SUR-MER (RÉSEAU DE L'ANSE)	Travaux réalisés. Dossier réglé.
67	SAINT-PAUL-DE-MONTMINY	Travaux réalisés. Dossier réglé.
68	BEAUMONT	Travaux réalisés. Dossier réglé.
69	SAINT-ADRIEN-D'IRLANDE	Travaux réalisés. Dossier réglé.
70	BEULAC	Travaux réalisés. Dossier réglé.
71	SAINT-LUC	Travaux réalisés. Dossier réglé.
72	SAINT-FRÉDÉRIC	Travaux réalisés. Dossier réglé.
73	AQUEDUC POULIN (N.-D. DES PINS)	Autorisation de la cessation d'exploitation du réseau d'aqueduc. Dossier réglé.
	AQUEDUC RANG ST-FRANCOIS (LOTBINIÈRE)	Travaux réalisés. Dossier réglé.
75	AQUEDUC COTÉ-NORD (STE-CLOTILDE)	Travaux réalisés. Dossier réglé.
76	TECEAUSOL INC. (RES. ST-GEORGES EST)	Travaux réalisés. Dossier réglé.
77	EAST BROUGHTON NORD	Travaux réalisés. Dossier réglé.
78	SAINT-CÔME-LINIÈRE (DUMAS-POULIN)	Travaux réalisés. Dossier réglé.
79	ÉCOLE SAINTE-CLOTILDE	Travaux réalisés. Dossier réglé.
RÉGION : Lanaudière (14)		
80	SAINT-MICHEL-DES-SAINTS	Travaux réalisés. Dossier réglé.
RÉGION : Laurentides (15)		
81	SAINT-HIPPOLYTE (DOMAINE CABANAC-Privé)	Travaux réalisés. Dossier réglé.
82	L'ASCENSION	Travaux réalisés. Dossier réglé.
83	AMHERST	Travaux réalisés. Dossier réglé.
84	KIAMIKA	Travaux réalisés. Dossier réglé.
RÉGION : Montérégie (16)		
85	PORT DE VALLEYFIELD	Travaux réalisés. Dossier réglé.
86	AQUEDUC LAUZON (LES CÈDRES)	Travaux réalisés. Dossier réglé.
87	CAMPING DU VIEUX FOYER	Travaux réalisés. Dossier réglé.
88	CAMPING GRAND AIR (SAINT-PIE)	Travaux réalisés. Dossier réglé.
RÉGION : Centre-du-Québec (17)		
89	COOP. DU CORDEAU (SAINTE-MONIQUE)	Travaux réalisés. Dossier réglé.
90	NOTRE-DAME-DE-HAM	Travaux réalisés. Dossier réglé.

QUESTION PARTICULIÈRE N°54

Fournir le plus récent bilan du nombre de débordements d'eaux usées répertoriés pour chaque ouvrage d'assainissement des eaux usées.

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020, un total de 49 342 débordements d'eaux usées non traitées se sont produits aux ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées visés par le Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées.

Ces débordements concernent 525 ouvrages d'assainissement des eaux usées municipales.

À noter que les données de 2017 à 2019 sont disponibles au grand public par l'entremise de l'Atlas de l'eau du MELCC (<https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/atlas/index.htm>). Celles de l'année 2020 seront publiées au même endroit au courant du mois d'avril 2021.

Fournir la liste des avis de non-conformité et des avis de réclamation d'une sanction administrative pécuniaire pour un ouvrage d'assainissement des eaux usées, en 2020-2021. Préciser :

- a. l'exploitant d'ouvrage municipal visé;
- b. le type de document;
- c. l'objet du document;
- d. la référence légale;
- e. le montant de la sanction administrative pécuniaire;
- f. le libellé;
- g. le montant de la sanction pénale, le cas échéant.

-
- Du 1^{er} avril 2020 au 28 février 2021, 3 sanctions administratives pécuniaires (SAP) ont été imposées. (voir annexe I)
 - Du 1^{er} avril 2020 au 28 février 2021, 66 avis de non-conformité ont été notifiés. (voir annexe II)
 - Du 1^{er} avril 2020 au 28 février 2021, il n'y a eu aucune condamnation pénale ayant mené à une amende.

ANNEXE I : Nombre d'avis de réclamation d'une sanction administrative pécuniaire (SAP) imposés du 1^{er} avril 2020 au 28 février 2021

Exploitant	Loi	Art. Loi	Règlement	Art. Règ.	Libellé	Montant
Ville de Saint-Joseph-de-Sorel	Q-2		R.34.1	23 (3)	Avoir exploité un ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées qui subit un débordement ou une dérivation d'eaux usées en temps sec contrairement à l'article 8.	10 000 \$
Ville de Témiscouata-sur-le-Lac	Q-2		R. 3	14.1 (2)	Avoir utilisé, pendant les heures de production, un équipement visé, alors qu'il ne fonctionne pas de façon optimale, à savoir le dégrilleur rotatif de l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées.	3 500 \$
Ville de Chandler	Q-2		R. 34.1	23 (3)	Avoir exploité un ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées qui subit un débordement d'eaux usées en temps sec, contrairement à l'article 8.	10 000 \$
Total						23 500 \$

ANNEXE II : Nombre d'avis de non-conformité notifiés du 2020-04-01 au 2021-02-28

	Exploitant	Objet du document	Nom de la loi	Article de la loi	Nom du règlement	Article du règlement	Description du libellé
1	Canton de Cloridorme	Exploitation de l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées de la municipalité de Cloridorme (03010-1) - Vérification du rapport annuel 2019	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	10 al. 1	Ne pas avoir fait exécuter l'opération et le suivi du fonctionnement d'une station d'épuration par une personne titulaire d'un certificat de qualification valide.
						12	Ne pas avoir transmis, au ministre, le rapport mensuel comprenant les mesures de débit, les résultats d'analyse d'échantillons, les mesures de pH, les résultats des essais de toxicité, les relevés de débordement et les observations effectuées dans le cadre de l'exploitation de son ouvrage. Selon les délais et les conditions fixés pour sa production, à savoir au plus tard 42 jours suivant la fin de chaque mois et par voie électronique.
						15 al. 1	Ne pas avoir avisé le ministre lors d'un débordement d'eaux usées survenu en cas d'urgence ou en temps sec à un ouvrage de surverse ou ailleurs sur le réseau d'égout.
						4 al. 1	Ne pas avoir mesuré le débit journalier des eaux usées traitées à l'aide d'un appareil permettant de mesurer le débit avec une marge d'erreur inférieure à 15% de la valeur réelle.
						4 al. 2 partie 2	Ne pas avoir étalonné l'appareil de mesure de débit journalier au moins une fois par année.
						6 al. 3 partie 1	Ne pas avoir prélevé des échantillons ou procédé à des mesures de l'effluent de la station aux fréquences prévues, à savoir ne pas avoir procédé à l'échantillonnage de la DBO5C et des matières en suspension (MES) au mois de février 2019 de même que ne pas avoir mesuré la concentration de pH à l'effluent pour les mois de janvier à juillet 2019 inclusivement.
2	Cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury	Non-conformité au Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	6 al. 1	Ne pas avoir respecté les normes de rejet prescrites, à savoir pour le paramètre du pH, la valeur devant être comprise entre 6,0 et 9,5 était plutôt de 4,8 et 5,0 au mois de juillet 2020

	Exploitant	Objet du document	Nom de la loi	Article de la loi	Nom du règlement	Article du règlement	Description du libellé
3	Municipalité de Baie-des-Sables	Ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées de Baie-des-Sables	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	12	Ne pas avoir transmis, au ministre, le rapport mensuel comprenant les mesures de débit, les résultats d'analyse d'échantillons, les mesures de pH, les résultats des essais de toxicité, les relevés de débordement et les observations effectuées dans le cadre de l'exploitation de son ouvrage. selon les délais et les conditions fixés pour sa production, à savoir au plus tard 42 jours suivant la fin de chaque mois et par voie électronique.
4	Municipalité de Baie-du-Febvre	Non-conformités constatées lors de la vérification du rapport annuel 2019 de l'OMAEU de Baie-du-Febvre	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	12	Ne pas avoir transmis, au ministre, le rapport mensuel comprenant les mesures de débit, les résultats d'analyse d'échantillons, les mesures de pH, les résultats des essais de toxicité, les relevés de débordement et les observations effectuées dans le cadre de l'exploitation de son ouvrage. selon les délais et les conditions fixés pour sa production, à savoir au plus tard 42 jours suivant la fin de chaque mois et par voie électronique.
						13	Ne pas avoir transmis le rapport visé selon les délais et les conditions fixés pour leur production.
						15 al. 1	Ne pas avoir avisé le ministre lors d'un débordement d'eaux usées survenu en cas d'urgence à un ouvrage de surverse, soit le débordement en contexte urgence lors d'une panne de courant du 8 au 11 novembre 2019 à l'ouvrage de surverse « Janelle ».
						6 al. 1	Ne pas avoir respecté les normes de rejet prescrites, à savoir : une moyenne annuelle de 34,9 mg/L pour le paramètre MES en 2019 (la norme maximale est de 25 mg/L) ; valeur de pH de 9,6 en janvier 2019 (la plage réglementaire étant 6 à 9,5).
					6 al. 3 partie 1	Ne pas avoir prélevé des échantillons ou procéder à des mesures de l'effluent de la station aux fréquences prévues, à savoir aucune mesure de pH pour le mois de juin.	
5	Municipalité de Brigham	Ne pas avoir étalonné l'appareil permettant de mesurer le débit au moins une fois par année (manquement à l'article 4 du ROMAEU).	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	4 al. 2 partie 2	Ne pas avoir étalonné l'appareil de mesure de débit journalier au moins une fois par année.
6	Municipalité de Champlain	Avis au ministre non-transmis sans délai après constatations de débordements survenus dans l'année 2019 à l'OMAEU Champlain	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	15 al. 2	Ne pas avoir fourni, sans délai après la constatation de l'évènement, l'avis contenant les mesures prises et planifiées pour atténuer ou éliminer les effets d'un débordement d'eau usées survenu en cas d'urgence ou en temps sec à un ouvrage de surverse ou ailleurs sur le réseau d'égout.
7	Municipalité de Champlain	Débordement en temps sec et débordements non-déclarés sans délai à l'année d'exploitation 2019 de l'OMAEU Champlain (rue Jacob)	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	15 al. 1	Ne pas avoir avisé le ministre lors d'un débordement d'eaux usées survenu en cas d'urgence ou en temps sec à un ouvrage de surverse ou ailleurs sur le réseau d'égout.
						15 al. 2	Ne pas avoir fourni, sans délai après la constatation de l'évènement, l'avis contenant les mesures prises et planifiées pour atténuer ou éliminer les effets d'un débordement d'eau usées survenu en cas d'urgence ou en temps sec à un ouvrage de surverse ou ailleurs sur le réseau d'égout.

	Exploitant	Objet du document	Nom de la loi	Article de la loi	Nom du règlement	Article du règlement	Description du libellé
						8 al. 1 (1)	Avoir exploité un ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées ayant subi des débordements d'eaux usées dans l'environnement en temps sec.
8	Municipalité de Chelsea	Ne pas avoir porté sur soi le certificat de qualification requis lors de l'opération de la station d'épuration de Chelsea (secteur Farm Point).	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	11, partie 1	Ne pas avoir porté sur soi le certificat de qualification requis lors de l'opération d'une station d'épuration ou du suivi de son fonctionnement.
9	Municipalité de Ferme-Neuve	Dépassement de norme et omission de transmettre les avis aux ministre concernant l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées de Ferme-Neuve	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	15 al. 1	Ne pas avoir avisé le ministre lors d'une dérivation ou un débordement d'eaux usées requis pour permettre des travaux visant la modification, la réparation ou l'entretien de l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées.
						15 al. 2	Ne pas avoir fourni, 3 semaines avant l'évènement, l'avis contenant les mesures planifiées pour atténuer ou éliminer les effets lors d'une dérivation ou d'un débordement d'eau usées requis pour permettre des travaux visant la modification, la réparation ou l'entretien de l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées.
						6 al. 1	Ne pas avoir respecté les normes de rejet prescrites, à savoir pour l'année 2019 ne pas avoir respecté la norme de potentiel hydrogène dont la valeur se situe entre 6 et 9,5. Les résultats varient entre 4 et 6,9 pour les dates 27 février, 14 août, 21 août, 28 août, 11 septembre, 18 septembre, 25 septembre, 2 octobre et 8 octobre.
10	Municipalité de la paroisse de Saint-Anaclet-de-Lessard	Vérification du rapport annuel 2020 de l'OMAEU de Saint-Anaclet-de-Lessard - Non-conformité à l'article 15 al. 1 du Règlement détecté	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	15 al. 1	Ne pas avoir avisé le ministre lors d'un débordement d'eaux usées survenu en cas d'urgence ou en temps sec à un ouvrage de surverse ou ailleurs sur le réseau d'égout.
11	Municipalité de la paroisse de Saint-Étienne-des-Grès	Retard délai transmission avis au ministre et utilisation d'équipement qui n'est pas en bon état de fonctionnement à la station d'assainissement des eaux de St-Étienne-des-Grès	LQE		Règlement relatif à l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement	12, partie 1	Avoir utilisé ou installé un équipement visé qui n'est pas en bon état de fonctionnement, à savoir un aérateur de surface de l'étang d'aération a été défectueux pendant plusieurs mois en 2019.
					Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	15 al. 2	Ne pas avoir fourni, sans délai après la constatation de l'évènement, l'avis contenant les mesures prises et planifiées pour atténuer ou éliminer les effets d'un débordement d'eau usées survenu en cas d'urgence ou en temps sec à un ouvrage de surverse ou ailleurs sur le réseau d'égout.
12	Municipalité de la paroisse de Saint-Maurice	Non respect du délai de transmission prescrit des rapports mensuels de l'année 2019 de l'OMAEU Saint-Maurice	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	12	Ne pas avoir transmis, au ministre, le rapport mensuel comprenant les mesures de débit, les résultats d'analyse d'échantillons, les mesures de pH, les résultats des essais de toxicité, les relevés de débordement et les observations effectuées dans le cadre de l'exploitation de son ouvrage, selon les délais et les conditions fixés pour sa production, à savoir au plus tard 42 jours suivant la fin de chaque mois et par voie électronique.

	Exploitant	Objet du document	Nom de la loi	Article de la loi	Nom du règlement	Article du règlement	Description du libellé
13	Municipalité de La Pêche	Ne pas avoir respecté les normes de rejet prescrites, Ouvrage des assainissements des eaux usées, municipalité La Pêche, (Wakefield)	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	6 al. 1	Ne pas avoir respecté les normes de rejet prescrites, à savoir la demande biochimique en oxygène après 5 jours, partie carbonée (DBO5C) est supérieure à 25 mg/l.
						6 al. 3 partie 1	Ne pas avoir prélevé des échantillons ou procéder à des mesures de l'effluent de la station aux fréquences prévues, à savoir la valeur du pH n'a pas été prise entre le 1er et le 30 avril 2019 et les mesures des concentrations de DBO5 et de MES ne sont pas effectuées pour le mois de décembre 2019.
14	Municipalité de Les Méchins	Non-respect du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	15 al. 2	Ne pas avoir fourni, 3 semaines avant l'évènement, l'avis contenant les mesures planifiées pour atténuer ou éliminer les effets lors d'une dérivation ou d'un débordement d'eau usées requis pour permettre des travaux visant la modification, la réparation ou l'entretien de l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées.
15	Municipalité de Manseau	Non-conformité détectée lors de la vérification du rapport annuel 2019 de l'OMAEU Manseau	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	15 al. 2	Ne pas avoir fourni, sans délai après la constatation de l'évènement, l'avis contenant les mesures prises et planifiées pour atténuer ou éliminer les effets d'un débordement d'eau usées survenu en cas d'urgence ou en temps sec à un ouvrage de surverse ou ailleurs sur le réseau d'égout.
						4 al. 1	Ne pas avoir mesuré le débit journalier des eaux usées traitées à l'aide d'un appareil permettant de mesurer le débit avec une marge d'erreur inférieure à 15% de la valeur réelle.
16	Municipalité de Pierreville	Manquements au Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées pour l'OMAEU de Pierreville	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	12	Ne pas avoir transmis, au ministre, le rapport mensuel comprenant les mesures de débit, les résultats d'analyse d'échantillons, les mesures de pH, les résultats des essais de toxicité, les relevés de débordement et les observations effectuées dans le cadre de l'exploitation de son ouvrage. selon les délais et les conditions fixés pour sa production, à savoir au plus tard 42 jours suivant la fin de chaque mois et par voie électronique
						14 al. 2	Ne pas avoir fourni au ministre, sur demande, toute information contenue au registre.
						15 al. 1	Ne pas avoir avisé le ministre lors d'une dérivation ou un débordement d'eaux usées requis pour permettre des travaux visant la modification, la réparation ou l'entretien de l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées.
						4 al. 1	Ne pas avoir mesuré le débit journalier des eaux usées traitées à l'aide d'un appareil permettant de mesurer le débit avec une marge d'erreur inférieure à 15% de la valeur réelle.
						6 al. 1	Ne pas avoir respecté les normes de rejet prescrites, à savoir : moyenne annuelle de 2019 de 31.2 mg/L pour le paramètre MES (la norme maximale est de 25 mg/L).

	Exploitant	Objet du document	Nom de la loi	Article de la loi	Nom du règlement	Article du règlement	Description du libellé
17	Municipalité de Rawdon	Mauvais état de fonctionnement de la station d'épuration des eaux usées et non-respect du règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	LQE		Règlement relatif à l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement	12, partie 1	Avoir utilisé ou installé un équipement visé qui n'est pas en bon état de fonctionnement, à savoir l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées.
					Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	15 al. 1	Ne pas avoir avisé le ministre lors d'un débordement d'eaux usées survenu en cas d'urgence ou en temps sec à un ouvrage de surverse ou ailleurs sur le réseau d'égout.
					Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	6 al. 1	Ne pas avoir respecté les normes de rejet prescrites, à savoir le dépassement de la norme de DBO5 pour les trimestres d'hiver, printemps et automne 2018 et les trimestres d'hiver et printemps 2019 et le dépassement de la norme de MES pour tous les trimestres de 2018 et 2019.
					Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	8 al. 1 (1)	Avoir exploité un ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées ayant subi des débordements d'eaux usées dans l'environnement en temps sec.
18	Municipalité de Saint-Agapit	Toxicité aigue de l'effluent de l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées (OMAEU) de Saint-Agapit	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	7 al. 1	Ne pas avoir respecté les normes de rejet prescrites, à savoir la toxicité aiguë pour les trimestres d'hiver 2017, 2018 et 2019, le trimestre d'automne 2018 et d'été 2019
19	Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu	Exploitation non conforme de l'OMAEU de St-Denis-sur Richelieu	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	12	Ne pas avoir transmis, au ministre, le rapport mensuel comprenant les mesures de débit, les résultats d'analyse d'échantillons, les mesures de pH, les résultats des essais de toxicité, les relevés de débordement et les observations effectuées dans le cadre de l'exploitation de son ouvrage. selon les délais et les conditions fixés pour sa production, à savoir au plus tard 42 jours suivant la fin de chaque mois et par voie électronique.
						13	Ne pas avoir transmis le rapport visé selon les délais et les conditions fixés pour leur production.
						4 al. 1	Ne pas avoir mesuré le débit journalier des eaux usées traitées à l'aide d'un appareil permettant de mesurer le débit avec une marge d'erreur inférieure à 15% de la valeur réelle.
						4 al. 2 partie 2	Ne pas avoir étalonné l'appareil de mesure de débit journalier au moins une fois par année.
						7 al. 2	Étant exploitant d'une station d'épuration de moyenne taille, ne pas avoir effectué les essais de toxicité aiguë conformément aux fréquences et à la procédure mentionnées à l'annexe II à savoir, ne pas avoir réalisé les essais de reprise à la suite des résultats d'échec obtenus en mars et en juin 2019.

	Exploitant	Objet du document	Nom de la loi	Article de la loi	Nom du règlement	Article du règlement	Description du libellé
20	Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont	Omission de transmettre un avis au ministre pour déclarer le débordement un contexte urgence survenu du 16 au 18 mars 2019 sur le réseau de l'OMAEU Ste-Angèle-de-Prémont	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	15 al. 1	Ne pas avoir avisé le ministre lors d'un débordement d'eaux usées survenu en cas d'urgence ou en temps sec à un ouvrage de surverse ou ailleurs sur le réseau d'égout.
21	Municipalité de Sainte-Clotilde	Manquements au règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées par la municipalité de Sainte-Clotilde	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	12	Ne pas avoir transmis, au ministre, le rapport mensuel comprenant les mesures de débit, les résultats d'analyse d'échantillons, les mesures de pH, les résultats des essais de toxicité, les relevés de débordement et les observations effectuées dans le cadre de l'exploitation de son ouvrage. Selon les délais et les conditions fixés pour sa production, à savoir au plus tard 42 jours suivant la fin de chaque mois et par voie électronique.
						13	Ne pas avoir transmis le rapport visé selon les délais et les conditions fixés pour leur production.
						15 al. 2	Ne pas avoir fourni, sans délai après la constatation de l'évènement, l'avis contenant les mesures prises et planifiées pour atténuer ou éliminer les effets d'un débordement d'eau usées survenu en cas d'urgence ou en temps sec à un ouvrage de surverse ou ailleurs sur le réseau d'égout.
						9 al. 1	Ne pas avoir répertorié tous les débordements d'eaux usées qui se produisent à l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées selon l'une des méthodes prescrites, à savoir ne pas avoir effectué de visite hebdomadaire de l'ouvrage de surverse No3 Poste de pompage Principal entre le 2 et le 14 août 2020
22	Municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé	Dépassement de la norme de pH et omission d'avoir mesurer le débit journalier pendant l'année d'exploitation 2019 de l'OMAEU St-Édouard-de-Maskinongé	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	4 al. 1	Ne pas avoir mesuré le débit journalier des eaux usées traitées à l'aide d'un appareil permettant de mesurer le débit avec une marge d'erreur inférieure à 15% de la valeur réelle.
						6 al. 1	Ne pas avoir respecté les normes de rejet prescrites, à savoir une valeur de pH de 5,3 a été obtenue le 26 juillet 2019 à l'effluent, alors que la norme minimale est 6,0.
23	Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel	Sainte-Victoire-de-Sorel, OMAEU, rapports annuels SOMAEU 2017, 2018 et 2019	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	12	Ne pas avoir transmis, au ministre, le rapport mensuel comprenant les mesures de débit, les résultats d'analyse d'échantillons, les mesures de pH, les résultats des essais de toxicité, les relevés de débordement et les observations effectuées dans le cadre de l'exploitation de son ouvrage. selon les délais et les conditions fixés pour sa production, à savoir au plus tard 42 jours suivant la fin de chaque mois et par voie électronique.
						13	Ne pas avoir transmis le rapport visé selon les délais et les conditions fixés pour leur production.

	Exploitant	Objet du document	Nom de la loi	Article de la loi	Nom du règlement	Article du règlement	Description du libellé
24	Municipalité de Saint-Ferdinand	Non-conformité détectée lors de la vérification du rapport annuel 2019 de l'OMAEU Saint-Ferdinand	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	12	Ne pas avoir transmis, au ministre, le rapport mensuel comprenant les mesures de débit, les résultats d'analyse d'échantillons, les mesures de pH, les résultats des essais de toxicité, les relevés de débordement et les observations effectuées dans le cadre de l'exploitation de son ouvrage. Selon les délais et les conditions fixés pour sa production, à savoir au plus tard 42 jours suivant la fin de chaque mois et par voie électronique.
						4 al. 2 partie 2	Ne pas avoir étalonné l'appareil de mesure de débit journalier au moins une fois par année.
						9 al. 1	Ne pas avoir répertorié tous les débordements d'eaux usées qui se produisent à l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées selon l'une des méthodes prescrites, à savoir en observant, chaque semaine, le déplacement d'un repère visuel installé à cet effet (il manque 3 visites au mois d'avril aux 2 ouvrages de surverse)
						9 al. 2	Ne pas avoir installé un appareil permettant d'enregistrer les débordements d'eaux usées dans le délai prévu.
25	Municipalité de Saint-Guillaume	Manquement concernant la gestion de l'OMAEU de Saint-Guillaume	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	14 al. 1	Ne pas avoir constitué, conservé et tenu à jour un registre relativement à l'exploitation de l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées.
						14 al. 2	Ne pas avoir fourni au ministre, sur demande, toute information contenue au registre.
						7 al. 1	Ne pas avoir respecté les normes de rejet prescrites, à savoir l'effluent d'une station d'épuration présente de la toxicité aiguë pour la truite arc-en-ciel <i>Oncorhynchus mykiss</i> ont présentés des taux de mortalité supérieurs à 50 % (ou 1 UTa) :
						7 al. 2	Étant exploitant d'une station d'épuration de moyenne taille, ne pas avoir effectué les essais de toxicité aiguë conformément aux fréquences et à la procédure mentionnées à l'annexe II, à savoir les échantillons de toxicité pour la truite arc-en-ciel <i>Oncorhynchus mykiss</i> et la daphnie <i>Daphnia magna</i> n'ont pas été prélevés dans le trimestre estival de 2020.
						9 al. 3	Ne pas avoir maintenu en bon état de fonctionnement en tout temps l'appareil permettant d'enregistrer les débordements des eaux usées.
26	Municipalité de Saint-Guillaume	Manquements rapport annuel 2019 pour l'OMAEU de St-Guillaume	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	10 al. 1	Ne pas avoir fait exécuter l'opération et le suivi du fonctionnement d'une station d'épuration par une personne titulaire d'un certificat de qualification valide.
						12	Ne pas avoir transmis, au ministre, le rapport mensuel comprenant les mesures de débit, les résultats d'analyse d'échantillons, les mesures de pH, les résultats des essais de toxicité, les relevés de débordement et les observations effectuées dans le cadre de l'exploitation de son ouvrage. selon les délais et les conditions fixés pour sa production, à savoir au plus tard 42 jours suivant la fin de chaque mois et par voie électronique.

	Exploitant	Objet du document	Nom de la loi	Article de la loi	Nom du règlement	Article du règlement	Description du libellé
						6 al 3 partie 1	Ne pas avoir prélevé des échantillons ou procédé à des mesures de l'effluent de la station aux fréquences prévues, à savoir des analyses sont manquantes pour les paramètres suivants : Ne pas avoir procédé à la mesure du pH à une fréquence d'une fois par 2 semaines (il manque 5 mesures au cours de l'année); Ne pas avoir prélevé les échantillons pour les matières en suspension et la DBO5C à une fréquence d'une fois par 2 semaines (il manque 3 résultats d'analyses pour l'année).
27	Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc	Omission de prendre la mesure du paramètre pH sur place à l'effluent de l'OMAEU St-Mathieu-du-Parc	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	6 al. 3 partie 2	Ne pas avoir analysé les échantillons prélevés selon la procédure établie, à savoir la prise de mesure du paramètre pH n'a pas été prise sur place à l'aide d'un appareil de mesure permettant d'évaluer le pH avec une précision au dixième d'unité (soit minimalement de novembre 2019 à août 2020).
28	Municipalité de Saint-Wenceslas	Manquements constatés lors de la vérification du rapport annuel 2019 - OMAEU Saint-Wenceslas	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	12	Ne pas avoir transmis, au ministre, le rapport mensuel comprenant les mesures de débit, les résultats d'analyse d'échantillons, les mesures de pH, les résultats des essais de toxicité, les relevés de débordement et les observations effectuées dans le cadre de l'exploitation de son ouvrage. Selon les délais et les conditions fixés pour sa production, à savoir au plus tard 42 jours suivant la fin de chaque mois et par voie électronique.
						4 al. 2 partie 1	Ne pas avoir maintenu l'appareil de mesure de débit journalier en bon état de fonctionnement en tout temps.
						4 al. 2 partie 2	Ne pas avoir étalonné l'appareil de mesure de débit journalier au moins une fois par année.
29	Municipalité de Saint-Wenceslas	Prise de mesure du pH de l'effluent de l'OMAEU St-Wenceslas qui ne respecte pas la procédure établie	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	6 al. 3 partie 2	Ne pas avoir analysé les échantillons prélevés selon la procédure établie, à savoir la mesure du pH à l'effluent n'a pas été prise sur place à l'aide d'un appareil de mesure permettant d'évaluer le pH avec une précision au dixième d'unité
						9 al. 3	Ne pas avoir maintenu en bon état de fonctionnement en tout temps l'appareil permettant d'enregistrer les débordements des eaux usées.
30	Municipalité de Stanbridge East	Émission d'un contaminant dans l'environnement et non-respect du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	LQE	20 al 1			Avoir rejeté ou permis le rejet d'un contaminant dans l'environnement au-delà de la quantité ou de la concentration déterminée conformément à la présente loi, à la sortie du système de désinfection de l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées, prévue dans l'autorisation délivrée le 30 avril 2009, soit : non-respect de la norme de 60 % d'enlèvement des matières en suspension en tout temps pour la moyenne annuelle 2019, soit 51,6%; non-respect de la norme de 80 % d'enlèvement du phosphore (si la concentration annuelle moyenne de phosphore dépasse 1 mg/l, ce qui a été le cas avec 1,11 mg/l pour la moyenne annuelle en 2019), soit 77,6%.

	Exploitant	Objet du document	Nom de la loi	Article de la loi	Nom du règlement	Article du règlement	Description du libellé
					Règlement relatif à l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement	12, partie 1	Avoir utilisé ou installé un équipement visé qui n'est pas en bon état de fonctionnement, à savoir voyants lumineux d'un réacteur UV non fonctionnels.
					Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	10 al. 1	Ne pas avoir fait exécuter l'opération et le suivi du fonctionnement d'une station d'épuration par une personne titulaire d'un certificat de qualification valide.
				12		Ne pas avoir transmis, au ministre, le rapport mensuel comprenant les mesures de débit, les résultats d'analyse d'échantillons, les mesures de pH, les résultats des essais de toxicité, les relevés de débordement et les observations effectuées dans le cadre de l'exploitation de son ouvrage. Selon les délais et les conditions fixés pour sa production, à savoir au plus tard 42 jours suivant la fin de chaque mois et par voie électronique.	
				15 al. 1		Ne pas avoir avisé le ministre lors d'un débordement d'eaux usées survenu en cas d'urgence ou en temps sec à un ouvrage de surverse ou ailleurs sur le réseau d'égout.	
				4 al. 2 partie 2		Ne pas avoir étalonné l'appareil de mesure de débit journalier au moins une fois par année.	
31	Municipalité de Stanbridge Station	Ne pas avoir avisé le ministre avant des travaux d'entretien d'un ouvrage de surverse et ne pas avoir produit sans délai un avis au ministre après la constatation d'un débordement en urgence	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	15 al. 1	Ne pas avoir avisé le ministre lors d'une dérivation ou un débordement d'eaux usées requis pour permettre des travaux visant la modification, la réparation ou l'entretien de l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées.
						15 al. 2	Ne pas avoir fourni, sans délai après la constatation de l'évènement, l'avis contenant les mesures prises et planifiées pour atténuer ou éliminer les effets d'un débordement d'eau usées survenu en cas d'urgence ou en temps sec à un ouvrage de surverse ou ailleurs sur le réseau d'égout.
32	Municipalité de Yamachiche	Dépassement de norme et retard de délai transmission de rapport mensuel de l'OMAEU Yamachiche	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	12	Ne pas avoir transmis, au ministre, le rapport mensuel comprenant les mesures de débit, les résultats d'analyse d'échantillons, les mesures de pH, les résultats des essais de toxicité, les relevés de débordement et les observations effectuées dans le cadre de l'exploitation de son ouvrage. Selon les délais et les conditions fixés pour sa production, à savoir au plus tard 42 jours suivant la fin de chaque mois et par voie électronique.
						6 al. 1	Ne pas avoir respecté les normes de rejet prescrites, à savoir le dépassement de la norme de rejet pour le paramètre du pH le 26 juin 2019 (9,9) et le 27 novembre 2019 (9,7), alors que la norme maximale est de 9,5.
33	Municipalité du village de Marsoui	Exploitation de l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées de Marsoui (no 03550-1) - Rapports	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux	15 al. 1	Ne pas avoir avisé le ministre lors d'un débordement d'eaux usées survenu en cas d'urgence ou en temps sec à un ouvrage de surverse ou ailleurs sur le réseau d'égout.

	Exploitant	Objet du document	Nom de la loi	Article de la loi	Nom du règlement	Article du règlement	Description du libellé
		annuels 2018 et 2019			usées	15 al. 2	Ne pas avoir fourni, sans délai après la constatation de l'évènement, l'avis contenant les mesures prises et planifiées pour atténuer ou éliminer les effets d'un débordement d'eau usées survenu en cas d'urgence ou en temps sec à un ouvrage de surverse ou ailleurs sur le réseau d'égout.
						8 al. 1 (1)	Avoir exploité un ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées ayant subi des débordements d'eaux usées dans l'environnement en temps sec.
34	Paroisse de Saint-Marc-du-Lac-Long	Rapport annuel 2019 OMAEU Ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées de Saint-Marc-du-Lac-Long	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	4 al. 2 partie 2	Ne pas avoir étalonné l'appareil de mesure de débit journalier au moins une fois par année.
35	Village de Saint-Célestin	Non-conformités détectées lors de la vérification du rapport annuel 2019 de l'OMAEU Saint-Célestin	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	15 al. 1	Ne pas avoir avisé le ministre lors d'un débordement d'eaux usées survenu en cas d'urgence ou en temps sec à un ouvrage de surverse ou ailleurs sur le réseau d'égout.
						6 al. 1	Ne pas avoir respecté les normes de rejet prescrites, à savoir la concentration des matières en suspension (MES) est supérieure à 25 mg/l : Concentration moyenne de 30,3 mg/L pour 2019.
						6 al. 3 partie 1	Ne pas avoir prélevé des échantillons ou procéder à des mesures de l'effluent de la station aux fréquences prévues, à savoir qu'il manque un échantillonnage après le 2e tiers de la vidange automnale pour le pH.
36	Ville de Beauharnois	Beauharnois, OMAEU, rapport annuel 2019	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	15 al. 1	Ne pas avoir avisé le ministre lors d'un débordement d'eaux usées survenu en cas d'urgence ou en temps sec à un ouvrage de surverse ou ailleurs sur le réseau d'égout.
						15 al. 2	Ne pas avoir fourni, 3 semaines avant l'évènement, l'avis contenant les mesures planifiées pour atténuer ou éliminer les effets lors d'une dérivation ou d'un débordement d'eau usées requis pour permettre des travaux visant la modification, la réparation ou l'entretien de l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées.
						6 al. 1	Ne pas avoir respecté les normes de rejet prescrites, à savoir la concentration des matières en suspension (MES) est supérieure à 25 mg/l pour chacun des trimestres de l'année 2019.
						7 al. 2	Étant exploitant d'une station d'épuration de moyenne taille, ne pas avoir effectué les essais de toxicité aiguë conformément aux fréquences et à la procédure mentionnées à l'annexe II à savoir ne pas avoir respecté l'intervalle minimum de 60 jours entre les échantillonnages trimestriels.
						8 al. 1 (1)	Avoir exploité un ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées ayant subi des débordements d'eaux usées dans l'environnement en temps sec.
						9 al. 3	Ne pas avoir maintenu en bon état de fonctionnement en tout temps l'appareil permettant d'enregistrer les débordements des eaux usées.

	Exploitant	Objet du document	Nom de la loi	Article de la loi	Nom du règlement	Article du règlement	Description du libellé
37	Ville de Beauharnois	Beauharnois, OMAEU, Vérification des avis au ministre #8789 et #8746 pour les travaux planifiés pour la mise à niveau de la station d'épuration.	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	15 al. 2	Ne pas avoir fourni, 3 semaines avant l'évènement, l'avis contenant les mesures planifiées pour atténuer ou éliminer les effets lors d'une dérivation ou d'un débordement d'eau usées requis pour permettre des travaux visant la modification, la réparation ou l'entretien de l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées.
						15 al. 4	Ne pas avoir respecté, dans les meilleurs délais, les mesures planifiées pour atténuer ou éliminer les effets d'une dérivation ou d'un débordement d'eau usées requis pour permettre des travaux visant la modification, la réparation ou l'entretien de l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées.
38	Ville de Bécancour	Retard pour la transmission du rapport mensuel de mars 2019 de l'OMAEU Bécancour (Sainte-Gertrude)	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	12	Ne pas avoir transmis, au ministre, le rapport mensuel comprenant les mesures de débit, les résultats d'analyse d'échantillons, les mesures de pH, les résultats des essais de toxicité, les relevés de débordement et les observations effectuées dans le cadre de l'exploitation de son ouvrage. Selon les délais et les conditions fixés pour sa production, à savoir au plus tard 42 jours suivant la fin de chaque mois et par voie électronique.
39	Ville de Bécancour	Vérification du rapport annuel 2019 - OMAEU de Bécancour (Précieux-Sang)	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	12	Ne pas avoir transmis, au ministre, le rapport mensuel comprenant les mesures de débit, les résultats d'analyse d'échantillons, les mesures de pH, les résultats des essais de toxicité, les relevés de débordement et les observations effectuées dans le cadre de l'exploitation de son ouvrage. Selon les délais et les conditions fixés pour sa production, à savoir au plus tard 42 jours suivant la fin de chaque mois et par voie électronique.
40	Ville de Brownsburg-Chatham	Non-Conformité aux articles 6 et 15 du ROMAEU	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	15 al. 1	Étant exploitant d'un ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées, ne pas avoir avisé le ministre en date du 2019-04-10 et du 2019-04-11, lors du débordement en d'urgence à l'ouvrage de surverse #2 RD-1.
						6 al. 3 partie 1	Ne pas avoir prélevé des échantillons ou procéder à des mesures de l'effluent de la station aux fréquences prévues, à savoir : ne pas avoir prélevé 1 fois/ 2 semaines les échantillons pour l'analyse de la DBO5C, de MES et du pH pour la période du 2019-01-15 au 2019-01-31, 2019-05-01 au 2019-05-14 et 2019-08-01 au 2019-08-14 à l'effluent final.
41	Ville de Châteauguay	Déversements d'eaux usées non-déclarés aux ouvrages de surverse Dubuc et Perron de la ville de Châteauguay	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	15 al. 1	Ne pas avoir avisé le ministre lors d'un débordement d'eaux usées survenu en cas d'urgence ou en temps sec à un ouvrage de surverse ou ailleurs sur le réseau d'égout.
42	Ville de Delson	Manquements au règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées par la ville de Delson	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	9 al. 1	Ne pas avoir répertorié tous les débordements d'eaux usées qui se produisent à l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées selon l'une des méthodes prescrites, à savoir ne pas avoir effectué au minimum une visite hebdomadaire des ouvrages de surverse.

	Exploitant	Objet du document	Nom de la loi	Article de la loi	Nom du règlement	Article du règlement	Description du libellé
						12	Ne pas avoir transmis, au ministre, le rapport mensuel comprenant les mesures de débit, les résultats d'analyse d'échantillons, les mesures de pH, les résultats des essais de toxicité, les relevés de débordement et les observations effectuées dans le cadre de l'exploitation de son ouvrage. Selon les délais et les conditions fixés pour sa production, à savoir au plus tard 42 jours suivant la fin de chaque mois et par voie électronique.
						13	Ne pas avoir transmis le rapport visé selon les délais et les conditions fixés pour leur production.
						15 al. 1	Ne pas avoir avisé le ministre lors d'un débordement d'eaux usées survenu en cas d'urgence ou en temps sec à un ouvrage de surverse ou ailleurs sur le réseau d'égout.
43	Ville de East Angus	Installation et exploitation d'un équipement dédié à la réception de boues de fosses septiques à la station d'épuration sans avoir obtenu d'autorisation préalable du ministre.	LQE	22 al. 1 (3), partie 1			Avoir réalisé un projet, soit l'établissement, la modification ou l'extension de toute installation de gestion ou de traitement des eaux visée à l'article 32, sans détenir l'autorisation préalable du ministre, à savoir avoir installé de l'équipement à l'étang complètement mélangé pour recueillir les boues de fosses septiques sans autorisation du Ministère, et avoir recueilli des boues de fosses septiques depuis le retrait de la demande d'autorisation sans avoir obtenu d'autorisation du Ministère.
44	Ville de Lac-Brome	Non-respect du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées à la station d'épuration de Lac-Brome (Knowlton)	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	15 al. 1	Ne pas avoir avisé le ministre lors d'un débordement d'eaux usées survenu en cas d'urgence ou en temps sec à un ouvrage de surverse ou ailleurs sur le réseau d'égout.
						4 al. 1	Ne pas avoir mesuré le débit journalier des eaux usées traitées à l'aide d'un appareil permettant de mesurer le débit avec une marge d'erreur inférieure à 15% de la valeur réelle.
						6 al. 1	Ne pas avoir respecté les normes de rejet prescrites, à savoir non-respect du pH pour la journée du 10 septembre 2019 (valeur de 10,2 enregistré par rapport à une norme maximale de 9,5).
						9 al. 2	Ne pas avoir installé un appareil permettant d'enregistrer les débordements d'eaux usées dans le délai prévu.
45	Ville de Lac-Delage	Non-conformités au Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	LQE		Règlement relatif à l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement	12, partie 1	Avoir utilisé ou installé un équipement visé qui n'est pas en bon état de fonctionnement, à savoir un aérateur de surface dans l'étang n°2.
					Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	4 al. 1	Ne pas avoir mesuré le débit journalier des eaux usées traitées à l'aide d'un appareil permettant de mesurer le débit avec une marge d'erreur inférieure à 15% de la valeur réelle.
					Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	6 al. 1	Ne pas avoir respecté les normes de rejet prescrites, à savoir pour le paramètre du pH (6,0 à 9,5) pour les mois de juin et de juillet 2020, soit des valeurs de 4,3 (18 juin), 5,0 (26 juin), 5,2 (10 juin), 5,5 (1er juillet) et de 5,8 (7 juillet).

	Exploitant	Objet du document	Nom de la loi	Article de la loi	Nom du règlement	Article du règlement	Description du libellé
46	Ville de La Tuque	Débordement en temps sec et avis au ministre non-transmis sans délai lors de l'année d'exploitation 2019 de l'OMAEU La Tuque	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	15 al. 1	Ne pas avoir avisé le ministre lors d'un débordement d'eaux usées survenu en cas d'urgence ou en temps sec à un ouvrage de surverse ou ailleurs sur le réseau d'égout.
						15 al. 2	Ne pas avoir fourni, sans délai après la constatation de l'évènement, l'avis contenant les mesures prises et planifiées pour atténuer ou éliminer les effets d'un débordement d'eau usées survenu en cas d'urgence ou en temps sec à un ouvrage de surverse ou ailleurs sur le réseau d'égout.
						8 al. 1 (1)	Avoir exploité un ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées ayant subi des débordements d'eaux usées dans l'environnement en temps sec.
						9 al. 1	Ne pas avoir répertorié tous les débordements d'eaux usées qui se produisent à l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées selon l'une des méthodes prescrites, à savoir que les débordements survenus en juin 2019 aux ouvrages PPC-1 à PPC-5 n'ont pas été répertoriés et ces ouvrages n'ont pas fait l'objet d'une visite hebdomadaire dans les semaines de mai après l'ouverture du camping ainsi qu'à la première semaine de juin, permettant ainsi d'observer à chaque semaine le déplacement d'un repère visuel installé à cet effet.
						9 al. 3	Ne pas avoir maintenu en bon état de fonctionnement en tout temps l'appareil permettant d'enregistrer les débordements des eaux usées.
47	Ville de Laval	Vérification du rapport annuel 2019 de la station d'épuration des eaux usées Fabreville, exigé en vertu du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (ROMAEU).	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	12	Ne pas avoir transmis, au ministre, le rapport mensuel comprenant les mesures de débit, les résultats d'analyse d'échantillons, les mesures de pH, les résultats des essais de toxicité, les relevés de débordement et les observations effectuées dans le cadre de l'exploitation de son ouvrage. Selon les délais et les conditions fixés pour sa production, à savoir au plus tard 42 jours suivant la fin de chaque mois et par voie électronique.
						15 al. 2	Ne pas avoir fourni, sans délai après la constatation de l'évènement, les avis contenant les mesures prises et planifiées pour atténuer ou éliminer les effets des débordements suivants survenus en cas d'urgence à un ouvrage de surverse ou ailleurs sur le réseau d'égout; l'avis 4892 (le 1er mai 2019) et l'avis 5060 (le 27 mars 2019).
48	Ville de Laval	Vérification du rapport annuel 2019 de la station d'épuration des eaux usées Lapinière, exigé en vertu du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (ROMAEU).	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	12	Ne pas avoir transmis, au ministre, le rapport mensuel comprenant les mesures de débit, les résultats d'analyse d'échantillons, les mesures de pH, les résultats des essais de toxicité, les relevés de débordement et les observations effectuées dans le cadre de l'exploitation de son ouvrage. Selon les délais et les conditions fixés pour sa production, à savoir au plus tard 42 jours suivant la fin de chaque mois et par voie électronique.

	Exploitant	Objet du document	Nom de la loi	Article de la loi	Nom du règlement	Article du règlement	Description du libellé
						15 al. 2	Ne pas avoir fourni, sans délai après la constatation de l'évènement, l'avis contenant les mesures prises et planifiées pour atténuer ou éliminer les effets d'un débordement d'eaux usées survenu en cas d'urgence le 10 octobre 2019 (avis 4808) à un ouvrage de surverse ou ailleurs sur le réseau d'égout
						6 al. 3 partie 1	Ne pas avoir prélevé des échantillons ou procéder à des mesures de l'effluent de la station aux fréquences prévues, à savoir, le prélèvement et l'analyse de la DBO5C 5 fois par semaine durant la semaine du 10 au 16 novembre 2019.
49	Ville de Laval	Vérification du rapport annuel 2019 de la station d'épuration Auteuil St-Rose, Laval	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	12	Ne pas avoir transmis, au ministre, le rapport mensuel comprenant les mesures de débit, les résultats d'analyse d'échantillons, les mesures de pH, les résultats des essais de toxicité, les relevés de débordement et les observations effectuées dans le cadre de l'exploitation de son ouvrage. Selon les délais et les conditions fixés pour sa production, à savoir au plus tard 42 jours suivant la fin de chaque mois et par voie électronique.
						15 al. 2	Ne pas avoir fourni, sans délai après la constatation de l'évènement, l'avis contenant les mesures prises et planifiées pour atténuer ou éliminer les effets d'un débordement d'eaux usées survenu en cas d'urgence le 22 août 2019 (avis 4807) à un ouvrage de surverse ou ailleurs sur le réseau d'égout.
50	Ville de L'Île-Perrot	Non-respect du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	15 al. 1	Ne pas avoir avisé le ministre lors d'un débordement d'eaux usées survenu en cas d'urgence ou en temps sec à un ouvrage de surverse ou ailleurs sur le réseau d'égout.
						15 al. 2	Ne pas avoir fourni, sans délai après la constatation de l'évènement, l'avis contenant les mesures prises et planifiées pour atténuer ou éliminer les effets d'un débordement d'eau usées survenu en cas d'urgence ou en temps sec à un ouvrage de surverse ou ailleurs sur le réseau d'égout.
						8 al. 1 (2)	Avoir exploité un ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées ayant subi des dérivations d'eaux usées non traitées ou partiellement traitées à une station d'épuration en temps sec.
51	Ville de Louiseville	Dépassement des normes prescrites des paramètres DBO5 et MES, à l'année d'exploitation 2019 de l'OMAEU Louiseville	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	12	Ne pas avoir transmis, au ministre, le rapport mensuel comprenant les mesures de débit, les résultats d'analyse d'échantillons, les mesures de pH, les résultats des essais de toxicité, les relevés de débordement et les observations effectuées dans le cadre de l'exploitation de son ouvrage. Selon les délais et les conditions fixés pour sa production, à savoir au plus tard 42 jours suivant la fin de chaque mois et par voie électronique.

	Exploitant	Objet du document	Nom de la loi	Article de la loi	Nom du règlement	Article du règlement	Description du libellé
						6 al. 1	Ne pas avoir respecté les normes de rejet prescrites, à savoir : Une moyenne trimestrielle de 35,4 mg/L a été obtenue pour le 1er trimestre 2019 pour le paramètre DBO5C (alors que la norme maximale est de 25 mg/L); Des moyennes trimestrielles de 39,3 mg/L au 1er trimestre, de 34,9 mg/L au 2e trimestre, de 27,3 mg/L au 3e trimestre et de 39,7 mg/L au 4e trimestre ont été obtenues pour les MES (alors que la norme maximale est de 25 mg/L)
52	Ville de Percé	Exploitation d'un ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées - Station de Percé (centre-ville) no 02150-1 - (48,529344093 N, - 64,2142300415 O)	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	12	Ne pas avoir transmis, au ministre, le rapport mensuel comprenant les mesures de débit, les résultats d'analyse d'échantillons, les mesures de pH, les résultats des essais de toxicité, les relevés de débordement et les observations effectuées dans le cadre de l'exploitation de son ouvrage. Selon les délais et les conditions fixés pour sa production, à savoir au plus tard 42 jours suivant la fin de chaque mois et par voie électronique
						13	Ne pas avoir transmis le rapport visé selon les délais et les conditions fixés pour leur production.
53	Ville de Port-Cartier	SOMAEU de Port-Cartier - Vérifier la réception et la conformité du rapport annuel 2019.	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	13	Ne pas avoir transmis le rapport visé selon les délais et les conditions fixés pour leur production.
						15 al. 2	Ne pas avoir fourni, sans délai après la constatation de l'évènement, l'avis contenant les mesures prises et planifiées pour atténuer ou éliminer les effets d'un débordement d'eau usées survenu en cas d'urgence ou en temps sec à un ouvrage de surverse ou ailleurs sur le réseau d'égout.
54	Ville de Prévost	Rapport annuel 2019, omission de visites	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	9 al. 1	Ne pas avoir répertorié tous les débordements d'eaux usées qui se produisent à l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées selon l'une des méthodes prescrites, à savoir ne pas avoir observé, à chaque semaine, soit la semaine du 8 septembre 2019, le déplacement d'un repère visuel installé à cet effet.
55	Ville de Saint-Joseph-de-Sorel	Saint-Joseph-de-Sorel, OMAEU, avis au ministre #7341, débordements en temps sec au régulateur DR-02	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	8 al. 1 (1)	Avoir exploité un ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées ayant subi des débordements d'eaux usées dans l'environnement en temps sec.
56	Ville de Saint-Rémi	Manquements au règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées à l'endroit des étangs aérés de la municipalité de Saint-Rémi	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	15 al. 1	Ne pas avoir avisé le ministre lors d'une dérivation ou un débordement d'eaux usées requis pour permettre des travaux visant la modification, la réparation ou l'entretien de l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées.
						15 al. 2	Ne pas avoir fourni, 3 semaines avant l'évènement, l'avis contenant les mesures planifiées pour atténuer ou éliminer les effets lors d'une dérivation ou d'un débordement d'eau usées requis pour permettre des travaux visant la modification, la réparation ou l'entretien de l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées.

	Exploitant	Objet du document	Nom de la loi	Article de la loi	Nom du règlement	Article du règlement	Description du libellé
						4 al. 2 partie 2	Ne pas avoir étalonné l'appareil de mesure de débit journalier au moins une fois par année.
						6 al. 3 partie 1	Ne pas avoir prélevé des échantillons ou procéder à des mesures de l'effluent de la station aux fréquences prévues, à savoir le paramètre pH aux mois de septembre, octobre, novembre 2020 ainsi que les données des paramètres pH, MES et DBO5, phosphore total, coliformes fécaux et azote ammoniacal du mois de mai 2020.
57	Ville de Shawinigan	Débordement en temps sec et événements non-déclarés sans délai dans l'année exploitation 2019 de l'OMAEU Shawinigan (Grand-Mère)	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	15 al. 1	Ne pas avoir avisé le ministre lors d'une dérivation ou un débordement d'eaux usées requis pour permettre des travaux visant la modification, la réparation ou l'entretien de l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées.
						15 al. 2	Ne pas avoir fourni, sans délai après la constatation de l'évènement, l'avis contenant les mesures prises et planifiées pour atténuer ou éliminer les effets lors d'une défaillance d'équipement ayant un impact sur la qualité des rejets ou sur la fréquence ou le volume des débordements.
						8 al. 1 (1)	Avoir exploité un ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées ayant subi des débordements d'eaux usées dans l'environnement en temps sec.
58	Ville de Shawinigan	EED qui n'a pas été tenu fonctionnel en tout temps à l'OMAEU Shawinigan pendant l'année 2019	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	15 al. 2	Ne pas avoir fourni, sans délai après la constatation de l'évènement, l'avis contenant les mesures prises et planifiées pour atténuer ou éliminer les effets d'un débordement d'eau usées survenu en cas d'urgence ou en temps sec à un ouvrage de surverse ou ailleurs sur le réseau d'égout.
						8 al. 1 (1)	Avoir exploité un ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées ayant subi des débordements d'eaux usées dans l'environnement en temps sec.
						9 al. 3	Ne pas avoir maintenu en bon état de fonctionnement en tout temps l'appareil permettant d'enregistrer les débordements des eaux usées.
59	Ville de Témiscouata-sur-le-Lac	Non-respect du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées - OMAEU Témiscouata-sur-le-Lac (Cabano)	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	15 al. 2	Ne pas avoir fourni, 3 semaines avant l'évènement, l'avis contenant les mesures planifiées pour atténuer ou éliminer les effets lors d'une dérivation ou d'un débordement d'eau usées requis pour permettre des travaux visant la modification, la réparation ou l'entretien de l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées.
60	Ville de Témiscouata-sur-le-Lac	Ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées de Témiscouata-sur-le-Lac (Cabano)	LQE		Règlement relatif à l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement	12, partie 2	Avoir utilisé, pendant les heures de production, un équipement visé, alors qu'il ne fonctionne pas de façon optimale, à savoir le dégrilleur à l'entrée de la station d'épuration qui n'est pas fonctionnel.
					Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	9 al. 1	Ne pas avoir répertorié tous les débordements d'eaux usées qui se produisent à l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées selon l'une des méthodes prescrites, à savoir en observant, à chaque semaine, le déplacement du repère visuel installé à cet effet au poste de pompage Usine de filtration.

	Exploitant	Objet du document	Nom de la loi	Article de la loi	Nom du règlement	Article du règlement	Description du libellé
61	Ville de Témiscouata-sur-le-Lac	Ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées de Témiscouata-sur-le-Lac (Notre-Dame-du-Lac)	LQE		Règlement relatif à l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement	12, partie 2	Avoir utilisé, pendant les heures de production, un équipement visé, alors qu'il ne fonctionne pas de façon optimale, à savoir le dégrilleur rotatif de la station n'est pas fonctionnel.
62	Ville de Trois-Rivières	Débordement en temps sec aux ouvrages de surverse Usine de filtration et Le Corbusier	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	8 al. 1 (1)	Avoir exploité un ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées ayant subi des débordements d'eaux usées dans l'environnement en temps sec.
63	Ville de Trois-Rivières	Débordements en contexte temps sec à l'ouvrage de surverse Le Corbusier	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	15 al. 2	Ne pas avoir fourni, sans délai après la constatation de l'évènement, l'avis contenant les mesures prises et planifiées pour atténuer ou éliminer les effets d'un débordement d'eau usées survenu en cas d'urgence ou en temps sec à un ouvrage de surverse ou ailleurs sur le réseau d'égout.
						6 al. 3 partie 1	Ne pas avoir prélevé des échantillons ou procédé à des mesures de l'effluent de la station aux fréquences prévues, à savoir les paramètres des MES, de la DBO5c et du pH n'ont pas fait l'objet d'un échantillonnage ou d'une mesure 3 fois par semaine en 2019 pour les semaines suivantes : Semaine du 1er au 6 janvier 2018, 1 échantillonnage pour les 3 paramètres; Semaine du 28 janvier au 3 février, 2 échantillonnages pour le paramètre pH; Semaine du 11 au 17 février, 2 échantillonnages pour les paramètres MES et DBO5; Semaine du 15 au 21 avril, 2 échantillonnages pour les 3 paramètres; Semaine du 22 au 28 avril, 2 échantillonnages pour les 3 paramètres; Semaine du 20 au 26 mai, 2 échantillonnages pour les 3 paramètres; Semaine du 24 au 30 juin, 2 échantillonnages pour les 3 paramètres; Semaine du 1er au 7 juillet, 2 échantillonnages pour les 3 paramètres.
						8 al. 1 (1)	Avoir exploité un ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées ayant subi des débordements d'eaux usées dans l'environnement en temps sec.
64	Ville de Victoriaville	Avis au ministre non-respect du délai de transmission pour l'OMAEU de Victoriaville	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	15 al. 2	Ne pas avoir fourni, sans délai après la constatation de l'évènement, l'avis contenant les mesures prises et planifiées pour atténuer ou éliminer les effets d'un débordement d'eau usées survenu en cas d'urgence ou en temps sec à un ouvrage de surverse ou ailleurs sur le réseau d'égout.
65	Ville de Victoriaville	Vérification du rapport annuel 2019 de l'OMAEU de Victoriaville.	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	12	Ne pas avoir transmis, au ministre, le rapport mensuel comprenant les mesures de débit, les résultats d'analyse d'échantillons, les mesures de pH, les résultats des essais de toxicité, les relevés de débordement et les observations effectuées dans le cadre de l'exploitation de son ouvrage. Selon les délais et les conditions fixés pour sa production, à savoir au plus tard 42 jours suivant la fin de chaque mois et par voie électronique

	Exploitant	Objet du document	Nom de la loi	Article de la loi	Nom du règlement	Article du règlement	Description du libellé
						15 al. 1	Ne pas avoir avisé le ministre lors d'un débordement d'eaux usées survenu en cas d'urgence ou en temps sec à un ouvrage de surverse ou ailleurs sur le réseau d'égout.
						15 al. 2	Ne pas avoir fourni, sans délai après la constatation de l'évènement, l'avis contenant les mesures prises et planifiées pour atténuer ou éliminer les effets d'un débordement d'eau usées survenu en cas d'urgence ou en temps sec à un ouvrage de surverse ou ailleurs sur le réseau d'égout.
						4 al. 2 partie 2	Ne pas avoir étalonné l'appareil de mesure de débit journalier au moins une fois par année.
						8 al. 1 (1)	Avoir exploité un ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées 5ayant subi des débordements d'eaux usées dans l'environnement en temps sec.
66	Ville de Windsor	Avis de non-conformité pour avoir envoyé un avis au ministre pour travaux planifiés hors-délais	LQE		Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées	15 al. 2	Ne pas avoir fourni, 3 semaines avant l'évènement, l'avis contenant les mesures planifiées pour atténuer ou éliminer les effets lors d'une dérivation ou d'un débordement d'eau usées requis pour permettre des travaux visant la modification, la réparation ou l'entretien de l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées.

Fournir la liste des stations d'épuration municipales existantes non conformes aux critères de performance du ROMAEU. Ventiler selon :

- a. les stations d'épuration à risque élevé;
- b. les stations d'épuration à risque moyen;
- c. les stations d'épuration à risque faible;

Fournir l'échéancier de mise à niveau pour chaque niveau de risque.

- a. Les stations d'épuration à risque élevé :

Nombre : 0

Mise à niveau requise d'ici le 31 décembre 2020

- b. Les stations d'épuration à risque moyen :

Nombre : 14

Mise à niveau requise d'ici le 31 décembre 2030

- c. Les stations d'épuration à risque faible :

Nombre : 48

Mise à niveau requise d'ici le 31 décembre 2040

QUESTION PARTICULIÈRE N° 57

Fournir la liste des réseaux d'égout municipaux sans station d'épuration et de stations dotées uniquement d'un dégrillage. Fournir l'échéancier de mise à niveau.

La mise à niveau était requise au plus tard le 31 décembre 2020 selon le Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées.

Liste des municipalités avec réseaux d'égouts municipaux sans traitement ou avec dégrilleur seulement

Municipalité	Code géo	Région	Secteur	Dégrilleur
Biencourt	13055	1		
Les Méchins	08005	1		OUI
Saint-Adelme	08030	1		
Sainte-Françoise	11030	1		
L'Anse-Saint-Jean	94210	2	Village (bassins 2 à 5) Route 170 (bassin 1)	OUI
Labrecque	93055	2		
MRC Maria-Chapdeleine (TNO Passes-Dangereuses)	92902	2	Collectivité de Sainte-Élizabeth-de-Proulx	
Notre-Dame-de-Lorette	92060	2		
Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	91010	2		
Saint-Charles-de-Bourget	94085	2		OUI
Saint-Edmond-les-Plaines	92050	2		
Saint-Fulgence	94035	2		OUI
Sainte-Monique	93075	2		
Sainte-Rose-du-Nord	94230	2		
Saint-Eugène-d'Argentenay	92065	2		
Saint-Ludger-de-Milot	93080	2		
Baie-Sainte-Catherine	15065	3	Secteur est de la Rivière-aux-Canards	
La Malbaie	15013	3	Saint-Fidèle	
Les Éboulements	16048	3	St-Joseph-de-la-Rive	OUI
Saint-Irénée	15005	3		OUI
La Tuque	90012	4	Parent et Base Radar La Croche	
Authier	87050	8		
Laverlochère-Angliers	85080	8		OUI
Belcourt	89050	8		
Belleterre	85065	8		
Champneuf	88005	8		
Chazel	87095	8		
Fugèreville	85055	8		
Gallichan	87020	8		
Guérin	85095	8		
La Reine	87080	8		
Latulipe-et-Gaboury	85060	8		
Nédélec	85100	8		
Normétal	87115	8		
Poularies	87035	8		
Rochebaucourt	88010	8		
Roquemaure	87015	8		
Sainte-Germaine-Boulé	87030	8		
Sainte-Hélène-de-Mancebourg	87070	8		
Baie-Johan-Beetz	98035	9		OUI
Baie-Trinité	96005	9		
Blanc-Sablon	98005	9	Blanc-Sablon	OUI
	98005-2		Lourdes	OUI

Municipalité	Code géo	Région	Secteur	Dégrilleur
Bonne-Espérance	98010-2	9	Riv. St-Paul	OUI
	98010-1		Vieux-Fort	OUI
Chute-aux-Outardes	96035	9		
Colombier	95050	9		
Franquelin	96015	9		
Havre-Saint-Pierre	98040	9		OUI
Les Bergeronnes	95018	9		
Les Escoumins	95025	9		OUI
L'Île-d'Anticosti	98020	9	Port Menier	OUI
Pointe-Lebel	96025	9	Parc Langlois/Parc Murray	
Port-Cartier	97022	9	Rivière Pentecôte	
Ragueneau	96040	9		
Sept-Îles	97005	9	Moisie-Malietenam	OUI
Tadoussac	95005	9		OUI
Chapais	99020	10		
Cap-Chat	04047	11		
Caplan	05060	11		OUI
Chandler	02040	11	Newport	OUI
Gaspé	03005	11	Rivière au Renard	OUI
Grande-Vallée	03020	11		OUI
Murdochville	03025	11		
Lac-Frontière	18010	12		
Saint-Adrien-d'Irlande	31095	12		
Saint-Antoine-de-Tilly	33095	12	Village	OUI
	33095	12	Les Fonds	
Saint-Benjamin	28025	12	Morrisette-Station	
Sainte-Croix	33102	12		OUI
Saint-Frédéric	27065	12	Village Marie	
Saint-Fortunat	31030	12		
Saint-Michel-de-Bellechasse	19110	12		OUI
Saint-Omer	17005	12		
La Visitation-de-Yamaska	50085	17		
Pierreville	50113	17	Notre-Dame-de-Pierreville	
Sainte-Cécile-de-Lévrard	38060	17		
Sainte-Clotilde-de-Horton	39117	17		
Sainte-Marie-de-Blandford	38015	17		
Sainte-Monique	50057	17		
Sainte-Sophie-de-Lévrard	38040	17		
Sainte-Sophie-d'Halifax	32023	17		
Saint-Pierre-les-Becquets	38065	17		
Saint-Zéphirin-de-Courval	50090	17		

Fournir les obligations financières additionnelles générées par l'application du ROMEAU et la mise en œuvre des exigences éventuellement incluses dans les attestations d'assainissement au cours de l'année 2020-2021, ainsi que pour 2021-2022. Ventiler par :

- a. Coût de mise aux normes des rejets;
- b. Coût de réalisation des plans de réduction des débordements d'eaux usées.

Application et mise en œuvre du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (ROMAEU) — Année 2020-2021

Coût additionnel¹ pour les municipalités pour le suivi des rejets de l'ensemble des stations d'épuration (art. 7 du Q-2, r.34.1)

Les stations d'épuration devront effectuer au total 908 échantillons et tests de toxicité. Il s'agit d'une dépense d'environ 485 k\$ par an pour l'ensemble des stations d'épuration au Québec.

Catégorie de l'ouvrage	Nombre d'ouvrages	Échantillonnage		Coût toxicité aiguë	Coût total
		Fréquence	Coût (\$)		
Très petite taille	398	—	—	—	—
Petite taille	238	—	—	—	—
Moyenne taille	159	4	87 768	251 856	339 624
Grande taille	29	4	16 008	45 936	61 944
Très grande taille	13	12	21 528	61 776	83 304
Total	837	20	125 304	359 568	484 872

Coût additionnel¹ pour les municipalités pour la production d'un rapport annuel (art. 13 du Q-2, r.34.1)

Le coût relié à la production du rapport annuel représente environ 181 k\$ par année pour l'ensemble des exploitants du Québec. Le système de suivi des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées a rendu la production des rapports annuels moins coûteuse pour les municipalités.

Catégorie de l'ouvrage	Nombre d'ouvrages	Nombre d'heures requises	Total des frais par OMAEU (\$)	Total pour l'ensemble des OMAEU* (\$)
Réseau d'égout dont les eaux sont traitées par un autre OMAEU ou dégrilleurs	100	1	27	2 700
Très petite taille	398	4	108	42 984
Petite taille	238	5	135	32 130
Moyenne taille	159	12	324	51 516
Grande taille	29	35	945	27 405
Très grande taille	13	70	1 890	24 570
Total	937			181 305

*OMAEU : Ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées

¹ Tous les coûts additionnels sont calculés par rapport à l'absence de la réglementation.

Coût additionnel pour les municipalités pour l'étalonnage de l'appareil mesurant le débit journalier des eaux usées traitées par la station d'épuration (art. 4 du Q-2, r.34.1)

Le coût relié à l'étalonnage représente environ 963 k\$ pour l'ensemble des stations pour l'année 2020-2021.

Nombre de stations	Coût d'un étalonnage (\$)	Total pour l'ensemble des OMAE (\$)
837	1 150	962 550

Coût additionnel total pour l'année 2020-2021

Le coût additionnel total pour l'ensemble des municipalités du Québec s'élève donc à 1,6 M\$.

Application et mise en œuvre du ROMAEU – Année 2021-2022

Les coûts pour le suivi des rejets et pour la production du rapport annuel seraient similaires à ceux de l'année 2020-2021.

La délivrance des attestations municipales a débuté. Elles pourraient entraîner des coûts supplémentaires si des travaux correcteurs sont requis pour se conformer aux obligations fixées dans ces dernières. Le cas échéant, des délais pouvant atteindre jusqu'à cinq ans seront convenus avec les municipalités.

Par conséquent, le coût additionnel total pour l'ensemble des municipalités du Québec est estimé à environ 1,6 M\$.

Mise en œuvre du ROMAEU – coût pour la mise aux normes et la réalisation des plans de gestion des débordements d'eaux usées

a. Coût de mise aux normes des rejets

Selon les estimations², plus de 3,2 G\$ sont requis pour la période 2015 à 2040 pour réaliser la mise aux normes des rejets.

	2015 à 2020	2021 à 2030	2031 à 2040	Total
	M\$	M\$	M\$	M\$
Mise aux normes des rejets	1 297,8 ¹	1 838,3	80,5	3 216,6

¹ Montant estimés par le ministère dans l'analyse d'impact réglementaire lors de l'édition du ROMAEU en 2014.

b. Coût de réalisation des plans de réduction des débordements d'eaux usées

- La réduction des débordements des eaux usées n'est pas une obligation réglementaire.
- La réduction des débordements découle de la mise en œuvre de la Stratégie pancanadienne sur la gestion des effluents d'eaux usées municipales.
- La première attestation d'assainissement délivrée aux municipalités contiendra une exigence permettant d'éviter l'augmentation de leurs débordements en temps de pluie et de fonte. Aucune dépense additionnelle n'est associée à cette exigence.

Les coûts pour la préparation et la réalisation des plans de réduction des débordements avaient été estimés, en 2013, dans la foulée de l'adoption de la Stratégie pancanadienne sur la gestion des effluents d'eaux usées municipales, à près de 6,2 G\$ pour la période de 2015 à 2040. Les coûts estimés en 2013 devront être mis à jour lorsque ce chantier sera lancé.

² Source : Étude d'impact économique portant sur le Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/ouvrages-municipaux/etude-econo20131126.pdf>). MDDELCC, 26 novembre 2013.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 59

Fournir la ventilation des sommes allouées aux organismes de bassins versants et à leur regroupement (ROBVQ) pour 2020-2021 afin de lutter contre les algues bleu-vert. Fournir les prévisions pour 2021-2022.

Le plan d'intervention sur les algues bleu-vert s'étant terminé le 31 mars 2017, aucune somme n'a été dépensée spécifiquement pour ce plan.

Toutefois, le montant alloué aux organismes de bassin versant et à leur regroupement (ROBVQ) pour réaliser leur mandat général est passé de 5,2 millions de dollars par an en 2017-2018 à 10 millions de dollars par an pour les années 2018-2019 à 2020-2021.

État de situation sur la mise en place de la gestion par bassins versants. Indiquer :

- A) Les montants qui ont été accordés à chaque organisme de bassin versant;
- B) La liste des bassins versants actuellement couverts par les comités;
- C) La liste des nouveaux bassins versants projetés.

En 2020-2021, aucun nouvel organisme de bassin versant (OBV) n'a été créé. Depuis 2009, la gestion intégrée des ressources en eau au Québec est possible grâce au travail effectué par les OBV qui couvrent les 40 zones de gestion intégrée de l'eau (ZGIE) couvrant tous les tributaires du fleuve Saint-Laurent.

A) Les montants qui ont été accordés à chaque organisme de bassin versant

Un montant de 28,95 M\$ a été octroyé en un seul versement aux OBV en 2017-2018 afin de financer les activités sur les 3 années que couvrent la convention d'aide financière, 2018-2021. Aucune nouvelle somme ne leur a donc été versée lors des années ultérieures pour le soutien à la mission.

B) La liste des bassins versants

Les montants accordés à chaque OBV et la liste des ZGIE actuellement couverts par les OBV sont indiqués dans le tableau suivant :

Zone de gestion intégrée de l'eau (ZGIE)	Bénéficiaire	Aide financière annuelle moyenne	Aide financière totale couvrant 2018-2021
Abitibi-Jamésie	Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie	242 250 \$	726 750 \$
Baie-Missisquoi	Organisme de bassin versant de la Baie Missisquoi	239 250 \$	717 750 \$
Batiscan-Champlain	Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan (SAMBBA)	239 250 \$	717 750 \$
Bayonne	Organisme de bassin versant de la rivière Bayonne (OBVRB)	239 250 \$	717 750 \$
Bécancour	Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC)	239 250 \$	717 750 \$
Capitale	Organisme des bassins versants de la Capitale	246 000 \$	738 000 \$
Charlevoix-Montmorency	Organisme de bassins versants Charlevoix-Montmorency	239 250 \$	717 750 \$
Châteauguay	Société de conservation et d'aménagement du bassin de la rivière Châteauguay Inc.	242 250 \$	726 750 \$
Chaudière	Comité de bassin de la rivière Chaudière	241 250 \$	723 750 \$
Chêne, du	Organisme de bassins versants de la zone Du Chêne	239 250 \$	717 750 \$
Côte-du-Sud	Organisme de bassin versant de la Côte-du-Sud	239 250 \$	717 750 \$
Duplessis	Organisme de bassins versants Duplessis	246 000 \$	738 000 \$
Etchemin	Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE)	239 250 \$	717 750 \$
Gaspésie-Nord	Conseil de l'Eau du Nord de la Gaspésie	239 250 \$	717 750 \$
Gaspésie-Sud	Conseil de l'Eau Gaspésie Sud	239 250 \$	717 750 \$
Haute-Côte-Nord	Organisme des bassins versants de la Haute-Côte-Nord	242 250 \$	726 750 \$

Zone de gestion intégrée de l'eau (ZGIE)	Bénéficiaire	Aide financière annuelle moyenne	Aide financière totale couvrant 2018-2021
Jacques-Cartier	Corporation du bassin de la Jacques-Cartier	239 250 \$	717 750 \$
Kamouraska-L'Islet-du-Loup	Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup	239 250 \$	717 750 \$
L'Assomption	Corporation de l'aménagement de la rivière L'Assomption	242 250 \$	726 750 \$
Lac-Saint-Jean	Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean	246 000 \$	738 000 \$
Lièvre, du	Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre	239 250 \$	717 750 \$
Loup-Yamachiche	Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche (OBVRLY)	239 250 \$	717 750 \$
Manicouagan	Conseil de bassins versants Manicouagan (OBVM)	246 000 \$	738 000 \$
Maskinongé	Association de la gestion intégrée de la rivière Maskinongé	239 250 \$	717 750 \$
Matapédia-Restigouche	Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche	239 250 \$	717 750 \$
Mille-Îles	Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL)	246 000 \$	738 000 \$
Nicolet	Corporation pour la promotion de l'environnement de la rivière Nicolet	239 250 \$	717 750 \$
Nord, du	Organisme de bassin versant de la rivière du Nord	242 250 \$	726 750 \$
Nord-Est du Bas-Saint-Laurent	Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent	239 250 \$	717 750 \$
Richelieu	Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu (COVABAR)	246 000 \$	738 000 \$
Rouge-Petite Nation-Saumon	Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon	239 250 \$	717 750 \$
Saguenay	Organisme de bassin versant Saguenay	239 250 \$	717 750 \$
Sainte-Anne	Organisme des bassins versants des rivières Sainte-Anne, Portneuf, La Chevrotière (CAPSA)	239 250 \$	717 750 \$
Saint-François	Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF)	241 250 \$	723 750 \$
Saint-Jean, fleuve	Conseil du bassin versant du Fleuve Saint-Jean inc.	239 250 \$	717 750 \$
Saint-Maurice	Bassin versant Saint-Maurice (BVSM)	242 250 \$	726 750 \$
Sept, des	Agence de bassin versant des Sept	242 250 \$	726 750 \$
Témiscamingue	Organisme de bassin versant du Témiscamingue	242 250 \$	726 750 \$
Vaudreuil-Soulanges	Conseil du bassin versant de la région de Vaudreuil-Soulanges	246 000 \$	738 000 \$
Yamaska	Organisme de bassin versant de la Yamaska	244 000 \$	732 000 \$
Total		9 650 000 \$	28 950 000 \$

C) La liste des nouveaux bassins versants projetés

L'ensemble des bassins versants couvrant le Québec méridional étant sous la responsabilité d'un OBV, aucune nouvelle zone ne sera créée.

Toutefois, dans le cadre de la gestion intégrée du Saint-Laurent, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques travaille à la poursuite de l'implantation graduelle des Tables de concertation régionales afin de couvrir l'ensemble des zones de gestion intégrée du Saint-Laurent. Six d'entre elles sont actuellement en place et reçoivent chacune 125 000 \$ annuellement:

Zone de gestion intégrée du Saint-Laurent	Organisme désigné pour la coordination de la TCR	Date de désignation par le ministre
Haut-Saint-Laurent/ Grand Montréal	Comité ZIP Jacques-Cartier	3 juin 2014
Lac Saint-Pierre	Comité ZIP du lac Saint-Pierre	8 février 2013
Estuaire fluvial	Comité ZIP Les Deux Rives	14 août 2015
Québec	Communauté métropolitaine de Québec	20 novembre 2012
Sud de l'estuaire moyen	Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire	11 avril 2013
Îles-de-la-Madeleine	Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine	24 février 2014

Fournir un état de situation sur la mise en place de la phase 2 pour l'implantation de solutions de rechange concernant les installations septiques des résidences isolées

Le 3 décembre 2020, le règlement modifiant le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Règlement) est entré en vigueur. Les principales modifications au Règlement avaient pour objectif de :

- faciliter l'application du Règlement par les municipalités;
- ouvrir le marché de l'entretien des systèmes de traitement certifiés en offrant aux propriétaires plus d'options pour l'entretien de leur système;
- offrir plus de latitude aux municipalités pour la vidange des fosses septiques;
- ajouter de nouvelles solutions de traitement des eaux usées par infiltration;
- offrir une alternative à l'installation d'une fosse de rétention pour les terrains riverains.

Ces modifications permettent d'alléger le fardeau des citoyens et de leur offrir davantage d'options pour se conformer au Règlement, tout en continuant à protéger la santé publique et l'environnement.

Depuis l'adoption du Règlement en 1981, les municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue affirment que les solutions prévues pour le traitement par infiltration dans le sol ne peuvent être utilisées. La prépondérance de sol argileux dans cette région est une caractéristique qui le rend peu propice à l'infiltration. Les eaux usées doivent donc y être rejetées en surface. Toutefois, lorsque des eaux usées sont rejetées en surface, des exigences additionnelles sont requises afin de protéger la santé publique et l'environnement. Les systèmes de traitement des eaux usées permettant de respecter ces exigences peuvent cependant être plus dispendieux, notamment afin de désinfecter les eaux usées ou d'enlever le phosphore.

La modification précédente du Règlement avait eu lieu en 29 mars 2017. Cette modification visait à offrir des solutions aux propriétaires de résidences isolées existantes qui sont contraints d'installer un système permettant d'enlever le phosphore.

La modification réglementaire de décembre permet d'offrir de nouvelles solutions de traitement par infiltration dans certains types de sols argileux. Des travaux visant à identifier des solutions additionnelles seront effectués dans le cadre de la refonte du Règlement.

QUESTION PARTICULIÈRE N°62

Fournir le nombre estimé de résidences isolées au Québec et le nombre de ces résidences qui ne sont pas conformes au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées au 31 mars 2021.

Il n'y a pas d'inventaire des résidences isolées à l'échelle du Québec. Par contre, le Ministère estime que :

- il y aurait entre 700 000 et 1 000 000 résidences isolées au Québec;
- 8 % des résidences isolées rejetteraient des eaux usées non traitées qui constituent une source de nuisance ou de contamination directe des eaux de surface ou à la surface du sol et nécessiteraient une mise aux normes (56 000 à 80 000 résidences);
- 40 % des résidences isolées rejetteraient des eaux usées insuffisamment traitées qui peuvent constituer une source de contamination indirecte des eaux de surface ou souterraines et pour laquelle la municipalité locale pourrait exiger une mise aux normes (280 000 à 400 000 résidences). Cette situation se produit lorsque le système de traitement est défaillant, mal conçu ou mal installé.

Fournir le coût moyen estimé des dépenses requises pour la réfection des installations septiques des résidences isolées

Le tableau ci-dessous fournit les coûts moyens d'achat et d'installation des différentes installations possibles pour une résidence isolée de 3 chambres à coucher.

Les systèmes de traitement conventionnels peuvent atteindre 15 500 \$. Le coût des systèmes de traitement plus complexes, par exemple les systèmes certifiés permettant de désinfecter les eaux usées et d'enlever le phosphore, peuvent quant à eux s'élever à 28 000 \$.

Les propriétaires d'une habitation résidentielle peuvent bénéficier du crédit d'impôt pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles. Une entente avec un entrepreneur qualifié doit toutefois être conclue avant le 1^{er} avril 2022. La valeur du crédit d'impôt remboursable correspondra à 20 % des dépenses admissibles d'un particulier qui excéderont 2 500 \$, jusqu'à un maximum de 5 500 \$. Selon les données les plus récentes du Ministère des Finances, 2 971 bénéficiaires se sont prévalus de ce crédit d'impôt en 2018, pour des dépenses liées au crédit d'impôt estimées à 6 M\$. La projection des dépenses était de 6,8 M\$ en 2019 et de 14,6 M\$ en 2020, et elle est estimée à 14,9 M\$ en 2021.

Installation	Coût maximal avant taxe (\$)¹
Remplacement d'une fosse septique (raccordée à un dispositif existant)	5 000
Fosse de rétention à vidange périodique (comportant un dispositif de flotte avec alarme)	6 000
Ouvrage conventionnel (fosse septique avec élément épurateur)	12 000
Ouvrage conventionnel (fosse septique et filtre à sable hors sol avec système de distribution sous faible pression – pour sols à fortes contraintes)	15 500
Système de traitement certifié – niveau secondaire (fosse septique et élément épurateur)	12 500
Système de traitement certifié – niveau secondaire (fosse septique et filtre à sable hors sol avec système de distribution sous faible pression– pour sols à fortes contraintes)	16 000
Système de traitement certifié – niveau secondaire avancé (avec fosse septique et champ de polissage)	18 500
Système de traitement certifié – niveau secondaire avancé (fosse septique et champ de polissage avec système de distribution sous faible pression– pour sols à fortes contraintes)	22 000
Système de traitement certifié – niveau tertiaire avec désinfection (chaîne de traitement complète)	24 000
Système de traitement certifié – niveau tertiaire avec déphosphatation (chaîne de traitement complète)	25 000
Système de traitement certifié – niveau tertiaire avec désinfection et déphosphatation (chaîne de traitement complète)	28 000

- (1) Coûts selon les informations disponibles. Ces coûts peuvent varier en fonction des caractéristiques du système et du terrain. Ils comprennent l'achat des équipements et leur installation. Ils excluent les frais d'entretien, l'achat et l'installation d'un poste de pompage et les travaux de plomberie, de raccordement électrique et de ventilation de la résidence isolée.

La liste complète des barrages sous la responsabilité du Ministère.

Également, pour 2020-2021 :

- a) Le nombre de dossiers reçus relativement à l'évaluation de la sécurité des barrages et le nom de chaque barrage dont le dossier a été reçu;
- b) Les critères visant à déterminer le caractère essentiel des barrages et l'évaluation de ces critères pour chaque barrage;
- c) Le nombre d'activités de surveillance pour chaque barrage et la date de chaque surveillance effectuée;
- d) Le nombre d'interventions d'entretien effectuées;
- e) Le nombre de plan de mesure d'urgence déposé et le nom de chaque barrage, dont le plan a été reçu;
- f) La reddition de comptes complète sur l'application de la Loi sur la sécurité des barrages.

La liste complète des barrages sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) est présentée en annexe (QP_64_2021_Annexe1).

Le parc de barrages sous la responsabilité du MELCC comprend 820* barrages, soit :

- 349 barrages à forte contenance;
- 228 barrages à faible contenance;
- 243 petits barrages.

* Le MELCC a récemment pris en charge près d'une centaine de barrages situés sur le domaine public. Ces barrages n'étaient sous la responsabilité d'aucun ministère ou organisme. Ces barrages seront graduellement intégrés au parc de barrages du MELCC et la Direction générale des barrages s'assurera de les inspecter et d'en assurer la sécurité.

Ces barrages servent notamment au contrôle des inondations, à assurer l'alimentation en eau potable ainsi qu'à des fins fauniques, de villégiature ou municipales.

Les barrages sous la responsabilité du MELCC sont répartis partout sur le territoire du Québec de la façon suivante :

- Abitibi-Témiscamingue (47 barrages);
- Bas-Saint-Laurent (46 barrages);
- Capitale-Nationale (161 barrages);
- Centre-du-Québec (1 barrage);
- Chaudière-Appalaches (14 barrages);
- Côte-Nord (47 barrages);
- Estrie (14 barrages);
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (7 barrages);
- Lanaudière (54 barrages);
- Laurentides (61 barrages);
- Laval (1 barrage);
- Mauricie (172 barrages);
- Montérégie (7 barrages);
- Nord-du-Québec (1 barrage);
- Outaouais (35 barrages);
- Saguenay-Lac-Saint-Jean (152 barrages).

En 2020, le nombre de barrages sous la responsabilité du MELCC s'est accru à la suite d'un transfert de 63 barrages provenant du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN).

- a) Le nombre de dossiers reçus relativement à l'évaluation de la sécurité des barrages et le nom de chaque barrage dont le dossier a été reçu.

Se référer à la Direction de la sécurité des barrages.

b) Les critères visant à déterminer le caractère essentiel des barrages et l'évaluation de ces critères pour chaque barrage.

Se référer à l'annexe QP_64b_2021_Annexe2.

c) Le nombre d'activités de surveillance pour chaque barrage et la date de chaque surveillance effectuée

Pour la période 2020-2021, 790 activités de surveillance ont été réalisées sur les barrages sous la responsabilité du MELCC. Le détail de ces activités de surveillance se trouve en annexe (QP_64c_2021_Annexe3).

d) Le nombre d'interventions d'entretien effectués

En 2020-2021, la Direction générale des barrages a effectué 257 interventions d'entretien correctif.

e) Le nombre de plan de mesures d'urgence déposé et le nom de chaque barrage, dont le plan a été reçu

Voici la liste des barrages pour l'année 2020-2021 dont l'envoi du sommaire du Plan de mesures d'urgence a été notifié à la Direction de la sécurité des barrages :

- X0000597 Barrage Prime
- X0001420 Barrage Mare-du-Sault
- X0003600 Barrage Mont-Louis
- X0007413 Barrage Lusignan
- X2175892 Digue Lusignan
- X0002911 Barrage David
- X0001423 Des Neiges
- X0000515 Barrage de l'Étang-à-la-Truite

f) La reddition de comptes complète sur l'application de la Loi sur la sécurité des barrages

Se référer à la Direction de la sécurité des barrages.

Liste des barrages sous la responsabilité de la Direction générale des barrages (MELCC)

Nombre de barrages	Identification		Localisation	Caractéristique
	NoX	Nom du barrage	Région administrative	Catégorie administrative
1	X0002983	Achigan, Barrage de l'	Outaouais (07)	Forte contenance
2	X0003087	Adair-1, Barrage	Abitibi-Témiscamingue (08)	Faible contenance
3	X0001988	Aigles, Barrage des	Mauricie (04)	Forte contenance
4	X0002404	Albani, Barrage	Mauricie (04)	Petit barrage
5	X0001469	Aleu, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
6	X0001848	Alexandre, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
7	X2101410	Alice, Barrage *	Mauricie (04)	Faible contenance
8	X0007193	Alliés, Barrage des	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
9	X0001281	Allioux, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
10	X0003021	Allouez, Barrage	Abitibi-Témiscamingue (08)	Forte contenance
11	X0007176	Américains, Barrage des	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
12	X0002417	Andrew, Barrage	Mauricie (04)	Faible contenance
13	X0002002	Anhinga, Barrage de l'	Mauricie (04)	Faible contenance
14	X0003106	Anse-à-l'Eau-1, Barrage de l'	Côte-Nord (09)	Faible contenance
15	X0007373	Anse-à-l'Eau-2, Barrage de l'	Côte-Nord (09)	Faible contenance
16	X0003105	Anse-à-l'Eau-3, Barrage de l'	Côte-Nord (09)	Forte contenance
17	X0003037	Antoine, Barrage	Abitibi-Témiscamingue (08)	Faible contenance
18	X0000849	Apica, Barrage	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
19	X0001404	Aqueduc, Barrage de l'	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
20	X0001577	Ariane, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
21	X0002415	Arm, Barrage	Mauricie (04)	Forte contenance
22	X0002339	Armand, Barrage	Mauricie (04)	Forte contenance
23	X0002421	Armand, Barrage	Mauricie (04)	Petit barrage
24	X2125965	Armand, Digue *	Mauricie (04)	Forte contenance - Parent
25	X0001280	Arthabaska, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
26	X0003199	Arthur, Barrage	Côte-Nord (09)	Forte contenance
27	X0000689	Asselin, Barrage	Bas-Saint-Laurent (01)	Petit barrage
28	X0000699	Auclair, Barrage	Bas-Saint-Laurent (01)	Petit barrage
29	X0002321	Auger, Barrage à	Mauricie (04)	Faible contenance
30	X0007845	Aval, Barrage en	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
31	X0002572	Aylmer, Barrage	Estrie (05)	Forte contenance
32	X0002372	Ayotte, Barrage	Mauricie (04)	Forte contenance
33	X2004101	Bacagnole-1, Barrage du	Côte-Nord (09)	Petit barrage
34	X0002015	Baie, Barrage de la	Mauricie (04)	Forte contenance
35	X0003163	Baie-Trinité, Barrage de	Côte-Nord (09)	Forte contenance
36	X0007140	Balsamine, Barrage de la	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
37	X0007189	Banville, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
38	X0001382	Banville-A, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
39	X0002459	Baptiste, Barrage	Mauricie (04)	Faible contenance
40	X0003926	Barbue, Barrage de la	Chaudière-Appalaches (12)	Forte contenance
41	X0001269	Barley, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
42	X0003894	Bartley, Barrage	Chaudière-Appalaches (12)	Petit barrage
43	X0000631	Bas, Barrage du	Bas-Saint-Laurent (01)	Faible contenance
44	X0001146	Basque, Barrage du *	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
45	X0007414	Bâton, Barrage au	Lanaudière (14)	Petit barrage
46	X0002206	Beaudet, Barrage	Centre-du-Québec (17)	Forte contenance
47	X0004498	Beaulieu, Barrage	Lanaudière (14)	Petit barrage
48	X0004329	Beaulne, Barrage	Lanaudière (14)	Faible contenance
49	X0001428	Beauséjour-Sud, Digue	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
50	X0001895	Becs-Croisés, Barrage des	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
51	X0001846	Bédard, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
52	X0001868	Bella, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
53	X0007856	Belley, Barrage	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
54	X0007161	Bernard, Barrage	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
55	X0007519	Bernard, Digue	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
56	X0002343	Bessonne, Barrage	Mauricie (04)	Petit barrage
57	X0002966	Big-Joe, Barrage	Outaouais (07)	Petit barrage
58	X0001859	Blanc, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
59	X0000786	Blanche, Barrage	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
60	X0002412	Blanche, Barrage de la	Mauricie (04)	Faible contenance

Liste des barrages sous la responsabilité de la Direction générale des barrages (MELCC)

Nombre de barrages	Identification		Localisation	Caractéristique
	NoX	Nom du barrage	Région administrative	Catégorie administrative
61	X0002807	Blanche, Barrage la	Outaouais (07)	Forte contenance
62	X0003033	Bleu, Barrage	Abitibi-Témiscamingue (08)	Forte contenance
63	X0002004	Bocage, Barrage du	Mauricie (04)	Faible contenance
64	X0005338	Boileau, Barrage	Laurentides (15)	Petit barrage
65	X0000857	Boilleau, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
66	X0000895	Bois-Joli, Barrage du	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
67	X0007411	Boisvert, Barrage	Lanaudière (14)	Petit barrage
68	X0003075	Bolduc, Barrage	Abitibi-Témiscamingue (08)	Petit barrage
69	X0004465	Bolée, Barrage	Lanaudière (14)	Petit barrage
70	X0002597	Bombardier, Barrage	Estrie (05)	Forte contenance
71	X2013146	Bon-Air, Barrage	Mauricie (04)	Faible contenance
72	X0001468	Bondy, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
73	X0000763	Bonhomme, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
74	X0002351	Bonhomme, Barrage	Mauricie (04)	Faible contenance
75	X0007152	Bonhomme, Barrage du	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
76	X0007160	Bonne-Entente, Digue	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
77	X0002357	Bostonnais, Barrage	Mauricie (04)	Forte contenance
78	X0003136	Boucher, Barrage	Côte-Nord (09)	Forte contenance
79	X2132649	Bouchette, Barrage *	Lanaudière (14)	Forte contenance
80	X0001050	Bouleau, Barrage du	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
81	X0007462	Bourassa, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
82	X0007170	Bourbeau, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
83	X0001575	Bouteille, Barrage de la	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
84	X0002359	Bouteille, Barrage de la	Mauricie (04)	Petit barrage
85	X2009502	Bouteroue, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
86	X0002458	Bow, Barrage	Mauricie (04)	Faible contenance
87	X0001012	Boyle, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
88	X0007514	Bras-Hector, Digue du	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
89	X0003193	Brisson, Barrage	Côte-Nord (09)	Petit barrage
90	X0002456	Brodie, Barrage	Mauricie (04)	Petit barrage
91	X0005502	Brodrick, Barrage	Laurentides (15)	Forte contenance
92	X0003140	Brûlé, Barrage	Côte-Nord (09)	Forte contenance
93	X0005226	Brûlé, Barrage	Laurentides (15)	Forte contenance
94	X2010310	Brûlé, Barrage	Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine (11)	Petit barrage
95	X0002021	Bureau, Barrage	Mauricie (04)	Petit barrage
96	X0002369	Bureau, Barrage	Mauricie (04)	Petit barrage
97	X0001003	Bureau, Digue	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
98	X0007879	Butch, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
99	X0002910	Butor, Barrage du	Outaouais (07)	Petit barrage
100	X0001887	Cabane-d'Automne, Barrage de la	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
101	X0004494	Cabot, Barrage	Lanaudière (14)	Petit barrage
102	X2075287	Caché, Barrage	Laurentides (15)	Forte contenance
103	X0001987	Calau, Barrage	Mauricie (04)	Faible contenance
104	X0003096	Camatose-1, Barrage	Abitibi-Témiscamingue (08)	Faible contenance
105	X0003097	Camatose-2, Barrage	Abitibi-Témiscamingue (08)	Forte contenance
106	X0005425	Campion, Digue	Laurentides (15)	Forte contenance
107	X0001017	Canard, Barrage du	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
108	X0003892	Canard, Barrage du	Chaudière-Appalaches (12)	Forte contenance
109	X0000494	Canards, Barrage aux	Bas-Saint-Laurent (01)	Faible contenance
110	X0000848	Canots-Verts, Barrage des	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
111	X0002000	Cantara, Barrage	Mauricie (04)	Petit barrage
112	X0002390	Cap, Barrage du	Mauricie (04)	Petit barrage
113	X0000665	Caribou, Barrage	Bas-Saint-Laurent (01)	Petit barrage
114	X0001761	Caribou, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
115	X0001009	Caribou, Barrage du	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
116	X0002345	Caribou, Barrage du	Mauricie (04)	Petit barrage
117	X0004496	Caribou, Digue du	Lanaudière (14)	Forte contenance
118	X2101409	Caron, Barrage *	Mauricie (04)	Faible contenance
119	X0001272	Carré, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
120	X0002314	Carufel, Barrage	Mauricie (04)	Faible contenance

Liste des barrages sous la responsabilité de la Direction générale des barrages (MELCC)

Nombre de barrages	Identification		Localisation	Caractéristique
	NoX	Nom du barrage	Région administrative	Catégorie administrative
121	X0000478	Casault, Barrage	Bas-Saint-Laurent (01)	Forte contenance
122	X0000960	Cascovia, Digue	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
123	X0000694	Castor, Barrage du	Bas-Saint-Laurent (01)	Petit barrage
124	X0001882	Cauchon, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
125	X0005426	Cauchon-A, Digue	Laurentides (15)	Forte contenance
126	X0007428	Cauchon-B, Digue	Laurentides (15)	Forte contenance - Parent
127	X0000630	Centre, Barrage du	Bas-Saint-Laurent (01)	Faible contenance
128	X0002771	Centre-d'Art, Barrage du	Estrie (05)	Faible contenance
129	X0001412	Champlain, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
130	X0002312	Chantiers, Barrage aux	Mauricie (04)	Petit barrage
131	X2108874	Chapais, Barrage de *	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
132	X0005410	Chapleau, Barrage	Laurentides (15)	Forte contenance
133	X0002341	Charité, Barrage la	Mauricie (04)	Petit barrage
134	X0004479	Charland, Barrage	Lanaudière (14)	Forte contenance
135	X0001027	Chat, Barrage du	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
136	X0005875	Châteauguay-2, Barrage de la	Montréal (16)	Faible contenance
137	X0003133	Chatignies, Barrage	Côte-Nord (09)	Forte contenance
138	X0007535	Chats, Barrage aux	Outaouais (07)	Faible contenance
139	X0000726	Chaudière, Barrage	Bas-Saint-Laurent (01)	Forte contenance
140	X0004438	Chaudière-Rouge, Barrage de la	Lanaudière (14)	Faible contenance
141	X0002017	Chaussées, Barrage des	Mauricie (04)	Petit barrage
142	X0001467	Chauveau, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
143	X0007149	Chevreuil, Barrage du	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
144	X0001845	Chicot, Barrage du	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
145	X0002024	Chienne, Barrage à la	Mauricie (04)	Forte contenance
146	X0002929	Choate, Barrage	Outaouais (07)	Faible contenance
147	X0003070	Chochocouane, Barrage	Abitibi-Témiscamingue (08)	Forte contenance
148	X0005756	Choinière, Barrage	Montréal (16)	Forte contenance
149	X0005757	Choinière, Digue	Montréal (16)	Forte contenance
150	X0003071	Chouart, Barrage	Abitibi-Témiscamingue (08)	Faible contenance
151	X0002973	Cillart, Barrage	Outaouais (07)	Faible contenance
152	X0003895	Cinq-Castors, Barrage des	Chaudière-Appalaches (12)	Petit barrage
153	X0005509	Cinq-Doigts, Barrage	Laurentides (15)	Forte contenance
154	X0005508	Clabo, Barrage	Laurentides (15)	Forte contenance
155	X0001002	Clair, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
156	X0001994	Clelan, Barrage	Mauricie (04)	Forte contenance
157	X2101601	Cliff, Barrage *	Mauricie (04)	Forte contenance
158	X0002457	Clova, Barrage	Mauricie (04)	Petit barrage
159	X0001878	Coin, Barrage du	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
160	X0007489	Coin, Digue du	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
161	X0000748	Commissaires, Barrage des	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
162	X0005522	Como, Barrage	Laurentides (15)	Forte contenance
163	X0007157	Constant, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
164	X0001268	Coq, Barrage du	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
165	X0002909	Corbeau, Barrage du	Outaouais (07)	Petit barrage
166	X0000994	Cormier, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
167	X0007128	Corne, Barrage à la	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
168	X0005255	Cornu, Barrage	Laurentides (15)	Forte contenance
169	X0001874	Coucou, Barrage du	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
170	X0003173	Couillard, Barrage	Côte-Nord (09)	Petit barrage
171	X0000932	Coulée-Gagnon, Digue de la	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
172	X0002363	Coulombe, Barrage	Mauricie (04)	Faible contenance
173	X0004473	Cousineau, Barrage	Lanaudière (14)	Forte contenance
174	X0007143	Crampe, Barrage de la	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
175	X0000933	Creek-Outlet-1, Digue	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
176	X0000934	Creek-Outlet-2, Digue	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
177	X0000935	Creek-Outlet-3, Digue	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
178	X2124066	Creek-Outlet-4, Digue *	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance - Parent
179	X0001879	Cristal, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
180	X0002023	Croche, Barrage	Mauricie (04)	Faible contenance

Liste des barrages sous la responsabilité de la Direction générale des barrages (MELCC)

Nombre de barrages	Identification		Localisation	Caractéristique
	NoX	Nom du barrage	Région administrative	Catégorie administrative
181	X0003153	Croche, Barrage	Côte-Nord (09)	Forte contenance
182	X0007205	Croche, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
183	X0007806	Croix (déversoir secondaire), Barrage en *	Mauricie (04)	Forte contenance
184	X0002123	Croix, Barrage en	Mauricie (04)	Forte contenance
185	X0001837	Croupe, Barrage de la	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
186	X0002022	Crow, Barrage	Mauricie (04)	Forte contenance
187	X0005450	Curières, Barrage	Laurentides (15)	Forte contenance
188	X0007527	Custeau, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
189	X0007357	Cuvette, Barrage de la	Estrie (05)	Faible contenance
190	X0004481	Cyprés, Barrage des	Lanaudière (14)	Forte contenance
191	X0001862	Dagon, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
192	X0001777	Damas, Barrage à	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
193	X0000785	Damase, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
194	X0003890	Dame, Barrage de la *	Chaudière-Appalaches (12)	Faible contenance
195	X2000847	Dasserat-1, Digue *	Abitibi-Témiscamingue (08)	Forte contenance
196	X2000852	Dasserat-2, Digue *	Abitibi-Témiscamingue (08)	Forte contenance
197	X2000854	Dasserat-3-4, Digue *	Abitibi-Témiscamingue (08)	Forte contenance
198	X0007166	David (Grand Lac), Barrage *	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
199	X0002911	David, Barrage	Outaouais (07)	Forte contenance
200	X0001163	David, Barrage à	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
201	X0008006	David, Barrage à	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
202	X0008016	David, Digue à	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance - Parent
203	X0001377	Day, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
204	X0005491	Decantre-1, Barrage	Laurentides (15)	Faible contenance
205	X0005493	Decantre-2, Barrage	Laurentides (15)	Petit barrage
206	X2014043	Décharge, Barrage de la	Estrie (05)	Forte contenance
207	X0001844	Delaney, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
208	X0000990	Demaux, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
209	X0007802	Demers, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
210	X2011335	Desbiens, Barrage à	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
211	X0001883	Desliettes, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
212	X0001015	Desmeules, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
213	X0007211	Deux-Baies, Barrage des	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
214	X0001153	Deuxième-Lac-des-Marais, Barrage du	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
215	X0007167	Deuxième-Lac-Price, Barrage du	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
216	X0004462	Devenyns, Barrage	Lanaudière (14)	Forte contenance
217	X0002337	Devenyns, Barrage	Mauricie (04)	Faible contenance
218	X0002378	Deverick, Barrage	Mauricie (04)	Forte contenance
219	X2175892	Digue Lusignan *	Lanaudière (14)	Forte contenance
220	X0000784	Diner, Barrage à	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
221	X0003024	Dixon, Barrage	Abitibi-Témiscamingue (08)	Faible contenance
222	X0003030	Dixon, Barrage	Abitibi-Témiscamingue (08)	Forte contenance
223	X0001008	Donnelly, Digue	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
224	X0005458	Doré, Barrage	Laurentides (15)	Forte contenance
225	X2098382	Dorval, Barrage *	Mauricie (04)	Faible contenance
226	X0002424	Downs, Barrage	Mauricie (04)	Faible contenance
227	X0002461	Dozois, Barrage	Mauricie (04)	Faible contenance
228	X0001872	Drôle, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
229	X0002440	Drury, Barrage	Mauricie (04)	Petit barrage
230	X0003059	Duchât, Barrage	Abitibi-Témiscamingue (08)	Forte contenance
231	X0001439	Duchesnay, Barrage de	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
232	X0004570	Duffy, Barrage	Lanaudière (14)	Faible contenance
233	X0002941	Dumont, Barrage	Outaouais (07)	Forte contenance
234	X0001991	Dunbar, Barrage	Mauricie (04)	Petit barrage
235	X0007383	Dupuis, Barrage à	Chaudière-Appalaches (12)	Petit barrage
236	X0001896	Dussault, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
237	X0000541	Eaux-Mortes, Barrage des	Bas-Saint-Laurent (01)	Forte contenance
238	X0001273	Eaux-Mortes, Barrage des	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
239	X0002835	Écho, Barrage	Outaouais (07)	Forte contenance
240	X0001262	Écluse, Barrage à l'	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance

Liste des barrages sous la responsabilité de la Direction générale des barrages (MELCC)

Nombre de barrages	Identification		Localisation	Caractéristique
	NoX	Nom du barrage	Région administrative	Catégorie administrative
241	X0002416	Écorce, Barrage de l'	Mauricie (04)	Faible contenance
242	X0004463	Écorces, Barrage aux	Lanaudière (14)	Faible contenance
243	X0007136	Edmond, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
244	X0002386	Édouard, Barrage	Mauricie (04)	Faible contenance
245	X0001013	Edwards, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
246	X0007513	Elbow, Digue	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
247	X0005774	Émileville, Barrage d'	Montérégie (16)	Forte contenance
248	X2115819	Émilie, Barrage *	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
249	X0003151	Éphrem, Barrage	Côte-Nord (09)	Petit barrage
250	X0002356	Épinette, Barrage de l'	Mauricie (04)	Faible contenance
251	X0001266	Équerre, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
252	X0002003	Équerre, Barrage à l'	Mauricie (04)	Petit barrage
253	X0001149	Érables, Barrage des	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
254	X0000767	Erik, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
255	X0005517	Escalier, Barrage	Laurentides (15)	Forte contenance
256	X0002392	Escoumins, Barrage des	Mauricie (04)	Petit barrage
257	X2179732	Étang Reynolds, Barrage de l' *	Montérégie (16)	Faible contenance
258	X0000515	Étang-à-la-Truite, Barrage de l'	Bas-Saint-Laurent (01)	Forte contenance
259	X0005325	Étang-à-l'Ours, Barrage de l'	Laurentides (15)	Forte contenance
260	X0002770	Étang-aux-Cerises, Barrage de l'	Estrie (05)	Forte contenance
261	X0002773	Étang-de-l'Auberge-Jouvence, Barrage de l'	Estrie (05)	Faible contenance
262	X0000746	Étang-de-l'Écluse, Barrage de l'	Bas-Saint-Laurent (01)	Forte contenance
263	X0001381	Étang-des-Aréthuses, Barrage de l'	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
264	X0000692	Étang-du-Camp, Barrage de l'	Bas-Saint-Laurent (01)	Faible contenance
265	X0001277	Étang-Malbaie, Barrage de l'	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
266	X0004639	Étang-Masson, Barrage de l'	Lanaudière (14)	Forte contenance
267	X0001159	Étangs-des-Îlots, Barrage des	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
268	X0000783	Étienne, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
269	X0001891	Étoile, Barrage de l'	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
270	X2098365	Eugène, Barrage *	Mauricie (04)	Faible contenance
271	X0002928	Eve, Barrage	Outaouais (07)	Petit barrage
272	X0002010	Éveline, Barrage	Mauricie (04)	Forte contenance
273	X0003850	Fées, Barrage des	Chaudière-Appalaches (12)	Petit barrage
274	X0005326	Femmes-1, Barrage des	Laurentides (15)	Petit barrage
275	X0005363	Femmes-2, Barrage des	Laurentides (15)	Faible contenance
276	X0001858	Fénelon, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
277	X0002972	Ferme, Barrage la	Outaouais (07)	Petit barrage
278	X2004025	Fèves, Barrage des	Côte-Nord (09)	Faible contenance
279	X0002460	Fife, Barrage	Mauricie (04)	Faible contenance
280	X0003025	Fildegrand, Barrage	Abitibi-Témiscamingue (08)	Petit barrage
281	X0003023	Fils, Barrage du	Abitibi-Témiscamingue (08)	Forte contenance
282	X0002374	Flamand, Barrage	Mauricie (04)	Faible contenance
283	X2101598	Flapjack, Barrage *	Mauricie (04)	Forte contenance
284	X0002365	Fogh, Barrage	Mauricie (04)	Faible contenance
285	X0002454	Fortin, Barrage	Mauricie (04)	Petit barrage
286	X2137411	Foster (déversoir secondaire), Barrage *	Laurentides (15)	Forte contenance
287	X0005520	Foster, Barrage	Laurentides (15)	Forte contenance
288	X0001980	Fou, Barrage	Mauricie (04)	Forte contenance
289	X0001020	Fourches, Barrage des	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
290	X2069228	Fourches, Barrage des *	Lanaudière (14)	Forte contenance
291	X0002409	Fox, Barrage	Mauricie (04)	Petit barrage
292	X0007236	François, Barrage	Mauricie (04)	Faible contenance
293	X0002403	Frémont, Barrage	Mauricie (04)	Forte contenance
294	X0003158	Fries, Barrage	Côte-Nord (09)	Petit barrage
295	X2101475	Frisé, Barrage *	Mauricie (04)	Faible contenance
296	X0004482	Froid, Barrage	Lanaudière (14)	Forte contenance
297	X0002408	Furrois, Barrage	Mauricie (04)	Faible contenance
298	X0007512	Gagnon, Digue	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
299	X0002335	Garrot, Barrage du	Mauricie (04)	Faible contenance
300	X0007509	Gaudreault, Digue	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance

Liste des barrages sous la responsabilité de la Direction générale des barrages (MELCC)

Nombre de barrages	Identification		Localisation	Caractéristique
	NoX	Nom du barrage	Région administrative	Catégorie administrative
301	X0002307	Gauthier, Barrage	Mauricie (04)	Petit barrage
302	X0007370	Gauvin, Barrage	Abitibi-Témiscamingue (08)	Petit barrage
303	X0007516	Geai-Bleu, Digue du	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
304	X0007198	Genest, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
305	X0007212	Genetot, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
306	X0002334	Georges, Barrage	Mauricie (04)	Faible contenance
307	X0007203	Georgiana, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
308	X0001374	Germain, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
309	X0002370	Gervais, Barrage	Mauricie (04)	Faible contenance
310	X0007219	Gibouin, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
311	X0002026	Gilardo, Barrage	Mauricie (04)	Forte contenance
312	X0001265	Gilbert, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
313	X2010312	Gillis, Barrage	Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine (11)	Petit barrage
314	X0007880	Girardo, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
315	X0003162	Godfrey, Barrage	Côte-Nord (09)	Petit barrage
316	X0003138	Gorgotton, Barrage	Côte-Nord (09)	Forte contenance
317	X0001471	Gouat, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
318	X0002011	Goulet, Barrage	Mauricie (04)	Forte contenance
319	X0002331	Grace-3, Barrage	Mauricie (04)	Petit barrage
320	X0002332	Grace-4, Barrage	Mauricie (04)	Faible contenance
321	X0002333	Grace-5, Barrage	Mauricie (04)	Forte contenance
322	X0002397	Graisse, Barrage de la	Mauricie (04)	Faible contenance
323	X0001956	Grandes-Piles, Barrage de	Mauricie (04)	Faible contenance
324	X2115820	Grandes-Pointes, Barrage aux *	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
325	X0000792	Grand-Jourdain, Barrage du	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
326	X0003156	Grand-Lac, Barrage du	Côte-Nord (09)	Faible contenance
327	X0000664	Grand-Lac-Benedict, Barrage du	Bas-Saint-Laurent (01)	Faible contenance
328	X0007855	Grand-Lac-Bonhomme, Barrage du	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
329	X0001025	Grand-Lac-Croche, Barrage du	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
330	X0004477	Grand-Lac-des-Îles, Barrage du	Lanaudière (14)	Forte contenance
331	X2101472	Grand-Lac-Frisé, Barrage du *	Mauricie (04)	Petit barrage
332	X0000539	Grand-Lac-Neigette, Barrage du	Bas-Saint-Laurent (01)	Forte contenance
333	X0003975	Grand-Moulin, Barrage du	Laval (13)	Forte contenance
334	X0001839	Gravel, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
335	X0002901	Grénord, Barrage	Outaouais (07)	Forte contenance
336	X0003147	Griffiths, Barrage	Côte-Nord (09)	Petit barrage
337	X0001923	Groseille, Barrage	Mauricie (04)	Faible contenance
338	X0000727	Grosse-Truite, Barrage de la	Bas-Saint-Laurent (01)	Petit barrage
339	X0004360	Guénard, Barrage	Lanaudière (14)	Petit barrage
340	X0002967	Guillary, Barrage	Outaouais (07)	Faible contenance
341	X0001864	Guisy, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
342	X0000893	Ha! Ha!-1, Barrage de la	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
343	X0000892	Ha! Ha!-2, Barrage de la	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
344	X0000891	Ha! Ha!-3, Barrage de la	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
345	X0000864	Ha! Ha!-4, Barrage de la	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
346	X0000863	Ha! Ha!-5, Barrage de la	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
347	X0008009	Hangar, Barrage du	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
348	X0007216	Hausseau, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
349	X0000629	Haut, Barrage du	Bas-Saint-Laurent (01)	Forte contenance
350	X0007195	Hauteur, Barrage de la	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
351	X0002007	Hébert, Barrage	Mauricie (04)	Faible contenance
352	X0007214	Hélène, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
353	X0007151	Hochet, Barrage du	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
354	X2098386	Holloway, Barrage *	Mauricie (04)	Faible contenance
355	X0001417	Honorine, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
356	X0002388	Houle, Barrage	Mauricie (04)	Petit barrage
357	X0001989	Howe, Barrage	Mauricie (04)	Forte contenance
358	X0002894	Hubert-Tremblay, Barrage	Outaouais (07)	Forte contenance
359	X0007139	Hublot, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
360	X0001021	Huit-Chutes-1, Barrage des	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage

Liste des barrages sous la responsabilité de la Direction générale des barrages (MELCC)

Nombre de barrages	Identification		Localisation	Caractéristique
	NoX	Nom du barrage	Région administrative	Catégorie administrative
361	X0001043	Huit-Chutes-2, Barrage des	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
362	X0004491	Hull, Barrage	Lanaudière (14)	Forte contenance
363	X0002382	Huot, Barrage	Mauricie (04)	Forte contenance
364	X0003165	Île, Barrage à l'	Côte-Nord (09)	Faible contenance
365	X0003891	Île, Barrage de l'	Chaudière-Appalaches (12)	Petit barrage
366	X0001959	Îles, Barrage des	Mauricie (04)	Petit barrage
367	X0007180	Intermittent, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
368	X0003635	Isidore, Barrage	Chaudière-Appalaches (12)	Petit barrage
369	X0001152	Jacob, Barrage à	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
370	X0003159	Jacques, Barrage	Côte-Nord (09)	Petit barrage
371	X2007200	Jardin-Zoologique-du-Québec-1, Barrage du *	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
372	X0001627	Jardin-Zoologique-du-Québec-2, Barrage du *	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
373	X0001626	Jardin-Zoologique-du-Québec-3, Barrage du *	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
374	X2007199	Jardin-Zoologique-du-Québec-4, Barrage du *	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
375	X0004495	Jaune, Barrage	Lanaudière (14)	Forte contenance
376	X0002420	Jean, Barrage	Mauricie (04)	Faible contenance
377	X0001167	Jean-Baptiste-Gauthier, Barrage *	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
378	X0001760	Jean-Noël-Côté, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
379	X0001863	Jelly, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
380	X0007369	Joannès, Barrage	Abitibi-Témiscamingue (08)	Faible contenance
381	X2100727	Joe, Barrage *	Lanaudière (14)	Faible contenance
382	X0002984	John-Bull, Barrage	Outaouais (07)	Petit barrage
383	X0005518	Joinville, Barrage	Laurentides (15)	Forte contenance
384	X0003925	Jules-Allard, Barrage	Chaudière-Appalaches (12)	Forte contenance
385	X0001842	Jumeau, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
386	X0004394	Kaël, Barrage	Lanaudière (14)	Faible contenance
387	X0005460	Kiamika, Barrage	Laurentides (15)	Forte contenance
388	X0005461	Kiamika-2, Digue	Laurentides (15)	Forte contenance
389	X0005462	Kiamika-5, Digue	Laurentides (15)	Forte contenance - Parent
390	X0003017	Kikwissi, Barrage	Abitibi-Témiscamingue (08)	Forte contenance
391	X0004207	Kildare, Barrage	Lanaudière (14)	Faible contenance
392	X0002992	Kipawa, Barrage de	Abitibi-Témiscamingue (08)	Forte contenance
393	X0002992	Kipawa, Barrage de	Abitibi-Témiscamingue (08)	Forte contenance
394	X0007171	Kirkpatrick, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
395	X2101613	La Loutre, Barrage *	Mauricie (04)	Faible contenance
396	X0002373	La Roche, Barrage	Mauricie (04)	Faible contenance
397	X0001873	La Salle, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
398	X0003192	Lac à la Loutre, Barrage du *	Côte-Nord (09)	Forte contenance
399	X2105266	Lac aux Cailloux, Barrage du *	Lanaudière (14)	Faible contenance
400	X0007862	Lac les Petits Étangs, Barrage du *	Bas-Saint-Laurent (01)	Faible contenance
401	X0001271	Lac Moreau, Barrage du *	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
402	X2101750	Lac Oblong, Barrage du *	Mauricie (04)	Petit barrage
403	X2101748	Lac Powasson, Barrage du *	Mauricie (04)	Faible contenance
404	X2133427	Lac Rainbow, Barrage du *	Mauricie (04)	Forte contenance
405	X0001276	Lac-à-Jack, Barrage du	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
406	X0001414	Lac-à-l'Épaulé, Barrage du	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
407	X0002965	Lac-Antoine, Barrage du	Outaouais (07)	Forte contenance
408	X0001155	Lac-au-Plongeon, Barrage du	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
409	X0001158	Lac-aux-Îlots, Barrage du	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
410	X0007534	Lac-Beauchêne, Barrage du	Abitibi-Témiscamingue (08)	Forte contenance
411	X2098361	Lac-Bleu, Barrage du *	Mauricie (04)	Faible contenance
412	X0000516	Lac-Bonjour, Barrage du	Bas-Saint-Laurent (01)	Forte contenance
413	X0004891	Lac-Carillon, Barrage du *	Laurentides (15)	Forte contenance
414	X0007162	Lac-Claude, Barrage du	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
415	X2139519	Lac-Côté, Barrage du *	Bas-Saint-Laurent (01)	Forte contenance
416	X2101412	Lac-Croche, Barrage du *	Mauricie (04)	Faible contenance
417	X0005397	Lac-de-la-Mine-de-Grenat, Barrage du	Laurentides (15)	Petit barrage
418	X0001160	Lac-de-l'Épinette, Barrage du *	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
419	X2098366	Lac-de-l'Offense, Barrage du *	Mauricie (04)	Forte contenance
420	X0000602	Lac-des-Baies, Barrage du	Bas-Saint-Laurent (01)	Forte contenance

Liste des barrages sous la responsabilité de la Direction générale des barrages (MELCC)

Nombre de barrages	Identification		Localisation	Caractéristique
	NoX	Nom du barrage	Région administrative	Catégorie administrative
421	X0001263	Lac-des-Employés-Civils, Barrage du *	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
422	X0001143	Lac-des-Joncs, Barrage du	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
423	X0001004	Lac-de-Tête-1, Digue du	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
424	X0001005	Lac-de-Tête-2, Digue du	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
425	X2098383	Lac-Dorval, Barrage du *	Mauricie (04)	Faible contenance
426	X0005498	Lac-du-Barrage, Barrage du *	Laurentides (15)	Forte contenance
427	X0000760	Lac-du-Caribou, Barrage du	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
428	X0000483	Lac-du-Nord, Barrage du	Bas-Saint-Laurent (01)	Forte contenance
429	X0000518	Lac-Duvivier, Barrage du	Bas-Saint-Laurent (01)	Forte contenance
430	X0004470	Lac-Laroché, Barrage du	Lanaudière (14)	Petit barrage
431	X0002394	Lac-Long, Barrage du	Mauricie (04)	Faible contenance
432	X0004499	Lac-Long, Barrage du	Lanaudière (14)	Forte contenance
433	X0007182	Lac-Long, Barrage du	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
434	X0000517	Lac-Matane, Barrage du	Bas-Saint-Laurent (01)	Forte contenance
435	X2101402	Lac-Profond, Barrage du *	Mauricie (04)	Faible contenance
436	X0004488	Lac-Provost, Barrage du	Lanaudière (14)	Forte contenance
437	X2101471	Lac-Renard, Barrage du *	Mauricie (04)	Faible contenance
438	X0000600	Lac-Rimouski, Barrage du	Bas-Saint-Laurent (01)	Forte contenance
439	X0004466	Lactance, Barrage	Lanaudière (14)	Petit barrage
440	X0003161	Ladoga, Barrage	Côte-Nord (09)	Petit barrage
441	X0004469	Lafleur, Barrage	Lanaudière (14)	Petit barrage
442	X0002426	Lajeunesse, Barrage	Mauricie (04)	Forte contenance
443	X0000691	Lajoie, Barrage	Bas-Saint-Laurent (01)	Faible contenance
444	X0003571	Lamb, Barrage	Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine (11)	Petit barrage
445	X0001881	Landry, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
446	X0002429	Landry, Barrage	Mauricie (04)	Forte contenance
447	X0003027	Laniel, Barrage de	Abitibi-Témiscamingue (08)	Forte contenance
448	X0003027	Laniel, Barrage de	Abitibi-Témiscamingue (08)	Forte contenance
449	X0003143	Lapointe, Barrage	Côte-Nord (09)	Petit barrage
450	X2098387	l'Appel, Barrage de *	Mauricie (04)	Faible contenance
451	X0003570	Laroché, Barrage	Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine (11)	Forte contenance
452	X0007144	Laroché, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
453	X0004490	L'Assomption-1, Barrage	Lanaudière (14)	Forte contenance
454	X0004492	L'Assomption-2, Barrage	Lanaudière (14)	Forte contenance
455	X0001418	Launière, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
456	X0002434	Laval, Barrage	Mauricie (04)	Forte contenance
457	X0002311	Lavergne, Barrage	Mauricie (04)	Petit barrage
458	X0004483	Lavigne, Barrage	Lanaudière (14)	Forte contenance
459	X0002422	Lavoie, Barrage	Mauricie (04)	Forte contenance
460	X0001007	Le Marié, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
461	X0007363	Leointre, Barrage	Outaouais (07)	Faible contenance
462	X0004474	Légaré, Barrage	Lanaudière (14)	Forte contenance
463	X0001018	Léger, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
464	X0003083	Léger, Barrage	Abitibi-Témiscamingue (08)	Forte contenance
465	X0007210	Leneuf, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
466	X2101587	Lepaige, Barrage *	Laurentides (15)	Petit barrage
467	X0003095	Lester, Barrage	Abitibi-Témiscamingue (08)	Faible contenance
468	X0007515	Limite, Digue de la	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
469	X0003197	Limite-1, Barrage de la	Côte-Nord (09)	Faible contenance
470	X0003196	Limite-2, Barrage de la	Côte-Nord (09)	Faible contenance
471	X0003195	Limite-3, Barrage de la	Côte-Nord (09)	Petit barrage
472	X0005497	Line, Barrage	Laurentides (15)	Forte contenance
473	X0001997	Livernois, Barrage	Mauricie (04)	Forte contenance
474	X0001576	Lombric, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
475	X0003893	Long, Barrage	Chaudière-Appalaches (12)	Petit barrage
476	X0003168	Longchamp, Barrage	Côte-Nord (09)	Petit barrage
477	X0001871	Lorenzo, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
478	X0002375	Lottinville, Barrage	Mauricie (04)	Forte contenance
479	X2101600	Lottinville-2, Barrage *	Mauricie (04)	Faible contenance
480	X2000841	Lou, Barrage *	Outaouais (07)	Faible contenance

Liste des barrages sous la responsabilité de la Direction générale des barrages (MELCC)

Nombre de barrages	Identification		Localisation	Caractéristique
	NoX	Nom du barrage	Région administrative	Catégorie administrative
481	X0001026	Louise, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
482	X0002013	Louis-Gill, Barrage	Mauricie (04)	Forte contenance
483	X0007367	Loutre, Barrage à la	Abitibi-Témiscamingue (08)	Petit barrage
484	X0005202	Ludger, Barrage	Laurentides (15)	Forte contenance
485	X0005203	Ludger, Digue	Laurentides (15)	Forte contenance - Parent
486	X0000562	Lunettes, Barrage	Bas-Saint-Laurent (01)	Forte contenance
487	X0007413	Lusignan, Barrage	Lanaudière (14)	Forte contenance
488	X0002008	Lynx, Barrage du	Mauricie (04)	Faible contenance
489	X0007310	Lyster, Barrage	Estrie (05)	Forte contenance
490	X0003132	Maclure, Barrage	Côte-Nord (09)	Petit barrage
491	X2009723	Madeleine, Barrage	Lanaudière (14)	Faible contenance
492	X0007881	Maggie, Barrage *	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
493	X2115834	Malobès, Barrage *	Bas-Saint-Laurent (01)	Petit barrage
494	X0001019	Mandan, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
495	X0005241	Manitou, Barrage	Laurentides (15)	Forte contenance
496	X0005494	Marcelle, Barrage	Laurentides (15)	Faible contenance
497	X0001420	Mare-du-Sault, Barrage de la	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
498	X0002005	Maringouins, Barrage des	Mauricie (04)	Faible contenance
499	X0003146	Marot, Barrage	Côte-Nord (09)	Forte contenance
500	X0002989	Marsac, Barrage	Abitibi-Témiscamingue (08)	Petit barrage
501	X0002406	Marteau-3, Barrage du	Mauricie (04)	Petit barrage
502	X0001928	Masketsi, Barrage	Mauricie (04)	Forte contenance
503	X0004973	Masson, Barrage	Laurentides (15)	Forte contenance
504	X0004471	Mastigouche-Nord, Barrage de la	Lanaudière (14)	Petit barrage
505	X0000501	Mathieu-D'Amours, Barrage	Bas-Saint-Laurent (01)	Forte contenance
506	X0001028	Maurice, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
507	X0000999	McCaghey, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
508	X0003031	McCracken, Barrage	Abitibi-Témiscamingue (08)	Forte contenance
509	X0001049	McCullough, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
510	X0002340	McGee, Barrage	Mauricie (04)	Petit barrage
511	X0002934	McGregor, Barrage	Outaouais (07)	Petit barrage
512	X0000995	McKnight, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
513	X0007511	McNab, Digue	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
514	X0002489	Mégantic, Barrage	Estrie (05)	Forte contenance
515	X0005465	Meilleur, Barrage	Laurentides (15)	Faible contenance
516	X0002383	Mercier, Barrage	Mauricie (04)	Faible contenance
517	X0001394	Métascouac, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
518	X0007197	Mialet, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
519	X0003160	Mitchell, Barrage	Côte-Nord (09)	Petit barrage
520	X0005500	Mitchi-Menjo, Digue	Laurentides (15)	Forte contenance
521	X0005503	Mitchinamecus, Barrage	Laurentides (15)	Forte contenance
522	X0005501	Mitchi-Réal, Digue	Laurentides (15)	Forte contenance
523	X2074754	Molard, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
524	X0001164	Molène, Barrage de la	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
525	X0000898	Moncouche, Digue de	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
526	X2122352	Monic, Barrage *	Mauricie (04)	Petit barrage
527	X0005511	Monroe, Barrage	Laurentides (15)	Forte contenance
528	X0002566	Montagne, Barrage de la	Estrie (05)	Faible contenance
529	X0005179	Montagne-Noire, Barrage de la	Laurentides (15)	Forte contenance
530	X0005512	Montjoie, Barrage	Laurentides (15)	Forte contenance
531	X0005513	Montjoie-A, Digue	Laurentides (15)	Forte contenance
532	X0003600	Mont-Louis, Barrage	Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine (11)	Forte contenance
533	X0001857	Montre, Barrage à la	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
534	X0007882	Moquermock, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
535	X2097306	Mordeux, Barrage *	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
536	X0005463	Morier, Digue	Laurentides (15)	Forte contenance
537	X0000730	Morin, Barrage	Bas-Saint-Laurent (01)	Forte contenance
538	X0000731	Morin, Digue	Bas-Saint-Laurent (01)	Forte contenance - Parent
539	X0007517	Morin, Digue	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
540	X0004485	Morissette, Barrage	Lanaudière (14)	Forte contenance

Liste des barrages sous la responsabilité de la Direction générale des barrages (MELCC)

Nombre de barrages	Identification		Localisation	Caractéristique
	NoX	Nom du barrage	Région administrative	Catégorie administrative
541	X0002466	Morold, Barrage	Estrie (05)	Faible contenance
542	X0004638	Moulins, Barrage des	Lanaudière (14)	Forte contenance
543	X0005506	Mûres, Barrage des	Laurentides (15)	Petit barrage
544	X0001001	Muscade, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
545	X0000996	Mustakis, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
546	X0007890	Nancy, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
547	X0002361	Nastapolk, Barrage	Mauricie (04)	Petit barrage
548	X0002018	Nature, Barrage	Mauricie (04)	Petit barrage
549	X0002918	Needle, Barrage	Outaouais (07)	Petit barrage
550	X0001423	Neiges, Barrage des	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
551	X0007135	Nelson, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
552	X0000781	Noir, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
553	X0001838	Nomade, Barrage du	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
554	X0001047	Nymphes, Barrage des	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
555	X0000992	Original, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
556	X0002389	Oriskany, Barrage	Mauricie (04)	Forte contenance
557	X0000765	Otter, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
558	X0000754	Ouellet 1, Barrage *	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
559	X0000753	Ouellet 2, Barrage *	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
560	X0002353	Ouest, Barrage de l'	Mauricie (04)	Forte contenance
561	X2117548	Ouïqui (point bas #15), Digue *	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance - Parent
562	X0000962	Ouïqui, Digue	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
563	X0001984	Ours, Barrage à l'	Mauricie (04)	Forte contenance
564	X2010308	Pabos, Barrage	Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine (11)	Petit barrage
565	X2004001	Païen, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
566	X0002395	Pakwecikan, Barrage	Mauricie (04)	Petit barrage
567	X0005201	Papineau, Barrage	Laurentides (15)	Faible contenance
568	X0001885	Parke, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
569	X0000743	Parke, Barrage de	Bas-Saint-Laurent (01)	Forte contenance
570	X0007204	Partage, Barrage du	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
571	X0001849	Pas-de-Poisson, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
572	X0007134	Patate, Barrage de la	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
573	X0002930	Patricia, Barrage	Outaouais (07)	Petit barrage
574	X2016359	Pélissier, Barrage	Outaouais (07)	Petit barrage
575	X0007120	Pépinière Sainte-Luce, Barrage de la *	Bas-Saint-Laurent (01)	Faible contenance
576	X0007156	Perdreux, Barrage des	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
577	X0003211	Perreault, Barrage	Côte-Nord (09)	Faible contenance
578	X0004457	Petit Collin, Barrage *	Lanaudière (14)	Forte contenance
579	X0003889	Petit-Castor, Barrage du	Chaudière-Appalaches (12)	Forte contenance
580	X0007524	Petite-Chute, Barrage de la	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
581	X0000766	Petite-Rivière-Trenche-Ouest, Barrage de la	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
582	X0001466	Petites-Mares, Barrage des	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
583	X0004371	Petite-Swaggin, Barrage de la	Lanaudière (14)	Faible contenance
584	X0001168	Petit-Lac-à-Bergeron, Barrage du	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
585	X0001415	Petit-Lac-à-l'Épaulé, Barrage du	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
586	X0007209	Petit-Lac-Alexandre, Barrage du	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
587	X0002352	Petit-Lac-Arthur, Barrage du	Mauricie (04)	Faible contenance
588	X0007213	Petit-Lac-Balère, Barrage du	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
589	X2107961	Petit-Lac-Beaudin, Barrage du *	Côte-Nord (09)	Petit barrage
590	X0002975	Petit-Lac-Croche, Barrage du	Outaouais (07)	Faible contenance
591	X0002027	Petit-Lac-des-Aigles, Barrage du	Mauricie (04)	Petit barrage
592	X0002907	Petit-Lac-du-Corbeau-1, Barrage du	Outaouais (07)	Petit barrage
593	X0002908	Petit-Lac-du-Corbeau-2, Barrage du	Outaouais (07)	Petit barrage
594	X0001573	Petit-Lac-Jacques-Cartier, Barrage du	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
595	X0000693	Petit-Lac-Lajoie, Barrage du	Bas-Saint-Laurent (01)	Petit barrage
596	X0001264	Petit-Lac-Malbaie, Barrage du	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
597	X0001929	Petit-Lac-Masketsi, Barrage du	Mauricie (04)	Petit barrage
598	X2013839	Petit-Lac-Mécampecc, Barrage du	Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine (11)	Petit barrage
599	X0000540	Petit-Lac-Neigette, Barrage du	Bas-Saint-Laurent (01)	Forte contenance
600	X0002360	Petit-Lac-Tourouvre, Barrage du	Mauricie (04)	Petit barrage

Liste des barrages sous la responsabilité de la Direction générale des barrages (MELCC)

Nombre de barrages	Identification		Localisation	Caractéristique
	NoX	Nom du barrage	Région administrative	Catégorie administrative
601	X0001963	Petit-Lac-Vlimeux, Barrage du	Mauricie (04)	Petit barrage
602	X0001384	Petit-Lac-Warren, Barrage du	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
603	X0004472	Petit-Lac-William, Barrage du	Lanaudière (14)	Petit barrage
604	X0007804	Petit-Ohat, Barrage du	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
605	X0001016	Petits-Pins, Barrage des	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
606	X2133166	Pibrac (point bas #1), Digue *	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance - Parent
607	X0000937	Pibrac-Est, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
608	X0000936	Pibrac-Est, Digue	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
609	X0000939	Pibrac-Ouest, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
610	X0000938	Pibrac-Ouest, Digue	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
611	X0001278	Pikauba-1, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
612	X0001279	Pikauba-2, Digue	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
613	X0000991	Pikauba-3, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
614	X0001261	Pikauba-5, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
615	X0001398	Pikauba-6, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
616	X0001373	Pikauba-7, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
617	X0003141	Piliers, Barrage des	Côte-Nord (09)	Forte contenance
618	X2095620	Pimbina, Barrage *	Mauricie (04)	Forte contenance
619	X0005422	Pimbina, Barrage du *	Laurentides (15)	Forte contenance
620	X2101596	Pine, Barrage *	Mauricie (04)	Forte contenance
621	X0003137	Pipe, Barrage à la	Côte-Nord (09)	Forte contenance
622	X0005243	Pisciculture, Barrage de la	Laurentides (15)	Petit barrage
623	X0007532	Pisciculture, Barrage de la	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
624	X0007150	Pistol, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
625	X0003206	Pistucanis, Barrage	Côte-Nord (09)	Petit barrage
626	X0004468	Plouf, Barrage	Lanaudière (14)	Faible contenance
627	X0004461	Poche, Barrage de la	Mauricie (04)	Faible contenance
628	X0007889	Pointe, Barrage de la	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
629	X0002977	Poiret, Barrage	Outaouais (07)	Petit barrage
630	X2101597	Poisson-Blanc, Barrage du *	Mauricie (04)	Faible contenance
631	X0007145	Pôle-Nord, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
632	X0001154	Poléon, Barrage à	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
633	X0002009	Polette, Barrage	Mauricie (04)	Petit barrage
634	X0003155	Polette, Barrage	Côte-Nord (09)	Forte contenance
635	X2100732	Portage en bas, Barrage *	Lanaudière (14)	Faible contenance
636	X0007518	Portage, Digue	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
637	X0000899	Portage-des-Roches, Barrage de	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
638	X0001861	Poses, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
639	X0001779	Premier-Lac-Bertrand, Barrage du	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
640	X2004099	Premier-Lac-de-la-Rivière-Rocheuse, Barrage du	Côte-Nord (09)	Faible contenance
641	X2096882	Premier-Lac-des-Marais, Barrage du *	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
642	X0001022	Premier-Lac-Gauthier, Barrage du	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
643	X0007168	Premier-Lac-Price, Barrage du	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
644	X0000597	Prime, Barrage	Bas-Saint-Laurent (01)	Forte contenance
645	X0001930	Profond, Barrage	Mauricie (04)	Petit barrage
646	X0002996	Quinze, Barrage des	Abitibi-Témiscamingue (08)	Forte contenance
647	X0002996	Quinze, Barrage des	Abitibi-Témiscamingue (08)	Forte contenance
648	X0002997	Quinze, Digue des *	Abitibi-Témiscamingue (08)	Forte contenance
649	X0007169	Racicot, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
650	X0002336	Racine, Barrage	Mauricie (04)	Petit barrage
651	X0007130	Radeau, Barrage du	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
652	X0003198	Rambois, Barrage	Côte-Nord (09)	Forte contenance
653	X0000998	Ramier, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
654	X0005459	Rang-Nord-Ouest, Barrage du	Laurentides (15)	Faible contenance
655	X0005424	Rapides-des-Cèdres, Barrage des	Laurentides (15)	Forte contenance
656	X0003164	Raquette, Barrage à la	Côte-Nord (09)	Forte contenance
657	X0003142	Régis, Barrage	Côte-Nord (09)	Petit barrage
658	X0000761	Renard, Barrage du	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
659	X0002439	René, Barrage	Mauricie (04)	Faible contenance
660	X0005466	Reno, Barrage	Laurentides (15)	Forte contenance

Liste des barrages sous la responsabilité de la Direction générale des barrages (MELCC)

Nombre de barrages	Identification		Localisation		Caractéristique
	NoX	Nom du barrage	Région administrative		Catégorie administrative
661	X0000616	Renouf, Barrage	Bas-Saint-Laurent (01)		Faible contenance
662	X0001850	Renversi, Barrage	Capitale-Nationale (03)		Forte contenance
663	X0001371	Retenue, Barrage la	Capitale-Nationale (03)		Forte contenance
664	X0000997	Ricken, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)		Faible contenance
665	X0002915	Riga, Barrage	Outaouais (07)		Petit barrage
666	X0007864	Rivière Fourchue, Barrage de la *	Bas-Saint-Laurent (01)		Faible contenance
667	X2097319	Rivière-aux-Rognons, Barrage de la *	Mauricie (04)		Faible contenance
668	X0001884	Rivière-Desliettes, Barrage de la	Capitale-Nationale (03)		Faible contenance
669	X0002425	Rivière-Huot, Barrage de la	Mauricie (04)		Faible contenance
670	X0001103	Rivière-Jacob, Barrage de la	Capitale-Nationale (03)		Faible contenance
671	X0007147	Rivière-Trenche, Barrage de la	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)		Faible contenance
672	X2098324	Roberge, Barrage *	Mauricie (04)		Forte contenance
673	X0002001	Robert, Barrage	Mauricie (04)		Petit barrage
674	X0002366	Robitaille, Barrage	Mauricie (04)		Petit barrage
675	X0003200	Robot, Barrage du	Côte-Nord (09)		Petit barrage
676	X0007177	Roches, Barrage des	Capitale-Nationale (03)		Petit barrage
677	X2076313	Roches, Barrage des *	Bas-Saint-Laurent (01)		Faible contenance
678	X0005328	Rossignol, Barrage	Laurentides (15)		Forte contenance
679	X0003099	Rotem, Barrage	Abitibi-Témiscamingue (08)		Petit barrage
680	X0008017	Rotule, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)		Forte contenance
681	X2000845	Rotule, Digue	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)		Forte contenance - Parent
682	X0001866	Rougon, Barrage	Capitale-Nationale (03)		Petit barrage
683	X0001425	Ruban, Barrage	Capitale-Nationale (03)		Forte contenance
684	X2123668	Ruban, digue *	Capitale-Nationale (03)		Forte contenance
685	X0000989	Ruel, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)		Petit barrage
686	X2098381	Ruisseau-de-l'Offense, Barrage du *	Mauricie (04)		Faible contenance
687	X0002969	Ruisseau-Duval, Barrage du	Outaouais (07)		Petit barrage
688	X2098364	Ruisseau-Jasselín, Barrage du *	Mauricie (04)		Faible contenance
689	X0000690	Ruisseau-Lajoie, Barrage du	Bas-Saint-Laurent (01)		Faible contenance
690	X2098350	Ruisseau-Narcisse, Barrage du *	Mauricie (04)		Petit barrage
691	X0002985	Ruisseaux, Barrage des	Outaouais (07)		Faible contenance
692	X0002993	Sables, Barrage aux	Abitibi-Témiscamingue (08)		Petit barrage
693	X0002025	Sables, Barrage des	Mauricie (04)		Forte contenance
694	X0005204	Sables, Barrage des	Laurentides (15)		Forte contenance
695	X0001023	Sables-2, Barrage aux	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)		Petit barrage
696	X0004480	Sac-à-Commis, Barrage	Lanaudière (14)		Petit barrage
697	X0004493	Saint-Amour, Barrage	Lanaudière (14)		Petit barrage
698	X0004063	Saint-Didace, Barrage	Lanaudière (14)		Forte contenance
699	X0001574	Sainte-Anne, Barrage	Capitale-Nationale (03)		Forte contenance
700	X0001503	Saint-Édouard, Barrage	Capitale-Nationale (03)		Petit barrage
701	X0003001	Saint-Eugène-de-Guigues, Barrage de	Abitibi-Témiscamingue (08)		Faible contenance
702	X0000870	Saint-Germains, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)		Forte contenance
703	X0001894	Saint-Malo, Barrage	Capitale-Nationale (03)		Petit barrage
704	X0001048	Saint-Martin, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)		Petit barrage
705	X0005771	Saint-Pie, Barrage de	Montérégie (16)		Forte contenance
706	X0001840	Saint-Raymond, Barrage de	Capitale-Nationale (03)		Forte contenance
707	X0002396	Salkeld, Barrage	Mauricie (04)		Faible contenance
708	X0002381	Sam, Barrage	Mauricie (04)		Faible contenance
709	X2100729	Sanglier en bas, Barrage *	Lanaudière (14)		Faible contenance
710	X0003036	Sangsues, Barrage aux	Abitibi-Témiscamingue (08)		Forte contenance
711	X2081537	Sans nom, Barrage *	Laurentides (15)		Faible contenance
712	X2139532	Sans nom, Barrage *	Lanaudière (14)		Petit barrage
713	X2148520	Sans nom, Barrage *	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)		Faible contenance
714	X0007861	Santerre, Écluse	Bas-Saint-Laurent (01)		Faible contenance
715	X0005492	Saratoga, Barrage	Laurentides (15)		Petit barrage
716	X0004486	Sarrazin, Barrage	Lanaudière (14)		Forte contenance
717	X0003912	Sartigan, Barrage	Chaudière-Appalaches (12)		Forte contenance
718	X0001431	Sautauriski, Barrage	Capitale-Nationale (03)		Forte contenance
719	X0005510	Savane, Barrage de la	Laurentides (15)		Forte contenance
720	X0002978	Schyan, Barrage	Outaouais (07)		Forte contenance

Liste des barrages sous la responsabilité de la Direction générale des barrages (MELCC)

Nombre de barrages	Identification		Localisation	Caractéristique
	NoX	Nom du barrage	Région administrative	Catégorie administrative
721	X0001889	Scott, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
722	X0002437	Sélassié-en-Bas, Barrage	Mauricie (04)	Faible contenance
723	X0002436	Sélassié-en-Haut, Barrage	Mauricie (04)	Petit barrage
724	X2101747	Serpent, Barrage *	Mauricie (04)	Faible contenance
725	X2057464	Shackleton, Barrage *	Côte-Nord (09)	Forte contenance
726	X2134473	Shackleton, Digue *	Côte-Nord (09)	Forte contenance - Parent
727	X0002338	Shiragoo, Barrage	Mauricie (04)	Faible contenance
728	X0007234	Shitagoo, Barrage	Mauricie (04)	Forte contenance
729	X2143751	Shitagoo, Digue *	Mauricie (04)	Forte contenance - Parent
730	X0001011	Silver, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
731	X0007186	Simard, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
732	X0002084	Sincennes, Barrage	Mauricie (04)	Forte contenance
733	X0007208	Sirois, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
734	X0002344	Six-Caribous, Barrage des	Mauricie (04)	Petit barrage
735	X2098358	Six-Caribous, Barrage des *	Mauricie (04)	Faible contenance
736	X0003035	Six-Milles, Barrage	Abitibi-Témiscamingue (08)	Forte contenance
737	X0000993	Smith, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
738	X0001780	Soixante-Arpents, Barrage des	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
739	X0002313	Sorcier, Barrage au	Mauricie (04)	Forte contenance
740	X0007374	Springer, Barrage	Nord-du-Québec (10)	Faible contenance
741	X0002398	Standish, Barrage	Mauricie (04)	Petit barrage
742	X0002906	Sten, Barrage	Outaouais (07)	Faible contenance
743	X0002730	Stukely, Barrage	Estrie (05)	Forte contenance
744	X0001985	Suève-2, Barrage	Mauricie (04)	Forte contenance
745	X0007129	Suzanne, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
746	X0003079	Suzie, Barrage	Abitibi-Témiscamingue (08)	Petit barrage
747	X0100844	Taché, Barrage *	Bas-Saint-Laurent (01)	Forte contenance
748	X0001867	Talayarde-Nord, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
749	X0001470	Talayarde-Sud, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
750	X0001284	Talbot, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
751	X0002364	Tallulat, Barrage	Mauricie (04)	Petit barrage
752	X0003086	Tamarac, Barrage	Abitibi-Témiscamingue (08)	Faible contenance
753	X0002991	Tee, Barrage	Abitibi-Témiscamingue (08)	Forte contenance
754	X2086704	Tee, Digue *	Abitibi-Témiscamingue (08)	Forte contenance
755	X0004489	Tellier, Barrage	Lanaudière (14)	Forte contenance
756	X2013145	Termites, Barrage des	Mauricie (04)	Faible contenance
757	X0001924	Terrien, Barrage	Mauricie (04)	Forte contenance
758	X0007507	Tessier, Digue	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
759	X0001776	Tête-de-Jument-2, Barrage de la	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
760	X0003032	Tête-d'Orignal, Barrage de la	Abitibi-Témiscamingue (08)	Forte contenance
761	X0001161	Tetras, Barrage du *	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
762	X0004974	Théodore, Barrage	Laurentides (15)	Forte contenance
763	X0001430	Thérèse, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
764	X0003194	Thérèse, Barrage	Côte-Nord (09)	Petit barrage
765	X0003627	Therrien, Barrage	Chaudière-Appalaches (12)	Forte contenance
766	X0001979	Thom, Barrage	Mauricie (04)	Faible contenance
767	X0000764	Thomas-Soucy, Écluse à	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
768	X0001010	Tibériade, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
769	X0002399	Tie, Barrage	Mauricie (04)	Petit barrage
770	X0000742	Tinoute, Barrage	Bas-Saint-Laurent (01)	Forte contenance
771	X0002905	Tomasine, Barrage	Outaouais (07)	Faible contenance
772	X0003082	Tomney, Barrage	Abitibi-Témiscamingue (08)	Faible contenance
773	X0002355	Tour, Barrage de la	Mauricie (04)	Petit barrage
774	X0002393	Tour, Barrage de la	Mauricie (04)	Petit barrage
775	X0000603	Touradi, Barrage	Bas-Saint-Laurent (01)	Forte contenance
776	X0001283	Tourangeau, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
777	X0001847	Touzin, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
778	X0007453	Travers en bas, Barrage *	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
779	X0007165	Travers, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
780	X0001890	Travers, Barrage de	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance

Liste des barrages sous la responsabilité de la Direction générale des barrages (MELCC)

Nombre de barrages	Identification		Localisation	Caractéristique
	NoX	Nom du barrage	Région administrative	Catégorie administrative
781	X0001042	Travers, Barrage du	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Petit barrage
782	X2053989	Travers, Digue de *	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance - Parent
783	X0005507	Trego, Barrage	Laurentides (15)	Forte contenance
784	X2004017	Tremblay, Barrage	Côte-Nord (09)	Faible contenance
785	X2098346	Troisième-Lac-Gagnon, Barrage du *	Mauricie (04)	Petit barrage
786	X0000725	Truite, Barrage à la	Bas-Saint-Laurent (01)	Petit barrage
787	X0001133	Truite, Barrage à la	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
788	X0002410	Truite, Barrage à la	Mauricie (04)	Petit barrage
789	X0002411	Truite, Barrage à la	Mauricie (04)	Faible contenance
790	X0007217	Truite, Barrage à la	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
791	X2025748	Turpin, Barrage *	Laurentides (15)	Faible contenance
792	X0007365	Two-Mile, Barrage	Outaouais (07)	Petit barrage
793	X0007508	Vachon, Digue	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
794	X0002012	Valade, Barrage	Mauricie (04)	Petit barrage
795	X0003202	Varin, Barrage	Côte-Nord (09)	Forte contenance
796	X0001843	Vase, Barrage à la	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
797	X0007510	Venimeux, Digue du	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
798	X0007163	Venteux, Digue du	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
799	X0007185	Vesta, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
800	X0003084	Victorine, Barrage	Abitibi-Témiscamingue (08)	Petit barrage
801	X0005147	Vieille-Ménard, Barrage de la	Laurentides (15)	Petit barrage
802	X0007138	Vienne, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Faible contenance
803	X0002309	Vieux, Barrage du	Mauricie (04)	Forte contenance
804	X0001893	Viking, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
805	X2100731	Violon en bas, Barrage au *	Lanaudière (14)	Faible contenance
806	X0001282	Wabano, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
807	X0001865	Waben, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
808	X0001433	Walsh, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Forte contenance
809	X0002569	Walter-MacKenzie, Barrage	Estrie (05)	Forte contenance
810	X0001029	Wapishish, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance
811	X0007463	Warbonne, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Petit barrage
812	X0001385	Warren, Barrage	Capitale-Nationale (03)	Faible contenance
813	X0005737	Waterloo, Barrage de	Montérégie (16)	Forte contenance
814	X0002635	Waterville, Barrage de	Estrie (05)	Forte contenance
815	X2098352	Welch, Barrage *	Mauricie (04)	Petit barrage
816	X0002362	Windigo-Ouest, Barrage	Mauricie (04)	Petit barrage
817	X0003034	Yves, Barrage	Abitibi-Témiscamingue (08)	Petit barrage
818	X0003090	Zaza-Inférieur, Barrage	Abitibi-Témiscamingue (08)	Petit barrage
819	X0000538	Zéphir, Barrage *	Bas-Saint-Laurent (01)	Petit barrage
820	X0007164	Zoé, Barrage	Saguenay--Lac-Saint-Jean (02)	Forte contenance

ANNEXE 2

Identifier les critères permettant de déterminer si un barrage est essentiel ou non à la mission de l'État.

Indiquer si des consultations ont été tenues pour proposer au gouvernement le partage des responsabilités approprié.

Si oui, fournir la liste des personnes physiques et morales rencontrées.

À l'origine, cette question visait à vérifier le suivi d'une des recommandations du Vérificateur général du Québec émises en juin 2015.

L'objectif de ce processus de discrimination des barrages selon leurs fonctions était d'éviter que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) consacre des ressources pour la gestion d'infrastructures inutiles pour l'État. Ainsi, le MELCC devrait se départir ou démolir quelque 400 barrages situés sur le domaine de l'État rapidement.

Malheureusement, cette option n'est pas envisageable. Il faut d'ailleurs noter que le rapport du Vérificateur général du Québec n'identifiait aucune piste de solution qui aurait permis au MELCC de disposer autrement des barrages jugés non essentiels à la mission de l'État.

Les exercices passés montrent qu'il est presque impossible de dresser une liste précise et définitive des barrages non essentiels à la mission de l'État. En effet, pour évaluer l'importance d'un barrage pour l'État, le MELCC doit consulter différents intervenants (ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, communautés autochtones, Pêches et Océans Canada (MPO), etc.). Ces décisions peuvent être divergentes entre les organisations consultées et peuvent même varier pour certains barrages au cours des années. À titre d'exemple, le MELCC a reconstruit récemment un barrage sans utilité pour l'État québécois, puisque la valeur des compensations exigées par MPO aurait largement excédé celle des travaux de reconstruction.

Le MELCC vérifie constamment si les barrages sous sa responsabilité sont nécessaires pour assurer la mission de l'État. Il évite de réaliser des interventions sur des barrages sans utilité pour l'État et s'efforce, dans le cas contraire, d'arrêter des barrages inutiles en priorisant ceux qui présentent des risques pour les personnes et les biens.

Activités de surveillance sur les barrages du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

No lieu	Nom du barrage	Propriétaire	Nb insp prescrites LSB	Nb insp réalisées	Avril réalisée	Mai réalisée	Juin réalisée	Juillet réalisée	Août réalisée	Septembre réalisée	Octobre réalisée	Novembre réalisée	Décembre réalisée	Janvier réalisée	Février réalisée	Mars réalisée
X2101598	FlapJack, Barrage *	MELCC	2	2			VR_2020-06-30		VR_2020-08-27							
X2137411	Foster (déversoir secondaire), Barrage *	MELCC	1	1			VR_2020-06-16									
X0005520	Foster, Barrage	MELCC	1	1			VR_2020-06-16									
X0001980	Fou, Barrage	MELCC	1	1						VR_2020-09-21						
X2069228	Fourches, Barrage des *	MELCC	2	2			Insp_2020-06-30				VR_2020-10-16					
X0002403	Frémont, Barrage	MELCC	2	2				Insp_2020-07-14		VR_2020-09-22						
X0004482	Froid, Barrage	MELCC	2	2		VR_2020-05-21					VR_2020-10-20					
X0002026	Gilardo, Barrage	MELCC	2	2		VR_2020-05-13				VR_2020-09-29						
X0001265	Gilbert, Barrage	MELCC	1	1			VR_2020-06-04									
X0003138	Gorgotton, Barrage	MELCC	2	2				VR_2020-07-21		VR_2020-09-30						
X0001471	Gouat, Barrage	MELCC	2	2				Insp_2020-07-15		VR_2020-09-02						
X0002011	Goulet, Barrage	MELCC	2	2			VR_2020-06-10			VR_2020-09-29						
X0002333	Grace-5, Barrage	MELCC	1	1			VR_2020-06-08									
X2115820	Grandes-Pointes, Barrage aux *	MELCC	2	2			VR_2020-06-17				VR_2020-10-21					
X0000792	Grand-Jourdain, Barrage du	MELCC	2	2			VR_2020-06-16				VR_2020-10-22					
X0004477	Grand-Lac-des-Îles, Barrage du	MELCC	2	2		VR_2020-05-26					VR_2020-10-14					
X0000539	Grand-Lac-Neigette, Barrage du	MELCC	1	1			VR_2020-06-26									
X0003975	Grand-Moulin, Barrage du	MELCC	2	2		VR_2020-05-07					VR_2020-10-06					
X0002901	Grénord, Barrage	MELCC	1	1			VR_2020-06-09									
X0000629	Haut, Barrage	MELCC	2	2			VR_2020-06-02				VR_2020-10-27					
X0007214	Hélène, Barrage	MELCC	2	2			VR_2020-06-18			VR_2020-09-16						
X0001417	Honorine, Barrage	MELCC	2	2			VR_2020-06-03		VR_2020-08-17							
X0001989	Howe, Barrage	MELCC	2	2			VR_2020-06-09		VR_2020-08-25							
X0002894	Hubert-Tremblay, Barrage	MELCC	2	2		VR_2020-05-04				Insp_2020-09-21						
X0001043	Huit-Chutes-2, Barrage des	MELCC	2	2			VR_2020-06-17				VR_2020-10-19					
X0004491	Hull, Barrage	MELCC	1	1			VR_2020-06-16									
X0002382	Huot, Barrage	MELCC	1	1				VR_2020-07-22								
X0004495	Jaune, Barrage	MELCC	2	2		VR_2020-05-19					VR_2020-10-20					
X0001167	Jean-Baptiste-Gauthier, Barrage *	MELCC	2	2				Insp_2020-07-27		VR_2020-09-08						
X0001760	Jean-Noël-Côté, Barrage	MELCC	2	2		VR_2020-05-18			VR_2020-08-31							
X0005518	Joinville, Barrage	MELCC	2	2		VR_2020-05-27					VR_2020-10-07					
X0003925	Jules-Allard, Barrage	MELCC	12	12	VR_2020-04-20	VR_2020-05-22	Insp_2020-06-09	VR_2020-07-20	VR_2020-08-20	VR_2020-09-22	VR_2020-10-22	VR_2020-11-19	VR_2020-12-08	VR_2021-01-20	VR_2021-02-11	VR_2021-03-23
X0005460	Kiamika, Barrage	MELCC	6	6		VR_2020-05-13			VR_2020-08-10	Insp_2020-09-28	VR_2020-10-26		VR_2020-12-16		VR_2021-02-17	
X0005461	Kiamika-2, Digue	MELCC	12	12	VR_2020-04-22	VR_2020-05-13	VR_2020-06-11	VR_2020-07-13	VR_2020-08-10	Insp_2020-09-28	VR_2020-10-13	VR_2020-11-19	VR_2020-12-17	VR_2021-01-20	VR_2021-02-17	VR_2021-03-23
X0005462	Kiamika-5, Digue	MELCC	1	1		VR_2020-05-13										
X0003017	Kikwissi, Barrage	MELCC	1	1				VR_2020-07-22								
X0002892	Kipawa, Barrage de	MELCC	12	12	VR_2020-04-20	VR_2020-05-11	VR_2020-06-18	VR_2020-07-27	Insp_2020-08-11	VR_2020-09-17	VR_2020-10-06	VR_2020-11-18	VR_2020-12-08	VR_2021-01-20	VR_2021-02-25	VR_2021-03-17
X0001873	La Salle, Barrage	MELCC	2	2			VR_2020-06-02	Insp_2020-07-16								
X0003192	Lac à la Loure, Barrage du *	MELCC	6	6		VR_2020-05-20	Insp_2020-06-18	VR_2020-07-16			VR_2020-10-01		VR_2020-12-17		VR_2021-02-16	
X0001271	Lac Moreau, Barrage du *	MELCC	2	2				Insp_2020-07-29		VR_2020-09-10						

Activités de surveillance sur les barrages du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

No lieu	Nom du barrage	Propriétaire	Nb insp prescrites LSB	Nb insp réalisées	Avril réalisée	Mai réalisée	Juin réalisée	Juillet réalisée	Août réalisée	Septembre réalisée	Octobre réalisée	Novembre réalisée	Décembre réalisée	Janvier réalisée	Février réalisée	Mars réalisée
X0001371	Retenue, Barrage la	MELCC	6	6	VR_2020-04-24		VR_2020-06-15	VR_2020-07-13		VR_2020-09-10		VR_2020-11-02				VR_2021-03-24
X2098324	Roberge, Barrage *	MELCC	2	2		VR_2020-05-27				VR_2020-09-03						
X0005328	Rossignol, Barrage	MELCC	2	2		VR_2020-06-13					VR_2020-10-23					
X0008017	Rotule, Barrage	MELCC	1	1			VR_2020-06-15									
X2000845	Rotule, Digue	MELCC	1	1				VR_2020-07-27								
X0001425	Ruban, Barrage	MELCC	2	2			VR_2020-06-05		VR_2020-08-20							
X2123668	Ruban, digue *	MELCC	1	1			VR_2020-06-05									
X0002025	Sables, Barrage des	MELCC	2	2			VR_2020-06-10		VR_2020-08-26							
X0005204	Sables, Barrage des	MELCC	12	12	VR_2020-04-21	VR_2020-05-12	VR_2020-06-08	VR_2020-07-20	VR_2020-08-18	VR_2020-09-15	VR_2020-10-19	VR_2020-11-17	VR_2020-12-10	VR_2021-01-11	VR_2021-02-08	VR_2021-03-22
X0004063	Saint-Didace, Barrage	MELCC	1	1		VR_2020-05-07										
X0001574	Sainte-Anne, Barrage	MELCC	1	1			VR_2020-06-02									
X0000870	Saint-Germains, Barrage	MELCC	1	1			VR_2020-06-15									
X0005771	Saint-Pie, Barrage de	MELCC	1	1					Insp_2020-08-26							
X0001840	Saint-Raymond, Barrage de	MELCC	6	6	VR_2020-04-30		VR_2020-06-18	Insp_2020-07-15		VR_2020-09-02		VR_2020-11-03				VR_2021-03-24
X0003036	Sangsues, Barrage aux	MELCC	2	2			VR_2020-06-19				VR_2020-10-29					
X0004486	Sarrazin, Barrage	MELCC	1	1			VR_2020-06-16									
X0003912	Sartigan, Barrage	MELCC	2	2		VR_2020-05-06					VR_2020-10-14					
X0001431	Sautauriski, Barrage	MELCC	2	2			VR_2020-06-03	Insp_2020-08-31								
X0005510	Savane, Barrage de la	MELCC	1	1			VR_2020-06-04									
X0002978	Schyan, Barrage	MELCC	2	2			VR_2020-06-04				VR_2020-10-06					
X0001889	Scott, Barrage	MELCC	1	1		VR_2020-05-26										
X2057464	Shackleton, Barrage *	MELCC	1	1				VR_2020-07-16								
X2134473	Shackleton, Digue *	MELCC	1	1				VR_2020-07-16								
X0007234	Shitagoo, Barrage	MELCC	1	1			VR_2020-06-09									
X2143751	Shitagoo, Digue *	MELCC	1	1			VR_2020-06-16									
X0001011	Silver, Barrage	MELCC	1	1			VR_2020-06-08									
X0002084	Sincennes, Barrage	MELCC	2	2				Insp_2020-07-14		VR_2020-09-22						
X0007208	Sirois, Barrage	MELCC	1	1		VR_2020-05-21										
X0003035	Six-Milles, Barrage	MELCC	2	2			VR_2020-06-19				VR_2020-10-29					
X0000993	Smith, Barrage	MELCC	1	1			VR_2020-06-03									
X0001780	Soixante-Arpents, Barrage des	MELCC	2	2			VR_2020-06-18			VR_2020-09-17						
X0002313	Sorcier, Barrage au	MELCC	2	2		VR_2020-05-25					VR_2020-10-14					
X0002730	Stukely, Barrage	MELCC	2	2		VR_2020-05-13					VR_2020-10-08					
X0001985	Suève-2, Barrage	MELCC	1	1		VR_2020-05-26										
X0100844	Taché, Barrage *	MELCC	2	2		VR_2020-05-26					VR_2020-10-09					
X0001284	Talbot, Barrage	MELCC	1	1				Insp_2020-07-30								
X0002991	Tee, Barrage	MELCC	6	6		VR_2020-05-11	VR_2020-06-10		VR_2020-08-27		VR_2020-10-27		VR_2020-12-08		VR_2021-02-25	
X2086704	Tee, Digue *	MELCC	2	2		VR_2020-05-11					VR_2020-10-27					
X0004489	Tellier, Barrage	MELCC	1	1			VR_2020-06-10									
X0001924	Terrien, Barrage	MELCC	1	1		VR_2020-05-27										
X0003032	Tête-d'Orignal, Barrage de la	MELCC	2	2			VR_2020-06-16				VR_2020-10-27					
X0001161	Tetras, Barrage du *	MELCC	2	2				Insp_2020-07-27		VR_2020-09-09						
X0004974	Théodore, Barrage	MELCC	2	2		VR_2020-05-12					VR_2020-10-21					

Indiquer si le ministère exige une évaluation des effets cumulatifs des pressions sur l'environnement lors de la délivrance ou du renouvellement d'une autorisation.

Le Ministère, avant la délivrance ou le renouvellement d'une autorisation, exige plusieurs informations du demandeur. Ces informations permettent de faire une analyse adéquate des projets, notamment en fonction des milieux récepteurs.

Projets visés par la procédure d'évaluation et d'examen des impacts :

L'article 3 du Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets (RÉEIE), en vigueur depuis le 23 mars 2018, prévoit les renseignements qu'une étude d'impact doit minimalement contenir, en outre de ceux que peut exiger la directive de la ministre prévue à l'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE). On y retrouve notamment l'identification des principaux enjeux environnementaux, sociaux et économiques que soulève le projet ainsi que l'analyse des impacts. La description et l'évaluation des impacts cumulatifs sont requises dans la directive du ministre. Ceux-ci sont pris en compte lors de l'analyse de la demande et lors de la délivrance de l'autorisation gouvernementale qui peut comporter des conditions de réalisation.

Projets visés par l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement :

L'article 23 de la LQE spécifie les renseignements et les documents devant accompagner une demande d'autorisation et précise aussi que d'autres renseignements peuvent être exigés par règlement. Le règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE) démontre la possibilité d'évaluer les effets cumulatifs à partir des renseignements et documents à soumettre au ministre afin qu'une demande d'autorisation soit recevable pour en effectuer l'analyse. Parmi ces documents et renseignements, les éléments liés aux contaminants et aux milieux visés par une demande concernaient :

- une description du site concernant notamment la présence de milieux humides et hydriques ou d'un habitat particulier, les principales caractéristiques des milieux concernés et une indication de leur emplacement;
- la nature, la source, la quantité et la concentration de tous les contaminants susceptibles d'être rejetés;
- une description des impacts anticipés sur l'environnement;
- une description des mesures d'atténuation, de suivi, de surveillance et de contrôle proposées.

Des études spécifiques sont également requises pour certaines activités en autorisation. Par exemple, dans le cadre d'une demande relative à un prélèvement d'eau, un avis hydrogéologique permettant d'évaluer les propriétés hydrauliques du milieu exploité, ainsi que l'impact du prélèvement sur les autres usagers et sur l'environnement doit être présenté au Ministère. Dans le cadre d'une demande relative à des travaux dans un milieu humide ou hydrique, une description des perturbations ou des pressions anthropiques subies par les milieux affectés par le projet de même que la capacité des milieux visés à se rétablir ou la possibilité de les restaurer en tout ou en partie une fois le projet complété, doit être fournie en appui de la demande d'autorisation.

L'article 25 de la LQE permet au ministre de prescrire toute condition dans l'autorisation qu'il délivre. Une condition relative à la mise en place d'un programme de suivi environnemental qui concernerait spécifiquement le suivi de la capacité de support du milieu récepteur est par conséquent possible si un tel suivi s'avère nécessaire. De plus, l'article 26 de la LQE permet au ministre d'imposer toute condition différente de celles prescrites dans les règlements s'il juge que ces dernières sont insuffisantes pour respecter la capacité de support du milieu.

L'article 24 de la LQE permet au ministre d'exiger tout renseignement, document ou étude supplémentaire nécessaire pour connaître les impacts d'un projet sur la qualité de

l'environnement avant de prendre sa décision. Afin de respecter les principes de clarté et prévisibilité du nouveau régime d'autorisation, cet article sera utilisé de façon exceptionnelle, mais pourrait tout de même permettre d'exiger une telle évaluation des effets cumulatifs des pressions sur l'environnement dans le cadre d'un projet spécifique.

Les établissements industriels importants, notamment les fabriques de pâtes et papiers, les mines, les alumineries, les cimenteries, les usines de chaux, certaines usines de métallurgie, sont encadrés par le Programme de réduction des rejets industriels (PRRI).

Une autorisation renouvelable est prévue pour ces établissements industriels, laquelle établit les conditions environnementales sous lesquelles ceux-ci doivent exercer leurs activités. Lors des renouvellements d'autorisation, les effets cumulatifs et les besoins du milieu sont pris en compte pour établir des cibles de réduction des rejets. Le Ministère peut ainsi formuler des normes de rejet de contaminants ou d'autres exigences tenant compte de l'évolution des standards technologiques de réduction reconnus et de la capacité des milieux récepteurs (eau, air, eau souterraine, air ambiant, sols) dans lequel se situe l'établissement industriel.

Indiquer le nombre d'autorisations environnementales octroyées par le MELCC en 2020-2021.

Nombre d'autorisations environnementales octroyées
par le MELCC depuis le 1^{er} mars 2020

	Nombre d'autorisations
2020-2021	2496

Notes sur les périodes de référence

2019-2020 : Ces données quantitatives représentent les interventions fermées (DT) dont le statut est délivrance pour la période du 1^{er} mars 2020 au 28 février 2021.

Le chiffre de 2496 dans ce tableau est plus élevé du fait qu'il inclut les données de mars 2019, soit pour la période du 1^{er} mars 2020 au 28 février 2021 (12 mois).

Il est important de mentionner que dans la QP-16J le résultat est de 2257 et correspond à la période du 1^{er} avril 2020 au 28 février 2021 (11 mois).

Indiquer quels mécanismes ont été mis en place afin de rendre disponible plus facilement et plus rapidement l'information nécessaire aux citoyens afin qu'ils et elles puissent évaluer les risques environnementaux dans le secteur industriel auxquels ils et elles sont exposé(e)s.

La modernisation du régime d'autorisation vient améliorer significativement l'accès à l'information et la transparence des processus d'autorisation. Depuis le 23 mars 2017, la Loi sur la qualité de l'environnement fait en sorte que les demandes d'autorisation et les nouvelles autorisations ainsi que tous les documents qui en font partie intégrante ont un caractère public, sous réserve des secrets industriels et commerciaux confidentiels et de localisation d'espèces menacées ou vulnérables.

Le nouveau régime d'autorisation prévoit que le contenu des autorisations ministérielles sera bonifié afin que celles-ci contiennent des informations plus complètes et que ces informations soient disponibles pour le public, soit :

- La description de l'activité et sa localisation;
- La description et la source des contaminants de même que les points de rejet dans l'environnement;
- Les conditions, restrictions, interdictions et normes particulières applicables à la réalisation de l'activité;
- Les mesures de suivi, de surveillance et de contrôle applicables, telles que les méthodes de prélèvement, d'analyse et de calcul de tout rejet de contaminants ainsi que les méthodes de prélèvement, de conservation et d'analyse des échantillons.

À l'exception des renseignements concernant la localisation d'espèces menacées ou vulnérables ainsi que ceux qui concernent des secrets industriels et commerciaux confidentiels, les informations citées seront publiées au registre public qui sera créé. Il en va de même pour toutes les demandes de délivrance, de modification ou de renouvellement d'autorisation ainsi que pour les déclarations de conformité, notamment. En attendant la création du registre en question, ces informations sont disponibles sur demande.

Par ailleurs, un registre public des évaluations environnementales, dans lequel les documents relatifs à un projet à risque élevé assujetti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PEEIE) sont rendus accessibles au public, a été créé et est disponible depuis le 23 mars 2018. Ce registre contient tous les documents déposés au cours de la PEEIE par l'initiateur et produits par le Ministère. Ainsi, les documents sont accessibles au public à toutes les étapes de la PEEIE afin de s'assurer de mieux informer la population.

Indiquer le nombre de consultations s'étant tenues sur le site Web du Ministère afin de sensibiliser les intervenant(e)s du milieu agricole et les citoyen(ne)s à l'utilisation rationnelle et sécuritaire des pesticides les plus à risque.

Pour faciliter la mise en place de la réglementation, dont certaines dispositions sont entrées en vigueur en 2019, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) a développé des outils pour la clientèle visée afin de les informer et de les aider à s'orienter dans les nouvelles exigences notamment pour le milieu agricole tels que :

- Des avis circulaires (au nombre de onze) expliquant pour chaque clientèle visée les modifications réglementaires qui les concernent;
- Modèles et exemples de registre d'utilisation de pesticides tenu par un agriculteur et modèles de justification et de prescription agronomiques, ainsi qu'un exemple respectif;
- Liste des noms commerciaux des pesticides visés par une justification et une prescription agronomiques;
- Des présentations PowerPoint des nouvelles exigences réglementaires pour les principaux secteurs visés;
- Webinaire réalisé par le MELCC, d'une durée d'une heure et trente minutes, pour former les agriculteurs;
- Un guide de bonnes pratiques visant à réduire l'utilisation et les risques des insecticides de la famille des néonicotinoïdes dans la culture de la pomme de terre.

D'autres documents et d'autres informations ont été mis en ligne au cours de 2020-2021, notamment sur le site Web du MELCC – Rubrique pesticides :

- Bilan des ventes de pesticides au Québec pour l'année 2018;
- Bilan des plans de réduction des pesticides sur les terrains de golf du Québec pour les années 2015 à 2017;
- Le cadre d'intervention du MELCC pour une gestion responsable des pesticides;
- Les néonicotinoïdes : état des connaissances de leurs impacts sur les organismes aquatiques;
- Guide de bonnes pratiques visant une utilisation raisonnée du chlorpyrifos dans les crucifères (collaboration avec l'Ordre des agronomes du Québec [OAQ]);
- Grille de référence et ligne directrice concernant la recommandation sur l'utilisation des traitements de semences insecticides dans le maïs et soya (collaboration avec l'OAQ).

Du 1^{er} avril 2020 au 19 mars 2021, 1 141 clics (nombre de consultations) sur les pages Web du MELCC hébergeant les documents précédemment mentionnés ont été faits par 1 060 visiteurs uniques.

Activités d'information et de sensibilisation auprès de la clientèle pour la mise en œuvre de la réglementation

Depuis le début de la mise en œuvre réglementaire, le MELCC a réalisé près d'une quarantaine de présentations pour former l'ensemble des partenaires externes visés par les modifications réglementaires sur les pesticides. Ces activités ont permis de former près de 1 900 partenaires.

Le MELCC coordonne également un comité de mise en œuvre de la justification et de la prescription agronomiques. Ce comité de suivi a pour but de documenter l'indépendance professionnelle des agronomes, de communiquer l'état d'avancement de la mise en œuvre et de développer les outils nécessaires à l'atteinte des objectifs reliés au concept de justification et de prescription agronomiques. Un comité consultatif élargi, réunissant annuellement 25 partenaires du milieu agricole, est également en place pour discuter notamment des différents enjeux vécus par cette mise en œuvre. Les principaux partenaires sont le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, l'OAQ, l'Union des producteurs agricoles et ses fédérations régionales, les fabricants et les fournisseurs d'intrants agricoles ainsi que les groupes environnementaux.

Comme prévu au cadre d'intervention pour une gestion responsable des pesticides, une section plus exhaustive sur la gestion du risque a été ajoutée à la formation agricole qui est en place pour préparer les agriculteurs à passer leur examen pour obtenir leur certification de pesticides. À partir d'avril 2021, cette formation, qui est actuellement offerte seulement papier, sera nouvellement accessible en ligne sur le site Internet de la Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec (<http://edusofad.com/public/fr/catalogue/catalogue.html>).

Enfin, le MELCC s'est adressé aux deux universités qui offrent une formation en agronomie, l'Université Laval et l'Université McGill, afin que celle-ci soit bonifiée pour répondre aux objectifs poursuivis par les modifications réglementaires en matière de pesticides. Un suivi a été effectué en décembre 2019, pour réitérer l'importance d'intégrer à l'offre de formation en agronomie un cours présentant la démarche agronomique en matière de recommandation en phytoprotection, menant, dans certains cas, à l'obligation de justifier l'utilisation de l'un des pesticides visés par la réglementation.

Indiquer les résultats de l'évaluation annuelle de l'effet des mesures mises en place pour réduire la fréquence des dépassements des critères de qualité de l'eau pour la protection des espèces aquatiques.

Le Ministère a annoncé en octobre 2020, un cadre d'intervention qui présente les actions qu'il entend prendre au cours des trois prochaines années, afin de donner suite aux recommandations de la commission parlementaire qui a porté sur les pesticides et à finaliser les actions de la Stratégie québécoise sur les pesticides :

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/pesticides/cadre-intervention-actions-ministere.pdf>.

Les actions sont regroupées autour des cinq thématiques suivantes :

- le suivi des pesticides dans l'environnement;
- l'amélioration de la disponibilité des données;
- le renforcement de la réglementation;
- le suivi et l'analyse des exigences en milieu agricole, dont l'indépendance professionnelle des agronomes;
- la valorisation de la formation pour la certification.

Aussi, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques s'est engagé à poursuivre le suivi dans les rivières et les puits d'eau potable en milieu agricole ainsi que d'établir des critères de qualité de l'eau de surface pour les nouveaux pesticides notamment.

L'impact des pesticides sur la qualité de l'eau des rivières est mesuré à partir des résultats du suivi du "Réseau de base" composé de quatre rivières échantillonnées annuellement et localisées dans des secteurs où les superficies en culture de maïs et de soya sont importantes. La fréquence d'échantillonnage est de 30 fois par été et plus de 100 pesticides sont analysés en laboratoire. Six autres rivières sont aussi échantillonnées sur une base régulière, mais non annuelle, dans des zones où des cultures sont aussi de grandes utilisatrices de pesticides. Il s'agit ici des cultures de la pomme de terre, des vergers et des zones de cultures maraîchères. L'évolution de la fréquence des dépassements des critères de qualité de l'eau pour la protection des espèces aquatiques dans ces dix rivières constitue un indicateur de l'efficacité des mesures mises en place.

Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques effectue aussi un suivi dans plusieurs autres cours d'eau pour améliorer la couverture spatiale ainsi que dans les eaux souterraines des secteurs agricoles à proximité de cultures ciblées parmi les plus grandes utilisatrices de pesticides. Les données du suivi environnemental sont accessibles dans l'Atlas de l'eau (<https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/atlas/index.htm>).

Le rapport *Présence de pesticides dans l'eau au Québec : Portrait et tendances dans les zones de maïs et de soya – 2015 à 2017*, fait état des résultats obtenus avant la mise en place de la justification agronomique en 2018 et est un moyen de diffusion d'information auprès de la clientèle visée. Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques suit de près la mise en œuvre du cadre d'intervention sur les pesticides. Les résultats à ce jour permettent de confirmer une importante diminution des ventes de pesticides les plus à risque et pour lesquels on observe des dépassements des critères de qualité de l'eau. Les résultats des suivis en rivières pour la période de 2018 à 2020 sont en cours d'interprétation et devraient permettre de vérifier l'efficacité des récentes mesures réglementaires.

Il y a également eu l'annonce, à l'automne 2020, du Plan d'agriculture durable sous la responsabilité du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Ce plan a comme objectif de mettre en œuvre des actions pragmatiques, efficaces et mesurables qui permettront de réduire l'empreinte environnementale des activités agricoles, dont l'usage des pesticides. Puisque de nouvelles cibles visant autant la réduction des risques que l'utilisation des pesticides ont été introduites, il devrait y avoir des améliorations de la qualité de l'eau.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 70

Fournir l'ensemble des études et rapports produits par le ministère concernant d'éventuels incitatifs économiques pour encourager l'adoption de meilleures pratiques. Indiquer les actions prises pour la mise en place des meilleures pratiques par le ministère en 2020-2021.

Depuis 2014, tout projet visé par la Politique gouvernementale sur l'allègement réglementaire et administratif doit être accompagné d'une analyse d'impact réglementaire lorsqu'il est soumis au Conseil exécutif. Ces analyses visent à évaluer les impacts pour les entreprises liés à l'adoption de normes de nature législative ou réglementaire.

https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/publications/administratives/allegement/politique_gouv_allegement.pdf

Elles font également une analyse de la nature de l'intervention. Ainsi, elles analysent si des incitatifs économiques peuvent être envisagés pour encourager l'adoption de meilleures pratiques et présente les actions mises en place par le Ministère. Également, les analyses d'impact réglementaire sont disponibles sur le site du Ministère: <https://www.environnement.gouv.qc.ca/publications/etudes-economiques/index.htm>

QUESTION PARTICULIÈRE N° 71

Indiquer le nombre d'inspections en 2020-2021 visant l'utilisation des pesticides en milieu agricole dans les programmes de contrôle.

Du 1^{er} avril 2020 au 28 février 2021, le MELCC a réalisé 900 inspections dans le cadre de ses programmes de contrôle visant l'utilisation des pesticides.

Concernant les pesticides de la classe 3A (clothianidine, imidaclopride, thiaméthoxame, atrazine et les insecticides à base de chlorpyrifos), spécifier :

- a) Les quantités vendues au Québec en 2020-2021, ventilées par région administrative;
- b) Les concentrations observées dans les cours d'eau testés en 2020-2021, en spécifiant également la région où se situe le cours d'eau;
- c) IRE (indice de risque pour l'environnement);
- d) IRS (indice de risque pour la santé);
- e) Les cibles de réduction pour l'année 2021-2022.

Concernant les pesticides à usages restreints, fournir la liste complète des 110 pesticides restreints (classe 2), en spécifiant pour chacun :

- a) IRE (indice de risque pour l'environnement);
- b) IRS (indice de risque pour la santé);
- c) Les quantités vendues pour chacun d'eux en 2020-2021, au Québec;
- d) Les concentrations observées dans les cours d'eau testés en 2020-2021, en spécifiant également la région où se situe le cours d'eau;
- e) Les cibles de réduction pour l'année 2021-2022.

Depuis 2018, grâce à l'introduction de la justification et de la prescription agronomiques, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) obtient de nouvelles déclarations à chaque 31 janvier, pour les ventes au détail de certains pesticides. Cette nouvelle réglementation est entrée en vigueur selon le calendrier progressif suivant :

- 8 mars 2018, tous les pesticides contenant de l'atrazine;
- 8 septembre 2018, tous les pesticides de la classe 3A (semences enrobées de certains pesticides);
- 1^{er} avril 2019, tous les pesticides des classes 1 à 3, contenant de la clothianidine, de l'imidaclopride, du thiaméthoxame et du chlorpyrifos.

Le prochain bilan des ventes 2019, publié prochainement, permettra de présenter notamment les ventes par région administrative d'atrazine pour une deuxième année ainsi que pour la toute première fois, les ventes par région de chlorpyrifos, de clothianidine, de thiaméthoxame et d'imidaclopride.

Concernant les pesticides de la classe 3A (clothianidine, imidaclopride, thiaméthoxame, atrazine et les insecticides à base de chlorpyrifos) :

- a) Les quantités vendues au Québec en 2020-2021, ventilées par région administrative**

Les quantités seront connues lors de la publication du bilan des ventes de 2019.

- b) Les concentrations observées dans les cours d'eau testés en 2020-2021, en spécifiant également la région où se situe le cours d'eau**

Sept rivières ont fait l'objet d'un suivi en 2020 pour déterminer les concentrations de pesticides. Ce sont les rivières Chibouet, des Hurons, Saint-Régis et Saint-Zéphirin, ainsi que les ruisseaux Gibeault-Delisle, Norton et au Castor. Tous ces cours d'eau sont situés dans la région de la Montérégie.

Concentrations des pesticides visés par la prescription agronomique en 2020

Pesticides	Rivière/Ruisseau	Région	Intervalle des concentrations (µg/l)
Atrazine	Chibouet	16	<0,01-0,32
	Des Hurons	16	<0,01-0,05
	Saint-Régis	16	<0,01-0,1
	Saint-Zéphirin	16	<0,01-0,32
	Gibeault-Delisle	16	<0,01-0,03
	Norton	16	<0,01-0,03
	Au Castor	16	<0,01-0,05
Clothianidine	Chibouet	16	<0,005-0,033
	Des Hurons	16	<0,005-0,039
	Saint-Régis	16	<0,005-0,042
	Saint-Zéphirin	16	<0,005-0,033
	Gibeault-Delisle	16	0,006-4,2
	Norton	16	0,01-0,37
	Au Castor	16	<0,005-0,072
Thiaméthoxame	Chibouet	16	0,008-0,18
	Des Hurons	16	<0,002-0,04
	Saint-Régis	16	0,007-0,28
	Saint-Zéphirin	16	<0,002-0,012
	Gibeault-Delisle	16	0,007-4,8
	Norton	16	0,004-1,3
	Au Castor	16	<0,002-0,064
Imidaclopride	Chibouet	16	-
	Des Hurons	16	<0,004-0,078
	Saint-Régis	16	<0,004-0,071
	Saint-Zéphirin	16	-
	Gibeault-Delisle	16	<0,004-0,27
	Norton	16	<0,004-0,88
	Au Castor	16	-
Chlorpyrifos	Chibouet	16	-
	Des Hurons	16	-
	Saint-Régis	16	-
	Saint-Zéphirin	16	-
	Gibeault-Delisle	16	0,16
	Norton	16	-
Au Castor	16	-	

c) et d) IRE (indice de risque pour l'environnement) et IRS (indice de risque pour la santé)

Le calcul de l'IRE et l'IRS s'effectue à partir de données toxicologiques provenant de plusieurs sources fiables de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire et l'United States Environmental Protection Agency par exemple. Si ces données ne sont pas disponibles, il n'est pas possible de calculer les indices.

L'IRS est déterminé par les différents critères retenus de toxicité aiguë (DL₅₀ orale, DL₅₀ cutanée, CL₅₀ inhalation, irritation cutanée, irritation oculaire et sensibilisation) et de toxicité chronique (cancérogénécité, génotoxicité, perturbation endocrinienne, reproduction et développement), ainsi que par le facteur de persistance et de bioaccumulation chez l'humain. Il tient aussi compte de la formulation, de la concentration de la matière active dans la préparation commerciale et de la dose appliquée. L'IRE est issu de six variables, soit l'impact sur les invertébrés terrestres, l'impact sur les oiseaux, l'impact sur les organismes aquatiques, la mobilité, la persistance dans le sol et la bioaccumulation.

De plus, les indices peuvent varier en fonction de la culture traitée, du type de traitement, de la technique d'application et de la dose appliquée, ainsi une grande variabilité de valeurs peut être observée pour un même ingrédient actif. La plateforme Web de SAgE pesticides offre aux exploitations agricoles et aux conseillers plusieurs outils pour mesurer leurs impacts sur la santé et l'environnement. Il est notamment possible de connaître précisément l'indice de risque qui s'applique pour un produit en particulier en fonction des caractéristiques d'utilisation nommées plus haut.

Ingrédient actif	IRE	IRS
Atrazine	65 à 454	165 à 2031
Chlorpyrifos	7 à 725	169 à 1155
Clothianidine*	211 à 517	42 à 425
Imidaclopride*	57 à 430	4 à 734
Thiaméthoxame*	37 à 653	33 à 725

*Les indices de risque tiennent compte des différentes formulations des ingrédients actifs (soit les semences de la classe 3A ainsi que les autres formulations à base de néonicotinoïdes).

e) Les cibles de réduction pour l'année 2021-2022

En vue de rehausser l'efficacité des actions de protection de l'environnement, une cible a été établie dans la planification stratégique du MELCC afin de réduire encore de 10 % sur une période de cinq ans, les risques pour la santé et les risques pour l'environnement qui sont liés aux pesticides. Cela inclut les néonicotinoïdes visés enrobant les semences qui peuvent être vendus.

Concernant les pesticides à usages restreints, fournir la liste complète des 110 pesticides restreints (classe 2), en spécifiant pour chacun :

a) IRE (indice de risque pour l'environnement)

b) IRS (indice de risque pour la santé)

Les pesticides de la classe 2 sont des produits phytosanitaires à usage « restreint » compte tenu des risques sanitaires ou environnementaux liés au produit et se distinguent des classes commerciales et domestiques. Pour cette classe particulièrement, un permis est obligatoire pour les vendre de même que pour les acheter et cela est vérifié par le détaillant. Plusieurs produits de la classe 2 sont des pesticides utilisés dans le secteur aquatique, en extermination, en bâtiments agricoles, en foresterie et en horticulture ornementale (par exemple, des répulsifs, des avicides ou des larvicides). Pour les pesticides utilisés dans les secteurs autres qu'agricole, il n'y a pas toujours d'IRE et IRS disponible. Ainsi, les produits pour lesquels les données ne sont pas disponibles (59 des 110) ne sont pas présentés dans le tableau.

Ingrédient actif	Groupe chimique	Nom du pesticide	IRE	IRS
AGRICOLE				
2,4-D PRESENT SOUS FORME D'ESTERS PEU VOLATILS	Acides aryloxy-carboxyliques et dérivés	Esteron herbicide	7 à 218	208 à 988
BROMURE DE METHYLE	Organohalogénés	Terr-o-gas 67 fumigant de sol de préplantation	986	ND
CHLORHYDRATE DE FORMÉTANATE	Carbamates	CARZOL SP INSTAPAK	59 à 210	138 à 320
CHLOROPICRINE	Organochlorés	Terr-o-gas 67 fumigant de sol de préplantation	361 à 986	1125
		Chloropicrine 100 fumigant de sol liquide	361 à 986	828
		FUMIGANT PIC PLUS	361 à 986	828 à 1125
		Fumigant Strike 85CP	361 à 986	1125
		Strike 100CP Fumigant de sol liquide	361 à 986	1125
DAZOMET	Dithiocarbamates	Basamid Granular	324	29 à 115
MÉTAM POTASSIUM	Dithiocarbamates	Busan 1180	324	130

Ingrédient actif	Groupe chimique	Nom du pesticide	IRE	IRS
METAM-SODIUM	Dithiocarbamates	Vapam Fumigant de sol Solution liquide	225 à 324	130 à 259
		Busan 1020	225 à 324	130 à 259
		Busan 1236	225 à 324	130 à 259
		Metam Sodium Agricole	225 à 324	130 à 259
		Vapam HL	225 à 324	130 à 259
		Engage Agro Enfuse M 510	225 à 324	130 à 259
METHOMYL	Oximes-carbamates	Insecticide Lannate Toss-N-Go	365 à 491	73 à 450
OXAMYLE	Oximes-carbamates	Vydate L insecticide/nématocide	364 à 529	45 à 158
OXYFLUORFENE	Nitrobenzène	Goal 2XL herbicide	121 à 144	35 à 70
		Agrogill oxyfluorfen 240EC	121 à 144	45 à 70
		Basket 2XL	121 à 144	45 à 70
PARAQUAT	Ammoniums quaternaires	Gramoxone 200 SL	72 à 361	348 à 1815
PEROXYDE D'HYDROGÈNE PHORATE	Inorganiques	Interox Paramove 50	1 à 81	5 à 10
	Dithiophosphates	THIMET 20-G	625	320 à 480
AQUATIQUE				
Bacillus thuringiensis var. israelensis sérotype H-14 souche AM65-52	Microorganismes	Larvicide biologique Vectobac 200g Granules	ND	5
		Vectobac 1200L larvicide biologique suspension aqueuse	1	5 à 12
Bacillus thuringiensis var. israelensis sérotype H-14 souche BMP-144	Microorganismes	Aquabac XT Larvicide biologique	ND	5
		Aquabac (200G) Larvicide biologique (10/14) (5/8)	ND	5
		SUMMIT	ND	5
		BRIQUETTES BTI	ND	5
BUTOXYDE DE PIPERONYLE	Autres	Prentox Nusyn-Noxfish agent ichtyotoxique	137	235 à 313
CHLORPYRIFOS	Thiophosphates	Dursban 2,5 Insecticide	7 à 725	169 à 1155
DIQUAT	Ammoniums quaternaires	Reward Herbicide aquatique	90 à 248	90 à 211
NOVALURON	Acylurées	MOSQUIRON 0,12P	1 à 88	4 à 35
		MOSQUIRON 0,12CRD	1 à 88	4 à 35
BÂTIMENTS AGRICOLES				
BROMURE DE METHYLE	Organohalogénés	TCC Fumigant au bromométhane	986	ND
EXTERMINATION				
BROMURE DE METHYLE PHOSPHURE D'ALUMINIUM	Organohalogénés Inorganiques	Meth-o-gas Fumigant	986	ND
		Pastilles Degesch Phostoxin	1	ND
		Comprimés Degesch phostoxin	1	ND
		Rodenticide en comprimés ronds phostoxin de Degesch	1	ND
		Comprimés prepac degesch phostoxin	1	ND
		Gastoxin Phosphure d'aluminium comprimés	1	ND
		Gastoxin Phosphure d'aluminium pastilles	1	ND
		Pastilles Fumitoxin	1	ND
		Comprimés fumitoxin	1	ND

Ingrédient actif	Groupe chimique	Nom du pesticide	IRE	IRS
		Bande prepac Degesch phostoxin	1	ND
		Gastoxin Phosphure d'aluminium comprimés pour marmottes et écureuils	1	ND
		Gastoxin Phosphure d'aluminium sachets	1	ND
		Comprimées Weevil- Cide	1	ND
		WEEVIL-CIDE	1	ND
DELTAMÉTHRINE	Pyréthinoïdes	Poudre DeltaDust lutte contre les puces	72 à 380	15 à 28
FORESTERIE				
NUCLÉOPOLYHÉDROVIRUS CONTRE LE NEODIPRION ABIETIS (neabNPV)	Microorganismes	ABIETIV INSECTICIDE BIOLOGIQUE À DISPERSION LIQUIDE	1	5
TEBUFENOZIDE	Benzamides	Mimic 240lv insecticide forestier	58 à 162	7 à 10
		Limit 240 Insecticide	58 à 162	7 à 10
VIRUS DE LA POLYÉDROSE NUCLEAIRE DE LA CHENILLE A HOUPPES DU DOUGLAS	Microorganismes	Virtuss insecticide biologique à base du nucléopolyhédrovirus	1	5

Échelle de vente (kg i.a.) : B : ventes > 0 à 1 000 C : ventes > 1 000 à 10 000 D : ventes > 10 000 à 100 000 E : ventes > 100 000 à 1 000 000 F : ventes > 1 000 000.

c) Les quantités vendues pour chacun d'eux en 2020-2021, au Québec

Les quantités seront connues lors de la publication du bilan des ventes de 2019.

d) Les concentrations observées dans les cours d'eau testés en 2020-2021, en spécifiant également la région où se situe le cours d'eau

Parmi les 110 pesticides de la classe 2, seulement le 2,4-D, le diquat, le paraquat, le phorate et le chlorpyrifos ont été analysés dans le cadre des suivis réalisés en 2020. Les résultats ne permettent pas de déterminer la forme de 2,4-D retrouvée. Le phorate et le paraquat n'ont été détectés dans aucune des rivières échantillonnées en 2020. Le diquat n'a été analysé que dans deux des sept cours d'eau, mais n'a été détecté que dans un seul. Le chlorpyrifos est détecté une fois dans seulement un des sept cours échantillonnés.

Les concentrations des produits détectés en 2020 lors du suivi de sept rivières sont présentées dans le tableau qui suit.

Concentrations des pesticides de la classe 2 en 2020

Pesticide	Rivière/Ruisseau	Région	Intervalle des concentrations (µg/l)
2,4-D	Chibouet	16	<0,01-0,09
	Des Hurons	16	<0,01-0,61
	Saint-Régis	16	0,02-0,74
	Saint-Zéphirin	16	<0,01-0,03
	Gibeault-Delisle	16	<0,01-1,2
	Norton	16	<0,01-2
	Au Castor	16	<0,01-0,07
Diquat	Chibouet	16	-
	Des Hurons	16	-
	Saint-Régis	16	-
	Saint-Zéphirin	16	-
	Gibeault-Delisle	16	-
	Norton	16	<0,1-0,47
	Au Castor	16	-
Paraquat	Chibouet	16	-
	Des Hurons	16	-
	Saint-Régis	16	-
	Saint-Zéphirin	16	-
	Gibeault-Delisle	16	-
	Norton	16	-
	Au Castor	16	-
Phorate	Chibouet	16	-
	Des Hurons	16	-
	Saint-Régis	16	-
	Saint-Zéphirin	16	-
	Gibeault-Delisle	16	-
	Norton	16	-
	Au Castor	16	-
Chlorpyrifos	Chibouet	16	-
	Des Hurons	16	-
	Saint-Régis	16	-
	Saint-Zéphirin	16	-
	Gibeault-Delisle	16	0,16
	Norton	16	-
	Au Castor	16	-

e) Les cibles de réduction pour l'année 2021-2022

En plus de la cible établie dans la planification stratégique du MELCC, le nouveau Plan d'agriculture durable, qui est sous la responsabilité du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, a pour cible de réduire non seulement de 40 % les risques associés aux pesticides, mais également les ventes de pesticides conventionnels de 500 000 kg i.a.

Indiquer le nombre d'ETC et les sommes consacrées en 2020-2021 par le ministère au « Programme de suivi de la qualité de l'eau de surface et de l'eau souterraine dans les zones des principales cultures agricoles utilisatrices de pesticides ». Fournir une prévision du nombre d'ETC et des sommes consacrées pour l'année 2021-2022.

Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques réalise des suivis de la qualité de l'eau de surface et des eaux souterraines dans des zones agricoles utilisatrices de pesticides.

En 2020-2021, le Ministère a réalisé un suivi des pesticides dans des zones agricoles à dominance de maïs-soya, dans des zones de cultures maraîchères et, enfin, à quelques stations d'échantillonnage où l'eau est impactée par une variété de cultures.

Le nombre d'ETC impliqués dans ce programme est de 5,5. Les sommes consacrées au suivi environnemental des pesticides dans les rivières et l'eau souterraine totalisait 649 036 \$ pour l'année financière 2019-2020, ce qui inclut notamment les salaires des ETC.

En 2020-2021, une somme de 717 752 \$ était initialement prévue. Toutefois, en raison des délais imposés par le confinement, l'un des six projets prévus en 2020-2021 ne pourra pas être réalisé ce qui réduira légèrement ce montant.

Fournir la liste des rivières échantillonnées en 2020-2021 et de celles qui le seront en 2021-2022 pour vérifier la présence de pesticides. Préciser pour chacune le nombre d'années de suivi.

En 2020-2021, 7 rivières, 3 stations dans le lac Saint-Pierre et 36 puits ont été échantillonnés.

Liste des rivières échantillonnées :

- Secteurs en maïs-soya : rivières Chibouet, Des Hurons, Saint-Régis et Saint-Zéphirin
- Secteurs en cultures maraîchères : ruisseaux Gibeault-Delisle et Norton
- Autres rivières : ruisseau Au Castor

En 2021-2022, il est prévu d'échantillonner l'eau de 14 rivières, 3 stations dans le lac Saint-Pierre et entre 25 puits et 30 puits.

Liste des rivières prévues :

- Secteurs en maïs-soya : rivières Chibouet, des Hurons, Saint-Régis et Saint-Zéphirin
- Secteurs de cultures maraîchères (vergers): ruisseau Déversant-du-Lac, ruisseau Rousse, autre ruisseau à déterminer
- Ruisseau Au Castor
- Autres rivières initialement prévues en 2020-2021 mais dont l'échantillonnage a été reporté en 2021-2022 en raison de la pandémie: rivières Nicolet Sud-Ouest, À la Guerre, Saint-Louis, Beaudette, Raquette Delisle

Bilan des réalisations du Ministère pour mettre en œuvre la Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture 2011-2021. Préciser les actions mises en œuvre en 2020-2021, ainsi que les démarches prévues en 2021-2022, pour :

- a. L'orientation 1 (réduire l'exposition des travailleurs agricoles et de la population générale aux pesticides);**
- b. L'orientation 2 (réduire les résidus de pesticides dans les aliments et les produits végétaux);**
- c. L'orientation 3 (maintenir une biodiversité en milieu agricole et favoriser les organismes bénéfiques) et le budget consacré pour chaque action;**
- d. L'orientation 4 (accroître la protection de l'eau souterraine et de surface) et le budget consacré pour chaque action;**
- e. L'orientation 5 (accélérer le développement de connaissances en gestion intégrée des ennemis des cultures);**
- f. L'orientation 6 (renforcer l'adoption de pratiques agricoles favorisant la gestion intégrée des ennemis des cultures);**
- g. L'orientation 7 (accélérer le transfert de connaissances et encourager la diffusion d'information).**

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a lancé en avril 2011 la Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture 2011-2021 (SPQA), de concert avec les différents partenaires de cette stratégie, soit le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), le ministère de la Santé et des Services sociaux et l'Union des producteurs agricoles. Le Ministère est impliqué dans cinq orientations sur le total des sept orientations de la SPQA.

La SPQA vise une réduction de 25 % des indicateurs de risque d'ici 2021 par rapport à la moyenne de la période de référence 2006-2008. Arrivant bientôt à terme et pour accélérer la transition vers une agriculture axée sur les bonnes pratiques, le gouvernement a annoncé un Plan d'agriculture durable (PAD) dans lequel sont introduites de nouvelles cibles de réduction cette fois-ci autant sur les risques associés aux pesticides (réduction de 40 %) que son utilisation (réduction de 500 000 kg i.a. de ventes de pesticides conventionnels).

Le MELCC est responsable de produire les indicateurs de suivis du risque des pesticides à partir des bilans des ventes de pesticides. Le Québec est la seule province qui publie les ventes de pesticides de façon annuelle, et ce, depuis 1992. Depuis 2011, les indicateurs de risques de la SPQA sont suivis grâce aux données du bilan.

Les actions ont été réalisées en 2020-2021 à même les budgets du MELCC.

En complément au PAD, le Ministère a annoncé son cadre d'intervention pour une gestion responsable des pesticides qui présente les actions qu'il entend prendre, au cours des trois prochaines années, afin de donner suite aux recommandations de la commission parlementaire qui a porté sur les pesticides et à finaliser les actions de la Stratégie québécoise sur les pesticides. À terme, les cibles d'une prochaine stratégie seront établies en 2022

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/pesticides/cadre-intervention-actions-ministere.pdf>

a. L'orientation 1 (réduire l'exposition des travailleurs agricoles et de la population générale aux pesticides)

Afin de répondre à l'action 1.3.2 de la SPQA (mener des études sur l'exposition aux pesticides dans des entreprises agricoles de cultures ciblées), l'Institut de recherche en santé et sécurité au travail a publié, le 9 mars 2021, un deuxième rapport découlant des projets de recherche sur l'exposition cutanée des travailleurs agricoles dans les vergers ainsi qu'un mémoire portant sur l'utilisation sécuritaire des pesticides.

En février 2020, une formation a été donnée par le MELCC à des forfaitaires soit des titulaires d'un permis leur permettant d'appliquer des pesticides pour le compte d'un agriculteur, afin de leur rappeler la réglementation, notamment les distances d'éloignement à respecter avec les cours et plans d'eau et les habitations protégés. Une autre formation a également été donnée en décembre 2020 aux inspecteurs du MELCC afin de les sensibiliser aux risques sur la santé et l'environnement liés aux pesticides.

Le cadre d'intervention prévoyait en 2020 de procéder à une mise à jour et une bonification de la formation pour les agriculteurs notamment au niveau des chapitres traitant des risques associés à l'utilisation des pesticides. Cette formation mise à jour et actualisée sera disponible en ligne et non seulement en version papier d'ici la fin mars 2021.

Dans le cadre d'intervention il est également prévu de réviser les distances d'éloignement près des habitations et des puits et mettre en œuvre des moyens pour limiter la dérive des pesticides appliqués. Ces actions sont prévues en 2021.

b. L'orientation 2 (réduire les résidus de pesticides dans les aliments et les produits végétaux)

Aucune action du MELCC en 2020-2021.

c. L'orientation 3 (maintenir une biodiversité en milieu agricole et favoriser les organismes bénéfiques) et le budget consacré pour chaque action

Au sein du comité scientifique SAgE pesticides, le MELCC s'assure du maintien et de l'amélioration des outils d'information et des indicateurs (SAgE pesticides et IRPeQ) pour que le MAPAQ puisse offrir des formations sur ces outils aux différents intervenants du secteur agricole.

Pour réduire l'utilisation des semences traitées par des insecticides et qui peuvent être à risque pour les pollinisateurs notamment, le MELCC a collaboré en 2020 avec l'Ordre des agronomes du Québec sur la réalisation d'un guide de référence et une ligne directrice concernant la recommandation sur l'utilisation des traitements de semences insecticides dans le maïs et le soya. Ce document vise à diriger l'agronome dans son processus de recommandation de toutes les semences afin de savoir si un traitement insecticide est réellement nécessaire.

De plus, comme prévu dans le cadre d'intervention du MELCC, nous collaborons également avec le MAPAQ au plan d'intervention pour la protection des pollinisateurs en milieu agricole.

d. L'orientation 4 (accroître la protection de l'eau souterraine et de surface) et le budget consacré pour chaque action

Trois actions de cette orientation relèvent du MELCC.

- Comité provincial sur la protection de l'eau souterraine, dont le mandat sera d'établir le portrait de la situation et le choix de pratiques agricoles souhaitables pour la protéger.

Le MELCC coordonne le comité provincial sur la protection de l'eau souterraine. Un programme d'échantillonnage et d'analyse des pesticides a été mis sur pied où 25-35 puits en milieu agricole sont analysés annuellement depuis 2012.

Une revue de littérature et une analyse des exigences réglementaires sur les pesticides pour la protection des eaux souterraines dans d'autres juridictions ont été réalisées, en collaboration avec l'Université du Québec à Montréal, au courant des années 2018 et 2019.

Un document de sensibilisation visant à prévenir la contamination de l'eau souterraine destinée à la consommation humaine par les puits individuels existants en milieu agricole a été publié sur le site Web du MELCC en juillet 2019. Le rapport final a été déposé le 3 mars 2020.

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/pesticides/eau-sout/puits-milieu-agricole.pdf>

- Suivi des pesticides en rivières dans les secteurs en grandes cultures (maïs-soya).

Le MELCC échantillonne et analyse annuellement quatre stations (plus de 100 pesticides analysés) en milieu agricole soit à la rivière Chibouet, des Hurons, Saint-Régis et Saint-Zéphirin.

Les campagnes d'échantillonnage 2015-2017 ont fait l'objet d'un rapport publié en février 2019. Les résultats de 2018-2020 sont en cours d'interprétation et un rapport devrait être publié en 2021.

- Suivi des pesticides en rivières dans des secteurs de productions maraîchères et fruitières (y compris la culture de la pomme de terre).

Le MELCC échantillonne et analyse de façon récurrente six stations en alternance, dont deux près de vergers, deux près de cultures de pommes de terre et deux près de cultures maraîchères. Un rapport a été publié en 2020 pour faire état des résultats du suivi de 2017 et de 2018 dans les secteurs en culture de pommes de terre. Les résultats de ces suivis sont aussi présentés dans le Rapport sur l'état des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques du Québec 2020 publié en décembre dernier :

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rapport-eau/index.htm>.

e. L'orientation 5 (accélérer le développement de connaissances en gestion intégrée des ennemis des cultures)

Aucune action de cette orientation ne relève du MELCC. Cette orientation est appuyée par l'orientation 7 à laquelle le MELCC collabore.

f. L'orientation 6 (renforcer l'adoption de pratiques agricoles favorisant la gestion intégrée des ennemis des cultures)

Aucune action de cette orientation ne relève du MELCC.

g. L'orientation 7 (accélérer le transfert de connaissances et encourager la diffusion d'information)

Cette orientation relève du comité de mise en œuvre de la SPQA. Le MELCC est responsable, au sein du comité de mise en œuvre de la SPQA, de deux actions de cette orientation (action 7.2.1 « Définir et faire valoir les besoins de formation en matière de gestion intégrée des ennemis des cultures » et action 7.2.2 « Accroître et promouvoir des activités de formation continue adaptées aux différentes clientèles »).

Comme prévu au cadre d'intervention, une section plus exhaustive sur la gestion intégrée des ennemis des cultures a été ajoutée à la formation agricole qui est en place pour préparer les agriculteurs à passer leur examen pour obtenir leur certification de pesticides. À partir d'avril 2021, cette formation, qui est actuellement offerte seulement papier, sera nouvellement accessible en ligne sur le site Internet de la Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec (<http://edusofad.com/public/fr/catalogue/catalogue.html>).

QUESTION PARTICULIÈRE N° 76

En 2020-2021, fournir le coût total et le cas échéant le nombre ETC associé à la rédaction d'avis, de rapports, de notes ou d'analyses produits par le Ministère ou tout autre organisme mandaté par celui-ci, au sujet des impacts du glyphosate sur la qualité de l'environnement, plus spécifiquement sur la qualité de l'eau, des sols ainsi que la présence des résidus dans les aliments.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

Indiquer l'état de situation concernant le bilan de phosphore des exploitations agricoles :

- a) le pourcentage des exploitations agricoles soumises à l'obligation d'effectuer un bilan de phosphore annuel. Ventilé par type de production et de culture;**
 - b) le pourcentage des exploitations agricoles dont le bilan de phosphore annuel ne respecte pas l'équilibre durant toute la durée de la campagne annuelle de culture. Ventilé par type de production et de culture;**
 - c) le pourcentage des exploitations agricoles ayant effectué les correctifs nécessaires, l'année suivant l'envoi des lettres « États de situation ».**
-

Selon la banque de données du MELCC, le pourcentage des lieux d'élevage soumis à l'obligation d'effectuer un bilan de phosphore est de l'ordre de 35 % tandis que pour les lieux d'épandage (agriculture), ce pourcentage est de 12 %.

Au 31 mars 2020, pour les bilans de phosphore de l'année 2020, le MELCC a informé la FADQ et le MAPAQ de 1 dossier de bilan non transmis et de 18 dossiers de bilan transmis en retard, soit reçu après le 15 juillet 2020 (Report dû à la Covid-19, la date réglementaire est le 15 mai).

En 2020, aucun bilan n'a été considéré en surplus.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 78

Date, fréquence, nature et copie des échanges entre le ministre, son cabinet et/ou le ministre et/ou le ministère de l'Énergie et des ressources naturelles concernant le projet Énergie Saguenay. Détailler également les rencontres et les personnes présentes à ces rencontres. Indiquer le coût associé au déplacement pour ces rencontres le cas échéant.

Cette question de semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits

QUESTION PARTICULIÈRE N° 79

Date, fréquence, nature et copie des échanges entre le ministre, son cabinet et/ou le ministre et/ou le ministère de l'Énergie et des ressources naturelles concernant le projet Transition Énergétique Québec. Détailler également les rencontres et les personnes à ces rencontres.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Indiquer le coût associé à la mise en place du plan vert du gouvernement en spécifiant les coûts relatifs à la consultation préalable.

Les coûts relatifs aux consultations et à la tournée régionale entourant les travaux d'élaboration du PEV ont été imputés lors d'un exercice financier précédent, soit celui de 2019-2020.

Pour les coûts associés à la mise en place du Plan pour une économie verte 2030 (PEV), les dépenses ayant eu lieu en 2020-2021 portent sur la campagne publicitaire et les activités de lancement du PEV. Ces réponses seront fournies par la Direction des communications du MELCC, par l'entremise de la question particulière 11, portant sur le coût total de la campagne et la question générale 5, qui porte sur le coût des événements.

Dans le cadre de l'abolition du Conseil de gestion du Fonds vert et de l'intégration de Transition Énergétique Québec au sein du MERN, fournir :

Pour le Conseil de gestion du fonds vert,

- a) le coût de la transition ;
- b) le nombre de départ volontaire ;
- c) le nombre de mise à pied direct ou indirect

Pour Transition Énergétique Québec,

- a) le coût de la transition ;
 - b) le nombre de départ volontaire ;
 - c) le nombre de mise à pied direct ou indirect
-

Pour le Conseil de gestion du Fonds vert (CGFV) :

a) le coût de la transition ;

Seul le coût du loyer annuel et de la location du photocopieur du CGFV se sont ajoutés aux dépenses du Ministère depuis l'abolition du CGFV, soit une dépense estimée à 65 451 \$ du 1^{er} novembre 2021 au 31 mars 2021. Par ailleurs, les effectifs du CGFV ont été transférés au Ministère sans autres formalités, il n'y a aucun coût supplémentaire associé à ce transfert pour le Ministère. En effet, les ETC du CGFV étaient déjà comptabilisés dans les mesures visant la gouvernance du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques financée par le FECC.

b) le nombre de départ volontaire ;

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

c) le nombre de mise à pied direct ou indirect

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 82

Date, fréquence, nature et copie des échanges entre le ministre, son cabinet et/ou le ministre et/ou et la table des parties prenantes de Transition Énergétique Québec depuis le 1er mars 2020. Détailler également les rencontres et les personnes à ces rencontres.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Fournir la liste des rivières échantillonnées en 2020-2021 et de celles qui le seront en 2021-2022 pour vérifier la présence de phosphore. Préciser pour chacune le nombre d'années de suivi. Spécifier les rivières pour lesquelles la concentration était supérieure à la concentration admise.

En 2020-2021, 188 rivières faisaient l'objet d'un suivi pour le phosphore total. Ces rivières étaient réparties dans une centaine de bassins versants de niveau 1 et 2 (un bassin versant de niveau 1 se draine vers le système Saint-Laurent et un bassin versant de niveau 2 se draine vers un bassin de niveau 1).

Un total de 261 sites de prélèvement répartis sur ces rivières ont servi à documenter mensuellement les concentrations de phosphore : 75 sites étaient suivis tout au long de l'année et 186 d'avril à novembre, inclusivement. Le phosphore dissous (forme du phosphore la plus disponible pour la croissance des végétaux) était analysé à 218 sites.

Aucun site n'a été échantillonné en avril et en mai 2020 en raison de la pandémie. Les activités d'échantillonnage ont repris en juin à 52 sites, puis à l'ensemble des 261 sites du réseau à compter de juillet 2020. Si les activités se déroulent normalement, 261 sites seront échantillonnés en 2021-2022.

Le graphique suivant illustre l'évolution annuelle du nombre de sites :



Indiquer le suivi et les mesures correctrices entreprises par le Ministère en 2020-2021 pour corriger les dépassements du critère de concentration de phosphore pour la prévention de l'eutrophisation.

Agriculture

En 2020-2021, le MELCC a poursuivi la mise en œuvre du Règlement sur les exploitations agricoles (REA) qui vise notamment à améliorer et à protéger la qualité des eaux de surface du Québec en diminuant les pertes de phosphore découlant des activités agricoles. Le REA édicte des normes quant aux installations d'élevage, au stockage et aux modes de disposition des déjections animales, au retrait des animaux des cours d'eau et de leur bande riveraine et interdit l'augmentation des superficies cultivées dans les bassins versants dégradés par le phosphore.

Le MELCC intervient dans le secteur agricole avec trois programmes de contrôle distincts (conformité des installations d'élevage, équilibre en phosphore et la vérification des activités d'épandages de déjections animales). S'ajoutent le traitement des plaintes et les inspections de conformité (inspections visant à s'assurer du respect des autorisations et des avis de projet).

Le MELCC cible les suivis à réaliser auprès des entreprises agricoles en fonction du risque environnemental associé aux éléments qui doivent être corrigés.

Eaux usées

Le MELCC poursuit la mise en œuvre du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (ROMAEU) en effectuant un suivi des exigences de ce règlement et en planifiant le contrôle et les inspections en ce sens.

Un programme de contrôle est également mis en œuvre pour contrôler les installations septiques de plus de 3 240 litres par jour.

Industriel

Le MELCC intervient, dans le cadre de programmes de contrôle, auprès des industries qui rejettent des eaux usées pouvant contenir du phosphore, telles que les usines de transformation de produits marins et les établissements agroalimentaires (les abattoirs par exemple).

Milieus hydriques, humides et naturels

Le CCEQ réalise plusieurs interventions de contrôle dans les milieux hydriques, humides et naturels qui ont un impact sur la qualité de l'eau, comme des piscicultures et des étangs de pêche.

Le CCEQ met également en œuvre le Plan de gestion des épisodes de fleurs d'eau de cyanobactéries.

Finalement, le MELCC effectue le suivi de la qualité de l'eau de certaines rivières du Québec, dont un grand nombre sont susceptibles d'être impactées par les activités agricoles sur le territoire.

Concernant les aires protégées, fournir la liste des projets d'aires protégées au Québec ainsi que l'état d'avancement de ceux-ci. Pour chacune des aires protégées existantes ou à l'étude, fournir l'ensemble des projets de développement d'une industrie forestière ou minière sur le territoire de ces aires. Finalement, fournir l'évaluation des retombées économiques des projets qui pourraient se trouver sur une aire protégée à l'étude ou déjà enregistrée comme telle.

Afin de respecter son engagement international, différentes démarches administratives et légales ont été complétées, en collaboration avec les principaux ministères concernés, afin de concrétiser plusieurs projets d'aire protégée. Ces travaux ont permis, notamment au gouvernement de constituer des aires protégées sur près de 30 000 km² de territoire au Nunavik. La signature de la Grande Alliance entre le gouvernement du Québec et le Gouvernement de la nation Crie a ouvert la porte à la protection de plus de 39 000 km². Le 4 mars 2021, le gouvernement a désigné la réserve de biodiversité projetée des Caribous-Forestiers-de-Manouane-Manicouagan sur le territoire des régions administratives de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-St-Jean, portant ainsi la superficie totale des milieux terrestres et aquatiques protégée à plus ou moins 16,70 %. Le 17 décembre 2020, le gouvernement s'est engagé à protéger l'entièreté de l'île d'Anticosti dans le cadre de son inscription comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO. La création d'une aire protégée sur ce territoire porterait la superficie totale des milieux terrestres et aquatiques protégés à plus de 17 %.

Le gouvernement poursuit les démarches afin de consolider le réseau d'aires protégées, notamment en donnant suite aux audiences publiques réalisées par le Bureau d'audiences publiques en environnement, et ce, dans le but d'attribuer un statut permanent aux réserves aquatiques projetées et aux réserves de biodiversité projetées ainsi qu'aux réserves de territoires aux fins d'aire protégée. Un statut permanent pourrait être accordé à plus ou moins 20 réserves de biodiversité au cours des prochaines années, ajoutant par leurs agrandissements environ 4 000 km² au Registre des aires protégées au Québec. Plusieurs dizaines d'autres projets qui se trouvent dans les diverses régions du Québec méridional sont en cours de développement et totalisent environ 20 000 km².

Le gouvernement du Québec poursuit également ses démarches en vue de l'octroi du premier statut de paysage humanisé projeté au Québec, à la portion ouest de l'île Bizard de l'agglomération de Montréal. La désignation de ce paysage humanisé projeté permettra d'ajouter environ 11 km² à la superficie totale protégée au Québec.

Le gouvernement continuera sa démarche d'analyse des projets d'aire protégée dans le cadre des nouveaux objectifs internationaux 2021-2030 qui seront proposés par les États membres de la Convention sur la diversité biologique ainsi que par la mise en place des nouvelles mesures de conservation issues de la révision de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel.

En milieu marin, les démarches se poursuivent afin d'attribuer un statut légal de protection au territoire de l'aire marine protégée du Banc-des-Américains qui fait 1 000 km². Ce territoire est actuellement protégé par la désignation administrative de la réserve de territoire aux fins d'aire protégée. Il deviendra la première aire marine protégée bénéficiant d'un statut légal de protection qui découle de l'Entente de collaboration Canada-Québec.

En ce qui a trait aux projets d'aires protégées toujours à l'étude, les informations concernant les projets de développement relatifs à l'industrie forestière doivent faire l'objet d'une requête au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. En ce qui a trait aux données sur les projets de développement d'une industrie minière, elles doivent faire l'objet d'une demande au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

Le ministère ne dispose pas d'une évaluation des retombées économiques des projets qui pourraient se retrouver sur une aire protégée à l'étude ou déjà enregistrée comme telle.

Indiquer les montants alloués en 2020-2021 pour :

- a) la mise en œuvre des plans de rétablissement des espèces menacées ou vulnérables;
 - b) les rencontres et le travail des équipes de rétablissement existantes. Fournir les dates de rencontre.
-

En 2020-2021, un montant de 28 000 \$ a été alloué pour la mise en œuvre de diverses actions de rétablissement des espèces floristiques menacées ou vulnérables. Des inventaires ont été menés afin de mettre à jour les données sur la démographie, les menaces et les actions de conservation concernant une vingtaine d'occurrences de deux plantes menacées au Québec : le ginseng à cinq folioles et l'aristide à rameaux basilaires, qui sont aussi des espèces en péril au Canada. Le suivi entrepris d'une vingtaine d'autres occurrences d'espèces floristiques menacées s'est poursuivi dans le Haut-Richelieu. Un rapport sur la culture du ginseng à cinq folioles a été produit afin de mieux évaluer la menace que représente cette activité pour le maintien de l'intégrité génétique des populations sauvages du Québec.

En 2020-2021, en raison du contexte de la pandémie, il n'y a eu aucune rencontre des groupes de mise en œuvre du rétablissement.

Mesures prises par le ministère en 2020-2021 pour tenir compte des milieux humides et hydriques lors des différentes étapes de planification du développement et de l'aménagement du territoire dans le but d'assurer leur conservation et leur gestion durable.

Le Plan économique du Québec 2018-2019 présenté en mars 2018 a attribué une somme de 16,2 M\$ pour soutenir les MRC dans leurs efforts de protection des milieux humides et hydriques. Cette enveloppe servira sur 5 ans à appuyer les MRC dans l'élaboration de leur premier plan régional des milieux humides et hydriques tel que le prévoit la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques (LCMHH). Cet appui se concrétise ainsi par un soutien financier aux MRC et par le développement de la connaissance sur les milieux humides et hydriques.

Soutien financier

Le gouvernement du Québec octroie 8,5 M\$ aux municipalités régionales de comté (MRC) pour l'élaboration de leur premier plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH). Ce soutien financier a été annoncé le 26 février 2019 par le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charette, dans le cadre du Forum sur les plans régionaux des milieux humides et hydriques tenu à Québec. Le Programme d'aide pour l'élaboration d'un plan régional des milieux humides et hydriques met une somme de 83 300 \$ à la disposition de chacune des 87 MRC et des 14 villes et agglomérations qui assument les responsabilités d'une MRC.

Le PRMHH constitue un outil de planification des actions de conservation des milieux humides et hydriques sur le territoire d'une MRC. Il détermine les actions à mettre de l'avant afin de pérenniser les différents bénéfices qu'ils rendent à la collectivité. Il contribuera à l'atteinte du principe d'aucune perte nette de ces milieux sensibles au Québec, introduit par la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques adoptée en juin 2017.

Toutes les demandes des MRC ont été reçues et acceptées. Leur traitement se poursuit.

Acquisition de connaissance

Cet appui se manifeste également par l'acquisition de nouvelles connaissances cartographiques. Le Ministère a entamé des démarches pour préparer des outils d'accompagnement qui seront nécessaires aux MRC pour élaborer les plans régionaux.

Ces produits cartographiques permettent de tenir compte de ces milieux naturels lors de la planification du développement et de l'aménagement du territoire. Ils visent à fournir des outils pour travailler en amont du développement afin de minimiser les conflits d'usage entre le développement du territoire et la conservation des milieux naturels.

État de situation au 31 mars 2021, des milieux humides et hydriques au Québec. Indiquer l'évolution des superficies. Indiquer:

- a) La région administrative;
- b) L'objet du document délivré;
- c) Le nom du demandeur;
- d) La date de réception;
- e) La date de délivrance;
- f) Le numéro du document;
- g) La perte autorisée de milieu humide ou hydrique (en ha);
- h) La description de la mesure de compensation;
- i) La superficie totale de la compensation en milieux humides ou hydriques sur le site même (en ha);
- j) La superficie totale de la compensation en milieux humides ou hydriques sur un site adjacent (en ha);
- k) La superficie totale de la compensation en milieux humides ou hydriques ailleurs (en ha).

Autorisations ministérielles (22, LQE) avec impact sur des milieux humides ou hydriques délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 (demandes reçues avant le 16 juin 2017)

Région administrative	22 délivrés	Pertes autorisées de milieux humides (ha)	22 avec compensation	Superficies en compensation (ha)	Localisation des compensations		
					Sur le site	Site adjacent	Autre
Bas Saint-Laurent Gaspésie-IDM	3	7,6	2	7,0	1		1
Saguenay-Lac Saint-Jean							
Capitale-Nationale Chaudière-Appalaches							
Mauricie Centre-du-Québec	1	0,4	1	0,4			1
Estrie Montérégie							
Montréal Laval Lanaudière Laurentides							
Outaouais	2	0,1					
Abitibi-Témiscamingue Nord-du-Québec	1	418,0					
Côte-Nord							
Total	7	426,039	3	7,366	1	0	2

*Autre: autre site ou autre type de compensation telle une contribution à des travaux de recherche, réalisation d'inventaires, zonage de conservation municipal.

Autorisations ministérielles délivrées entre le 1^{er} avril 2020 et le 28 février 2021 pour des demandes reçues avant le 16 juin 2017 (entrée en vigueur de la LCMHH)

Région administrative	Objet du document	Nom du demandeur	Date de réception	Date de délivrance	No du document	Perte de MH autorisée (ha)	Comp proj.	Description de la compensation	Sup. Compensée (ha)	Localisation
Bas St-Laurent	Aménagement d'un parc industriel dans un milieu humide	La corporation du motel industriel des Trois-Pistoles	20-oct-16	11-juin-20	401925535	5,27	O	Restauration de 2 marais côtiers (marais à spartine alterniflore et herbier de zostère marine) de valeur écologique supérieure aux milieux humides perdus, incluant la zone de connectivité en les 2 milieux (marais).	3,6	Autre site
Bas St-Laurent	Travaux d'aménagement sur les branches 19 et 22 du cours d'eau Turgeon	Municipalité régionale de comté de Kamouraska	26-janv-17	20-août-20	401940803	0,432	N			
Bas St-Laurent	Développement commercial	Canac Immobilier inc.	20-févr-17	11-juin-20	401926698	1,88	O	Servitude de non-construction à des fins de conservation visant 9,90 ha de milieux humides, 0,06 ha de milieux hydriques et 2,40 ha de milieux terrestres.	3,36	Sur le site
3						7,582	2		6,96	
Outaouais	Exploitation d'une carrière	Construction DJL inc.	17-déc-13	21-sept-20	401910688	0,03	N			
Outaouais	Agrandissement de la marina	Municipalité de Montebello	11-nov-15	15-oct-20	401963037	0,033	N			
2						0,063			0	
Abitibi-Témiscamingue	Exploitation de tourbe - Lac-Despinassy et Rochebaucourt (BEX 1656 et 1658) (BEX 3)	Bérubé, Louis-Georges	02-déc-15	22-sept-20	401954774	417,952	N			
1						417,952			0	
Centre-du-Québec	Extension des systèmes d'aqueduc, d'égout et de gestion des eaux pluviales	6565051 Canada inc.	26-juil-16	16-nov-20	401968091	0,406	O	Protection (zonage municipal conservation) d'un milieu terrestre situé entre un milieu humide et un cours d'eau permanent	0,406	Autre site
1						0,406	1		0,406	
Total:						426,03	3		7,366	

État de situation au 31 mars 2021, des milieux humides et hydriques au Québec. Indiquer l'évolution des superficies. Indiquer:

- a) La région administrative;
- b) L'objet du document délivré;
- c) Le nom du demandeur;
- d) La date de réception;
- e) La date de délivrance;
- f) Le numéro du document;
- g) La perte autorisée de milieu humide ou hydrique (en ha);
- h) La description de la mesure de compensation;
- i) La superficie totale de la compensation en milieux humides ou hydriques sur le site même (en ha);
- j) La superficie totale de la compensation en milieux humides ou hydriques sur un site adjacent (en ha);
- k) La superficie totale de la compensation en milieux humides ou hydriques ailleurs (en ha).

Autorisations ministérielles (22, LQE) avec impact sur des milieux humides ou hydriques traitées selon la section V.1 de la LQE délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021

Région administrative	22 délivrés	Pertes autorisées de milieux humides (m ²)	22 avec compensation	Contribution financière \$\$\$	Travaux de remplacement
Bas Saint-Laurent	38	129290	16	354 509,65 \$	
Gaspésie-IDM	17	267090	6	6 562,41 \$	
Saguenay-Lac Saint-Jean	20	50187	13	1 238 061,44 \$	
Capitale-Nationale	48	134380	27	2 532 218,46 \$	
Chaudière-Appalaches	72	152129	28	4 068 362,75 \$	
Mauricie	19	20149	8	110 257,11 \$	
Centre-du-Québec	25	75400	10	1 012 609,15 \$	2
Estrie	32	21401	19	594 494,85 \$	
Montérégie	94	87132	40	4 956 613,04 \$	
Montréal	6	2368	4	366 342,56 \$	1
Laval	12	41218	11	2 318 529,65 \$	
Lanaudière	25	11209	15	355 367,09 \$	
Laurentides	55	157032	30	6 569 297,53 \$	
Outaouais	26	24466	13	420 994,74 \$	1
Abitibi-Témiscamingue	28	720781	13	280 102,83 \$	7
Nord-du-Québec	19	1291838	4		4
Côte-Nord	19	11601	3	1 264,72 \$	
Total	555	3197671	260	25 185 587,98 \$	15

Lorsque des mesures de compensations sont demandées par le MFFP, les superficies visées par celles-ci sont déduites des superficies établies pour l'application du RCAMHH. Lorsque ces superficies sont égales ou plus grandes, les montants de contribution financières demandées par le MELCC sont portés à zéro.

Autorisations ministérielles délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 (demandes reçues après le 16 juin 2017).

Région administrative	Objet du document	Nom du demandeur	Date de réception	Date de délivrance	No du document	Perte MHH autorisée (m²)	Compensation	Description de la compensation	Contribution financière
Bas St-Laurent	Construction d'une rue en rive (tronçon A)	Surplus Général Tardif (1991) inc.	21-août-19	02-avr-20	401911997	380	N		
Bas St-Laurent	Travaux dans un milieu humide - correction du profil de la route 296	Ministère des Transports	31-mai-19	23-avr-20	401909518	189,21	N		
Bas St-Laurent	Demande d'autorisation générale - Travaux d'entretien d'un cours d'eau sans nom (bassin versant du ruisseau Levasseur)	Municipalité régionale de comté de Rimouski-Neigette	23-juil-19	11-mar-20	401915603	445	N		
Bas St-Laurent	Demande d'autorisation générale - Travaux d'entretien d'un cours d'eau sans nom (bassin versant du ruisseau Levasseur)	Municipalité régionale de comté de Rimouski-Neigette	23-juil-19	11-mai-20	401915603	445	N		
Bas St-Laurent	Demande d'autorisation générale - Travaux d'entretien de cours d'eau	Municipalité régionale de comté de Kamouraska	28-mai-19	14-mai-20	401920523	49824	N		
Bas St-Laurent	Projet de restauration du milieu côtier et d'aménagement d'habitats fauniques du secteur de l'Anse-aux-Iroquois	Municipalité de Rivière-Ouelle	18-déc-19	12-juin-20	401927322	41	N		
Bas St-Laurent	Travaux d'entretien d'un cours d'eau en aval du ponceau 160505	Ministère des Transports	16-janv-19	16-juin-20	401927625	371	O	Contribution financière	7 260,11 \$
Bas St-Laurent	Remplacement d'une conduite d'émissaire dans l'estuaire du fleuve Saint-Laurent	Ville de Métis-sur-Mer	27-août-19	16-juin-20	401927635	78	O	Contribution financière	2 685,59 \$
Bas St-Laurent	Travaux en cours d'eau - Remplacement d'une conduite d'amenée (lac Desrosiers au réservoir Lamontagne)	Ville de Rimouski	25-juil-19	24-juil-20	401939865	845	O	Contribution financière	7 933,28 \$
Bas St-Laurent	Sécurisation des croisements de lignes avec l'autoroute 85 (Tronçon 7)	Hydro-Québec	05-mai-20	29-juil-20	401939722	480	O	Contribution financière	2 702,74 \$
Bas St-Laurent	Demande d'autorisation générale - Entretien de cours d'eau (branche 7 du cours d'eau Lebel, branche 4 du cours d'eau Gagnon et branche 2 du cours d'eau de la Cavée)	Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup	14-janv-20	07-août-20	401942007	6540	N		
Bas St-Laurent	Prolongement d'un émissaire pluvial - rue Matane-sur-Mer	Ville de Matane	25-mai-18	11-août-20	401944532	174	N		
Bas St-Laurent	Construction d'un pont sur le chemin de la Tête-du-Lac	Municipalité de la paroisse de Saint-Mathieu-de-Rioux	02-déc-19	11-août-20	401944590	5	N		
Bas St-Laurent	Reprofilage d'une section d'un cours d'eau intermittent	Municipalité régionale de comté de La Matanie	25-juil-19	20-août-20	401947226	681	O	Contribution financière	6 778,78 \$
Bas St-Laurent	Reconstruction du barrage - Écluse à Thériault	Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	11-nov-19	20-août-20	401947954	560	N		
Bas St-Laurent	Réfection des murs d'une marina et travaux de dragage	Ville de Matane	25-sept-18	21-août-20	401948336	2992	O	Contribution financière	93 945,40 \$
Bas St-Laurent	Reconstruction du pont P-06453 (P-19566) au-dessus de la rivière Noire	Ministère des Transports	03-févr-20	21-août-20	401937946	45	O	Contribution financière	250,05 \$
Bas St-Laurent	Restauration de la biodiversité d'origine des lacs Grand Marie, France et Petit Marie	Territoire d'expériences récréatives des forêts anciennes- terfa	23-juil-19	25-août-20	401948782	0	N		

Autorisations ministérielles délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 (demandes reçues après le 16 juin 2017).

Région administrative	Objet du document	Nom du demandeur	Date de réception	Date de délivrance	No du document	Perte MHH autorisée (m ²)	Compensation	Description de la compensation	Contribution financière
Bas St-Laurent	Restauration de la biodiversité d'origine des lacs Alphonse et Bélanger	Territoire d'expériences récréatives des forêts anciennes- terfa	12-mars-20	26-août-20	401948786	0	N		
Bas St-Laurent	Reconstruction d'un pont au-dessus du ruisseau La Franchise	Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu	27-janv-20	01-sept-20	401949871	24	N		
Bas St-Laurent	Prolongement des conduites d'aqueduc et d'égout (route 132 et avenue Ulric-Tessier) et construction d'un émissaire pluvial	Municipalité de Saint-Ulric	20-févr-20	24-sept-20	401953547	6,93	N		
Bas St-Laurent	Reconstruction du pont P-07535 (P-18884) au-dessus de la rivière du Six	Ministère des Transports	19-févr-20	25-sept-20	401954268	35	O	Contribution financière	869,07 \$
Bas St-Laurent	Travaux correctifs du perré amont du barrage Touradi	Direction générale des barrages (Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques)	12-déc-19	29-sept-20	401953909	251	O	Contribution financière	6 232,51 \$
Bas St-Laurent	Construction d'une rampe de mise à l'eau	Eco-Site de la Tête du lac Témiscouata	12-mars-19	02-oct-20	401958552	135	O	Contribution financière	1 084,14 \$
Bas St-Laurent	Restauration de la biodiversité d'origine dans des élanges	Organisme de Bassin Versant du fleuve Saint-Jean inc.	19-juin-20	13-oct-20	401960260	0	N		
Bas St-Laurent	Stabilisation du talus de la Petite rivière Savane	Ville de Témiscouata-sur-le-Lac	04-oct-19	21-oct-20	401953092	147	O	Contribution financière	2 458,41 \$
Bas St-Laurent	Aménagement du milieu côtier et aménagement d'habitats fauniques	Municipalité régionale de comté de Kamouraska	06-mars-20	21-oct-20	401963823	2,02	N		
Bas St-Laurent	Établissement et l'exploitation d'un centre d'entreposage et de conditionnement de résidus de béton, de brique et d'asphalte issus des travaux de construction et de démolition	Les Excavations Léon Chouinard et Fils ltée	31-mars-20	27-oct-20	401963525	5523	O	Contribution financière	171 567,51 \$
Bas St-Laurent	Prolongement du réseau d'égout pluvial et construction d'un émissaire pluvial	Ministère des Transports	15-juil-20	12-nov-20	401969291	42	N		
Bas St-Laurent	Stabilisation de la rive en bordure du lac Témiscouata	Ville de Témiscouata-sur-le-Lac	26-juil-17	16-nov-20	401969537	750	O	Contribution financière	18 623,03 \$
Bas St-Laurent	Remplacement d'une conduite d'aqueduc souterraine dans le ruisseau Gagnon	Ville de Matane	20-avr-20	18-nov-20	401968693	43	N		
Bas St-Laurent	Construction d'un dissipateur d'énergie à la sortie du ponceau P-16101	Ministère des Transports	26-mars-20	25-nov-20	401972010	911	O	Contribution financière	20313,57
Bas St-Laurent	Stabilisation de la prise d'eau brute	Ville de Rivière-du-Loup	18-août-20	07-déc-20	401972247	209	N		
Bas St-Laurent	Remplacement de la passerelle J. Napoléon-Pérusse	Ville d'Amqui	07-oct-20	07-déc-20	401974466	25	N		
Bas St-Laurent	Canalisation du cours d'eau Bouillon pour la construction d'un bâtiment	9352-3397 Québec inc.	21-juin-19	22-déc-20	401982128	2039	O	Contribution financière	9595,53
Bas St-Laurent	Remplacement de la rampe de mise à l'eau, de quais et d'ancrages	La Marina de ville Dégelis inc.	03-févr-20	12-janv-21	401985647	89	O	Contribution financière	2 209,93 \$

Autorisations ministérielles délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 (demandes reçues après le 16 juin 2017).

Région administrative	Objet du document	Nom du demandeur	Date de réception	Date de délivrance	No du document	Perte MHH autorisée (m ²)	Compensation	Description de la compensation	Contribution financière
Bas St-Laurent	Travaux de dragage au port de Gros-Cacouna	Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie inc.	30-oct-20	10-févr-21	401993179	24963	N		
Bas St-Laurent	AM (9) Dragage du quai du traversier de Rivière-du-Loup	Société des traversiers du Québec	31-août-20	18-sept-20	401956394	30000	N		
38						129290	16		354 609,65 \$
Saguenay/Lac-Saint-Jean	AM8 - Ligne à 735 kV Micoua-Saguenay - Déboisement section 6	Hydro-Québec	21-mai-20	25-août-20	401950273	1238	O	Contribution financière	25 032,36 \$
Saguenay/Lac-Saint-Jean	Travaux dans la rive et le littoral de la rivière Métabetchouan pour la mise en place d'une marina	Simard, Jean	22-mars-18	25-mai-20	401872642	0,02	O	Compensation au MFFP	0,00 \$
Saguenay/Lac-Saint-Jean	Travaux de réfection du quai Powell et construction d'un duc d'Albe dans le littoral de la rivière Saguenay	Rio Tinto Alcan inc	10-févr-20	27-avr-20	401917871	18	N		
Saguenay/Lac-Saint-Jean	Intervention dans des milieux humides et hydriques pour la construction d'un centre multisports	Ville de Saguenay	25-févr-20	19-mai-20	401921581	2430	O	Contribution financière	77 575,32 \$
Saguenay/Lac-Saint-Jean	Intervention dans la rive et le littoral de la rivière Saguenay pour des travaux de forage géotechniques	Ministère des Transports	12-juin-20	03-août-20	401942302	0	N		
Saguenay/Lac-Saint-Jean	AM5 - Ligne à 735 kV Micoua-Saguenay - Déboisement section 3	Hydro-Québec	04-mars-20	08-mai-20	401920601	9913	O	Contribution financière	270 525,18 \$
Saguenay/Lac-Saint-Jean	remblayage d'un marais pour l'agrandissement d'un terrain commercial et réhabilitation d'un cours d'eau	Les Gestions Groupe Boivin inc.	16-sept-19	11-nov-20	401969736	1604	O	Contribution financière	50 092,92 \$
Saguenay/Lac-Saint-Jean	Réfection des émissaires rues Riel, Lalemant, St-André et St-Nicolas	Ville de Saguenay	17-sept-18	16-nov-20	401970300	0	N		
Saguenay/Lac-Saint-Jean	Dragage dans le cadre du projet de modernisation du déchargement d'alumine aux installations portuaires du Port Alfred de Rio Tinto	Rio Tinto Alcan inc.	08-sept-20	26-nov-20	401975610	2813	N		
Saguenay/Lac-Saint-Jean	Intervention dans un milieu humide pour la construction d'un bâtiment industriel	Tégesco inc.	18-nov-20	11-déc-20	401980307	3165	O	Contribution financière	48 202,95 \$
Saguenay/Lac-Saint-Jean	Modification d' autorisation - Projet de dérivation partielle de la rivière Portneuf/Réfection du seuil, Ouvrage régulateur de Portneuf	Hydro-Québec	27-avr-20	07-août-20	401944933	166	O	Compensation MFFP	0,00 \$
Saguenay/Lac-Saint-Jean	intervention dans la rive et le littoral de la rivière du Moulin pour la reconstruction du pont P-13320 du MTQ route 170 à Saguenay	Ministère des Transports	05-août-20	06-janv-21	401953284	0	N		
Saguenay/Lac-Saint-Jean	Interventions dans deux milieux humides pour la réparation du terrain sur une partie du lot 4 111 074 à Saguenay	Ville de Saguenay	02-août-18	18-janv-21	401981176	2616	O	Contribution financière	81 697,68 \$

Autorisations ministérielles délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 (demandes reçues après le 16 juin 2017).

Région administrative	Objet du document	Nom du demandeur	Date de réception	Date de délivrance	No du document	Perte MHH autorisée (m ²)	Compensation	Description de la compensation	Contribution financière
Saguenay/Lac-Saint-Jean	Intervention dans un marécage pour la construction d'une route d'accès et un stationnement d'un centre commercial	Constructions Proco inc.	06-avr-20	27-janv-21	401990363	4567	O	Contribution financière	24 159,00 \$
Saguenay/Lac-Saint-Jean	Intervention dans un milieu humide pour la construction d'une maison des Aînés	Société québécoise des Infrastructures	25-sept-20	10-févr-21	401994947	4128	O	Contribution financière	107 699,52 \$
Saguenay/Lac-Saint-Jean	Intervention dans le littoral du lac Saint-Jean pour construire des ouvrages de stabilisateur de la rive	Société des établissements de plein air du Québec	11-nov-20	17-févr-21	401997376	2923	N		
Saguenay/Lac-Saint-Jean	AM7 - Ligne à 735 kV Micoua-Saguenay - Déboisement section 5	Hydro-Québec	21-mai-20	25-août-20	401950240	1713	O	Évaluation environnementale	34 252,71 \$
Saguenay/Lac-Saint-Jean	AM10 - Ligne à 735 kV Micoua-Saguenay - Construction des sections 5 et 6	Hydro-Québec	10-août-20	22-oct-20	401965267	218	O	Évaluation environnementale	270 525,18 \$
Saguenay/Lac-Saint-Jean	AM11 - Ligne à 735 kV Micoua-Saguenay - Construction de la section E (sections 9 et 10)	Hydro-Québec	23-sept-20	02-déc-20	401975965	12000	O	Évaluation environnementale	248 298,62 \$
Saguenay/Lac-Saint-Jean	AM12 - Ligne à 735 kV Micoua-Saguenay - Déboisement des sections 1 et 2	Hydro-Québec	01-oct-20	19-nov-20	401972701	675	N	Évaluation environnementale	
20						50187,02	13		1 238 061,44 \$
Capitale-Nationale	Travaux d'entretien du gazoduc dans des milieux humides - Deschambault-Grondines, Neuville, Saint-Augustin-de-Desmaures	Gazoduc Trans Québec & Maritimes inc.	27-déc-18	05-mai-20	401917968	0	N		
Capitale-Nationale	Mise en place d'une canalisation dans un cours d'eau en forte pente	Ville de Beauport	26-avr-19	17-sept-20	401954974	73	O	Contribution financière	4 496,07 \$
Capitale-Nationale	Réfection d'un émissaire pluvial - Rivière Beauport	Ville de Québec	30-août-19	23-avr-20	401917389	29	N		
Capitale-Nationale	Travaux en milieux hydriques et humides dans la rivière Lombrette et installations connexes du système d'enneigement du Centre de ski Le Massif de Charlevoix	Le Massif S.E.C.	10-sept-19	17-avr-20	401911369	894	O	Contribution financière	4 364,05 \$
Capitale-Nationale	Construction d'une vanne de raclage sur le site de la vanne AV25 et aménagement d'un chemin d'accès à Saint-Augustin-de-Desmaures	Gazoduc Trans Québec & Maritimes inc.	16-sept-19	07-août-20	401923735	2618	O	Contribution financière	121 318,12 \$
Capitale-Nationale	Remblayage de milieux humides pour la réalisation du développement résidentiel Boisé Falardeau, phase 3	9184-3730 Québec inc.	23-sept-19	04-mai-20	401899139	10487	O	Contribution financière	553 084,38 \$
Capitale-Nationale	Stabilisation de la rive de la rivière de la rivière Sainte-Anne longeant la route 354 à Saint-Casimir (entre les numéros civiques 485 et 545)	Ministère des Transports	17-oct-19	08-mai-20	401915036	2576	O	Contribution financière	116 332,16 \$

Autorisations ministérielles délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 (demandes reçues après le 16 juin 2017).

Région administrative	Objet du document	Nom du demandeur	Date de réception	Date de délivrance	No du document	Perte MHH autorisée (m ²)	Compensation	Description de la compensation	Contribution financière
Capitale-Nationale	Établissement d'une bleuetière et construction d'un bâtiment agricole dans un milieu humide	Pure récolte inc.	23-oct-19	15-mars-21	401895159	613	O	Contribution financière	32 329,62 \$
Capitale-Nationale	Extension des réseaux d'aqueduc et d'égouts et remblayage de milieux humides Développement résidentiel Plateau Cantin	Plateau Cantin inc.	06-nov-19	05-oct-20	401910635	3424	O	Contribution financière	65 603,84 \$
Capitale-Nationale	Canalisation de lignes de distribution d'électricité dans un milieu humide au poste de transformation Anne-Hébert	Hydro-Québec	07-nov-19	20-avr-20	401911430	487	O	Contribution financière	12 871,75 \$
Capitale-Nationale	Remblayage d'un milieu humide pour la construction d'une résidence à Pont-Rouge	Langlois, Gaétan	11-nov-19	02-oct-20	401951752	842	O	Contribution financière	16 132,72 \$
Capitale-Nationale	Remblayage de milieux humides dans le Parc technologique du Québec métropolitain	Vantage Data Centers Canada QC23. Limited Partnership	21-nov-19	17-déc-20	401971559	19129	O	Contribution financière	1 013 610,06 \$
Capitale-Nationale	Aménagement d'une ferme fruitière dans des milieux humides à Deschambault-Grondines	Côté, Yanick	17-déc-19	20-mai-20	401922072	53574	N		
Capitale-Nationale	Réfection d'une conduite d'égout pluvial et travaux d'empierrement dans le littoral d'un cours d'eau	Ville de Cap-Santé	19-déc-19	16-nov-20	401881327	308	O	Contribution financière	15 757,28 \$
Capitale-Nationale	Interventions pour le contrôle du myriophylle à épi dans le lac Sergent	Ville du Lac-Sergent	20-déc-19	06-mai-20	401919040	5271	N		
Capitale-Nationale	Remblayage de milieux humides pour la réalisation du développement Exalt à Lac-Beauport	G-12 Investissements	23-déc-19	02-mars-21	401994200	9411	O	Contribution financière	180 874,14 \$
Capitale-Nationale	Construction des passerelles multifonctionnelles sur le ruisseau des Cygnes et la rivière du Gouffre sud-ouest à Saint-Urbain	Municipalité de la paroisse de Saint-Urbain	07-janv-20	03-juin-20	401925313	0,02	N		
Capitale-Nationale	Remblayage d'un milieu humide sur le lot 4 584 751 pour l'aménagement d'un lien piétonnier à Château-Richer	Ville de Château-Richer	24-janv-20	11-juin-20	401927435	84	O	Contribution financière	1 477,56 \$
Capitale-Nationale	Construction de deux passerelles piétonnes au Parc de la rivière Beauport à Québec	Ville de Québec	31-janv-20	08-juin-20	401926346	10	N		
Capitale-Nationale	Stabilisation d'une section de la rive de la rivière Jacques-Cartier le long du chemin Redmond à Saint-Gabriel-de-Valcartier	Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier	06-févr-20	13-juil-20	401925024	571	O	Contribution financière	8 839,94 \$
Capitale-Nationale	Remblayage de milieux humides pour un développement immobilier sur les lots 5 579 076 et 5 579 078 à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	9409-4091 Québec inc.	17-févr-20	25-sept-20	401909836	7141	O	Contribution financière	130 726,34 \$
Capitale-Nationale	Réfection de passerelles piétonnières au Marais du Nord	Agiro	18-févr-20	25-sept-20	401957517	2,52	N		

Autorisations ministérielles délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 (demandes reçues après le 16 juin 2017).

Région administrative	Objet du document	Nom du demandeur	Date de réception	Date de délivrance	No du document	Perte MHH autorisée (m ²)	Compensation	Description de la compensation	Contribution financière
Capitale-Nationale	Réfection du réseau de distribution d'électricité en milieux humides et riverains à Stoneham-et-Tewkesbury	Hydro-Québec	20-févr-20	30-juin-20	401925103	20	N		
Capitale-Nationale	Prolongement d'un réseau de distribution d'électricité en partie dans un milieu humide à Petite-Rivière-Saint-François	Hydro-Québec	03-mars-20	08-mai-20	401912718	6	N		
Capitale-Nationale	Stabilisation de la rive de la rivière du Cap-Rouge, près de la rue Le Maître à Québec	Ville de Québec	26-mars-20	11-déc-20	401974493	112	O	Contribution financière	9 042,88 \$
Capitale-Nationale	Travaux d'égout pluvial - 3 émissaires pluviaux - Chemin Tour-du-Lac et chemin de la Vieille-Côte à Lac-Beauport	Municipalité de Lac-Beauport	27-mars-20	24-juil-20	401938781	18,6	N		
Capitale-Nationale	Réparation du pont à Patates traversant la rivière Saint-Charles à Québec	Ville de Québec	02-avr-20	16-juin-20	401928351	24	N		
Capitale-Nationale	Stabilisation du talus riverain de la rivière Sainte-Anne en amont du pont Tessier à Saint-Raymond	Ville de Saint-Raymond	03-avr-20	10-juil-20	401914194	1330	O	Contribution financière	26 345,20 \$
Capitale-Nationale	Réfection de l'empierrement au quai de Saint-Joseph-de-la-Rive - Les Éboulements	Société des traversiers du Québec	20-avr-20	22-sept-20	401955789	68	O	Contribution financière	1 955,68 \$
Capitale-Nationale	Remplacement de l'émissaire de la station de traitement des eaux usées	Ville de Fossambault-sur-le-Lac	30-avr-20	24-juil-20	401939276	3,24	N		
Capitale-Nationale	Reconstruction du barrage Niagarett-1, de la prise d'eau potable et de la conduite d'amenée - Saint-Casimir, MRC de Portneuf	Municipalité de Saint-Casimir	30-avr-20	02-oct-20	401954956	33	O	Contribution financière	1 094,28 \$
Capitale-Nationale	Travaux d'enrochement du quai Casgrain à La Malbaie	Ville de La Malbaie	05-mai-20	08-sept-20	401952581	0	N		
Capitale-Nationale	Aménagement de fossés pour permettre le drainage d'une nouvelle zone d'exploitation d'une sablière	Sablières Loma inc.	01-juin-20	05-janv-21	401982565	6	N		
Capitale-Nationale	Stabilisation de talus et réfection de ponceaux sur la route 138 à Deschambault-Grondines	Ministère des Transports	16-juin-20	22-janv-21	401986356	560	O	Contribution financière	18 569,60 \$
Capitale-Nationale	Stabilisation des rives du ruisseau Pincourt	Ville de Québec	30-juin-20	26-août-20	401946384	354	O	Contribution financière	28 581,96 \$
Capitale-Nationale	Dragage d'entretien aux quais de L'Isle-aux-Coudres et Saint-Joseph-de-la-Rive	Société des traversiers du Québec	17-juil-20	08-sept-20	401952824	0	N		
Capitale-Nationale	Travaux de bétonnage sous l'eau des quais de L'Isle-aux-Coudres et de Saint-Joseph-de-la-Rive	Société des traversiers du Québec	17-juil-20	14-oct-20	401961369	0	N		
Capitale-Nationale	Stabilisation d'un cours d'eau pour le développement résidentiel L'Altitude	9403-4626 Québec inc.	21-juil-20	18-déc-20	401964760	35	O	Contribution financière	2 155,65 \$
Capitale-Nationale	Canalisation d'une section d'un cours d'eau	Les Développements H.A. Lachance inc.	24-juil-20	16-déc-20	401975744	18	N		

Autorisations ministérielles délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 (demandes reçues après le 16 juin 2017).

Région administrative	Objet du document	Nom du demandeur	Date de réception	Date de délivrance	No du document	Perte MHH autorisée (m²)	Compensation	Description de la compensation	Contribution financière
Capitale-Nationale	Interventions en milieu humide et en rive de cours d'eau pour permettre le raccordement de deux lignes électriques à Stoneham	Hydro-Québec	18-août-20	27-janv-21	401989637	6	N		
Capitale-Nationale	Installation de prises d'eau sèche - Rivière Sainte-Anne et ruisseau des Bastonnais	Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne	19-août-20	30-oct-20	401961493	30	N		
Capitale-Nationale	Remblayage de milieux humides pour l'agrandissement de l'aire d'exploitation d'une carrière	Construction et Pavage Portneuf inc.	19-août-20	20-janv-21	401986344	2332	O	Contribution financière	18 562,72 \$
Capitale-Nationale	Installation d'une prise d'eau sèche - Rivière Chaude à Saint-Basile	Ville de Saint-Basile	15-oct-20	11-nov-20	401966355	8	N		
Capitale-Nationale	Remblayage de milieux humides pour la construction d'un bâtiment à Québec	2849 Père-Lelièvre S.E.C.	02-déc-20	24-févr-21	401993002	935	O	Contribution financière	41 831,90 \$
Capitale-Nationale	Remplacement des pylônes 22-7 et 23-8 des lignes 3006 et 3008 à Québec	Hydro-Québec	30-déc-20	18-févr-21	401992647	1600	O	Contribution financière	71 584,00 \$
Capitale-Nationale	Autorisation ministérielle - Reconstruction du pont de l'Accueil sur la rivière Lorette - POA160986 (mesures permanentes)	Ville de Québec	20-mars-20	30-juin-20	401933428	457	O	Contribution financière	28 313,38 \$
Capitale-Nationale	AM - Projet de réhabilitation du quai de Sainte-Anne-de-Beaupré	Corporation de développement du Quai de Sainte-Anne-de-Beaupré	15-juil-20	09-oct-20	401962395	402	O	Évaluation environnementale	6 363,18 \$
Capitale-Nationale	AM6 - Réfection et travaux de protection contre l'érosion côtière d'une portion du chemin des Coudriers, dans le secteur La Baleine, municipalité de L'Isle-aux-Coudres	Municipalité de L'Isle-aux-Coudres	30-juin-20	18-déc-20	401982634	8478	N	Évaluation environnementale	
48						134380	27		2 532 218,46 \$
Mauricie	Reconstruction d'un pont (P-01573) au-dessus de la rivière à la Fourche	Ministère des Transports	13-août-18	10-août-20	401930108	1153	O	Contribution financière	5 610,82 \$
Mauricie	Travaux en milieux humides et en rive d'un cours d'eau en vue de l'implantation d'un sentier pédestre	Coopérative de solidarité du Duché de Bicoline	31-janv-19	05-oct-20	401959111	0,096	N		
Mauricie	Travaux de reconstruction du barrage Lajeunesse	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	13-févr-19	09-avr-20	401912307	600	N		
Mauricie	Travaux dans le littoral et la rive	Municipalité régionale de comté de Mékinac	02-avr-19	16-juin-20	401919954	288,2	N		
Mauricie	Travaux d'entretien dans le littoral du ruisseau Langevin	ATrahan Transformation inc.	03-juil-19	26-janv-21	401968535	385	O	Contribution financière	16 335,55 \$
Mauricie	Travaux dans le littoral pour le remplacement de la structure P-16595	Ministère des Transports	19-juil-19	16-nov-20	401967319	1163	O	Compensation MFFP	0,00 \$
Mauricie	Travaux dans le littoral pour le déplacement d'une conduite d'eau potable	Ministère des Transports	24-juil-19	26-oct-20	401964181	609	N		

Autorisations ministérielles délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 (demandes reçues après le 16 juin 2017).

Région administrative	Objet du document	Nom du demandeur	Date de réception	Date de délivrance	No du document	Perte MHH autorisée (m ²)	Com pensation	Description de la compensation	Contribution financière
Mauricie	Extension des conduites d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial et travaux en marécage pour le prolongement de la rue	Doyon développement inc.	22-août-19	01-juin-20	401910748	299	O	Contribution financière	10 312,49 \$
Mauricie	Travaux dans le littoral pour la réfection de la rampe de mise à l'eau	Corporation Camping Le Relais Lac-aux-Sables	30-août-19	15-juin-20	401927672	66	O	Contribution financière	1 774,74 \$
Mauricie	Établissement d'un système de traitement des eaux usées impliquant des travaux en littoral de la rivière Saint-Maurice	Le 2800 Tourisme-Sportif inc.	13-sept-19	15-avr-20	401905204	5	N		
Mauricie	Travaux de protection d'une conduite d'aqueduc dans la rivière	Municipalité de Saint-Stanislas	20-sept-19	01-mars-21	401999928	63,7	N		
Mauricie	Travaux de réparation de la structure P-04297	Ministère des Transports	27-sept-19	19-mai-20	401920948	0	N		
Mauricie	Travaux sur le barrage	Ville de Saint-Tite	07-janv-20	16-févr-21	401991830	940	O	Compensation MFFP	0,00 \$
Mauricie	Travaux en rives et plaine inondable de faible courant pour l'aménagement d'un parc linéaire	Municipalité de Yamachiche	13-janv-20	18-janv-21	401987395	249	N		
Mauricie	Extension des systèmes d'aqueduc, d'égouts et de gestion des eaux pluviales et travaux de remblayage de milieux humides	Société de gestion JMMD S.E.N.C.	03-mars-20	22-déc-20	401980994	2101	O	Contribution financière	76 223,51 \$
Mauricie	Travaux dans le littoral	Régie du parc industriel régional de la MRC de Maskinongé	12-mars-20	16-nov-20	401970219	11954	N		
Mauricie	Travaux dans le littoral pour la réfection du belvédère et de la passerelle d'interprétation	Ville de Trois-Rivières	17-mars-20	17-août-20	401943512	273	O	Compensation MFFP	0,00 \$
Mauricie	Travaux dans le littoral pour le remplacement des conducteurs	Hydro-Québec	07-avr-20	22-juin-20	401928711	0	N		
Mauricie	Travaux en milieu hydrique	Groupe Demontigny Construction inc.	10-août-20	09-sept-20	401947467	0	N		
19						20149	8		110 257,11 \$
Estrie	Intervention en milieux humides pour le prolongement du boulevard Mi-Vallon	Les Entreprises Lachance inc.	01-oct-19	18-août-20	401947572	2480	O	Contribution financière	93 272,80 \$
Estrie	Travaux en milieux humides pour la construction d'une voie de contournement du chemin Moulton Hill	Association B.C.S.	18-nov-19	17-sept-20	401954895	256	O	Contribution financière	11 676,16 \$
Estrie	Stabilisation de la rive de la rivière Nicolet Sud-Ouest pour assurer la sécurité de la structure 2491 de la ligne 4009	Hydro-Québec	21-nov-19	11-juin-20	401925524	301	O	Contribution financière	9 243,71 \$
Estrie	Intervention en milieux humides pour la reconstruction de la rue du Val-Joli	Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley	23-déc-19	22-mai-20	401919425	92	O	Contribution financière	502,32 \$
Estrie	Intervention en milieux humides pour le projet résidentiel Havres Champêtres, phase 6	Groupe Sélect Itée	23-janv-20	23-juin-20	401927946	918	O	Contribution financière	34 525,98 \$

Autorisations ministérielles délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 (demandes reçues après le 16 juin 2017).

Region administrative	Objet du document	Nom du demandeur	Date de réception	Date de délivrance	No du document	Perte MHH autorisée (m²)	Compensation	Description de la compensation	Contribution financière
Estrie	Intervention en milieux humide pour l'agrandissement d'une carrière	Entreprises B. Chevalier inc.	27-janv-20	14-mai-20	401919587	8284	O	Contribution financière	61 301,60 \$
Estrie	Implantation d'un ouvrage de rétention dans le bassin versant du ruisseau Longpré	Ville de Sherbrooke	03-févr-20	04-mai-20	401917041	20	N		
Estrie	Entretien de cours d'eau	Ville de Magog	18-févr-20	22-juin-20	401929164	140	N		
Estrie	Intervention en rive et littoral pour la stabilisation et le déplacement d'exutoires pluviaux	Ville de Magog	18-févr-20	13-juil-20	401934497	55	N		
Estrie	Intervention en milieux humides pour un projet de développement résidentiel, rue Bertrand-Fabi	Groupe Sélect Itée	18-févr-20	03-sept-20	401932305	1453	O	Contribution financière	313 131,33 \$
Estrie	Remplacement du ponceau P-02574 par le pont P-19952 dans le ruisseau Castonguay	Ministère des Transports	20-févr-20	03-août-20	401925073	32	O	Contribution financière	325,38 \$
Estrie	Entretien du cours d'eau de l'Ancien-Barrage - rue Perras	Ville de Sherbrooke	05-mars-20	23-juin-20	401927762	47	N		
Estrie	Stabilisation des berges des plages "est" et "ouest" dans la baie Magog du lac Memphrémagog	Ville de Magog	17-mars-20	16-juil-20	401935879	33	O	Contribution financière	1 645,38 \$
Estrie	Entretien d'un cours d'eau sans nom	Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton	14-avr-20	11-févr-21	401995049	900	N		
Estrie	Travaux dans la rive et le littoral de la rivière Saint-François pour la condamnation de la prise d'eau de Graphic Packaging	S.E.C. Forces motrices St-François	20-avr-20	08-sept-20	401950586	164	O	Contribution financière	5 000,00 \$
Estrie	Intervention dans la rive et le littoral du lac Mégantic pour la réfection des quais du complexe récréotouristique	Ville de Lac-Mégantic	05-mai-20	25-août-20	401942723	16	N		
Estrie	Intervention en milieux humides pour un projet de construction résidentielle	Groupe Immobilier LB.	05-mai-20	17-sept-20	401954301	238	O	Contribution financière	1 761,20 \$
Estrie	Stabilisation de la rive du ruisseau Hall et de l'assise d'un pont	Municipalité de Dudswell	05-mai-20	06-nov-20	401968708	170	O	Contribution financière	4 501,60 \$
Estrie	Intervention en milieux humides pour la construction d'une résidence	Cardinal, Frédéric	14-mai-20	03-sept-20	401942704	585	O	Contribution financière	4 598,10 \$
Estrie	Aménagement de cours d'eau pour la reconstruction du ponceau P-12913 (nouveau P-19814) sur la route 143	Ministère des Transports	21-mai-20	03-août-20	401938962	179	O	Contribution financière	2 413,00 \$
Estrie	Intervention en littoral pour le réaménagement d'un cours d'eau sans nom	Ministère des Transports	29-mai-20	24-sept-20	401952443	18	N		
Estrie	Aménagement du ruisseau des Vignobles, secteur rue du Roseau	Ville de Sherbrooke	03-juin-20	08-oct-20	401960526	255	N		
Estrie	Intervention dans un cours d'eau sans nom pour la reconstruction d'un ponceau	Ministère des Transports	23-juin-20	11-févr-21	401991251	770	O	Contribution financière	7 971,45 \$

Autorisations ministérielles délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 (demandes reçues après le 16 juin 2017).

Région administrative	Objet du document	Nom du demandeur	Date de réception	Date de délivrance	No du document	Perte MHH autorisée (m ²)	Compensation	Description de la compensation	Contribution financière
Estrie	Entretien d'un cours d'eau sans nom circulant dans des fossés de voies publiques	Ville de Magog	10-juil-20	18-déc-20	401981015	715	N		
Estrie	Intervention en milieux humides et hydriques pour le déplacement d'une conduite d'égout	Ville de Sherbrooke	16-juil-20	05-nov-20	401968658	187	O	Contribution financière	8 529,07 \$
Estrie	Intervention dans le littoral du lac Stukely pour des travaux correctifs sur la digue gauche du barrage Stukely	Direction générale des barrages (Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques)	16-juil-20	18-déc-20	401981863	125	N		
Estrie	Intervention en milieux humides dans le cadre d'un projet domiciliaire	Sundborg, Éric	20-juil-20	06-nov-20	401968637	683	O	Contribution financière	14 616,20 \$
Estrie	Intervention en rive et en littoral de l'étang aux Cerises pour le remplacement de la prise d'eau pour la fabrication de neige	Corporation Ski & Golf Mont-Orford	29-juil-20	29-sept-20	401957520	3,05	N		
Estrie	Réparation de la rampe de mise à l'eau du parc Forand	Canton de Stanstead	29-juil-20	05-oct-20	401958767	26	N		
Estrie	Travaux de réfection du barrage Paton	Ville de Sherbrooke	14-août-20	25-nov-20	401973737	57	O	Contribution financière	3 739,77 \$
Estrie	Déplacement d'un ruisseau canalisé	Services immobiliers First inc.	23-sept-20	20-janv-21	401973535	72	N		
Estrie	Intervention en milieux humides dans le cadre du projet la Baronne	Excavation Charles Grenier inc.	05-nov-20	11-mars-21	402001980	2127	O	Contribution financière	15 739,80 \$
32						21401,05	19		594 494,85 \$
Montréal	Ajout d'un quai, modification d'un quai existant et ajout et déplacement d'ancrages pour bateaux dans le lac Saint-Louis au parc de la Grande-Anse, à Pointe-Claire	Ville de Pointe-Claire	26-mars-18	26-juin-20	401726961	3,5	N		
Montréal	Remblayage de milieux humides pour l'implantation d'un centre de données	Développement Daoust inc.	15-févr-19	14-oct-20	401910512	1250	O	Contribution financière	220 800,00 \$
Montréal	Travaux dans le bassin des Prêtres et au canal de Fuite, adjacents au canal de Lachine	Édifice du Canal inc.	20-mars-19	30-avr-20	401912215	0	N		
Montréal	Travaux de remblayage d'un milieu humide pour l'agrandissement d'un site industriel	INVESTISSEMENTS DOUGLAS-B-FLOREANI LIMITÉE	17-févr-20	18-août-20	401945809	722	O	Contribution financière	107 318,08 \$
Montréal	Travaux d'aménagement de sentiers, de stabilisation et d'accès en rive et littoral du fleuve à la Vague à Guy - Parc des Rapides	Ville de Montréal	17-févr-20	23-sept-20	401956914	160	O	Compensation MFFP	0,00 \$

Autorisations ministérielles délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 (demandes reçues après le 16 juin 2017).

Région administrative	Objet du document	Nom du demandeur	Date de réception	Date de délivrance	No du document	Perte MHH autorisée (m²)	Compensation	Description de la compensation	Contribution financière
Montréal	AM25 - Projet de reconstruction du complexe Turcot sur le territoire des villes de Montréal, de Montréal Ouest et de Westmount / Travaux préparatoires pour l'aménagement de la bande verte	Ministère des Transports	10-déc-20	06-janv-21	401984948	232	O	Évaluation environnementale	38 224,48 \$
	6					2368	4		366 342,56 \$
Outaouais	Remblai de milieux humides - Domaine des Peintres	2853-5292 Québec inc.	10-déc-18	15-mars-21	402000170	4908,5	O	Contribution financière	34 393,75 \$
Outaouais	Stabilisation de talus et reconstruction du ponceau P-054598 sur le chemin du Mont-des-Cascades à Cantley	Ministère des Transports	08-juil-19	19-juin-20	401929553	89	O	Contribution financière	3 059,82 \$
Outaouais	Retrait de remblai dans un milieu hydrique	Municipalité de Chelsea	20-août-19	03-déc-20	401973000	0	N		
Outaouais	Réfection des services municipaux de la rue Notre-Dame - Phase II - Rue des Sables au boul. Maloney Est	Ville de Gatineau	23-oct-19	21-déc-20	401959207	53	N		
Outaouais	Réfection du pont Union	Ministère des travaux publics et services gouvernementaux Canada	06-nov-19	09-avr-20	401914645	3,3	N		
Outaouais	Remblai partiel de milieux humides pour l'aménagement d'un chemin et d'un rond-point	Galloway, James	20-nov-19	07-mai-20	401920009	223,79	O	Contribution financière	7 342,70 \$
Outaouais	Remblai d'un milieu humide	11351109 Canada Inc	22-nov-19	05-nov-20	401913013	728	O	Contribution financière	38 038,00 \$
Outaouais	Remblai de deux milieux humides - Projet résidentiel	9062262 Canada inc.	29-nov-19	15-avr-20	401915304	2405	O	Contribution financière	106 421,25 \$
Outaouais	Réfection de la conduite d'égout pluvial rue Saint-Dominique	Municipalité de Montebello	06-déc-19	04-juin-20	401912639	231	N		
Outaouais	Reconstruction de la ligne d'interconnexion X2Y	Hydro-Québec	23-déc-19	06-avr-20	401912750	189,1	N		
Outaouais	Remblai d'un milieu humide	3990591 Canada inc.	23-déc-19	25-mai-20	401923155	1500	O	Contribution financière	78 375,00 \$
Outaouais	Contrôle du myriophylle à épi - Lac Beauchamp	Ville de Gatineau	05-févr-20	29-sept-20	401957511	0	N		
Outaouais	Contrôle du myriophylle à épi au lac de l'Argile	Association des propriétaires pour la protection du lac de l'Argile	14-févr-20	09-juin-20	401926714	0	N		
Outaouais	Installation de quais	Domaine Decelles Inc.	14-févr-20	15-juil-20	401936567	4,5	N		
Outaouais	Reconstruction d'un chemin	Municipalité de Duhamel	19-févr-20	10-juin-20	401927250	6343	N		
Outaouais	Réfection de la rampe de mise à l'eau municipale du réservoir Baskatong	Municipalité de Montcerf-Lytton	25-févr-20	01-juin-20	401924737	38,4	O	Compensation MFFP	0,00 \$
Outaouais	Aménagement d'une prise d'eau et d'une conduite de rejet	Services d'énergie de quartier Zibi SEC	04-mars-20	21-sept-20	401954822	37	O	Compensation MFFP	0,00 \$

Autorisations ministérielles délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 (demandes reçues après le 16 juin 2017).

Région administrative	Objet du document	Nom du demandeur	Date de réception	Date de délivrance	No du document	Perte MHH autorisée (m ²)	Compensation	Description de la compensation	Contribution financière
Outaouais	Travaux de stabilisation des rives du pont Legault	Société des établissements de plein air du Québec	05-mars-20	28-avr-20	401917338	96,76	N		
Outaouais	Remblai de milieux humides - Projet intégré	7875983 Canada inc.	30-avr-20	03-déc-20	401976120	1358	O	Contribution financière	32 931,50 \$
Outaouais	Remplacement du pont P-05381 par un nouveau (P-19146)	Ministère des Transports	04-juin-20	20-juil-20	401936178	1421	O	Contribution financière	24 682,80 \$
Outaouais	Travaux en milieux hydriques - Aménagement d'un émissaire pluvial	Ville de Gatineau	06-juil-20	18-nov-20	401958470	67	O	Compensation MFFP	0,00 \$
Outaouais	Travaux en rive pour un projet de réfection d'une passerelle piétonnière	Ville de Gatineau	10-juil-20	01-sept-20	401950885	0	N		
Outaouais	Installation d'une prise d'eau sèche	Municipalité de La Pêche	31-juil-20	09-mars-21	401996856	0,66	N		
Outaouais	Restauration de l'aménagement faunique Grenouillettes	Canards Illimités Canada	04-sept-20	07-oct-20	401960887	0	N		
Outaouais	Restauration de l'aménagement faunique Deslaïches	Canards Illimités Canada	28-sept-20	20-oct-20	401963007	905	O	Travaux de remplacement	
Outaouais	Stabilisation de talus (mur P-11474) route 105	Ministère des Transports	15-oct-20	28-janv-21	401984222	3864	O	Contribution financière	95 749,92 \$
26						24466	13		420 994,74 \$
Abitibi-Témiscamingue	Prolongement du boulevard Forest entre la rue Giguère et la 3e Avenue - Val-d'Or	Ville de Val-d'Or	18-mars-19	18-juin-20	401929170	7237	O	Travaux de remplacement	
Abitibi-Témiscamingue	Développement domiciliaire "Les Rochers"	9277-6046 Québec inc.	26-mars-19	22-mai-20	401859720	0	N		
Abitibi-Témiscamingue	Prolongement de l'avenue Angers - Rouyn-Noranda	9289-2223 Québec inc.	28-mai-19	29-janv-21	401867812	1350	O	Contribution financière	10 881,00 \$
Abitibi-Témiscamingue	Construction d'une rampe de mise à l'eau au lac Rouyn	Ministère des Transports	07-juin-19	06-avr-20	401910540	128	O	Travaux de remplacement	0,00 \$
Abitibi-Témiscamingue	Reconstruction du pont P-12078 (nouveau Pont P-19529) - Route 397, La Morandière	Ministère des Transports	23-janv-20	01-juin-20	401924076	80	O	Travaux de remplacement	
Abitibi-Témiscamingue	Construction de la cellule 5 (gestion des eaux) Site LaRonde - Travaux en milieux humides et hydriques	Mines Agnico Eagle limitée	14-févr-20	06-avr-20	401908672	192460	N		
Abitibi-Témiscamingue	Aménagement de nouveaux quais - Lac des Quinze	Municipalité de Rémigny	19-févr-20	06-août-20	401939999	0	N		
Abitibi-Témiscamingue	Aménagement de quais flottants sur le lac Rémigny	Municipalité de Rémigny	19-févr-20	06-août-20	401942050	0	N		
Abitibi-Témiscamingue	Réfection d'une marina et de sa rampe de mise à l'eau au lac Kipawa	Kebaowek Land Management inc.	03-mars-20	26-janv-21	401988963	501	N		
Abitibi-Témiscamingue	Construction d'une usine de filtration des résidus - Travaux en milieux humides	Mines Agnico Eagle limitée	18-mars-20	18-juin-20	401929008	8118	O	Contribution financière	54 916,39 \$
Abitibi-Témiscamingue	Creusage en cours d'eau et milieu humide (décharge) - 14 sites - CS de Rouyn-Noranda	Ministère des Transports	19-mars-20	18-août-20	401946278	0	N		

Autorisations ministérielles délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 (demandes reçues après le 16 juin 2017).

Région administrative	Objet du document	Nom du demandeur	Date de réception	Date de délivrance	No du document	Perte MHH autorisée (m²)	Compensation	Description de la compensation	Contribution financière
Abitibi-Témiscamingue	Creusage en cours d'eau et milieu humide (fossés de décharge) - 7 sites - CS d'Amos	Ministère des Transports	19-mars-20	18-août-20	401946419	0	N		
Abitibi-Témiscamingue	Creusage en cours d'eau et milieu humide (fossés de décharge) - 8 sites - CS de Ville-Marie	Ministère des Transports	19-mars-20	19-août-20	401947565	0	N		
Abitibi-Témiscamingue	Creusage en cours d'eau (fossé de décharge) - 1 site - CS de Val-d'Or	Ministère des Transports	19-mars-20	19-août-20	401947626	0	N		
Abitibi-Témiscamingue	Creusage en cours d'eau et milieu humide (fossés de décharge) - 5 sites - CS de Macamic	Ministère des Transports	19-mars-20	19-août-20	401947629	0	N		
Abitibi-Témiscamingue	Réparation d'une conduite de gaz naturel à Nèdelec	Corporation Champion Pipe Line limitée	23-mars-20	25-juin-20	401930127	0	N		
Abitibi-Témiscamingue	Mise en place d'un ouvrage de protection contre les inondations - Cours d'eau CE-1 - Site minier Canadian Malartic	Canadian Malartic GP	27-mars-20	28-avr-20	401917989	2700	O	Travaux de remplacement	
Abitibi-Témiscamingue	Construction d'une voie auxiliaire de dépassement et réfection d'une intersection - Route 117, Rouyn-Noranda (secteur Cadillac)	Ministère des Transports	31-mars-20	03-févr-21	401992793	3489	O	Contribution financière	55 306,03 \$
Abitibi-Témiscamingue	Remblai en milieu humide en bordure de la route 111 - Amos	Béton Fortin inc.	23-avr-20	21-déc-20	401981367	1487	O	Contribution financière	9 040,96 \$
Abitibi-Témiscamingue	P-SAB-A7 - Aménagement du réseau de drainage entre boulevard Saint-Charles et la station Saint-Anne-de-Bellevue/ Projet de réseau express métropolitain (REM)	PROJET REM S.E.C.	14-mai-20	04-févr-21	401993382	5013	O	Travaux de remplacement	
Abitibi-Témiscamingue	Excavation à des fins d'inspection d'une conduite de gaz naturel à Nèdelec	Corporation Champion Pipe Line limitée	26-mai-20	26-oct-20	401948198	0	N		
Abitibi-Témiscamingue	Développement domiciliaire Rue Groleau Phase 1- Val-d'Or - Travaux en milieux humides	9382-0181 Québec inc.	06-juil-20	08-févr-21	401992903	3600	O	Contribution financière	12 744,00 \$
Abitibi-Témiscamingue	Modification de la limite nord de la fosse Barnat et construction d'un chemin d'accès	Canadian Malartic GP	21-juil-20	19-oct-20	401963880	526	O	Contribution financière	137 214,45 \$
Abitibi-Témiscamingue	Travaux en milieux humides - Projet Odyssey	Canadian Malartic GP	03-sept-20	16-oct-20	401961421	171090	O	Travaux de remplacement	
Abitibi-Témiscamingue	Installation d'une station d'épuration des eaux usées - Municipalité de Sainte-Hélène de Mancebourg	Municipalité de la paroisse de Sainte-Hélène-de-Mancebourg	15-sept-20	05-nov-20	401968042	0,093	N		
Abitibi-Témiscamingue	Exploitation de terre végétale - Rouyn-Noranda	9067-6214 Québec inc. / Gestion Camac	20-oct-20	15-févr-21	401995169	323000	O	Travaux de remplacement	
Abitibi-Témiscamingue	Forages sur glace et en rive du ruisseau Keriens - 32 forages	Corporation minière Niogold	29-oct-20	21-déc-20	401982339	1	N		
Abitibi-Témiscamingue	Forages sur glace et sur berge - Projet Lac De Montigny - Formation Jacola	Wesdome Gold Mines Ltd.	06-nov-20	23-déc-20	401983000	0,45	N		
28						720781	13		280 102,83 \$

Autorisations ministérielles délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 (demandes reçues après le 16 juin 2017).

Région administrative	Objet du document	Nom du demandeur	Date de réception	Date de délivrance	No du document	Perte MHH autorisée (m²)	Compensation	Description de la compensation	Contribution financière
Côte-Nord	Restauration des barrages du lac Bernier (X0003130 et X0003131)	Domaine du Lac Bernier inc.	22-mars-18	13-mai-20	401912458	135	N		
Côte-Nord	Restauration des barrages du lac Bernier (X0003130 et X0003131)	Domaine du Lac Bernier inc.	22-mars-18	13-mai-20	401912462	135	N		
Côte-Nord	Stabilisation d'un segment de berge de la rivière Nipissis au point militaire 39 du chemin de fer QNS&L	Compagnie minière IOC inc.	12-déc-19	02-juin-20	401924630	4251	N		
Côte-Nord	Construction d'un contournement au km 48 de la route d'accès au complexe de la Romaine	Hydro-Québec	14-janv-20	14-avr-20	401913283	307,5	N		
Côte-Nord	CA51M1 - Réaménagement de la rampe de mise à l'eau amont de Romaine-1	Hydro-Québec	14-janv-20	07-mai-20	401919104	112,5	N		
Côte-Nord	Reconstruction du quai de Saint-Augustin	Société des traversiers du Québec	03-févr-20	30-juil-20	401939673	950	N		
Côte-Nord	Mise en exploitation du bassin B+	ArcelorMittal Exploitation Minière Canada s.e.n.c.	06-févr-20	21-mai-20	401917063	88,39	O	Evaluation environnementale	
Côte-Nord	Construction d'une rampe de mise à l'eau à Natashquan	Corporation du Port régional de Natashquan	07-févr-20	26-juin-20	401929909	472	N		
Côte-Nord	Remplacement du seuil gonflable	Société en commandite Boralex Énergie	19-févr-20	06-août-20	401943941	0	N		
Côte-Nord	Réfection de l'émissaire du dégrilleur de Moisie	Ville de Sept-Îles	05-mars-20	21-mai-20	401920416	96	N		
Côte-Nord	Reconstruction de la rampe de mise à l'eau	Ville de Forestville	30-mars-20	22-juin-20	401928440	5	N		
Côte-Nord	Remplacement de 9 poutrelles dans le pertuis n° 1	Société en commandite Boralex Énergie	03-avr-20	20-août-20	401947678	0	N		
Côte-Nord	Installation de sections de clôture et construction d'un stationnement	Ministère des Transports	14-avr-20	14-juil-20	401922996	7,54	N		
Côte-Nord	Remplacement du pont de la rivière St-Paul	Ministère des Transports	14-avr-20	17-sept-20	401954627	0	N		
Côte-Nord	Restauration de l'habitat du poisson	Municipalité de L'Île-d'Anticosti	15-mai-20	30-juil-20	401942199	0	N		
Côte-Nord	Aménagement d'une piste cyclable	CORPORATION VÉLOROUTE DES BALEINES	26-mai-20	30-juil-20	401939597	0,005	O	Contribution financière	339,29 \$
Côte-Nord	Relocalisation d'une ligne électrique en bordure de la route 138 - Longue-Rive	Hydro-Québec	25-juin-20	09-oct-20	401960755	169,1	O	Contribution financière	925,43 \$
Côte-Nord	Réhabilitation du barrage du lac Knob	Ville de Schefferville	20-juil-20	11-déc-20	401978744	642	N		
Côte-Nord	Recharge de la plage du secteur de la baie de Tadoussac	Village de Tadoussac	30-juil-20	16-nov-20	401965840	4230	N		
	19					11601	3		1 264,72 \$
Nord-du-Québec	Travaux de dérivation du ruisseau North - Projet d'agrandissement de la cour d'usine de Chantiers Chibougamau	Les chantiers de Chibougamau ltée	18-mars-19	14-déc-20	401979357	30148	N		

Autorisations ministérielles délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 (demandes reçues après le 16 juin 2017).

Région administrative	Objet du document	Nom du demandeur	Date de réception	Date de délivrance	No du document	Perte MHH autorisée (m ²)	Compensation	Description de la compensation	Contribution financière
Nord-du-Québec	Aménagement des digues préopération et des bassins d'eau	Minière BlackRock inc.	07-juin-19	07-mai-20	401906100	241000	O	Travaux de remplacement	
Nord-du-Québec	Exploitation de la fosse 134 et halde mixte 3	Hecla Québec inc.	04-juil-19	27-mai-20	401916264	433500	N		
Nord-du-Québec	Exploitation minière	Nemaska Lithium Whabouchi Mine inc	12-déc-19	15-sept-20	401905595	73800	O	Travaux de remplacement	
Nord-du-Québec	Travaux en milieux humides et détournement du ruisseau Kaackakosig - Aménagement et exploitation de la fosse 160	Hecla Québec inc.	24-janv-20	16-sept-20	401953748	401900	N		
Nord-du-Québec	Construction d'une route entre Allammaq et le Pulmajuq et empiètement en milieux humides	Canadian Royalties inc.	11-févr-20	01-oct-20	401910986	1885	N		
Nord-du-Québec	Installation d'un bâtiment modulaire dans la localité de Radisson - Empiètement en milieu humide	Hydro-Québec	21-févr-20	14-avr-20	401914670	4200	N		
Nord-du-Québec	Construction d'un chemin d'accès et aires de travail - Projet d'aménagement hydroélectrique Innavik - Inukjuak	Innavik Hydro, société en commandite	05-mars-20	19-mai-20	401921389	8065	O	Travaux de remplacement	
Nord-du-Québec	Excavation du site de la centrale hydroélectrique et des canaux - Projet Innavik - Travaux hydriques et en milieux humides	Innavik Hydro, société en commandite	30-mars-20	10-juil-20	401935682	1700	N		
Nord-du-Québec	Réhabilitation du système d'alimentation en eau potable - Aéroport La Grande-3 (LG-3)	Hydro-Québec	30-mars-20	17-déc-20	401980938	1313	N		
Nord-du-Québec	Exploitation d'une mine à ciel ouvert au site Puimajuq	Canadian Royalties inc.	09-avr-20	06-janv-21	401980617	83800	N		
Nord-du-Québec	Forages d'exploration en rives du lac Frotet (17 sites)	Kenorland Minerals Ltd.	23-avr-20	22-juin-20	401930078	0	N		
Nord-du-Québec	Excavation en milieu humide pour le traitement de sols contaminés - Site WJ/0-05 (Transtai'ga) Baie-James	Hydro-Québec	01-mai-20	17-déc-20	401980235	300	N		
Nord-du-Québec	Travaux de creusage d'une tranchée de drainage au km 14,9 de la route de Baie Déception	Glencore Canada Corporation	25-mai-20	15-oct-20	401956644	2950	N		
Nord-du-Québec	Construction de chemin et de ponts permettant l'accès à la centrale	Innavik Hydro, société en commandite	06-juil-20	30-sept-20	401958880	6093	N		
Nord-du-Québec	Construction d'une ligne électrique de 5,2 km (4,2 kV) à Tasiujuq	Hydro-Québec	14-août-20	19-oct-20	401962895	16	N		
Nord-du-Québec	Reconstruction du secteur Est du sentier du lac Campbell	Ville de Chapais	28-sept-20	17-déc-20	401980158	0	N		
Nord-du-Québec	Enrochement de protection de talus de la rivière Déception au km 12 de la route de Baie Déception	Glencore Canada Corporation	28-sept-20	12-mars-21	401992159	569	N		

Autorisations ministérielles délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 (demandes reçues après le 16 juin 2017).

Région administrative	Objet du document	Nom du demandeur	Date de réception	Date de délivrance	No du document	Perte MHH autorisée (m ²)	Compensation	Description de la compensation	Contribution financière
Nord-du-Québec	Démantèlement d'une section de la ligne Chibougamau à 161 kV (circuit 1627) - Baie James	Hydro-Québec	15-oct-20	14-janv-21	401985474	599	O	Travaux de remplacement	
19						1291838	4		0,00 \$
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Réfection d'un quai et excavation de sédiments à l'embouchure de la rivière Marsoui	Municipalité du village de Marsoui	20-nov-18	12-août-20	401944600	98	O	Contribution financière	943,57 \$
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Reprofilage et détournement d'un cours d'eau sans nom tributaire du ruisseau Lesseps	Ministère des Transports	06-févr-20	17-avr-20	401915455	24	N		
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Réfection d'un pont ferroviaire - Petite rivière Port-Daniel	Ministère des Transports	05-mars-20	01-mai-20	401915484	140	N		
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Remplacement d'une culée d'un pont, branche est de la rivière Sainte-Anne	Association des motoneigistes du Mont Logan inc.	09-mars-20	06-juil-20	401929961	18	N		
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Aménagement d'une station de tri et maintenance flottante	Les Huîtres Old Harry inc.	29-avr-20	05-juin-20	401925629	4	N		
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Stabilisation du talus de la route 132 à Percé (Pic de l'Aurore)	Ministère des Transports	05-mai-20	09-juil-20	401933835	1450	N		
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Banc d'essai - Travaux de dragage en mer et recharge de plage	Dragage IM inc.	08-juin-20	17-sept-20	401953154	2810	N		
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Remplacement d'un pont au-dessus de la rivière à l'Oie	Ministère des Transports	17-juin-20	13-août-20	401944254	723	N		
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Réfection d'un quai de chargement	K+S Sel Windsor Itée	22-juin-20	15-sept-20	401954423	0	N		
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Aménagements de cours d'eau	K+S Sel Windsor Itée	22-juin-20	05-nov-20	401966755	0	N		
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Relocalisation d'un cours d'eau intermittent	Ville de Sainte-Anne-des-Monts	06-juil-20	10-févr-21	401991355	167	O	Contribution financière	4 079,81 \$
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Construction d'une passerelle pour VTT - Marais de l'Échouerie	Mouvement pour la valorisation du patrimoine naturel des Îles-de-la-Madeleine inc.	21-juil-20	21-oct-20	401963156	0	N		
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Reconstruction de l'allée piétonnière de La Grave	Municipalité Les Îles-de-la-Madeleine	27-juil-20	25-janv-21	401983575	453	O	Compensation MFFP.	0,00 \$
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Construction d'un empiérement de protection - Route 199 - Secteur de Pointe-aux-Loups - Site F0108	Ministère des Transports	12-août-20	29-oct-20	401965656	10250	N		
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Stabilisation riveraine et excavation de résidus ligneux - Rivière Ristigouche	Listuguj MI'GMAQ Government	01-sept-20	15-janv-21	401986110	890	O	Compensation MFFP	0,00 \$
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Réfection des perrés et stabilisation riveraine - Pont route 132 - Rivière à la Martre	Ministère des Transports	08-sept-20	13-janv-21	401978555	63	O	Contribution financière	1 539,03 \$
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Dragage d'entretien - Chenal maritime Mines Seleine à Grande-Entrée - Îles-de-la-Madeleine	K+S Sel Windsor Itée	19-mars-20	01-juin-20	401925363	250000	O	Évaluation environnementale	

Autorisations ministérielles délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 (demandes reçues après le 16 juin 2017).

Région administrative	Objet du document	Nom du demandeur	Date de réception	Date de délivrance	No du document	Perte MHH autorisée (m²)	Compensation	Description de la compensation	Contribution financière
17						267090	6		6 562,41 \$
Chaudière-Appalaches	Travaux de remblayage d'un milieu humide pour un développement résidentiel - Ville de Lévis (Secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)	Construction Gely inc.	24-août-18	03-avr-20	401912089	29030	O	Contribution financière	1 417 534,90 \$
Chaudière-Appalaches	Travaux de remblayage de milieux humides et d'un milieu hydrique - Ville de Lévis	11670565 Canada inc.	21-janv-19	30-avr-20	401917826	4763	O	Contribution financière	178 141,00 \$
Chaudière-Appalaches	Ensemble immobilier au 3941, route des Rivières - Travaux de remblayage de quatre milieux humides - Ville de Lévis	Construction Impec inc.	24-mai-19	07-mai-20	401919906	2685	N		
Chaudière-Appalaches	Projet d'extension gazier dans les régions de Bellechasse et Montmagny	Énergir, s.e.c.	24-oct-19	12-mai-20	401919464	0	N		
Chaudière-Appalaches	Travaux de remblayage d'un milieu humide pour le prolongement de la rue des Arpents-Verts - Ville de Sainte-Marie	Gestion Sylvain Marcoux inc.	13-nov-19	18-juin-20	401926651	2862	O	Contribution financière	78 877,60 \$
Chaudière-Appalaches	Travaux d'aménagement d'un sentier piétonnier dans des milieux humides et hydriques - Fleuve Saint-Laurent - Domaine hydrique de l'État	La municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies	21-nov-19	23-juin-20	401929895	4	N		
Chaudière-Appalaches	Travaux de reprofilage d'un tributaire innommé de la rivière des Mères à la décharge d'un ponceau (206142) - Municipalité de Saint-Vallier	Ministère des Transports	29-nov-19	09-avr-20	401914296	144	O	Contribution financière	6 883,20 \$
Chaudière-Appalaches	Travaux de déblais et de remblais dans des milieux humides et hydriques pour le remplacement ou la modification des portiques en bois dans les emprises d'Hydro-Québec existantes des lignes 783 et 784 - Ville de Lévis	Hydro-Québec	04-déc-19	27-mai-20	401923344	0	N		
Chaudière-Appalaches	Travaux de démolition et de reconstruction d'un pont (P-05118) - Cours d'eau Petit ruisseau Maringouin - Municipalité de Lac-Frontière	Ministère des Transports	06-déc-19	03-avr-20	401912602	36	O	Compensation MFFP	0,00 \$
Chaudière-Appalaches	Travaux de remblayage de milieux humides pour la construction d'un bâtiment commercial - Ville de Lévis	9156-6901 Québec inc.	06-déc-19	16-nov-20	401970951	13847	O	Contribution financière	787 038,67 \$
Chaudière-Appalaches	Travaux de remplacement du pont P-07955, au-dessus de la rivière au Pin, chemin Saint-Julien - Municipalité de Saint-Julien	Ministère des Transports	20-déc-19	09-avr-20	401914285	589	O	Contribution financière	1 581,00 \$
Chaudière-Appalaches	Travaux de déboisement dans le milieu hydrique et de reconstruction d'un pont ferroviaire P-18332 au-dessus de la rivière Bélair - Vallée-Jonction	Ministère des Transports	20-déc-19	21-mai-20	401922557	343,2	O	Contribution financière	17 424,40 \$

Autorisations ministérielles délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 (demandes reçues après le 16 juin 2017).

Région administrative	Objet du document	Nom du demandeur	Date de réception	Date de délivrance	No du document	Perte MHH autorisée (m ²)	Compensation	Description de la compensation	Contribution financière
Chaudière-Appalaches	Travaux de stabilisation - Fleuve Saint-Laurent - Anse-Tibbits - Ville de Lévis	Ville de Lévis	23-déc-19	15-sept-20	401954235	613,2	N		
Chaudière-Appalaches	Travaux de remblayage de trois milieux humides et d'un cours d'eau innommé - Ville de Lévis	Cocité Lévis S.E.C.	07-janv-20	15-sept-20	401954940	2128	N		
Chaudière-Appalaches	Travaux de stabilisation par enrochement des postes à quai 77 et 78 au quai d'armement - Chantier Davie - Fleuve Saint-Laurent- Ville de Lévis	Chantier Davie Canada inc.	08-janv-20	03-avr-20	401912332	3700	O	Contribution financière	225 073,59 \$
Chaudière-Appalaches	Travaux de réfection d'une canalisation d'un tributaire de la rivière des Orignaux- Municipalité de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland	Municipalité de la paroisse de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland	15-janv-20	03-avr-20	401912550	185	N		
Chaudière-Appalaches	Travaux de remplacement du pont P-04655, au-dessus de la rivière Nadeau, sur le 7e rang - Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande	Ministère des Transports	15-janv-20	09-avr-20	401914502	71,9	O	Contribution financière	2 329,20 \$
Chaudière-Appalaches	Travaux de construction d'un pont (P-00855) - Ruisseau Stafford -Municipalité de Saint-René	Ministère des Transports	30-janv-20	09-juin-20	401926946	145	O	Contribution financière	741,75 \$
Chaudière-Appalaches	Autorisation générale - Travaux d'entretien dans la rivière Pike - Frampton	Municipalité régionale de comté de La Nouvelle-Beauce	10-févr-20	09-avr-20	401914636	25	N		
Chaudière-Appalaches	Construction d'infrastructures d'aqueduc et d'égouts et travaux de remblayage de milieux humides - Quartier Beau-Rivage, phase 2.5	Quartier Beau-Rivage inc.	12-févr-20	23-juin-20	401930676	1164	O	Contribution financière	33 558,12 \$
Chaudière-Appalaches	Travaux de remplacement d'une passerelle au Parc Rodrigue - Ruisseau d'Ardoise	Ville de Saint-Georges	28-févr-20	05-mai-20	401919298	55	N		
Chaudière-Appalaches	Autorisation générale - Travaux d'entretien d'une branche sans nom de la rivière Savoie - Saint-Elzéar	Municipalité régionale de comté de La Nouvelle-Beauce	02-mars-20	24-avr-20	401916303	240	N		
Chaudière-Appalaches	Travaux de dragage - Fleuve Saint-Laurent - Marina de Saint-Michel - Municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse	Club Nautique Saint-Michel inc.	03-mars-20	23-juin-20	401930701	17410	N		
Chaudière-Appalaches	Travaux de réfection de l'aéroport de Montmagny - Impact en milieux hydriques et humides - Ville de Montmagny et municipalité de Cap-Saint-Ignace	Ministère des Transports	03-mars-20	07-juil-20	401933772	6669	O	Contribution financière	177 192,19 \$
Chaudière-Appalaches	Travaux de coupe de végétation en rive pour l'aménagement de percées visuelles	Ville de Montmagny	04-mars-20	24-avr-20	401915968	0	N		
Chaudière-Appalaches	Travaux de stabilisation en rive de la rivière Beauvillage - Oléoduc Pipeline Saint-Laurent - Municipalité de Saint-Gilles	Énergie Valero inc.	12-mars-20	04-juin-20	401925391	139	O	Contribution financière	5 459,92 \$

Autorisations ministérielles délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 (demandes reçues après le 16 juin 2017).

Région administrative	Objet du document	Nom du demandeur	Date de réception	Date de délivrance	No du document	Perte MHH autorisée (m²)	Compensation	Description de la compensation	Contribution financière
Chaudière-Appalaches	Autorisation générale - Travaux d'entretien du cours d'eau Boulet - Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	Municipalité régionale de comté de Montmagny	18-mars-20	30-avr-20	401917906	851	N		
Chaudière-Appalaches	Autorisation générale - Travaux d'entretien de la branche 1 du cours d'eau Landry - Cap-Saint-Ignace	Municipalité régionale de comté de Montmagny	19-mars-20	24-avr-20	401917212	800	N		
Chaudière-Appalaches	Travaux de remblais et déblais dans les milieux humides pour l'ajout et le déplacement de 12 pylônes et un portique en bois dans les emprises d'Hydro-Québec existantes des lignes 7005 et 1430, localisées dans des milieux humides et hydriques - Ville de Lévis et les municipalités de Dosquet, Lyster, Saint-Agapit, Saint-Valère, Princeville et Plessisville	Hydro-Québec	24-mars-20	21-juil-20	401938546	8107	O	Contribution financière	117 961,68 \$
Chaudière-Appalaches	Travaux dans la rive et le littoral de la rivière Beauvillage pour des travaux de remplacement d'un émissaire d'égout pluvial - Ville de Lévis (Secteur Saint-Étienne)	Ville de Lévis	09-avr-20	09-juin-20	401926663	3,3	N		
Chaudière-Appalaches	Ensemble immobilier des Allonges, phase 2 - Travaux de remblayage de cinq milieux humides - Ville de Lévis (secteur Pintendre)	Les Immeubles Gilles Couture inc.	15-avr-20	18-août-20	401947338	3779,3	N		
Chaudière-Appalaches	Travaux de réfection de l'infrastructure routière de la route des Bourque en rive d'un cours d'eau sans nom	Municipalité de Saint-Benoît-Labre	16-avr-20	30-juin-20	401931763	0	N		
Chaudière-Appalaches	Travaux de remblayage pour une nouvelle phase d'un projet résidentiel - Rue Jolicoeur - Ville de Saint-Joseph-de-Beauce	Lessard, Raynald	20-avr-20	28-juil-20	401940489	4870	O	Contribution financière	24 593,50 \$
Chaudière-Appalaches	Dragage d'entretien dans le fleuve Saint-Laurent - Quai des traversiers - Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	Société des traversiers du Québec	27-avr-20	04-juin-20	401924898	3000	N		
Chaudière-Appalaches	Construction d'un bassin de rétention au ruisseau Sans-Nom et travaux de remblayage d'un milieu humide	Ville de Lévis	07-mai-20	06-août-20	401943363	6808	O	Contribution financière	277 970,64 \$
Chaudière-Appalaches	Travaux de construction d'un sentier pédestre urbain dans le cadre du projet du Circuit des Trois Ponts - Rivière du Sud	Ville de Montmagny	13-mai-20	11-juin-20	401927041	700	N		
Chaudière-Appalaches	Autorisation générale - Travaux d'entretien d'une section du ruisseau Boutin - Saint-Raphael	Municipalité régionale de comté de Bellechasse	20-mai-20	23-juin-20	401930513	100	N		

Autorisations ministérielles délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 (demandes reçues après le 16 juin 2017).

Région administrative	Objet du document	Nom du demandeur	Date de réception	Date de délivrance	No du document	Perte MHH autorisée (m ²)	Compensation	Description de la compensation	Contribution financière
Chaudière-Appalaches	Travaux de contrôle de la végétation ligneuse dans l'emprise du Pipeline Saint-Laurent	Énergie Valero inc.	17-juin-20	28-juil-20	401941491	0	N		
Chaudière-Appalaches	Travaux d'aménagement de la phase 1 de la piste cyclable Pierre-Beaumont dans des milieux humides - Ville de Lévis	Ville de Lévis	19-juin-20	02-nov-20	401967463	3726	O	Contribution financière	158 748,58 \$
Chaudière-Appalaches	Agrandissement d'une cannebergère dans des milieux humides - Municipalité de Val-Alain	Canneberges Austin inc.	25-juin-20	09-nov-20	401969822	15065	N		
Chaudière-Appalaches	Construction d'une résidence unifamiliale dans un milieu humide - Ville de Lévis	Julien, Sandra	29-juin-20	20-août-20	401948250	498	O	Contribution financière	19 138,14 \$
Chaudière-Appalaches	Prolongement des infrastructures d'aqueduc et d'égouts, augmentation de la capacité du poste de pompage SN-E et travaux dans les milieux humides et hydriques - Cocité Lévis - Ville de Lévis (Saint-Nicolas)	Cocité Lévis S.E.C.	30-juin-20	21-déc-20	401982855	43	N		
Chaudière-Appalaches	Travaux de construction d'une piste cyclable, d'une passerelle et reconstruction de deux émissaires pluviaux - Tributaire innommé du ruisseau Bourret	Municipalité de Saint-Apollinaire	03-juil-20	16-nov-20	401971004	86	N		
Chaudière-Appalaches	Projet d'extension gazier dans les régions de Bellechasse et de Montmagny	Énergir, s.e.c.	07-juil-20	11-août-20	401944692	1422	N		
Chaudière-Appalaches	Travaux d'aménagement de la phase 2 de la piste cyclable Pierre-Beaumont dans des milieux humides	Ville de Lévis	17-juil-20	19-oct-20	401963635	427	O	Contribution financière	17 434,41 \$
Chaudière-Appalaches	Autorisation générale - Travaux d'entretien du cours d'eau Boulet - Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	Municipalité régionale de comté de Montmagny	22-juil-20	07-août-20	401944315	280	N		
Chaudière-Appalaches	Construction d'infrastructures d'aqueduc et d'égouts et travaux en rive - Rue de la Nature	Ville de Thetford-Mines	22-juil-20	27-juin-21	401990648	255	N		
Chaudière-Appalaches	Travaux d'aménagement d'accès publics dans la rive de la rivière Bécancour - Parc St-Noël - Ville de Thetford Mines	Municipalité régionale de comté des Appalaches	23-juil-20	18-août-20	401947696	75	N		
Chaudière-Appalaches	Autorisation générale - Travaux d'entretien d'un tributaire de la rivière Alick - Municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire	Municipalité régionale de comté de Montmagny	23-juil-20	01-sept-20	401951062	0	N		
Chaudière-Appalaches	Autorisation générale - Travaux d'entretien du cours d'eau Poulin - Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables	Municipalité régionale de comté de Robert-Cliche	30-juil-20	03-sept-20	401951886	0	N		
Chaudière-Appalaches	Travaux de remplacement d'une canalisation - Cours d'eau sans nom tributaire de la rivière Chaudière - Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce	Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan	06-août-20	01-oct-20	401959491	29	N		

Autorisations ministérielles délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 (demandes reçues après le 16 juin 2017).

Région administrative	Objet du document	Nom du demandeur	Date de réception	Date de délivrance	No du document	Perte MHH autorisée (m ²)	Compensation	Description de la compensation	Contribution financière
Chaudière-Appalaches	Remblayage de milieux humides pour un projet de développement résidentiel - Quartier Horizon Phase 2B - Ville de Lévis	Les Développements de Demain inc.	06-août-20	28-oct-20	401966827	652	N		
Chaudière-Appalaches	Agrandissement de l'usine - Rive de la rivière Tortue Sud-Ouest - Municipalité de L'Islet	Umano medical inc.	13-août-20	17-sept-20	401954858	46	N		
Chaudière-Appalaches	Aménagement de deux passerelles pour motoneiges - Rivière Noire -Municipalité de Saint-Agapit	Club de motoneige des plaines inc.	14-août-20	04-nov-20	401968331	296	N		
Chaudière-Appalaches	Autorisation générale - Travaux d'entretien du cours d'eau Drouin - Municipalité de Scott	Municipalité régionale de comté de La Nouvelle-Beauce	27-août-20	24-sept-20	401957712	80	N		
Chaudière-Appalaches	Travaux de construction d'une résidence pour aînés portant atteinte à des milieux humides - Lot 2 847 327 - Ville de Lévis	Société québécoise des Infrastructures	02-sept-20	07-oct-20	401960757	8909	O	Contribution financière	418 130,47 \$
Chaudière-Appalaches	Travaux portant atteinte à un milieu humide pour un projet de construction résidentielle - Rue Rina-Lasnier - Ville de Lévis	A.G.P. Couture et Fils inc.	04-sept-20	01-févr-21	401991204	256	O	Contribution financière	10452,48
Chaudière-Appalaches	Construction d'émissaires pluviaux dans le cadre de la réfection des rues Saint-Laurent et Louis-Frêchette, phase 6, construction sur un terrain ayant servi de lieu d'élimination de matières résiduelles et travaux dans le littoral et la plaine inondable du fleuve Saint-Laurent	Ville de Lévis	11-sept-20	13-janv-21	401982881	788	N		
Chaudière-Appalaches	Travaux de remblayage de milieux humides pour la construction d'un chemin - Municipalité d'Adstock	Grenier, André	17-sept-20	14-oct-20	401962438	0,04	O	Contribution financière	4049
Chaudière-Appalaches	Travaux portant atteinte aux milieux humide - Projet de développement résidentiel - Municipalité de Saint-Elzéar	Gestion 3MW inc	30-sept-20	21-déc-20	401982100	1381	O	Contribution financière	12932,8
Chaudière-Appalaches	Travaux de démolition et de reconstruction d'un pont (P-02169) - Rivière des Fleurs - Municipalité de Lac-Etchemin	Ministère des Transports	07-oct-20	21-déc-20	401982254	80	O	Contribution financière	2 212,80 \$
Chaudière-Appalaches	Travaux de stabilisation de la rive de la rivière Pozer pour un regard sanitaire	Ville de Saint-Georges	14-oct-20	16-nov-20	401971097	10,58	N		
Chaudière-Appalaches	Travaux de construction de deux passerelles piétonnes portant atteinte à des milieux hydriques - Cours d'eau innommé, tributaire de la rivière Cugnet	Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon	19-oct-20	25-nov-20	401973496	3	N		
Chaudière-Appalaches	Travaux de remplacement d'un pont (P-04687) - Rivière Sunday -Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds	Ministère des Transports	23-oct-20	17-févr-21	401996943	286	N		
Chaudière-Appalaches	Travaux de retrait d'un ancien vestige - Rivière Chaudière - Ville de Saint-Georges	Ville de Saint-Georges	29-oct-20	11-nov-20	401970176	0	N		

Autorisations ministérielles délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 (demandes reçues après le 16 juin 2017).

Région administrative	Objet du document	Nom du demandeur	Date de réception	Date de délivrance	No du document	Perte MHH autorisée (m ²)	Compensation	Description de la compensation	Contribution financière
Chaudière-Appalaches	Autorisation générale - Travaux d'entretien de la branche 3 du ruisseau Turmel - Sainte-Marie	Municipalité régionale de comté de La Nouvelle-Beauce	29-oct-20	30-nov-20	401974787	86	N		
Chaudière-Appalaches	Entretien du bassin d'un débarcadère à bateaux - Parc Nautique Saputo - Rivière Chaudière	Ville de Sainte-Marie	10-nov-20	14-déc-20	401979313	0	N		
Chaudière-Appalaches	Travaux de remplacement du pont P-02251, au-dessus de la rivière Metgermette Nord sur le 3e Rang - Municipalité de Saint-Zacharie	Ministère des Transports	13-nov-20	15-févr-21	401995905	89	O	Contribution financière	2461,74
Chaudière-Appalaches	Autorisation générale - Travaux d'entretien du cours d'eau des chutes à Breton - Saint-Éphrem-de-Beauce	Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan	30-nov-20	20-janv-21	401988954	85	N		
Chaudière-Appalaches	Travaux de remblayage de milieux humides pour la construction d'une résidence - Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon	Baron, Laurence	08-déc-20	17-févr-21	401996882	479	O	Contribution financière	9005,2
Chaudière-Appalaches	Travaux d'aménagement d'ouvrages de protection contre les inondations pour la boulangerie Vachon - Plaine inondable de la rivière Chaudière (zone inondable de grand courant (0 - 20 ans)) - Ville de Sainte-Marie	Boulangerie Vachon Inc.	17-déc-20	25-janv-21	401990300	10	N		
Chaudière-Appalaches	AM - Réfection de la voirie de la rue de la Grève - Gilmour	Ville de Lévis	10-janv-20	14-mai-20	401921394	819	O	Contribution financière	61435,77
72						152129	28		4 068 362,75 \$
Laval	Travaux de remblayage de milieux humides pour un projet résidentiel bordant la rue de la Plage-Venise à l'avenue des Terrasses	Groupe Mathieu inc.	01-août-18	07-août-20	401940289	5993	O	Contribution financière	353 844,16 \$
Laval	Remblayage de deux milieux humides pour la mise en place d'un développement domiciliaire	Développements RALF Inc.	30-août-18	24-juil-20	401912235	1763	O	Contribution financière	84 614,56 \$
Laval	Remblayage d'un marécage et relocalisation ainsi que canalisation de deux sections de cours d'eau pour un développement résidentiel sur la rue de l'Officier dans le secteur Val-des-Brises	9256-5324 Québec inc.	10-déc-18	19-nov-20	401969875	1430	O	Contribution financière	109 317,12 \$
Laval	Remblayage de milieux humides pour un développement résidentiel au sud-est de l'intersection de la rue Damien-Cyr et du chemin de l'Équerre	BO Développement inc.	11-janv-19	08-déc-20	401929776	3750	O	Contribution financière	247 036,00 \$
Laval	Remblayage de milieux humides pour la mise en place du projet de développement résidentiel Habitat Véridis	IMMOBILIER VERIDIS II INC.	20-déc-19	16-nov-20	401969722	2438	O	Contribution financière	110 002,56 \$

Autorisations ministérielles délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 (demandes reçues après le 16 juin 2017).

Région administrative	Objet du document	Nom du demandeur	Date de réception	Date de délivrance	No du document	Perte MHH autorisée (m²)	Compensation	Description de la compensation	Contribution financière
Laval	Déboisement en rive et en milieux humides dans le cadre de l'élargissement de l'avenue des Bois, à Laval, pour la mise en place de mesures préférentielles pour autobus	Ministère des Transports	14-janv-20	02-avr-20	401912211	316	O	Contribution financière	6 594,50 \$
Laval	Développement commercial	Autoroute 13 Laval Investment Ltd.	20-janv-20	26-janv-21	401990098	9070	O	Contribution financière	463 913,76 \$
Laval	Agrandissement du stationnement et un nouveau chemin d'accès du centre de distribution Metro	Metro Québec Immobilier inc.	21-févr-20	29-sept-20	401958863	10451	O	Contribution financière	598 425,12 \$
Laval	Remblayage d'un milieu humide pour la mise en place d'un projet de développement commercial	Vanier, Roxanne	08-avr-20	12-janv-21	401979086	1171	O	Contribution financière	52 835,52 \$
Laval	Relocalisation d'un tronçon de cours d'eau dans le cadre de l'élargissement de l'avenue des Bois, à Laval, pour la mise en place de mesures préférentielles pour autobus	Ministère des Transports	16-juil-20	07-août-20	401939349	4694	O	Contribution financière	285 539,31 \$
Laval	Projet résidentiel au sud-ouest du secteur Val-des-Brises à Laval	Charplexe Trilogis inc.	04-août-20	26-févr-21	401953925		N		
Laval	Implantation d'un bâtiment commercial sur la Gaumont, Laval	GESTION ANEMAN INC.	16-sept-20	02-févr-21	401992353	142	O	Contribution financière	6 407,04 \$
12						41218	11		2 318 529,65 \$
Lanaudière	Travaux dans un milieu hydrique	Ville de Notre-Dame-des-Prairies	30-janv-19	03-sept-20	401782236	319	O	Contribution financière	20 562,74 \$
Lanaudière	Travaux en milieux humides et hydriques	Ville de Mascouche	16-juil-19	09-juin-20	401833108	446,08	O	Contribution financière	11 458,89 \$
Lanaudière	Travaux en rive et littoral de la rivière Mascouche	Ville de Mascouche	06-août-19	08-juin-20	401841900	1,9	N		
Lanaudière	Travaux en rive et littoral d'un cours d'eau	Régie intermunicipale du Parc Régional des Chutes Monte-à-Peine et des Dalles	08-août-19	15-janv-21	401842959	10	N		
Lanaudière	Travaux en milieux humides	Les Développements Triam inc.	14-août-19	16-juil-20	401844269	2359	O	Contribution financière	86 009,14 \$
Lanaudière	Travaux en rive et littoral d'un lac pour l'installation d'un quai	Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez	27-sept-19	17-avr-20	401857844	2,16	N		
Lanaudière	Retrait de sédiments dans le cours d'eau Lauzon	Municipalité régionale de comté Les Moulins	02-oct-19	12-mai-20	401858572	286	N		
Lanaudière	Travaux en milieu humide dans le cadre d'un projet immobilier	Les berges des prairies inc.	21-oct-19	09-juin-20	401864108	3550	O	Contribution financière	129 433,00 \$
Lanaudière	Travaux en rive et littoral dans le cadre de la réfection d'un barrage au lac Marchand	Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez	12-nov-19	25-janv-21	401872911	130	N		
Lanaudière	Travaux en milieux hydriques - réhabilitation du barrage du lac Beaulne (X0004264) à Chertsey	Municipalité de Chertsey	18-déc-19	26-août-20	401882730	86	O	Contribution financière	2 077,76 \$

Autorisations ministérielles délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 (demandes reçues après le 16 juin 2017).

Région administrative	Objet du document	Nom du demandeur	Date de réception	Date de délivrance	No du document	Perte MHH autorisée (m²)	Compensation	Description de la compensation	Contribution financière
Lanaudière	Travaux en rive et littoral d'un lac dans le cadre de l'agrandissement d'une marina et la réfection d'infrastructures existantes	Camping des Roses inc.	23-déc-19	02-juin-20	401888719	73	O	Contribution financière	1 067,72 \$
Lanaudière	Travaux en milieux humides	DONAGEST 2 INC.	23-déc-19	09-juin-20	401888897	253	O	Contribution financière	1 254,88 \$
Lanaudière	Travaux en milieu humide	Gervais, Joanie	06-janv-20	07-août-20	401888852	266	O	Contribution financière	1 319,36 \$
Lanaudière	Travaux en littoral d'un lac dans le cadre de la réfection de deux rampes de mise à l'eau et d'un quai	Municipalité de Saint-Michel-des-Saints	21-janv-20	29-avr-20	401891167	29,6	N		
Lanaudière	Travaux dans un milieu humide, dans le cadre de l'aménagement d'une entente charrelière	Aménagement Lac aux Sources inc.	21-janv-20	09-sept-20	401892242	130	O	Contribution financière	800,8
Lanaudière	Aménagement d'un chemin de plus d'un kilomètre incluant des travaux de remblai dans un milieu humide	9377-9304 Québec inc.	21-janv-20	28-oct-20	401891291	446	O	Contribution financière	874,16
Lanaudière	Travaux en rive et littoral dans le cadre de la mise aux normes du barrage du lac Côte (X0004347)	Municipalité de Saint-Côme	29-janv-20	14-oct-20	401893877	252	O	Contribution financière	4 711,20 \$
Lanaudière	Travaux dans des milieux humides et hydriques dans le cadre de leur restauration	Ville de Mascouche	27-févr-20	04-sept-20	401952730	0	N		
Lanaudière	Remblai d'un milieu humide	Joyal, Martin	09-avr-20	30-sept-20	401918274	78	O	Contribution financière	386,88 \$
Lanaudière	Travaux en rive et littoral de la branche 1 du cours d'eau la Débouche des Sables pour une stabilisation de talus	Ville de Mascouche	10-juin-20	16-nov-20	401928317	975	O	Contribution financière	35 495,00 \$
Lanaudière	Travaux en rives et littoral afin de stabiliser un pont piétonnier	Ville de Terrebonne	02-juil-20	16-nov-20	401933172	233	O	Contribution financière	16 540,67 \$
Lanaudière	Travaux en rives et littoral de deux affluents d'une rivière	Ville de Terrebonne	03-juil-20	28-janv-21	401935333	611	O	Contribution financière	43 374,89 \$
Lanaudière	Établissement d'une installation de gestion des eaux pluviales et travaux en plaine inondable	Corporation PAX-Habitat	10-juil-20	15-janv-21	401938856	672	N		
Lanaudière	Travaux en littoral dans le cadre de la restauration d'aménagements fauniques	Canards Illimités Canada	12-août-20	13-oct-20	401948646	0	N		
Lanaudière	Travaux dans des milieux humides en vue de l'établissement et l'exploitation d'une mine de graphite	Nouveau Monde Graphite inc.	16-févr-21	26-févr-21	402000274	0	N		
25						11209	15		355 367,09 \$
Laurentides	Remblayage de milieu humide dans le cadre de la construction de condos commerciaux et industriels	Leblanc, Serge	08-août-19	26-août-20	401843074	380	O	Contribution financière	950,00 \$

Autorisations ministérielles délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 (demandes reçues après le 16 juin 2017).

Région administrative	Objet du document	Nom du demandeur	Date de réception	Date de délivrance	No du document	Perte MHH autorisée (m²)	Compensation	Description de la compensation	Contribution financière
Laurentides	Établissement de systèmes de gestion des eaux et d'installation de traitement des eaux, remblai de milieux humides et établissement d'un nouvel émissaire pluvial en rive	9103-3522 Québec inc.	22-août-19	19-août-20	401849795	2765	O	Contribution financière	199 252,95 \$
Laurentides	Remblayage de marécages arborescents pour l'implantation d'un projet domiciliaire	2646-8926 QUÉBEC INC.	13-sept-19	08-juin-20	401852970	5104	O	Contribution financière	291 999,84 \$
Laurentides	Remblayage partiel d'une tourbière boisée pour le réaménagement de certains secteurs du Camping du Domaine Lausanne	9238-5624 Québec inc.	10-oct-19	26-mai-20	401860843	1984	O	Contribution financière	11 295,12 \$
Laurentides	Remblayage d'un marais pour la construction d'un stationnement	Kinova Immobilier inc.	08-nov-19	27-avr-20	401869481	383	O	Contribution financière	11 187,43 \$
Laurentides	Travaux de stabilisation en rive du réservoir Basketong	Auberge Rabaska inc.	25-nov-19	08-avr-20	401875811	350	N		
Laurentides	Implantation et exploitation d'une station de compression avec remblayage de milieux humides et travaux en rive d'un ruisseau	Gazoduc Trans Québec & Maritimes inc.	25-nov-19	02-sept-20	401874176	95015	O	Contribution financière	5 415 808,15 \$
Laurentides	Travaux en littoral et en rives d'un ruisseau sans nom pour l'agrandissement d'un hôtel	Les Investissements Tai Yuan Feng Inc.	28-nov-19	16-sept-20	401875644	279	O	Contribution financière	13 933,26 \$
Laurentides	Modification d'une installation de gestion des eaux pluviales et travaux en milieux hydriques	Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard	02-déc-19	26-janv-21	401877625	33	N		
Laurentides	Travaux en rive du lac Claude	Ville de Saint-Jérôme	03-déc-19	21-mai-20	401877480	613	N		
Laurentides	Remblayage partiel d'un marécage pour l'implantation d'un bâtiment multi-résidentiel	Villas BotaniK inc.	06-déc-19	02-sept-20	401878589	723	O	Contribution financière	21 118,83 \$
Laurentides	Remblayage d'un marais et d'un marécage arbustif pour l'implantation d'un projet domiciliaire	Les investissements Bernard Guay inc.	11-déc-19	20-juil-20	401881021	2607	O	Contribution financière	26 852,10 \$
Laurentides	Remblayage d'un marécage arborescent pour l'implantation d'un projet commercial	J. Alarie Construction Cie Itée	19-déc-19	09-juil-20	401883259	229	O	Contribution financière	11 269,09 \$
Laurentides	Travaux de remblai en milieu humide et hydrique à Mont-Tremblant	Touchette, Hugo	20-déc-19	12-juin-20	401884016	80	O	Contribution financière	2 662,40 \$
Laurentides	Remblayage de marais pour l'implantation d'un projet domiciliaire	Corporation Bais Halevy	20-déc-19	17-juin-20	401883808	3711	O	Contribution financière	108 398,31 \$
Laurentides	Remblayage partiel d'une tourbière pour l'agrandissement d'une aire d'entreposage	Les Placements Jean-Luc Roy inc.	20-déc-19	15-juil-20	401883724	1332	O	Contribution financière	11 548,44 \$
Laurentides	Travaux de remblayage dans un marécage arbustif pour l'agrandissement d'une entrée charretière	Autobus Galland Itée	20-déc-19	21-août-20	401884042	123	O	Contribution financière	833,94 \$

Autorisations ministérielles délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 (demandes reçues après le 16 juin 2017).

Région administrative	Objet du document	Nom du demandeur	Date de réception	Date de délivrance	No du document	Perte MHH autorisée (m ²)	Compensation	Description de la compensation	Contribution financière
Laurentides	Travaux en rive et littoral du lac Masson pour la réfection du quai municipal et de la rampe de mise à l'eau et l'installation d'une prise d'eau sèche	Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	27-déc-19	09-juil-20	401887557	24,5	N		
Laurentides	Travaux en rive et en littoral du ruisseau Locke Head pour la réfection et la stabilisation de deux émissaires pluviaux	Ville de Blainville	09-janv-20	04-juin-20	401888453	152,3	N		
Laurentides	Travaux de stabilisation en rive et littoral d'un ruisseau intermittent	Ville de Sainte-Adèle	24-janv-20	03-juil-20	401892250	28	N		
Laurentides	Travaux en rive et littoral du lac des Îles et en marécage arbustif pour l'aménagement d'une plage	Municipalité de Saint-Aimé du-Lac-des-Îles	31-janv-20	28-août-20	401894934	693	O	Contribution financière	5 227,76 \$
Laurentides	Remblayage d'un marécage arbustif pour l'implantation d'un projet domiciliaire	154917 Canada inc.	03-févr-20	11-sept-20	401895025	644	O	Contribution financière	27 363,56 \$
Laurentides	Travaux de stabilisation de talus en rive et littoral du réservoir Baskatong, Ferme-Neuve	Club Windigo	11-févr-20	22-janv-21	401897758	140	N		
Laurentides	Remplacement de passerelles piétonnes en rives et en milieux humides et ajout d'une passerelle en rive	Comité régional pour la protection des falaises	12-févr-20	09-juil-20	401898039	1,845	N		
Laurentides	Remblayage d'un marécage pour l'implantation d'une allée véhiculaire et d'une aire de stationnement	Lesage, Sébastien	14-févr-20	07-août-20	401928191	75	O	Contribution financière	2 458,50 \$
Laurentides	Remblayage de milieux humides pour l'implantation d'un projet commercial	9298-1729 Québec inc.	18-févr-20	26-janv-21	401928086	5022	O	Contribution financière	205 012,62 \$
Laurentides	Travaux en rive et littoral du lac Tibériade pour l'implantation d'une marina	Ville de Rivière-Rouge	24-févr-20	11-sept-20	401944860	2,9	N		
Laurentides	Remblayage partiel d'un complexe de milieux humides (marécage arborescent et marais) pour l'implantation d'une allée véhiculaire	Azeff, William	26-févr-20	04-sept-20	401936263	150	O	Contribution financière	4 917,00 \$
Laurentides	Travaux en marais pour l'inspection et l'entretien d'un gazoduc	Gazoduc Trans Québec & Maritimes inc.	09-mars-20	27-oct-20	401952979	0	N		
Laurentides	Travaux en milieu humide	9180-9277 Québec inc.	09-mars-20	05-févr-21	401989907	2134	O	Contribution financière	21 980,20 \$
Laurentides	Travaux en rive, littoral et zones inondables de la rivière du Nord pour l'aménagement de sentiers et d'accès	Ville de Mirabel	17-mars-20	16-déc-20	401922091	45	O	Contribution financière	1 299,15 \$
Laurentides	Remblayage partiel de marais pour l'implantation d'une allée véhiculaire	Gagnon, André	23-avr-20	21-oct-20	401917865	143	O	Contribution financière	797,94 \$
Laurentides	Travaux en rive et littoral d'un lac pour l'aménagement d'une passerelle	Ville d'Estérel	27-avr-20	03-févr-21	401918575	2300	N		
Laurentides	Travaux en milieux humides et en rives du lac Jérôme et de la rivière Saint-Antoine pour l'aménagement de sentiers	Ville de Saint-Jérôme	29-avr-20	14-oct-20	401918602	285,2	O	Contribution financière	7 350,04 \$

Autorisations ministérielles délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 (demandes reçues après le 16 juin 2017).

Région administrative	Objet du document	Nom du demandeur	Date de réception	Date de délivrance	No du document	Perte MHH autorisée (m²)	Compensation	Description de la compensation	Contribution financière
Laurentides	Travaux en rive, en littoral et en zone inondable de la rivière des Mille-Îles pour la reconstruction du pont Joseph-Lacombe	Ville de Saint-Eustache	30-avr-20	24-août-20	401919208	17	N		
Laurentides	Travaux en rive et littoral d'un lac et d'un ruisseau pour le retrait de sédiments	Ville de Sainte-Adèle	30-avr-20	02-févr-21	401919884	720	N		
Laurentides	Remblai d'un milieu humide dans le cadre d'un développement immobilier	Place du Domaine vert inc.	06-mai-20	11-janv-21	401920723	4102	O	Contribution financière	98 735,14 \$
Laurentides	Travaux dans un milieu hydrique dans le cadre du remplacement d'une passerelle	Société des établissements de plein air du Québec	13-mai-20	01-oct-20	401921274	57,22	N		
Laurentides	Travaux en milieux humides pour l'aménagement de sentiers dans le parc Chenonceau	Ville de Saint-Jérôme	28-mai-20	06-nov-20	401925705	59	O	Contribution financière	2 517,53 \$
Laurentides	Travaux en rives et littoral du ruisseau Gohier	Ville de Blainville	28-mai-20	21-déc-20	401925806	152,5	N		
Laurentides	Travaux en rive et zones inondables de la rivière des Mille Îles pour l'aménagement de digues	Ville de Saint-Eustache	05-juin-20	22-sept-20	401928668	801	N		
Laurentides	Travaux en milieu humide	Construction Panache (2017) inc.	15-juin-20	04-déc-20	401930317	26	N		
Laurentides	Travaux en littoral, en rive et en zones inondables du lac des Deux-Montagnes pour le rehaussement et le prolongement de la digue de Pointe-Calumet	Municipalité de Pointe-Calumet	23-juin-20	07-oct-20	401931306	17954	O	Contribution financière	11 630,85 \$
Laurentides	Travaux dans un milieu humide dans le cadre d'un projet commercial	Gestion immobilière Écono inc.	26-juin-20	18-déc-20	401934871	1372	O	Contribution financière	9 247,28 \$
Laurentides	Travaux de stabilisation en rive de la rivière du Nord	Régie intermunicipale du parc régional de la Rivière-du-Nord	10-juil-20	25-janv-21	401938711	0	N		
Laurentides	Travaux en milieux humides pour l'aménagement de sentiers	Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	13-juil-20	11-janv-21	401938625	480	O	Contribution financière	3 235,20 \$
Laurentides	Travaux en rives d'un cours d'eau dans le cadre de l'aménagement d'une passerelle	EAK Sentiers de Cimes inc.	16-juil-20	18-févr-21	401938811	0,4	N		
Laurentides	Remblayage en milieux humides pour l'implantation d'un projet domiciliaire	Les constructions Dynaplex inc.	17-juil-20	08-févr-21	401938869	1417,3	O	Contribution financière	20 802,06 \$
Laurentides	Travaux dans un milieu hydrique dans le cadre de la réfection d'une rampe de mise à l'eau	Ville de Lachute	17-juil-20	24-févr-21	401938752	25,81	N		
Laurentides	Travaux en rive et en littoral de lacs et de rivières pour l'installation de neuf prises d'eau sèches	Municipalité Régionale de Comté d'Antoine-Labelle	17-juil-20	25-févr-21	401940930	0	N		
Laurentides	Travaux en rives et littoral d'un ruisseau sans nom	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines	05-août-20	25-janv-21	401943804	485	N		

Autorisations ministérielles délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 (demandes reçues après le 16 juin 2017).

Région administrative	Objet du document	Nom du demandeur	Date de réception	Date de délivrance	No du document	Perte MHH autorisée (m ²)	Compensation	Description de la compensation	Contribution financière
Laurentides	Travaux en rive et littoral de la rivière Saint-Pierre pour la stabilisation de l'ancrage du pylône 578	Hydro-Québec	07-août-20	07-oct-20	401944978	35	N		
Laurentides	Travaux dans un milieu hydrique dans le cadre de la construction de trois descentes à bateaux et de l'installation de quais flottants et sur pilotis	Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac	12-août-20	22-sept-20	401945873	1355,75	N		
Laurentides	Travaux dans des milieux hydriques dans le cadre de la réfection d'un barrage	Ville de Brownsburg-Chatham	26-août-20	12-mars-21	401950278	16	N		
Laurentides	Travaux en milieux humides pour la construction d'une ligne électrique aérienne de 120KV	Hydro-Québec	01-oct-20	10-févr-21	401961225	404	O	Contribution financière	19 612,84 \$
55						157032	30		6 569 297,53 \$
Montérégie	Intervention en milieux humides pour le projet de prolongement de la rue de Maupassant, à Saint-Jean-sur-Richelieu	Les Immeubles P. Baillargeon ltée	27-déc-17	15-avr-20	401881521	625	O	Contribution financière	29 875,00 \$
Montérégie	Intervention en milieux humides pour le prolongement de la rue Luxembourg	Ville de Granby	09-févr-18	11-mai-20	401695509	1112	O	Contribution financière	47 561,52 \$
Montérégie	Construction de plus d'un kilomètre de rue à l'extérieur d'un périmètre d'urbanisation pour le projet domiciliaire domaine du Fief, à Saint-Lazare	Excavation & Construction A.B.R. Ltee	23-févr-18	09-déc-20	401969553	47	O	Contribution financière	1 500,06 \$
Montérégie	Intervention en milieux humides pour la construction de trois résidences unifamiliales sur la rue Jordi-Bonet, à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	Financement et investissement des Îles, Société en commandite	15-mars-18	04-déc-20	401970054	738	O	Contribution financière	34 966,44 \$
Montérégie	Stabilisation de la rive du ruisseau Saint-André, à Saint-Philippe	Ville de Saint-Philippe	16-mars-18	07-juil-20	401931820	79,2	O	Contribution financière	4 487,99 \$
Montérégie	Remblayage de milieux humides pour un projet domiciliaire, 7e rue à l'Île-Perrot	Houde Allard-Ménard inc.	17-avr-18	16-juil-20	401912392	908	O	Contribution financière	43 021,04 \$
Montérégie	Intervention en milieux humides pour réaliser le développement résidentiel Champoi, phase II, à Acton Vale	Champoi inc.	11-juin-18	24-avr-20	401907746	2527	O	Contribution financière	26 204,99 \$
Montérégie	Intervention en milieux humides pour l'agrandissement de la carrière Graymont, à St-Armand	Graymont (Qc) inc.	06-sept-18	14-mai-20	401912380	399	O	Contribution financière	8 542,59 \$
Montérégie	Reconstruction du pont Brodeur P-06770 sur la route 227, au-dessus de la rivière à l'Ours, à Saint-Jean-Baptiste	Ministère des Transports	09-nov-18	16-juin-20	401923058	113,3	O	Contribution financière	6 174,32 \$
Montérégie	Intervention en rive et littoral pour l'installation de prises d'eau sèches, à Pointe-des-Cascades	Municipalité du village de Pointe-des-Cascades	16-janv-19	25-mai-20	401912389	1	N		
Montérégie	Intervention en milieux humides pour un développement résidentiel en bordure de la rue William-Friend et le chemin Saint-François-Xavier	9205-4121 Québec inc.	06-févr-19	22-déc-20	401932694	1270	O	Contribution financière	36 484,70 \$

Autorisations ministérielles délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 (demandes reçues après le 16 juin 2017).

Région administrative	Objet du document	Nom du demandeur	Date de réception	Date de délivrance	No du document	Perte MHH autorisée (m ²)	Compensation	Description de la compensation	Contribution financière
Montérégie	Intervention en milieux humides pour le projet de développement domiciliaire EcoDev, à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	Écodev inc.	11-févr-19	16-déc-20	401970098	13631	O	Contribution financière	567 639,18 \$
Montérégie	Intervention en milieux humides pour l'implantation d'un bâtiment domiciliaire sur la rue Olivier-Morel, lot 2 952 106	9091-3609 Québec inc.	14-févr-19	29-juil-20	401929254	191	O	Contribution financière	6 081,44 \$
Montérégie	Reconstruction du pont Bourcier sur la montée de la Rivière-des-Fèves, au-dessus de la rivière des Fèves, à Saint-Urbain-Premier	Ministère des Transports	25-févr-19	29-avr-20	401909746	9	N		
Montérégie	Intervention en milieux humides pour la construction d'une passerelle au Parc Barbe-Denys-de-la-Trinité	Ville de Contrecoeur	28-févr-19	24-juil-20	401936052	5	N		
Montérégie	Intervention en milieu humide et hydrique pour l'entretien de la branche principale du ruisseau Beloeil à Saint-Bruno-de-Montarville	Ville de Longueuil	12-mars-19	13-nov-20	401958212	0	N		
Montérégie	Travaux d'aménagement de la branche 4 du ruisseau Swennen	Municipalité Régionale de Comté de Brome-Missisquoi	01-avr-19	20-janv-21	401973087	150	O	Contribution financière	6 631,50 \$
Montérégie	Travaux d'aménagement des branches 46 et 46A du ruisseau Morpions	Municipalité Régionale de Comté de Brome-Missisquoi	01-avr-19	20-janv-21	401974154	376	O	Contribution financière	8 122,16 \$
Montérégie	Intervention dans le cours d'eau 'Branche 1 de la coulée Loïselle' et en rive pour des travaux de décontamination, à Saint-Étienne-de-Beauharnois	Hydro-Québec	03-avr-19	01-déc-20	401972722	0	N		
Montérégie	Aménagement d'une rampe de mise à l'eau à l'extrémité du chemin Cousineau, à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	08-mai-19	01-déc-20	401934592	155	O	Contribution financière	9 428,76 \$
Montérégie	Construction d'un pont sur la rivière Saint-Régis, à Saint-Constant	Ville de Saint-Constant	23-mai-19	29-juil-20	401939521	762	O	Contribution financière	57 000,00 \$
Montérégie	Prolongement des réseaux d'aqueduc, d'égout pluvial et d'égout sanitaire dans le cadre du projet Le Patriote	9239-4618 Québec inc.	27-mai-19	14-août-20	401945639	45,3	N		
Montérégie	Intervention en plaine inondable pour le rehaussement de la 57e Avenue dans la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	11-juin-19	07-avr-20	401911109	0	N		
Montérégie	Intervention en littoral et en plaine inondable pour le rehaussement de la 39e Avenue dans la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	11-juin-19	08-avr-20	401911106	0	N		
Montérégie	Travaux d'aménagement au lac des fées, à Saint-Constant	Ville de Saint-Constant	26-juin-19	27-mai-20	401912363	0,44	N		

Autorisations ministérielles délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 (demandes reçues après le 16 juin 2017).

Région administrative	Objet du document	Nom du demandeur	Date de réception	Date de délivrance	No du document	Perte MHH autorisée (m ²)	Compensation	Description de la compensation	Contribution financière
Montérégie	Stabilisation de talus sur la rivière Quinchien, à Vaudreuil-Dorion	Ville de Vaudreuil-Dorion	11-juil-19	01-déc-20	401973538	185	O	Contribution financière	12 465,30 \$
Montérégie	Stabilisation de talus près du 407 chemins des frênes, à St-Jean-sur-Richelieu	Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	11-juil-19	15-mars-21	401997721	197	N		
Montérégie	Aménagement du cours d'eau PDS010 à SAint-Ours	Municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel	24-juil-19	13-oct-20	401956028	0	N		
Montérégie	Réparation du pont P-03150 sur la Montée de Rockburn au-dessus de la rivière Châteauguay, reliant Hinchinbrooke et Godmanchester	Direction générale de la Montérégie du Ministère des Transport du Québec	07-août-19	19-juin-20	401927689	139,53	O	Compensation MFFP	0,00 \$
Montérégie	Réfection du quai du Pic à Sainte-Catherine	Ville de Sainte-Catherine	08-août-19	18-nov-21	401972987		N		
Montérégie	Installation de quais sur la rivière Châteauguay	Ville de Châteauguay	13-août-19	25-août-20	401937619	0	N		
Montérégie	Travaux d'amélioration des ouvrages en lien avec la station de pompage LaFrance	Ville de Longueuil	15-août-19	02-sept-20	401930730	0	N		
Montérégie	Intervention en milieux humides pour un projet commercial sur le chemin des Patriotes, à Otterburn Park	9239-4618 Québec inc.	10-sept-19	16-sept-20	401946985	190	O	Contribution financière	4 681,60 \$
Montérégie	Extension d'un système d'aqueduc et d'un système de gestion des eaux pluviales et installation d'un nouvel émissaire pluvial dans le prolongement de la rue Saint-Antoine	Ville de Contrecoeur	11-sept-19	03-sept-20	401912429	0,003	N		
Montérégie	Intervention en littoral rive et plaine inondables de la rivière Richelieu ainsi qu'en milieux humides pour l'entretien du réseau de gazoduc de la TransCanada pipelines Limited à St-Jean-sur-Richelieu	TransCanada Pipelines limited	02-oct-19	11-juin-20	401915641	0	N		
Montérégie	Extension des systèmes d'aqueduc, d'égout sanitaire et de gestion des eaux pluviales dans le cadre du projet domiciliaire de la terre 144 et intervention en milieux humides	9054740 Canada Inc.	04-oct-19	22-févr-21	401995001	1398	O	Contribution financière	54 268,38 \$
Montérégie	Intervention en milieux humides pour la constructions de la passerelle du parc Joseph-Allard à Châteauguay	Ville de Châteauguay	16-oct-19	11-sept-20	401952627	0,508	N		
Montérégie	Intervention en milieux humides pour la restauration de l'aménagement faunique Marais John Sauro à Venise-en-Québec	Conservation de la Nature - Québec	28-oct-19	14-sept-20	401952854	210	N		
Montérégie	Intervention en milieux humides pour l'excavation de sols contaminés dans un marécage à Boucherville	Vac Aero International inc.	28-oct-19	07-janv-21	401983829	0	N		

Autorisations ministérielles délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 (demandes reçues après le 16 juin 2017).

Région administrative	Objet du document	Nom du demandeur	Date de réception	Date de délivrance	No du document	Perte MHH autorisée (m²)	Compensation	Description de la compensation	Contribution financière
Montérégie	Intervention en milieux humides pour la construction de condos	Société Immobilière Les Deux M. inc.	11-nov-19	03-août-20	401935876	884	O	Contribution financière	6 673,84 \$
Montérégie	Travaux de stabilisation d'une rive du ruisseau Daigneault à Brossard	Ville de Brossard	13-nov-19	27-mai-20	401892180	0	N		
Montérégie	Modifications à l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées	Ville de Léry	18-nov-19	02-déc-20	401972452	22	N		
Montérégie	Reconstruction du poste de pompage Girouard	Ville de Saint-Hyacinthe	20-nov-19	25-nov-20	401973165	6	N		
Montérégie	Intervention en milieux hydriques pour le faucardage des plantes aquatiques des canaux de navigation, à Saint-Zotique	Municipalité de Saint-Zotique	22-nov-19	15-juin-20	401925502	0	N		
Montérégie	Prolongement des réseaux d'égout pluvial et d'égout sanitaire de la montée Saint-Régis et construction d'une passerelle à la rivière Saint-Régis	Ville de Saint-Constant	28-nov-19	10-juin-20	401923797	60	N		
Montérégie	Intervention en milieu humide et dans le littoral et la rive de cours d'eau pour des travaux d'inspection et d'entretien de conduite de gaz naturel, à Vaudreuil-Dorion et Les Cèdres	Gazoduc Trans Québec & Maritimes inc	28-nov-19	28-sept-20	401951925	0	N		
Montérégie	Projet d'entretien d'un gazoduc aux croisements du prolongement de l'autoroute 35 à Pike River et Saint-Armand	TransCanada Pipelines limited	29-nov-19	04-juin-20	401923495	2134	N		
Montérégie	Intervention en milieux humides et hydriques pour la construction d'une résidence sur la rue de Bondville	Gauthier, Éric	06-déc-19	07-avr-20	401913089	231	O	Contribution financière	1 619,31 \$
Montérégie	Travaux de stabilisation riveraine du ruisseau Sabrevois, rue Étienne-Brûlé à Boucherville	Ville de Boucherville	16-déc-19	10-févr-21	401991596	0	N		
Montérégie	Prolongement des réseaux d'aqueduc, d'égout pluvial et d'égout sanitaire dans le cadre du projet de développement St-Régis	Corporation foncière Premium	20-déc-19	14-janv-21	401984391	2418	N		
Montérégie	Intervention en milieux humides pour l'agrandissement d'un centre logistique à Varennes.	Les Investissements Marie-Victorin CST Limitée	23-déc-19	20-janv-21	401987960	7245	O	Contribution financière	267 034,37 \$
Montérégie	Travaux d'aménagement du tribunaire du cours d'eau Paiement à Vaudreuil-Dorion	Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soutanges	21-janv-20	31-janv-22	401987594		N		
Montérégie	Intervention dans la rive et le littoral d'un cours d'eau sans nom	Ville de Bromont	23-janv-20	16-juil-20	401934444	161	O	Contribution financière	8 083,81 \$
Montérégie	Intervention en milieux hydrique pour des travaux d'entretien le long d'un pipeline existant sur les lots 1 830 863 et 1 830 865 à Vaudreuil-Dorion	Pipelines Trans-Nord inc.	24-janv-20	05-nov-20	401966602	0	N		

Autorisations ministérielles délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 (demandes reçues après le 16 juin 2017).

Région administrative	Objet du document	Nom du demandeur	Date de réception	Date de délivrance	No du document	Perte MH autorisée (m ²)	Compensation	Description de la compensation	Contribution financière
Montérégie	Aménagement d'un méandre dans le ruisseau Sabrevois a Boucherville	Ville de Boucherville	29-janv-20	05-févr-21	401992676	0	N		
Montérégie	Travaux de stabilisation riveraine et d'aménagement du ruisseau Lasaline en bordure du chemin de la Petite-Côte à Saint-Constant	Ville de Saint-Constant	31-janv-20	17-déc-20	401970627	0	N		
Montérégie	Faucardage de plantes aquatiques au lac Boivin	Ville de Granby	05-févr-20	09-avr-20	401913163	0	N		
Montérégie	Intervention en milieu hydrique pour la relocalisation d'une conduite de gaz naturel à Contrecoeur	Énergir. s.e.c.	24-févr-20	19-févr-21	401995411	0	N		
Montérégie	Intervention en milieu humides pour l'aménagement d'une piste cyclable	Canton de Shefford	27-févr-20	23-juin-20	401929173	210	O	Contribution financière	8 864.10 \$
Montérégie	Exploitation d'une installation de prélèvement d'eau de surface et d'eau souterraine	2735-3861 Québec inc.	27-févr-20	25-sept-20	401955996	17	N		
Montérégie	Intervention en milieu humide et hydrique pour le projet intégré Billings	QUATRE SUR TABLE INC.	03-mars-20	16-sept-20	401953136	120	O	Contribution financière	985,20 \$
Montérégie	Intervention en milieu hydrique pour le développement des rues Garand et Bossuet à Saint-Jean-sur-Richelieu	Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	06-mars-20	20-mai-20	401921553	0	N		
Montérégie	Intervention en zone inondable et en rive de la rivière Richelieu pour le rehaussement des rues Dubois et Vaughan à Saint-Jean-sur-Richelieu	Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	06-mars-20	15-déc-20	401979018	0	N		
Montérégie	Autorisation générale pour la réalisation de travaux d'entretien de la branche 39 du ruisseau Hazen, à Saint-Jean-sur-Richelieu	Municipalité Régionale de Comté du Haut-Richelieu	23-mars-20	03-nov-20	401960841	2000	N		
Montérégie	Intervention en milieu humides pour la construction d'un commerce et d'un multilogement au 689, route 138, à Mercier	GROUPE IMMOPLEX INC	07-avr-20	23-févr-21	401995240	419	O	Contribution financière	10 277,79 \$
Montérégie	Autorisation générale pour des travaux d'entretien de cours d'eau sur le territoire de la MRC Marguerite-D'Youville	Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville	23-avr-20	26-mars-21	401970667		N		
Montérégie	Intervention en milieu humides pour l'agrandissement d'une résidence	Tremblay, Patrick	27-avr-20	17-juil-20	401937133	89	O	Contribution financière	730,69 \$
Montérégie	Reconstruction du pont sur le chemin Abbot's Corner, au-dessus du ruisseau Chaffee	Ministère des Transports	27-avr-20	05-août-20	401938950	33	O	Contribution financière	838,72 \$
Montérégie	Retrait de sédiments contaminés dans le littoral d'un ruisseau sans nom	2739-2745 Québec inc.	12-mai-20	27-nov-20	401973543	5	N		
Montérégie	Retrait de sédiments contaminés dans le littoral d'un ruisseau sans nom	2739-2745 Québec inc.	12-mai-20	27-nov-20	401973543	5	N		

Autorisations ministérielles délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 (demandes reçues après le 16 juin 2017).

Région administrative	Objet du document	Nom du demandeur	Date de réception	Date de délivrance	No du document	Perte MHH autorisée (m²)	Compensation	Description de la compensation	Contribution financière
Montérégie	Aménagement d'un cours d'eau sans nom	Municipalité Régionale de Comté de Brome-Missisquoi	14-mai-20	03-févr-21	401973801	82	O	Contribution financière	2 149,22 \$
Montérégie	Intervention en milieux humides pour un projet de développement immobilier à l'angle du chemin de Chambly et du boulevard des Promenades à Longueuil	IICO INC.	19-mai-20	06-sept-21	402003016		N		
Montérégie	Travaux en milieux humides pour la construction d'un chemin d'accès	Francis Langevin et Jessika Gagnon-Fortin	27-mai-20	14-sept-20	401952449	186	O	Contribution financière	2 791,86 \$
Montérégie	Reconstruction du pont P-19552 (ancien P-07047) sur la route 241, au-dessus de la rivière Yamaska	Ministère des Transports	08-juin-20	21-août-20	401948611	348	O	Contribution financière	17 473,08 \$
Montérégie	Construction de l'émissaire pluvial du pôle Roland-Therrien	Ville de Longueuil	16-juin-20	05-oct-20	401960159	0	N		
Montérégie	Intervention en littoral pour des travaux de faucardage au port de plaisance Réal-Bouvier, à Longueuil	Ville de Longueuil	17-juin-20	10-juil-20	401932746	0	N		
Montérégie	Intervention en milieux humides pour la construction d'une résidence unifamiliale	Sarrazin-Dallaire, Alexandre	23-juin-20	29-sept-20	401957635	873	O	Contribution financière	7 167,33 \$
Montérégie	Travaux de stabilisation de rive - rivière Sutton	9154-6192 Québec inc.	23-juin-20	21-oct-20	401964026	16	N		
Montérégie	Travaux dans le littoral de la rivière Sutton pour la protection d'une conduite d'égout sanitaire	Ville de Sutton	23-juin-20	14-déc-20	401973856	222	O	Contribution financière	5 818,62 \$
Montérégie	Aménagement contre l'érosion à la plage municipale de Longueuil	Ville de Longueuil	06-juil-20	17-déc-20	401973475	1822	O	Contribution financière	0,00 \$
Montérégie	Intervention en rive et en plaine inondable du chenal le moine pour la construction d'un centre de services municipaux à Sainte-Anne-de-Sorel	Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel	17-juil-20	18-sept-20	401954847	0	N		
Montérégie	Réfection de la station hydrométéologique à Beauharnois	Hydro-Québec	20-juil-20	06-janv-21	401983825	54	N		
Montérégie	Faucardage des plantes aquatiques dans les canaux à Saint-Anicet	Municipalité de Saint-Anicet	27-juil-20	10-nov-20	401961157	0	N		
Montérégie	AUTORISATION GENERALE pour des interventions d'entretien de cours d'eau par la MRC Vallée-du-Richelieu	Municipalité Régionale de Comté de La Vallée-du-Richelieu	21-août-20	30-oct-20	401962620	200	N		
Montérégie	Remblai d'un milieu humide pour l'implantation d'une installation septique	Gagné, Gabrielle	16-sept-20	14-déc-20	401973377	271	O	Contribution financière	9 270,91 \$
Montérégie	Intervention en milieux humides et hydrique pour la réfection de la digue de Beauharnois entre l'autoroute 30 et la voie ferroviaire, à Beauharnois	Hydro-Québec	18-sept-20	03-déc-20	401968243	15900	O	Contribution financière	3 630 503,75 \$
Montérégie	Intervention en milieux humides et hydrique pour la coupe de frênes et retrait de frênes morts, à Verchères	2957-2328 Québec inc.	21-sept-20	10-nov-20	401968541	0	N		

Autorisations ministérielles délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 (demandes reçues après le 16 juin 2017).

Région administrative	Objet du document	Nom du demandeur	Date de réception	Date de délivrance	No du document	Perte MHH autorisée (m ²)	Compensation	Description de la compensation	Contribution financière
Montérégie	Intervention en milieux humides pour la restauration du segment 1 de l'aménagement faunique de l'Île Sainte-Thérèse, à Varennes	Canards Illimités Canada	01-oct-20	24-nov-20	401972691	150	N		
Montérégie	Intervention dans le ruisseau des Soeurs pour réaliser des travaux correctifs à la passe à poissons, près du 1000 Bord-de-l'Eau à Saint-Aimé	Municipalité de Saint-Aimé	05-oct-20	17-févr-21	401996015	0	N		
Montérégie	Intervention en milieu humide - ligne à 120KV - Démantelement des circuits 1201 et 1202 à Kahnawake	Hydro-Québec	09-oct-20	21-déc-20	401979982	24675.02	N		
Montérégie	Construction d'une résidence	Marois, Jean-Roch	20-oct-20	04-déc-20	401973483	401	O	Contribution financière	6019,01
Montérégie	Intervention en milieux humides pour la construction d'une école secondaire à Vaudreuil-Dorion	Centre de services scolaire des Trois-Lacs	16-nov-20	24-févr-21	401972810	267	O	Contribution financière	5174,46
Montérégie	Reconstruction du pont au-dessus de la rivière L'Acadie (P-07331), Route 104	Ministère des Transports	23-nov-20	24-févr-21	401998902	141,5	N		
Montérégie	Entretien de la branche 7 de la rivière à la Raquette, de la branche 4A de la rivière Noire et de la branche 2 du cours d'eau Pont-Pigeon	Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges	22-déc-20	31-août-22	401990533		N		
94						87132	40		4 956 613,04 \$
Centre-du-Québec	Aménagement d'une cannebergère	Les exploitations forestières Prince inc.	02-mars-18	24-août-20	401922735	38,12	O	Remise en état	
Centre-du-Québec	Aménagement d'une cannebergère	Groupe Rouge & Or S.E.N.C.	11-févr-19	14-juil-20	401936180	25,49	N		
Centre-du-Québec	Remplacement et prolongement du réseau d'aqueduc du boulevard Nolin, des rues de la Chapelle, Hamel, de la Fabrique, Fréchette, Bergeron, Laquerre, Meunier, Groleau et Filteau	Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick	22-avr-19	24-août-20	401945022	0,79	N		
Centre-du-Québec	Installation d'un quai en rive, en littoral et en plaine inondable	Resto-Bar Le William inc.	27-mai-19	15-juin-20	401925978	1,39	N		
Centre-du-Québec	Travaux dans un milieu humide	Municipalité de Sainte-Eulalie	11-juin-19	15-juin-20	401927669	2714	O	Contribution financière	31 102,44 \$
Centre-du-Québec	Travaux d'entretien de cours d'eau	Municipalité Régionale de Comté de Bécancour	19-juin-19	23-avr-20	401909982	0	N		
Centre-du-Québec	Travaux dans le littoral pour des travaux d'aménagement et d'entretien	Ville de Drummondville	02-juil-19	13-mai-20	401920718	4185	N		
Centre-du-Québec	Travaux dans le littoral pour le remplacement de la structure	Ministère des Transports	28-août-19	05-mai-20	401918809	2550	O	Contribution financière	62 987,62 \$
Centre-du-Québec	Travaux dans des milieux humides	9291-6576 Québec inc.	28-août-19	14-juil-20	401936171	2046	O	Contribution financière	48 592,50 \$

Autorisations ministérielles délivrées entre le 1er avril 2020 et le 28 février 2021 (demandes reçues après le 16 juin 2017).

Région administrative	Objet du document	Nom du demandeur	Date de réception	Date de délivrance	No du document	Perte MHH autorisée (m ²)	Compensation	Description de la compensation	Contribution financière
Centre-du-Québec	Prolongement de systèmes d'aqueduc, d'égouts sanitaire et de gestion des eaux pluviales et aménagement d'un bassin de rétention des eaux pluviales	Ville de Bécancour	31-oct-19	31-juil-20	401939085	7.402	O	Travaux de remplacement	D
Centre-du-Québec	Travaux de dragage dans la rive et le littoral du lac des Cèdres	Municipalité régionale de comté d'Arthabaska	05-déc-19	03-mars-21	401992449	4896	N		
Centre-du-Québec	Travaux dans des milieux humides	Energie Valero inc.	06-déc-19	10-déc-20	401975558	1	N		
Centre-du-Québec	Installation d'un système de traitement des eaux usées et d'un poste de pompage	Municipalité de la paroisse de Sainte-Sophie-de-Lévrard	20-déc-19	06-oct-20	401945208		N		
Centre-du-Québec	Travaux dans le littoral	Municipalité Régionale de Comté de Nicolet-Yamaska	17-janv-20	28-sept-20	401957305	17085	N		
Centre-du-Québec	Travaux dans le littoral pour l'agrandissement du quai municipal	Municipalité de Saint-Ferdinand	21-janv-20	03-mars-21	402001179	74	N		
Centre-du-Québec	Extension des systèmes d'aqueduc et d'égout et établissement d'un poste de pompage avec ouvrage de surverse impliquant des travaux en rive et littoral	Parc Marie-Victorin inc.	13-févr-20	05-nov-20	401962547	1,8	N		
Centre-du-Québec	Travaux dans le littoral pour la réfection de la rampe de mise à l'eau	Ville de Drummondville	12-mars-20	14-janv-21	401985741	19,52	N		
Centre-du-Québec	Travaux dans le littoral	Municipalité de Saint-Samuel	18-mars-20	24-nov-20	401972823	272	O	Contribution financière	11897,28
Centre-du-Québec	Travaux d'entretien du cours d'eau Lachance	Municipalité régionale de comté d'Arthabaska	18-mars-20	28-janv-21	401991249	93	N		
Centre-du-Québec	Travaux dans des milieux humides	Innovation Virentia inc.	19-mars-20	24-août-20	401948621	12050	O	Contribution financière	227701,62
Centre-du-Québec	Prolongation du délai d'entreposage des surplus de rebuts d'anodes crues	Aluminerie de Bécancour inc.	11-mai-20	03-juin-20	401925164	0	N		
Centre-du-Québec	Enlèvement et disposition de projectiles	Ministère de la Défense Nationale	04-juin-20	17-août-20	401947318	0	N		
Centre-du-Québec	Intervention dans des milieux humides pour la préparation du terrain en vue d'implanter une usine de pâte moulée	Cascades Canada ULC	22-oct-20	22-févr-21	401989789	27357	O	Contribution financière	594 741 18 \$
Centre-du-Québec	Travaux dans des marécages et un étang pour y aménager une école secondaire	Société québécoise des Infrastructures	21-déc-20	16-mars-21	402004624	1584,7	O	Contribution financière	25691,75
Centre-du-Québec	AM - Préparation de terrain - Lieu d'enfouissement et centre de traitement de sols contaminés - GESTION 3LB	Gestion 3 L B inc.	05-mai-20	12-juin-20	401928323	398	O	Contribution financière	9 894,76 \$
25						75400	10		1 012 609,15 \$
555						3197671	260		25 185 587,98 \$

État de situation, au 31 mars 2021, sur le suivi des dossiers du ministère pour déterminer les superficies par type de mesures de compensation associées aux dossiers.

Du 1^{er} avril 2020 au 28 février 2021 (pour des demandes reçues avant le 16 juin 2017), le MELCC a délivré sept (7) autorisations ministérielles pour des projets avec des impacts sur des milieux humides dont trois (3) avec des mesures de compensation selon la *Loi concernant des mesures de compensation pour la réalisation de projets affectant un milieu humide ou hydrique* (M.11.4). Ce qui représente 43 % des autorisations délivrées. Pour cette même période, les superficies données en guise de compensation représentent 7.4 ha et les pertes autorisées représentent 426 hectares.

Du 1^{er} avril 2020 au 28 février 2021 (pour des demandes reçues le 16 juin 2017 et après), le MELCC a délivré 555 autorisations ministérielles pour des projets avec des impacts sur des milieux humides et hydriques, dont 260 avec une contribution financière en vertu de l'article 46.0.5 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*. Ce qui représente 46 % des autorisations délivrées. Pour cette période, les contributions financières reçues en guise de compensation représentent 25 185 587.98 \$ et les pertes autorisées représentent 320 hectares (3 197 671 m²).

Les annexes 1 et 1-Section V.1 de la question particulière 88 présentent une brève description des mesures de compensation associées aux autorisations délivrées.

Fournir une ventilation des sommes engagées en 2020-2021 pour la Stratégie d'intervention pour l'avenir du lac Saint-Pierre.

La participation des ministères à la Stratégie d'intervention pour l'avenir du lac Saint-Pierre (SIALSP) se fait à même les crédits réguliers des ministères.

La Table de concertation régionale (TCR) du lac Saint-Pierre a poursuivi ses activités de concertation, avec l'aide financière du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Le suivi environnemental des pesticides dans le lac Saint-Pierre s'est poursuivi à 3 stations en 2020-2021 en respectant les consignes liées à la pandémie. Le MELCC a investi 59 136 \$ en fonctionnement pour de l'échantillonnage sur le terrain et la réalisation d'analyses en laboratoire. Le suivi des pesticides a également mobilisé des employés se traduisant en un investissement de 42 jours-personnes. La planification du suivi environnemental a été réalisée pour 2021-2022. Les contraintes associées à la pandémie de la COVID-19 seront considérées pour sa mise en application lors de l'échantillonnage de 2021.

Le Plan économique du Québec 2017-2018 a prévu une aide de 14 M\$ sur cinq ans afin de soutenir la restauration de milieux prioritaires au lac Saint-Pierre. Cette aide financière vise la mise en œuvre de mesures visant notamment la restauration des rives en milieu agricole ainsi que des milieux humides de la zone littorale. À cet égard, des crédits additionnels de 3 M\$ ont été alloués au MELCC en 2020-2021.

Le gouvernement a annoncé le 16 mars 2018 un plan financé à même la mesure budgétaire de 14 M\$ et s'articulant en deux volets. Le premier volet consiste à mettre en œuvre le Programme pour la conservation du lac Saint-Pierre, un programme d'aide financière destiné aux acteurs du milieu qui souhaitent mener des initiatives de conservation ou de restauration de la biodiversité et de la qualité de l'eau du lac Saint-Pierre. Il est administré par la Fondation de la faune du Québec. À cette fin, le MELCC lui a octroyé une subvention de 9 545 000 \$ au cours des exercices financiers 2017-2018 à 2021-2022, dont un montant de 1 950 000\$ en 2020-2021.

Le second volet consiste en la création du Pôle d'expertise multidisciplinaire en gestion durable du littoral du lac Saint-Pierre visant à définir et promouvoir une agriculture durable en zone littorale et compatible avec l'écosystème. À cette fin, le MELCC a octroyé une subvention de 2,66 M\$ à l'Université du Québec à Trois-Rivières, à l'Université McGill et à l'Université Laval au cours des exercices financiers 2018-2019 à 2021-2022, dont 665 000 \$ en 2020-2021.

Le plan d'action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030, annoncée le 27 juin 2018, inclut une sous-mesure visant à soutenir les travaux du Pôle d'expertise multidisciplinaire en ce qui a trait à l'évaluation de la performance environnementale globale de certaines pratiques culturelles en expérimentation. L'octroi par le Ministère à l'UQTR d'une somme totale de plus de 400 000 \$ est prévu au cours des exercices financiers 2018-2019 à 2022-2023, dont environ 67 500 \$ en 2020-2021.

État de situation, au 31 mars 2021, de la mise en œuvre des Orientations gouvernementales en matière de diversité biologique (OGDB), notamment :

- a. L'élaboration d'outils économiques favorables au maintien de la diversité biologique;
- b. La protection des espèces menacées ou vulnérables et de leurs habitats;
- c. La prise en compte de la diversité biologique par les entreprises;
- d. La protection des écosystèmes afin de maintenir la production des services écologiques essentiels;
- e. La restauration et l'aménagement des écosystèmes pour optimiser les services écologiques rendus;
- f. L'acquisition de connaissances pour soutenir une prise de décision éclairée;
- g. La sensibilisation, l'information et l'éducation relatives à l'importance de conserver la diversité biologique et à la valeur des services écologiques.

Les orientations gouvernementales en matière de diversité biologique (OGDB) ont été adoptées en 2013. Les sept orientations proposées, qui s'articulent autour de trois enjeux, reflètent chacune des dimensions du développement durable (environnementale, économique et sociale) et visent la prise en compte de la biodiversité lors de la planification et de la mise en œuvre des actions du gouvernement du Québec. Les OGDB sont également des lignes directrices pour la prise en compte de certains principes de la *Loi sur le développement durable*, notamment ceux sur la préservation de la biodiversité, le respect de la capacité de support des écosystèmes et l'internalisation des coûts.

Les OGDB répondent aux engagements internationaux du gouvernement du Québec à l'égard de la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et constituent un premier geste concret afin d'atteindre les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité, prévus au Plan stratégique 2011-2020 de la CDB. En effet, les OGDB offrent un cadre flexible pour agir dans l'ensemble des champs d'action prévus aux Objectifs d'Aichi. Elles permettent également au Québec de consolider son rôle de leader à l'échelle canadienne en matière de diversité biologique dans le cadre de ses compétences constitutionnelles.

La mise en œuvre des OGDB relève de chacun des ministères et organismes (MO). Chaque MO concerné est responsable, selon ses champs de compétences, ses échéanciers et ses ressources, des activités qu'il entend mener pour mettre en œuvre les OGDB. Ces derniers doivent se doter de cibles et d'indicateurs ainsi que réaliser une reddition de comptes appropriée, idéalement dans les rapports annuels de gestion.

Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) exerce un rôle-conseil auprès des MO dans la prise en compte des OGDB et des principes de développement durable. À l'instar d'autres ministères, le MELCC réalise des actions diverses en lien avec les orientations gouvernementales et sa mission, notamment en ce qui concerne la sauvegarde des espèces floristiques menacées ou vulnérables, la mise en place d'un réseau représentatif d'aires protégées, la protection des milieux humides, l'acquisition de connaissances et la valorisation des connaissances écologiques dans la prise de décision, etc. Le MELCC fait état de sa prise en compte des OGDB dans divers documents de planification stratégique, dont son plan d'action de développement durable pour la période 2015-2020. Le MELCC dressera un bilan global de la mise en œuvre des OGDB d'ici l'été 2021.

La mise en place d'un Comité directeur sur la diversité biologique (CDDB) constitue l'élément central pour assurer une concertation interministérielle adéquate. Un groupe de travail relevant du CDDB prépare un bilan de la contribution du Québec aux Objectifs d'Aichi et, par le fait même, de la mise en œuvre des OGDB. Ce bilan, attendu d'ici l'été 2021, sera l'occasion de faire le point sur les progrès accomplis et les éventuelles pistes de réflexion, afin de contribuer de façon informée à l'élaboration du prochain Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, qui devrait être adopté en Chine en octobre 2021.

Ventilation de toutes les aires protégées créées et en cours de réalisation pour atteindre les engagements internationaux de la Convention sur la diversité biologique :

- a. **Nom de l'aire protégée créée en 2020-2021;**
- b. **Désignation;**
- c. **Superficie ajoutée en km²;**
- d. **Superficie en pourcentage du territoire;**
- e. **Le cas échéant, l'état d'avancement;**
- f. **Le cas échéant, la date et un descriptif de la prochaine étape.**

Pour la période du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2020, les principaux ajouts au Registre des aires protégées au Québec sont les 83 réserves de territoire aux fins d'aire protégée désignées par le gouvernement. Ces nouvelles aires protégées représentent une superficie totale de 98 119,98 km². Il est à noter que la réserve de territoire aux fins d'aire protégée est une désignation administrative qui permet l'inscription d'un territoire au Registre des aires protégées au Québec jusqu'à ce qu'un statut légal de protection lui soit attribué, notamment en vertu de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel.

De façon plus exhaustive, au 31 décembre 2020, le réseau d'aires protégées au Québec était représenté par les territoires suivants :

- 75 réserves de biodiversité projetées, couvrant une superficie totale de 63 172,84 km²;
- 14 réserves de biodiversité permanentes, couvrant une superficie totale de 5 027,51 km²;
- 11 réserves aquatiques projetées, couvrant une superficie totale de 12 416,5 km²;
- 2 réserves aquatiques permanentes, couvrant une superficie de 322,67 km²;
- 3 réserves écologiques projetées, couvrant une superficie totale de 616,34 km²;
- 72 réserves écologiques permanentes, couvrant une superficie totale de 964,21 km²;
- 248 réserves naturelles reconnues, couvrant une superficie totale de 234,4 km².
- 31 habitats floristiques, couvrant une superficie de 36,19 km²;
- 87 réserves de territoire aux fins d'aire protégée, couvrant une superficie de 115 332,87 km²;
- ainsi que toutes les aires protégées relevant du MFFP (parcs nationaux, habitats fauniques, refuges biologiques, écosystèmes forestiers exceptionnels);
- et de nombreuses aires protégées créées et gérées par des acteurs externes.

Au total, le réseau d'aires protégées en date du 31 décembre 2020 était d'une superficie de 267 058 km², ce qui équivaut à 16,01 % de la superficie totale du Québec. Pour sa part, la superficie des milieux terrestres et aquatiques protégés était de 248 062 km² représentant 16,40 % de la superficie totale de ces milieux. Finalement, le réseau d'aires marines protégées et les territoires mis en réserve en milieu marin s'étendaient sur 10,4 % du milieu marin québécois, soit 16 141 km².

Le 4 mars 2021, le gouvernement a désigné la réserve de biodiversité projetée des Caribous-Forestiers-de-Manouane-Manicouagan sur le territoire des régions administratives de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-St-Jean. La création de cette aire protégée ajoutera au Registre des aires protégées au Québec, lors de la prochaine mise à jour en date du 31 mars 2021, une superficie estimée à 0,30 % portant ainsi la superficie totale des milieux terrestres et aquatiques protégée à plus ou moins 16,70 %.

Finalement, le 17 décembre 2020, le gouvernement a annoncé son engagement à protéger l'entièreté de l'île d'Anticosti dans le cadre de son inscription comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO. La création d'une aire protégée sur ce territoire porterait la superficie totale des milieux terrestres et aquatiques protégés à plus de 17 %.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 93

Indiquer l'état d'avancement, au 31 mars 2021, des travaux du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques (PACC 2013-2020) et indiquer, le cas échéant, si différents programmes et actions du PACC 2013-2020 ont été évalués et pourraient être modifiés.

La mise en oeuvre du Plan de mise en oeuvre 2021-2026 découlant du Plan pour une économie verte 2030 débutera le 1^{er} avril 2021, sauf pour quelques mesures déjà entamées, financées par l'entremise de crédits ministériels.

Le Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020 s'est terminé au 31 mars 2021. Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques s'acquittera de son obligation de reddition de comptes en publiant à l'automne 2021 un bilan annuel du PACC 2013-2020. Cette édition unique compilera trois bilans distincts pour les années financières 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021.

Depuis l'abandon de l'Ontario de rejoindre le protocole de crédits compensatoires, fournir la liste des rencontres entre le gouvernement du Québec et le gouvernement ontarien.

Le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de GES (SPEDE) de l'Ontario est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2017 et s'est lié aux systèmes du Québec et de la Californie le 1^{er} janvier 2018, soit le marché du carbone de la Western Climate Initiative (WCI) le 1^{er} janvier 2018. Le 3 juillet 2018, le gouvernement de l'Ontario publiait une réglementation confirmant la révocation immédiate de la réglementation concernant la mise en œuvre du SPEDE ontarien. Le 31 octobre 2018, la loi 4, The Cap-and-Trade Cancellation Act of 2018, était adoptée, officialisant la fin du SPEDE de l'Ontario.

En septembre 2015, une entente avait été conclue entre le Québec et l'Ontario pour un projet conjoint d'adaptation de plusieurs protocoles de crédits compensatoires. En juin 2018, l'Ontario a suspendu le projet, suite à son retrait du marché du carbone de la WCI. L'Ontario a formellement mis fin au contrat avec le consultant du projet en mars 2019, mettant donc aussi formellement fin au projet conjoint Québec-Ontario d'adaptation de protocoles.

Depuis la suspension du projet en juin 2018, il n'y a plus eu de rencontres entre le gouvernement du Québec et le gouvernement ontarien en lien avec le projet d'adaptation de protocoles de crédits compensatoires.

Depuis ce temps, le Québec poursuit le développement de protocoles de crédits compensatoires selon ses besoins spécifiques et le potentiel de réduction d'émissions au Québec. Notamment, une consultation publique est en cours jusqu'au 17 avril 2021 sur des projets de règlement relatifs aux crédits compensatoires.

En 2020-2021, fournir l'ensemble des coûts de production des avis, notes, rapports qui ont été produits par le Ministère ou tout autre organisme mandaté par le ministère concernant le marché du carbone. Fournir le nombre d'ETC alloués à la production desdits documents, le cas échéant.

La Direction du marché du carbone du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) est responsable du développement, de la mise en œuvre et de la gestion des opérations du Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre.

La Direction du marché du carbone relève de la Direction générale de la réglementation carbone et des données d'émission, laquelle a notamment pour mandat de produire des avis, notes et rapports concernant le marché du carbone.

Au cours de l'exercice financier 2020-2021, le total des effectifs de la Direction générale de la réglementation carbone et des données d'émission appelés à collaborer à ces avis, notes et rapports concernant le marché du carbone s'élevait à 36,65 ETC (ce qui inclut les 30 ETC de la Direction du marché du carbone). Les dépenses de rémunération associées à ces effectifs s'élevaient à 3,216 M\$ en date du 28 février 2021.

D'autres unités du ministère peuvent être appelées à contribuer à la production de ces documents. Ces contributions sporadiques ne sont pas incluses dans ces totaux.

Depuis le 1er mars 2019, l'ensemble des actions posées par le ministère dans l'optique d'adopter une politique québécoise de l'air ainsi que l'avancement des travaux visant la mise en place d'une approche de gestion intégrée de l'air.

Le Québec dispose de certains outils réglementaires pour contrôler, limiter ou réduire la pollution de l'air. En vigueur depuis le 30 juin 2011, le Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère en constitue un bon exemple.

Ainsi, au cours de 2020-2021, des travaux visant la mise en place d'une approche de gestion intégrée de l'air se sont poursuivis.

En 2020-2021, des projets de recherche ont été financés grâce à un budget de 5 M\$ disponible dans le Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques. Ces projets se concentrent sur la qualité de l'air en lien avec les changements climatiques et la santé et permettront d'améliorer les connaissances dans ces domaines.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 97

Ventiler, en date du 31 mars 2021, en fonction de la ventilation de l'article 15.4.40 de la Loi sur le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, les sommes annuelles portées aux crédits du Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État.

Prévision de revenus 2020-2021 : 111 683,6 k\$

Ventilation des LET en activité au 31 mars 2021, en fonction :

- a. des émissions de GES de chaque LET (à jour);
- b. de la contribution d'émissions de GES pour chaque LET par rapport au bilan total des émissions de GES du Québec.

a. des émissions de GES de chaque LET (à jour);

Voir annexe

b. de la contribution d'émissions de GES pour chaque LET par rapport au bilan total des émissions de GES du Québec.

Contribution des émissions de gaz à effet de serre (GES) des lieux d'enfouissement technique (LET) en 2018 dans l'inventaire québécois des émissions de GES 1990-2018 :

L'inventaire 1990-2018 se base sur les Lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre, comme le requiert la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques dans la version révisée de ses directives pour la notification des inventaires, entérinée lors de la Conférence des Parties tenue à Varsovie en 2013.

Ainsi, les valeurs actualisées de potentiel de réchauffement planétaire (PRP) sont utilisées par les gouvernements dans la préparation de l'inventaire 2018 pour normaliser les émissions de tous les GES par rapport au gaz de référence, le CO₂. Puisque ces PRP ne sont pas les mêmes que ceux utilisés par les entreprises pour la déclaration en vertu du Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère, le ministère a utilisé les données déclarées par contaminants (CO₂, CH₄ et N₂O) en tonnes, pour quantifier, à l'aide des nouveaux PRP, la contribution de chaque LET au total des émissions du sous-secteur de l'enfouissement des déchets dont les émissions sont égales à 4 128 094 tonnes en équivalent CO₂, soit 4,5 % des émissions totales en 2018. Les émissions de CO₂ provenant de la biomasse (combustion et fermentation) ne sont pas comptabilisées dans l'inventaire québécois conformément aux normes internationales et n'ont donc pas été utilisées pour quantifier la contribution de chaque LET.

Lieux d'enfouissement technique (LET)	Contribution de chaque LET aux émissions de GES du sous-secteur de l'enfouissement des déchets solides en 2018
LET/Armagh	0,7 %
LET/Champlain	1,2 %
LET/Cowansville	1,6 %
LET/Drummondville	2,8 %
LET/Frampton	0,4 %
LET/Hébertville-Station	0,4 %
LET/Lachute	6,0 %
LET/L'Ascension-de-notre-Seigneur	N/A
LET/Montréal	0,4 %
LET/Neuville	0,9 %
LET/Pierrefonds	2,2 %
LET/Ragueneau	0,5 %
LET/Rimouski	1,0 %
LET/Saguenay	1,6 %
LET/St-Côme-Linière	0,9 %
LET/Ste-Cécile-de-Milton	1,5 %
LET/Ste-Sophie	1,9 %
LET/St-Étienne-des-Grès	3,7 %
LET/St-Flavien	0,4 %
LET/St-Joachim	0,5 %
LET/St-Lambert-de-Lauzon	0,6 %
LET/St-Thomas	0,1 %
LET/Val-d'Or	0,3 %

Annexe : Émissions de GES déclarées par les lieux d'enfouissement technique (LET) en vertu du Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère pour les années 2012 à 2019

Lieux d'enfouissement technique (LET)	GES 2012 (t éq. CO ₂) ¹		GES 2013 (t éq. CO ₂) ¹		GES 2014 (t éq. CO ₂) ¹		GES 2015 (t éq. CO ₂) ¹		GES 2016 (t éq. CO ₂) ¹		GES 2017 (t éq. CO ₂) ¹		GES 2018 (t éq. CO ₂) ¹		GES 2019 (t éq. CO ₂) ¹	
	Incluant le CO ₂ attribuable à la biomasse	Excluant le CO ₂ attribuable à la biomasse	Incluant le CO ₂ attribuable à la biomasse	Excluant le CO ₂ attribuable à la biomasse	Incluant le CO ₂ attribuable à la biomasse	Excluant le CO ₂ attribuable à la biomasse	Incluant le CO ₂ attribuable à la biomasse	Excluant le CO ₂ attribuable à la biomasse	Incluant le CO ₂ attribuable à la biomasse	Excluant le CO ₂ attribuable à la biomasse	Incluant le CO ₂ attribuable à la biomasse	Excluant le CO ₂ attribuable à la biomasse	Incluant le CO ₂ attribuable à la biomasse	Excluant le CO ₂ attribuable à la biomasse	Incluant le CO ₂ attribuable à la biomasse	Excluant le CO ₂ attribuable à la biomasse
LET/Armagh	32 333	28 419	28 580	23 731	29 314	24 494	29 405	24 021	30 043	24 731	30 145	24 878	25 590	20 525	23 947	19 594
LET/Champlain	67 599	59 573	68 532	60 328	53 618	44 993	52 812	41 638	50 838	42 802	50 017	39 695	46 383	35 470	61 406	49 031
LET/Cowansville	75 086	60 200	74 674	59 176	82 761	62 878	88 141	67 441	95 449	74 054	64 245	43 846	76 925	50 582	56 453	36 980
LET/Drummondville	283 355	59 243	271 965	41 411	239 670	36 768	207 252	25 267	153 864	16 494	254 229	123 612	208 648	86 228	219 010	116 879
LET/Frampton	20 279	17 950	21 424	18 963	23 204	20 538	24 322	21 527	25 332	22 420	30 465	25 372	19 738	12 587	21 025	13 827
LET/Hébertville-Station	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 900	13 212	14 367	12 226	9 825	4 753
LET/Lachute	192 239	152 639	249 606	223 941	256 177	227 398	228 974	200 179	267 096	234 625	259 619	232 730	204 926	183 897	200 138	183 943
LET/L'Ascension-de-notre-Seigneur	16 971	15 030	20 790	18 412	8 689	7 464	760	492	3 525	3 112	3 348	2 961	0	0	0	0
LET/Montréal	28 205	23 083	27 230	21 614	102 090	33 330	81 605	25 150	77 842	16 684	55 938	14 032	22 617	13 545	20 589	12 439
LET/Neuveville	47 163	41 355	48 303	41 894	46 268	39 309	47 716	39 987	45 032	37 010	43 168	36 554	34 883	26 570	43 938	36 525
LET/Pierrefonds	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	84 888	70 652	80 047	68 160	101 805	83 399
LET/Ragueneau	0	0	20 234	17 923	22 720	20 121	25 195	22 314	27 234	24 122	28 079	24 871	21 267	16 768	23 774	17 711
LET/Rimouski	44 845	39 669	46 236	40 918	46 630	40 987	47 820	41 382	50 061	43 559	47 709	40 565	35 493	29 201	36 241	29 613
LET/Saguenay	78 860	69 836	82 810	72 875	83 475	72 193	77 524	62 224	75 839	59 147	71 904	54 645	64 200	48 047	62 196	47 083
LET/St-Côme-Linière	40 263	35 445	39 570	34 805	39 802	35 188	31 739	28 627	31 787	28 551	31 303	28 695	30 847	28 164	30 020	27 417
LET/Ste-Cécile-de-Milton	90 762	79 195	51 446	45 330	50 897	46 717	56 310	48 573	55 078	43 956	78 587	62 295	65 201	47 143	67 480	50 813
LET/Ste-Sophie	135 888	32 336	136 280	28 856	200 117	59 107	189 911	59 895	115 455	46 892	168 597	89 356	149 540	60 074	151 370	47 247
LET/St-Étienne-des-Grés	98 959	65 313	105 819	70 409	127 173	91 555	148 759	113 767	157 797	122 707	103 203	57 707	158 571	112 663	141 744	91 457
LET/St-Flavien	24 048	21 290	24 287	21 489	24 707	21 868	25 069	22 188	21 478	17 854	15 019	11 676	15 472	12 110	15 007	11 688
LET/St-Joachim	11 307	9 469	12 328	10 903	13 742	12 154	15 583	13 782	28 041	24 801	34 956	31 500	15 921	13 902	16 169	14 120
LET/St-Lambert-de-Lauzon	28 419	14 030	28 101	14 022	31 851	18 238	35 721	21 379	36 109	21 162	36 765	20 337	36 151	19 961	38 112	20 668
LET/St-Thomas	93 894	81 528	64 945	56 900	69 975	62 453	123 492	110 676	4 660	1 699	17 896	13 115	7 072	4 761	20 426	17 011
LET/Val-d'Or	0	0	0	0	0	0	12 746	12 746	22 123	19 718	17 435	13 884	12 876	8 036	10 438	5 569
Total LET	1 410 475	905 603	1 423 160	923 900	1 552 880	977 753	1 550 856	1 003 255	1 374 683	926 100	1 542 415	1 076 190	1 346 735	910 620	1 371 113	937 767

¹ Le seuil de déclaration est de 10 000 tonnes en équivalent CO₂ en incluant le CO₂ attribuable à la combustion ou à la fermentation de la biomasse.

Ventilation des LES en activité au 31 mars 2021, en fonction :

- a. des émissions de GES de chaque LES (à jour);
- b. de la contribution d'émissions de GES pour chaque LES par rapport au bilan total des émissions de GES du Québec;
- c. durée de vie estimée des dépôts en tranchée;
- d. durée de vie des dépôts de matériaux secs;
- e. durée de vie des dépotoirs et des sites d'enfouissement de matières dangereuses et de sols contaminés;

Fournir une ventilation par direction régionale avec le nombre de visites et le nombre d'infractions constatées.

a. des émissions de GES de chaque LES (à jour)

Voir annexe 1

b. de la contribution d'émissions de GES pour chaque LES par rapport au bilan total des émissions de GES du Québec

Contribution des émissions de gaz à effet de serre (GES) des lieux d'enfouissement sanitaire (LES) en 2018 dans l'inventaire québécois des émissions de GES 1990-2018

L'inventaire 1990-2018 se base sur les Lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre, comme le requiert la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques dans la version révisée de ses directives pour la notification des inventaires, entérinée lors de la Conférence des Parties tenue à Varsovie en 2013.

Ainsi, les valeurs actualisées de potentiel de réchauffement planétaire (PRP) sont utilisées par les gouvernements dans la préparation de l'inventaire 2018 pour normaliser les émissions de tous les GES par rapport au gaz de référence, le CO₂. Puisque ces PRP ne sont pas les mêmes que ceux utilisés par les entreprises pour la déclaration en vertu du Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère, le ministère a utilisé les données déclarées par contaminants (CO₂, CH₄ et N₂O) en tonnes, pour quantifier, à l'aide des nouveaux PRP, la contribution de chaque LES au total des émissions du sous-secteur de l'enfouissement des déchets dont les émissions sont égales à 3 653 620 tonnes en équivalent CO₂, soit 4,5 % des émissions totales en 2018. Les émissions de CO₂ provenant de la biomasse (combustion et fermentation) ne sont pas comptabilisées dans l'inventaire québécois conformément aux normes internationales et n'ont donc pas été utilisées pour quantifier la contribution de chaque LES.

Lieux d'enfouissement sanitaire (LES)	Contribution de chaque LES aux émissions de GES du sous-secteur de l'enfouissement des déchets solides en 2018
LES/Chibougamau	0,3 %
LES/Gatineau	0,8 %
LES/L'Ascension-de-Notre-Seigneur	0,3 %
LES/Magog	1,4 %
LES/Sherbrooke	1,6 %
LES/St-Tite-des-Caps	N/A
LES/Terrebonne	1,5 %

c. durée de vie estimée des dépôts en tranchée

Le terme « dépôt en tranchée » a été remplacé en 2006 par « lieux d'enfouissement en tranchée ». **Pour connaître la liste des lieux d'enfouissement en tranchée en exploitation vous pouvez vous référer à l'annexe 1 de la question particulière 134B.**

L'information quant à la durée de vie de chacun de ces lieux n'est pas comptabilisée par le Ministère. Lorsqu'on autorise ce type de lieu, on autorise une superficie. Des tranchées d'une profondeur variable y sont aménagées pour l'enfouissement des matières résiduelles. L'achalandage à ces lieux peut être très variable d'une année à l'autre. Bien que les exploitants de ces lieux doivent tenir un registre d'exploitation, la pesée des matières résiduelles qui y sont acheminées n'est pas exigée. Aucun relevé d'arpentage périodique n'est effectué.

d. durée de vie des dépôts de matériaux secs

Les durées de vie de ces lieux **sont estimées** en comparant les données sur les tonnages de matières enfouies (incluant les matériaux de recouvrement) et les volumes résiduels qui sont obtenus à partir de données d'arpentages et d'analyses volumétriques des lieux. Ces renseignements sont contenus dans les rapports annuels transmis par les exploitants. L'achalandage à ces lieux peut être très variable d'une année à l'autre ce qui peut avoir un impact sur la durée de vie.

Direction régionale	Nom du lieu	Durée de vie estimée
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Excavation Dolbeau	2 ans
	Jean Tremblay et fils	1 an
04 - Mauricie	Sables des Forges	3 ans
06 - Montréal	Les entreprises environnementales de Pierrefonds (LEEP)	fermé
07 - Outaouais	Thibault démolition	19 ans
14- Lanaudière	Sainte Julienne	50 ans
	Gestion intégrée des matériaux secs de Lanaudière	13 ans
16-Montérégie	Éco Service Tria	Fermé
17- Centre du Québec	Lemay-Bec	6 ans

e. durée de vie des dépotoirs et des sites d'enfouissement de matières dangereuses et de sols contaminés

Dépotoirs :

Les dépotoirs sont des anciens lieux d'élimination qui pouvaient être en exploitation avant l'entrée en vigueur du Règlement sur les déchets solides (adopté en 1978) et qui a été remplacé par le Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles entré en vigueur en 2006. Ces lieux (dépotoirs) ne sont donc plus en exploitation.

Sites d'enfouissement de matières dangereuses et de sols contaminés

Direction régionale	Nom du lieu	Durée de vie
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Services Matrec inc. (Larouche)	22 ans
04 - Mauricie	Horizon Environnement inc. 120, route 155 Grandes-Piles	1 ans
06 - Montréal	Cintec Environnement inc. 5505, rue Irwin Montréal	Fermé

Direction régionale	Nom du lieu	Durée de vie
09 - Côte-Nord	Cintec Environnement inc. 5505, rue Irwin Montréal	Fermé
	Alcoa Canada cie	Indéterminé
14 - Lanaudière	Signaterre Environnement inc. (anciennement Écolosol inc.) 155 boul. Labelle Bureau 101 Rosemère	5 ans
	Vitaliterre inc. 1410, rang St-Charles L'Épiphanie	8 ans
15 - Laurentides	Stablex Canada inc. 760, boulevard Industriel Blainville	19 ans
16 - Montérégie	ArcelorMittal Montréal inc div. Contrecoeur-Ouest 2050, route des Aciéries Contrecoeur (décret 747-2006)	17 ans
	ArcelorMittal Montréal inc. div. Contrecoeur 3900, route des Aciéries Contrecoeur (décret 504-2008)	17 ans
	Axiall Canada inc. – Cellule d'enfouissement #12 Case postale 2010 Beauharnois	4 ans
17 - Centre-du-Québec	Enfoui-bec inc. 18055, rue Gauthier Bécancour	2 ans

Voir les annexes suivantes :

Annexe 2

- Inspections de contrôle sur les DMS, LEMN (DMN), DET, DCO, LES, LET, LEET et LEDCD du 1er avril 2020 au 28 février 2021

Annexe 3

- Avis de non-conformités sur les DMS, LEMN (DMN), DET, DCO, LES, LET, LEET et LEDCD du 1er avril 2020 au 28 février 2021

Annexe 4

- Avis de réclamation de SAP sur les DMS, LEMN (DMN), DET, DCO, LES, LET, LEET et LEDCD du 1er avril 2020 au 28 février 2021

Annexe 5

- Inspections sur les sites d'enfouissement de matières dangereuses résiduelles et de sols contaminés du 1er avril 2020 au 28 février 2021

Annexe 6

- Avis de non-conformités sur les sites d'enfouissement de matières dangereuses résiduelles et de sols contaminés du 1er avril 2020 au 28 février 2021

Annexe 7

- Avis de réclamation de SAP sur les sites d'enfouissement de matières dangereuses résiduelles et de sols contaminés du 1er avril 2020 au 28 février 2021

Annexe 8

- Répertoire des condamnations pénales pour les lieux demandés pour la période du 1er avril 2020 au 28 février 2021

Annexe 1 : Émissions de GES déclarées par les lieux d'enfouissement sanitaire (LES) en vertu du Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère pour les années 2012 à 2019

Lieux d'enfouissement sanitaire (LES)	GES 2012 (t éq. CO ₂) ¹		GES 2013 (t éq. CO ₂) ¹		GES 2014 (t éq. CO ₂) ¹		GES 2015 (t éq. CO ₂) ¹		GES 2016 (t éq. CO ₂) ¹		GES 2017 (t éq. CO ₂) ¹		GES 2018 (t éq. CO ₂) ¹		GES 2019 (t éq. CO ₂) ¹	
	Incluant le CO ₂ attribuable à la biomasse	Excluant le CO ₂ attribuable à la biomasse	Incluant le CO ₂ attribuable à la biomasse	Excluant le CO ₂ attribuable à la biomasse	Incluant le CO ₂ attribuable à la biomasse	Excluant le CO ₂ attribuable à la biomasse	Incluant le CO ₂ attribuable à la biomasse	Excluant le CO ₂ attribuable à la biomasse	Incluant le CO ₂ attribuable à la biomasse	Excluant le CO ₂ attribuable à la biomasse	Incluant le CO ₂ attribuable à la biomasse	Excluant le CO ₂ attribuable à la biomasse	Incluant le CO ₂ attribuable à la biomasse	Excluant le CO ₂ attribuable à la biomasse	Incluant le CO ₂ attribuable à la biomasse	Excluant le CO ₂ attribuable à la biomasse
LES/Chibougamau	15 979	14 133	15 061	13 320	14 202	12 561	13 389	11 842	12 624	11 166	11 904	10 528	11 225	9 928	10 584	9 361
LES/Gatineau	37 588	34 217	35 075	31 860	33 851	30 828	34 482	30 419	31 396	28 159	29 547	26 521	28 240	25 581	26 717	24 204
LES/L'Ascension-de-Notre-Seigneur	28 171	25 549	14 518	13 167	14 362	12 698	14 933	13 706	15 676	14 382	13 692	12 593	9 023	7 871	19 113	12 328
LES/Magog	63 014	52 325	59 530	49 433	56 225	46 688	53 110	44 101	50 167	41 657	66 556	57 426	51 050	43 886	48 027	41 246
LES/Sherbrooke	58 744	39 610	59 662	42 338	62 528	47 423	62 064	48 205	62 738	50 394	59 873	48 302	58 650	48 090	56 937	47 230
LES/St-Tite-des-Caps	62 649	55 209	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LES/Terrebonne	545 549	226 772	579 984	292 348	427 892	233 107	115 645	71 750	92 913	67 284	107 245	81 448	68 154	47 701	52 481	34 663
Total LES	811 694	447 815	763 830	442 466	609 060	383 305	293 623	220 023	265 514	213 042	288 817	236 818	226 342	183 057	213 859	169 032

¹ Le seuil de déclaration est de 10 000 tonnes en équivalent CO₂ en incluant le CO₂ attribuable à la combustion ou à la fermentation de la b

Question 99 - ANNEXE 2

Inspections de contrôle sur les DMS, LEMN (DMN), DET, DCO, LES, LET, LEET et LEDCD du 1^{er} avril 2020 au 28 février 2021

Type de lieu	Région	Nom du lieu	No du lieu	Nombre d'inspections de contrôle
dépôt de matériaux secs	02 - Saguenay--Lac-Saint-Jean	Dépôt de matériaux secs (Léon Lavoie entrepreneur général)	90076134	1
				S.-total région: 1
	03 - Capitale-Nationale	Régie intermunicipale d'enfouissement sanitaire de Charlevoix-Est (DMS Clermont)	X0300118	1
		Veolia Es matières résiduelles inc. (D.M.S. Sainte-Foy)	90390261	2
				S.-total région: 3
	04 - Mauricie	DMS (Maskimo) Grand-Mère	90224007	2
				S.-total région: 2
	07 - Outaouais	2332-4197 Québec inc.	23324197	46
				S.-total région: 46
	10 - Nord-du-Québec	Dépôt de matériaux sec de Ville de Chapais (Exploitation terminée)	12081873	1
				S.-total région: 1
	12 - Chaudière-Appalaches	DMS Lévis	X1200159	1
				S.-total région: 1
	14 - Lanaudière	Les Entreprises Daniel Pimparé inc.	23266141	1
				S.-total région: 1
	15 - Laurentides	Recyclage Ste-Adèle inc.	13481288	7
				S.-total région: 7
	16 - Montérégie	9060-5460 Québec inc.	29531746	5
		Les Entreprises Antoine Stabile & Fils inc.	18426239	1
	Les Entreprises Armand Dufour et fils inc.	90118274	3	
	Marobi inc.	14634950	1	
	Services Matrec inc. (DMS)	90121047	5	
			S.-total région: 15	
17 - Centre-du-Québec	A.M.D. location d'équipement Itée Dépôt de matériaux secs L'Avenir	90307760	1	
	Gestion Yvan Majeau inc. (D.M.S.)	90306192	1	
			S.-total région: 2	
			S.-total type de lieu: 79	
dépôt en tranchée	05 - Estrie	Dépôt en tranchée (Notre-Dame-des-Bois)	90306176	1
				S.-total région: 1
	15 - Laurentides	DEPOT EN TRANCHE (CANTON DE AMHERST)	90195108	2
		DEPOT EN TRANCHEE (CANTON DE HARRINGTON)	90033887	1
			S.-total région: 3	
			S.-total type de lieu: 4	
dépotoir à ciel ouvert	09 - Côte-Nord	DEPOTOIR DU CAP BLANC	X0900129	2
				S.-total région: 2
	16 - Montérégie	9148-6811 Québec inc. (Mélimax)	52982113	2
				S.-total région: 2
	17 - Centre-du-Québec	Arseneault, Serge (Excavations St-Célestin) Lot 212 Saint-Célestin	90471426	1
		LAVIGNE, PIERRE	90421256	1
			S.-total région: 2	
			S.-total type de lieu: 6	
lieu d'enfouissement de débris de construction ou démolition	02 - Saguenay--Lac-Saint-Jean	LEDCCD (Excavation Dolbeau inc.)	90357096	4
				S.-total région: 4
	04 - Mauricie	GFL Environmental inc. (LEDCCD Pointe-du-Lac)	90572629	8
	Sable des Forges inc.	90552878	14	

Question 99 - ANNEXE 2

Inspections de contrôle sur les DMS, LEMN (DMN), DET, DCO, LES, LET, LEET et LEDCD du 1^{er} avril 2020 au 28 février 2021

Type de lieu	Région	Nom du lieu	No du lieu	Nombre d'inspections de contrôle
				S.-total région: 22
	06 - Montréal	Services Matrec	90563644	3
				S.-total région: 3
	07 - Outaouais	Thibault Démolition Itée	90148883	2
				S.-total région: 2
	14 - Lanaudière	2845-5103 Québec inc.	90202961	15
		Gestion intégrée de Matériaux secs Lanaudière inc	90250655	5
				S.-total région: 20
	16 - Montérégie	Dépôt de matériaux secs (Danis Construction inc.)	90140658	1
		Ecoservices Tria inc. (LEDCE)	28550051	17
				S.-total région: 18
	17 - Centre-du-Québec	Lemay-Bec inc	90371634	12
				S.-total région: 12
				S.-total type de lieu: 81
lieu d'enfouissement en milieu nordique (dépôt milieu nord)	09 - Côte-Nord	DEPOT EN MILIEU NORDIQUE (LA TABATIERE)	90354853	1
		DEPOT EN MILIEU NORDIQUE (KEGASKA)	90228180	2
				S.-total région: 3
	10 - Nord-du-Québec	Lieu d'enfouissement en milieu nordique (Kuujuaq)	X0801778	1
				S.-total région: 1
				S.-total type de lieu: 4
lieu d'enfouissement en tranchée	04 - Mauricie	LEET - canton Bardy (Lac Flamand)	X2102972	6
		LEET - Opitciwan	X2161300	6
		LEET - RELAIS 22, R0450, Km 56.6, La Tuque	X0401668	4
		LEET - Secteur de la Baie Jean-Pierre, KM 38,4 R0400, La Tuque	X2010586	4
		LEET - Secteur lac Chateauvert, R0457, La Tuque	X0401460	4
		LEET - Secteur Parent, R0450 La Tuque	X2101608	4
		LEET - Wemotaci	90487323	6
				S.-total région: 34
	08 - Abitibi-Témiscamingue	Lieu d'enfouissement en tranchée de Lebel-sur-Quévillon (LEET)	90153776	1
				S.-total région: 1
	09 - Côte-Nord	Dépôt en tranchée (Arcelormittal Mines Canada inc. - 2en LEET)	90026261	3
		Lieu d'enfouissement en tranchée (campement Caribou)	X2091042	1
		Lieu d'enfouissement en tranchée (Complexe Romaine-2)	X2118713	2
		Lieu d'enfouissement en tranchée de Natashquan (LEET)	X2072505	2
		Lieu d'enfouissement en tranchée (lot 230) Anticosti (LEET)	90403015	3
		Lieu d'enfouissement en tranchée (ouest de la Minganie)	90228198	3
				S.-total région: 14
	10 - Nord-du-Québec	Lieu d'enfouissement en tranchée de Némiscau (HQ)	X2094101	2
		Lieu d'enfouissement en tranchée (Waswanipi)	X2154258	1
		Lieu d'enfouissement en tranchée (LEET) - Propriété Eléonore	X2145709	1
		Lieu d'enfouissement en tranchée (LEET) - Site Renard	X2159853	1
		Lieu d'enfouissement en tranchée (LEET) - Site Troilus	X2159876	1
		Lieu d'enfouissement en tranchée LG-4 (HQ)	90457334	2
		Lieu d'enfouissement en tranchée Matagami	90164377	1
		Lieu d'enfouissement en tranchée Miquelon (Exploitation terminée)	X0800164	2

Question 99 - ANNEXE 2

Inspections de contrôle sur les DMS, LEMN (DMN), DET, DCO, LES, LET, LEET et LEDCD du 1^{er} avril 2020 au 28 février 2021

Type de lieu	Région	Nom du lieu	No du lieu	Nombre d'inspections de contrôle
		Lieu d'enfouissement en tranchée Radisson	X0800244	1
		Lieu d'enfouissement en tranchée Village Cri Eastmain (Km 10)	X0007819	1
		Lieu d'enfouissement en tranchée Village Cri Mistissini	90373135	1
		Lieu d'enfouissement en tranchée Village Cri Nemaska	X0800381	1
		Lieu d'enfouissement en tranchée Village Cri Oujé-Bougoumou	90312752	1
		Lieu d'enfouissement en tranchée VVB	X0800165	1
				S.-total région: 17
				S.-total type de lieu: 66
lieu d'enfouissement sanitaire	02 - Saguenay--Lac-Saint-Jean	Lieu d'enfouissement sanitaire (Municipalité régionale de Comté du Domaine-du-Roy)	90262346	6
				S.-total région: 6
	04 - Mauricie	Lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de Ville de La Tuque	X0400111	3
				S.-total région: 3
	05 - Estrie	Lieu d'enfouissement sanitaire (F. & M. Bessette inc.)	15079031	2
				S.-total région: 2
	06 - Montréal	Complexe environnemental Saint-Michel (CESM)	54202395	1
				S.-total région: 1
	09 - Côte-Nord	Enfouissement sanitaire (Ville de Port-Cartier)	90111311	2
				S.-total région: 2
	10 - Nord-du-Québec	Lieu d'enfouissement sanitaire de Chibougamau (Exploitation terminée)	90039330	1
				S.-total région: 1
	11 - Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine	Enfouissement sanitaire (Régie intermunicipale de gestion des déchets solides des Anses)	90109208	1
		Lieu d'enfouissement sanitaire - MRC de La Haute-Gaspésie	90027988	1
				S.-total région: 2
	12 - Chaudière-Appalaches	LES de l'Anse-à-Gilles	19400589	1
				S.-total région: 1
	14 - Lanaudière	L.E.S. St-Jean-de-Matha Anciennement Construction Bérou inc.	55161723	1
				S.-total région: 1
	16 - Montérégie	Les Enfouissements de Saint-Valérien inc.	23198229	11
		Dépotoir Victoria Est (Ville de Salaberry-de-Valleyfield)	90294018	1
		Servivces Matrec (LES)	13294384	2
				S.-total région: 14
	17 - Centre-du-Québec	Ville de Plessisville Lieu d'enfouissement sanitaire	90306077	2
		WM Québec inc. L.E.S. Bécancour	90202474	2
				S.-total région: 4
				S.-total type de lieu: 37
lieu d'enfouissement technique	01 - Bas-Saint-Laurent	Lieu d'enfouissement technique (LET) Ville de Dégelis	X2109656	6
		Lieu d'enfouissement technique (LET) Ville de Matane	X2080874	4
		Lieu d'enfouissement technique (LET) Ville de Rimouski	X2080807	5
		Lieu d'enfouissement technique (LET) Ville de Rivière-du-Loup (Cacouna)	X2110298	7
				S.-total région: 22
	02 - Saguenay--Lac-Saint-Jean	Lieu d'enfouissement technique de L'Ascension	X2110042	6
		Lieu enfouissement technique, Hébertville-Station	X2123455	23
				S.-total région: 29
	03 - Capitale-Nationale	Lieu d'enfouissement Technique de la MRC de Charlevoix-Est (LET Clermont)	X0300091	10

Question 99 - ANNEXE 2

Inspections de contrôle sur les DMS, LEMN (DMN), DET, DCO, LES, LET, LEET et LEDCD du 1^{er} avril 2020 au 28 février 2021

Type de lieu	Région	Nom du lieu	No du lieu	Nombre d'inspections de contrôle
		Lieu d'enfouissement technique de Saint-Joachim	X2017901	7
		Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (LET Neuville)	90114273	3
				S.-total région: 20
	04 - Mauricie	Lieu enfouissement technique de Champlain	21964465	28
		Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie - LET Saint-Etienne-des-Grès	X0400149	17
				S.-total région: 45
	05 - Estrie	Lieu d'enfouissement sanitaire (Municipalité régionale du comté de Val-Saint-François)	90291907	1
		Lieu d'enfouissement technique (Régie interm. de gestion des déchets solides de Coaticook)	90126921	5
		Régie inter. de valorisation des mat. rés. du Haut-St-François et Sherbrooke	90153370	10
				S.-total région: 16
	08 - Abitibi-Témiscamingue	Lieu d'enfouissement technique Amos	90284266	3
		Lieu d'enfouissement technique Rouyn-Noranda	X0800970	1
		Lieu d'enfouissement technique Vallée-de-l'Or	X2093322	1
				S.-total région: 5
	09 - Côte-Nord	Lieu d'enfouissement technique (Ville de Sept-Iles)	90129305	18
		Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan	90234279	15
				S.-total région: 33
	10 - Nord-du-Québec	Lieu d'enfouissement technique (LET) de Chibougamau	X2103364	8
				S.-total région: 8
	11 - Gaspésie--Iles-de-la-Madeleine	Lieu d'enfouissement technique de Gaspé (secteur Wakeham)	X2008515	3
		Lieu d'enfouissement technique de Saint-Alphonse	X2082213	3
				S.-total région: 6
	12 - Chaudière-Appalaches	Écocentre et LET de Saint-Edouard-de-Frampton	90255340	6
		LET de Armagh	90292129	9
		LET de Saint-Côme-Linière	90285628	5
		LET de Saint-Flavien	X1200157	2
		LET de Saint-Lambert-de-Lauzon	90356635	2
				S.-total région: 24
	14 - Lanaudière	Complexe Enviro Connexions Ltée	90234220	48
		Dépôt Rive-Nord inc. (Saint-Thomas)	X2020596	26
				S.-total région: 74
	15 - Laurentides	Lieu d'enfouissement technique (Régie intermunicipale des déchets de la Rouge)	90210865	9
		lieu d'enfouissement technique (RIDL)	90213000	5
		Lieu d'enfouissement technique (WM Québec inc.)	19032028	9
		Régie intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes (RIADM)	28283505	18
				S.-total région: 41
	16 - Montérégie	Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi	27674142	35
		Services Matrec inc. (LET)	X2109574	24
				S.-total région: 59
	17 - Centre-du-Québec	Olin Produits de chloralcalis - LET	X2107177	3
		Société de développement durable d'Arthabaska inc. Lieu d'enfouissement technique	X2093344	9
		WM Québec inc. Drummondville	90192055	46
		Gestion 3 L B inc. - Lieu d'enfouissement technique MRI Bécancour	90267857	32
				S.-total région: 90

Question 99 - ANNEXE 2

Inspections de contrôle sur les DMS, LEMN (DMN), DET, DCO, LES, LET, LEET et LEDCD du 1^{er} avril 2020 au 28 février 2021

Type de lieu	Région	Nom du lieu	No du lieu	Nombre d'inspections de contrôle
				S.-total type de lieu: 472
				Nombre d'inspection de contrôle total : 749

Isabelle Simard
Bureau de l'expertise en contrôle

Question 99 - ANNEXE 3

Avis de non-conformités sur les DMS, LEMN (DMN), DET, DCO, LES, LET, LEET et LEDCD du 1er avril 2020 au 28 février 2021

Type de lieu	Région	Nom du lieu	No du lieu	Nombre d'ANC
dépôt de matériaux secs	04 - Mauricie	DMS (Maskimo) Grand-Mère	90224007	1
			S.-total région: 1	S.-total région: 1
	16 - Montérégie	9060-5460 Québec inc.	29531746	1
		Les Entreprises Armand Dufour et fils inc.	90118274	2
			S.-total région: 2	S.-total région: 3
17 - Centre-du-Québec	A.M.D. location d'équipement ltée Dépôt de matériaux secs L'Avenir	90307760	1	
			S.-total région: 1	S.-total région: 1
			S.-total type: 4	S.-total type: 5
lieu d'enfouissement de débris de construction ou démolition	07 - Outaouais	Thibault Démolition ltée	90148883	1
			S.-total région: 1	S.-total région: 1
	14 - Lanaudière	Gestion intégrée de Matériaux secs Lanaudière inc	90250655	1
			S.-total région: 1	S.-total région: 1
	16 - Montérégie	Écoservices Tria inc. (LEDCE)	28550051	2
		S.-total région: 1	S.-total région: 2	
		S.-total type: 3	S.-total type: 4	
lieu d'enfouissement en milieu nordique (dépôt milieu nord)	09 - Côte-Nord	DEPÔT EN MILIEU NORDIQUE (KÉGASKA)	90228180	1
			S.-total région: 1	S.-total région: 1
			S.-total type: 1	S.-total type: 1
lieu d'enfouissement en tranchée	04 - Mauricie	LEET - canton Bardy (Lac Flamand)	X2102972	1
		LEET - RELAIS 22, R0450, Km 56.6, La Tuque	X0401668	1
		LEET - Secteur Parent, R0450 La Tuque	X2101608	1
		LEET - Wemotaci	90487323	2
			S.-total région: 4	S.-total région: 5
	09 - Côte-Nord	Lieu d'enfouissement en tranchée de Natashquan (LEET)	X2072505	1
		Lieu d'enfouissement en tranchée (lot 230) Anticosti (LEET)	90403015	1
			S.-total région: 2	S.-total région: 2
	10 - Nord-du-Québec	Lieu d'enfouissement en tranchée Radisson	X0800244	1
		Lieu d'enfouissement en tranchée Village Cri Eastmain (Km 10)	X0007819	1
			S.-total région: 2	S.-total région: 2
			S.-total type: 8	S.-total type: 9
lieu d'enfouissement sanitaire	09 - Côte-Nord	Enfouissement sanitaire (Ville de Port-Cartier)	90111311	1
			S.-total région: 1	S.-total région: 1
	16 - Montérégie	Les Enfouissements de Saint-Valérien inc.	23198229	1
		S.-total région: 1	S.-total région: 1	
		S.-total type: 2	S.-total type: 2	
lieu d'enfouissement technique	01 - Bas-Saint-Laurent	Lieu d'enfouissement technique (LET) Ville de Dégelis	X2109656	1
		Lieu d'enfouissement technique (LET) Ville de Rivière-du-Loup (Cacouna)	X2110298	2
			S.-total région: 2	S.-total région: 3
	03 - Capitale-Nationale	Lieu d'enfouissement Technique de la MRC de Charlevoix-Est (LET Clermont)	X0300091	3
		Lieu d'enfouissement technique de Saint-Joachim	X2017901	2
		Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (LET Neuville)	90114273	2
			S.-total région: 3	S.-total région: 7
	04 - Mauricie	Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie - LET Saint-Étienne-des-Grès	X0400149	1
RGMRM, lieu d'enfouissement technique de Champlain		21964465	2	
		S.-total région: 2	S.-total région: 3	

Question 99 - ANNEXE 3

Avis de non-conformités sur les DMS, LEMN (DMN), DET, DCO, LES, LET, LEET et LEDCD du 1er avril 2020 au 28 février 2021

Type de lieu	Région	Nom du lieu	No du lieu	Nombre d'ANC
	05 - Estrie	Lieu d'enfouissement technique (Régie interm. de gestion des déchets solides de Coaticook)	90126921	2
		Régie inter. de valorisation des mat. rés. du Haut-St-François et Sherbrooke	90153370	1
			S.-total région: 2	S.-total région: 3
	09 - Côte-Nord	Lieu d'enfouissement technique (Ville de Sept-Îles)	90129305	1
			S.-total région: 1	S.-total région: 1
	11 - Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine	Lieu d'enfouissement technique de Gaspé (secteur Wakeham)	X2008515	1
		Lieu d'enfouissement technique de Saint-Alphonse et écocentre	X2082213	1
			S.-total région: 2	S.-total région: 2
	17 - Centre-du-Québec	Société de développement durable d'Arthabaska inc. Lieu d'enfouissement technique	X2093344	2
		WM Québec inc., LET de Saint-Nicéphore	90192055	1
		Gestion 3 L B inc. - Lieu d'enfouissement technique MRI Bécancour	90267857	2
			S.-total région: 3	S.-total région: 5
			S.-total type: 15	S.-total type: 24
				Nombre d'ANC total : 45

Isabelle Simard
Bureau de l'expertise en contrôle

Question 99 - ANNEXE 4

Avis de réclamation de SAP sur les DMS, LEMN (DMN), DET, DCO, LES, LET, LEET et LEDCD du 1er avril 2020 au 28 février 2021

Type de lieu	Région	Nom du lieu	No du lieu	Nombre de SAP
dépôt de matériaux secs	15 - Laurentides	Recyclage Ste-Adèle inc.	13481288	1
			S.-total région: 1	S.-total région: 1
	16 - Montérégie	9060-5460 Québec inc.	29531746	1
			S.-total région: 1	S.-total région: 1
			S.-total type: 2	S.-total type: 2
lieu d'enfouissement technique	17 - Centre-du-Québec	Société de développement durable d'Arthabaska inc. Lieu d'enfouissement	X2093344	1
			S.-total région: 1	S.-total région: 1
			S.-total type: 1	S.-total type: 1
				Nombre de SAP totale : 3

Isabelle Simard
Bureau de l'expertise en contrôle

Question 99- ANNEXE 5

Inspections sur les sites d'enfouissement de matières dangereuses résiduelles et de sols contaminés du 1^{er} avril 2020 au 28 février 2021

Région	Propriétaire du lieu	Nom du lieu	No du lieu	Nombre d'inspections de contrôle
01 - Bas-Saint-Laurent	Harvey, Pierre-Olivier	Tannerie Canadienne inc. - site orphelin - Lagunes et déchets de tannerie	90215062	2
				S.-total région: 2
02 - Saguenay--Lac-Saint-Jean	GFL Environnement inc.	Parc environnemental AES inc. (Larouche)	X0200242	2
				S.-total région: 2
04 - Mauricie	Horizon Environnement inc.	Horizon environnement inc.	90364407	7
				S.-total région: 7
06 - Montréal	Cintec Environnement inc.	Cintec Environnement inc.	26450494	1
				S.-total région: 1
09 - Côte-Nord	Alcoa Canada Cie	Alcoa Canada Cie	90202292	3
				S.-total région: 3
14 - Lanaudière	Signaterre Environnement inc.	Signaterre Environnement inc.	X2075381	1
				S.-total région: 1
15 - Laurentides	Orica Canada inc.	Orica Canada inc.	X2002516	3
				S.-total région: 3
16 - Montérégie	ArcelorMittal Produits longs Canada S.E.N.C.	Dépôt définitif de poussières (AMC)- Dépôt #1, Usine Est (Décret 504-2008)	X2118959	2
				S.-total région: 2
17 - Centre-du-Québec	Enfoui-bec inc.	Enfoui-Bec inc. - Lieu d'enfouissement de sols contaminés / Bécancour	X2010997	1
	Gestion 3 L B inc.	Gestion 3 L B inc. (lieu d'enfouissement de sols contaminés)	X2168574	2
				S.-total région: 3
				Nombre d'inspection de contrôle total 24

Question 99- ANNEXE 6

Avis de non-conformités sur les sites d'enfouissement de matières dangereuses résiduelles et de sols contaminés du 1^{er} avril 2020 au 28 février 2021

Région	Propriétaire du lieu	Nom du lieu	No du lieu	Nombre d'ANC
04 - Mauricie	Horizon environnement inc.	Horizon environnement inc.	90364407	1
				S.-total région: 1
09 - Côte-Nord	Alcoa Canada cie	Alcoa Canada cie	90202292	1
				S.-total région: 1
				Nombre d'ANC notifiés total : 2

Question 99- ANNEXE 7

Avis de réclamation de SAP sur les sites d'enfouissement de matières dangereuses résiduelles et de sols contaminés du 1^{er} avril 2020 au 28 février 2021

Région	Nom du propriétaire	Nom du lieu	No du lieu	Nombre de SAP
				Nombre de SAP totale : Aucune

Isabelle Simard
Bureau de l'expertise en contrôle

Question 99 - ANNEXE 8

Répertoire des condamnations pénales pour les lieux demandés pour la période du 1er avril 2020 au 28 février 2021

Type de lieu	Région	Nom du lieu	No du lieu	Nombre de condamnation
				Nombre de condamnation totale : Aucune

Isabelle Simard
Bureau de l'expertise en contrôle

État de situation, au 31 mars 2021, du bannissement de l'enfouissement papier/carton/bois.

Le gouvernement maintient toujours son intention de valoriser l'ensemble de la matière organique. Le Ministère a présenté la Stratégie de valorisation de la matière organique le 3 juillet 2020. Le document de la Stratégie, disponible en ligne, présente en détails l'approche retenue pour augmenter le détournement de l'élimination de la matière organique. La Stratégie repose sur une approche progressive et une responsabilisation partagée des intervenants. Elle vise à favoriser d'abord la mise en place des infrastructures de traitement des matières organiques adaptées au contexte régional et des services de collecte, ce qui est amplement débuté. Les objectifs de la Stratégie sont ambitieux et ses leviers sont d'envergure. En effet, le recyclage ou la valorisation de 70% des matières organiques touchées par la Stratégie est visé pour 2030 et 1,2 milliard de dollars seront investis pour atteindre cet objectif.

Des consultations ciblées se sont déroulées en 2019 et ont permis d'une part, d'assurer une plus grande adhésion de la part des générateurs de matières organiques et d'autre part, de recueillir les commentaires des acteurs impliqués dans le domaine afin de bonifier le contenu. Le règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles est présentement modifié en cohérence avec les directions de la Stratégie et le processus de modification comprend une période de consultation publique qui permettra au Ministère prendre le pouls de la population et des différents secteurs de la gestion des matières résiduelles pour bien mesurer les opportunités à saisir et les enjeux à considérer pour assurer que les objectifs de la Stratégie soient atteints.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 100

État de situation, au 31 mars 2021, des débouchés du verre au Québec. Fournir les avis et les études produites par le ministère ou commandées par le ministère afin :

- a) d'améliorer le traitement et le recyclage du verre au Québec;
 - b) la possibilité de consigner tous les contenants de verre.
-

Cette question sera répondue par RECYC-QUÉBEC.